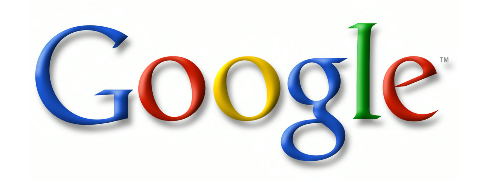
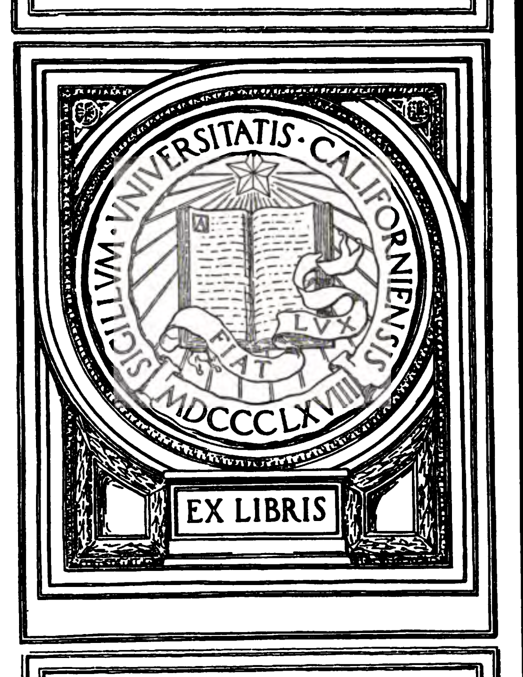





SIGILLVM · UNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

Villey

SCIENCE SOCIALE

II

LE SOCIALISME CONTEMPORAIN

Jessica B Peixotto

– Lyon – July, 1896 –

LE

SOCIALISME CONTEMPORAIN

PAR

Louis

EDMOND VILLEY — Desmeserets,

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE A LA FACULTÉ DE DROIT DE CAEN

DOYEN DE LA FACULTÉ

Correspondant de l'Institut.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT

(Prix Saintour, 1895)

PARIS

GUILLAUMIN & Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
14, rue Richelieu, 14

L. LAROSE
LIBRAIRE-ÉDITEUR
22, rue Soufflot, 22

A. PEDONE
LIBRAIRE-ÉDITEUR
13, rue Soufflot, 13

—

1895

AVANT-PROPOS

J'annonçais, dans la préface de mes Principes d'économie politique, *que l'ouvrage serait suivi d'un* Examen critique du socialisme, *qui en est le complément indispensable. C'est l'objet du livre que je publie aujourd'hui, honoré des suffrages de l'Académie des sciences morales et politiques. L'Académie avait mis au concours, pour le prix Saintour, le sujet suivant : « Examiner les formes diverses du socialisme français contemporain. Montrer en quoi le socialisme, sous chacun de ses aspects, se rapproche des principes et des règles de la morale et en quoi il s'en éloigne. » Il m'a semblé que le côté moral du socialisme était, en effet, celui qui méritait le plus d'attirer l'attention à notre époque, et je n'ai pas hésité à me placer sur le terrain que l'Institut avait choisi : voilà l'explication du cadre et des proportions de ce petit livre, dans lequel je n'ai pas envisagé le socialisme dans son ensemble, mais spécialement le socialisme français contemporain dans ses rapports avec la morale.*

EDMOND VILLEY.

Juillet 1895.

PRÉFACE

Un vent de socialisme semble avoir soufflé en tempête sur le monde. Un mot qui n'était pas encore né il y a un demi-siècle (1) est aujourd'hui dans toutes les bouches, et la chose, ou plutôt les choses extrêmement variées qu'il exprime sont devenues la préoccupation capitale de notre époque. Ce mouvement a pris une importance telle, qu'il doit appeler toute l'attention des penseurs et des hommes d'État. Il ne s'agit plus des élucubrations plus ou moins fantaisistes de quelques rêveurs ; il ne s'agit plus même d'une explosion soudaine et passagère comme celle de 1848. Voici toute une classe sociale, la plus nombreuse, au nom de laquelle on réclame, avec force prétention scientifique, une refonte complète de la société, sous prétexte qu'elle a été et qu'elle est de plus en plus indignement spoliée ; voici les plus hautes autorités, laïques et ecclésiastiques, qui élèvent la voix en faveur de cette classe ; voici les éducateurs officiels des jeunes générations, les socialistes de la chaire, qui font hautement appel à l'État pour corriger les maux dont nous souffrons ; voici les princes et les gouvernements qui répondent à ces appels et essayent des transactions ; voici enfin le socialisme dans sa forme la plus radicale et la plus menaçante qui s'installe dans les grandes municipalités, qui entre en rangs de plus en plus serrés dans les parlements, qui

(1) On sait que le mot « *socialisme* », inventé par Pierre Leroux, a été vulgarisé par Louis Reybaud, dans ses études sur les Réformateurs contemporains.

s'étale ouvertement, non plus dans les clubs ou les réunions publiques, mais à la tribune législative, qui entretient dans les masses, urbaines et rurales, une agitation permanente et qui marche au grand jour à la conquête du pouvoir !

Un pareil phénomène serait très curieux à observer au point de vue purement philosophique, lors même qu'il ne serait pas, comme celui-là, d'une capitale importance sociale. Nous nous proposons de l'étudier ici dans ses origines, dans ses causes et dans ses tendances morales et sociales.

Il n'est peut-être pas inutile, au seuil de cette étude, de définir un mot qui est souvent prononcé sans cependant présenter à l'esprit de beaucoup de ceux qui l'emploient un sens net et précis (1). Le mot *socialisme* a été créé pour faire antithèse au mot *individualisme ;* et, si l'on entend, comme il est naturel, par ce dernier mot le libre essor des activités individuelles, on doit entendre par *socialisme* toute tendance à substituer la direction ou l'action officielle, la contrainte légale à la libre initiative des individus. Toutefois, la liberté de chaque individu, dans l'état social, est naturellement limitée par la liberté égale des autres individus et par la nécessité de la conservation de l'ordre social. On ne peut donc considérer comme socialistes, c'est-à-dire comme destructives de la liberté individuelle, les mesures prises par l'autorité à l'effet de maintenir

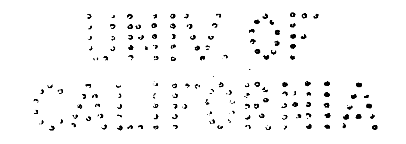
(1) Le *Figaro* eut un jour l'idée de mettre au concours la définition du socialisme ; M. Edmond Demolins, directeur de la *Science sociale*, chargé de rendre la décision, constitua un jury composé de MM. Jules Simon, Paul Leroy-Beaulieu, Paul Lafargue et l'abbé Garnier. Voici la définition qui réunit la majorité des suffrages : « Le Socialisme est un ensemble d'aspirations et de théories qui tendent à établir entre tous les hommes, par divers moyens de contrainte légale, la plus grande égalité possible de richesse ou de misère. »

chaque individualité dans sa sphère : de semblables mesures constituent, au contraire, la garantie des libertés individuelles. Par exemple, quand l'État pose des règlements préventifs à l'effet de protéger les incapables contre l'abus de l'autorité à laquelle ils sont soumis, à l'effet de garantir la salubrité et la sécurité publiques, à l'effet de prémunir le public contre les dangers d'un monopole nécessaire, il est dans son rôle; il remplit sa mission et l'on ne saurait, sans abus de mots, qualifier ses mesures de socialisme. Il peut sans doute aller trop loin dans la voie de la réglementation, qui ne se légitime que par la nécessité ; mais, si la mesure de son intervention est excessive, du moins le titre en vertu duquel il intervient sera à l'abri de la critique. Le socialisme commence lorsque l'autorité, non contente de remplir son rôle, qui consiste à garantir les libertés individuelles dans leur essor naturel, prétend se faire l'arbitre de l'activité des citoyens, la diriger à sa guise, disposer comme elle l'entend des résultats produits par elle; en un mot, lorsque le régime de la contrainte légale est substitué au régime de la liberté comme principe de l'activité humaine et en dehors même des limitations naturelles de la liberté individuelle. Par où l'on voit que le socialisme est un genre qui comporte, dans l'application, la plus grande variété d'espèces ; car la contrainte légale, qui est le caractère distinctif de l'intervention de l'autorité, peut être employée, dans la sphère économique, à des fins très diverses. Elle peut être appliquée, dans une mesure plus ou moins large, aux différents phénomènes de la production, de la circulation et de la répartition des richesses, et il en résulte des formes diverses de socialisme qui pourront prendre des dénominations spéciales. Mais toutes seront l'expression d'une même idée, qui est la caractéristique du socialisme : la substitution du

principe d'autorité au principe de liberté, de la volonté et de l'action collective à la volonté et à l'initiative individuelle. Et cela fait voir clairement qu'entre les différentes manifestations du socialisme, il n'y a qu'une question de degré, de mesure, et que le socialisme en apparence le plus réservé peut conduire, sinon fatalement, au moins logiquement, au communisme le plus absolu. Les socialistes de toute nuance n'ont pas foi dans la liberté, que la philosophie nous révèle comme étant, d'une part, le droit naturel de tout homme et, d'autre part, la condition essentielle de la responsabilité qui fait sa grandeur. Ils se croient le droit de la remplacer par l'autorité, comme s'ils étaient en possession d'un principe d'autorité supérieure à l'humaine nature, qu'ils proclament radicalement mauvaise ! Une fois qu'on est entré dans cette voie, la question de savoir où l'on s'arrêtera n'est plus qu'une question d'opportunité, ou plutôt d'appréciation individuelle et arbitraire. C'est là le grand péril inhérent à l'idée socialiste : avec elle, la liberté humaine est livrée, sans aucune garantie, à toutes les fantaisies et à tous les caprices des faiseurs de systèmes et des législateurs qui s'en inspirent.

Jamais ce péril ne fut plus grave. Nous espérons que l'étude qui va suivre ne sera pas sans quelque utilité dans la crise morale et sociale que nous traversons. Nous avons du moins la certitude que tous les esprits impartiaux y reconnaîtront une œuvre de bonne foi.





LIVRE I

LES ORIGINES, LE CARACTÈRE ET LES FORMES DU SOCIALISME CONTEMPORAIN

CHAPITRE Ier

LES ORIGINES ET LES CARACTÈRES DU SOCIALISME CONTEMPORAIN

Le socialisme utopique et personnel d'autrefois. — Le socialisme sous la Révolution. — Le socialisme évangélisant de la première moitié du XIXe siècle. — Le socialisme de 1848 et la lutte des classes. — Le droit au travail. — Le trait caractéristique du socialisme contemporain.

Si le mot « *socialisme* » est récent, l'idée de régénérer la société et de la reconstruire sur des bases nouvelles, découvertes par des architectes sociaux plus ingénieux les uns que les autres, est probablement vieille comme le monde: elle remonte au moins, à notre connaissance, à la plus haute antiquité. Il y a toujours eu des malheureux et des souffrants dans le monde, et il y a toujours eu aussi des rêveurs et, il faut bien le dire, des ambitieux. Mais le socialisme d'autrefois avait un tout autre caractère que le socialisme d'aujourd'hui.

Jadis, si l'on met à part les fantaisies législatives de Lycurgue, qui paraissent avoir eu pour but principal d'assurer l'austérité des mœurs et qui finirent dans une corruption effrénée, et, plus près de nous, les excès des anabaptistes, qui prouvent seulement, comme les

missions du Paraguay, que le communisme est inséparable de la servitude (1), le socialisme en général a un caractère exclusivement *utopique* et *personnel: utopique,* le nom même vient de lui ; c'est l'*Utopie* de Thomas Morus qui a servi à caractériser tous les rêves analogues ; *personnel,* car les auteurs de ces conceptions plus ou moins excentriques semblent avoir voulu seulement proposer à leurs concitoyens un idéal irréalisable, sans d'ailleurs songer à entrer dans le domaine de la pratique.

Je ne referai pas ici l'exposition, bien des fois faite de main de maître, des rêveries de Platon dans la *République*, ou de celles d'un Thomas Morus dans l'*Utopie,* d'un Campanella dans la *Cité du Soleil,* d'un Fénelon dans *Télémaque* et de bien d'autres. Encore moins serai-je tenté de les discuter: ces choses-là d'ailleurs ne se discutent pas. Quand Thomas Morus, par exemple, nous apprend que, dans Utopie, tous travaillent et que, la production étant mieux ordonnée, six heures par jour suffisent pour assurer l'abondance à toute la communauté, il ne faut pas avoir l'indiscrétion de lui demander par quel merveilleux ressort tout ce monde travaille si bien qu'il y a plus qu'à suffire aux besoins de tous. Il est à croire qu'il faudra bien là quelque moteur analogue à celui qui, dans la Cité du Soleil de Campanella (qui ne demande que quatre heures de travail par jour pour entretenir l'abondance !), distribue la tâche à chacun, en surveille l'exécution, assigne à chacun son logement et son lit et punit de mort la femme qui se farde.

(1) Quelques-uns ont voulu ranger parmi les communistes les premiers chrétiens et les Pères de l'Église. On a confondu l'ardente protestation de la charité chrétienne contre la cupidité et l'égoïsme de l'ancien monde avec des règles de vie pratique. Il est pourtant indéniable que la doctrine chrétienne n'a rien de communiste, ainsi que l'a, tout récemment encore, proclamé son représentant le plus autorisé.

On peut trouver toutefois dans ces curiosités historiques un enseignement qui n'est pas sans valeur, et j'aurai l'occasion d'y revenir quand je traiterai des idées morales du socialisme. Il y a, en effet, dans tous ces systèmes si divergents, depuis Platon jusqu'à nos réformateurs contemporains, un trait commun qui m'a toujours singulièrement frappé : une conception toute particulière de la morale, qui heurte violemment toutes nos idées et tous nos sentiments, et qui tend à démontrer qu'il existe une incompatibilité absolue entre la Famille telle que nous la comprenons, comme base fondamentale de la société, et la pratique du socialisme ; peut-être bien parce qu'il existe une connexité indissoluble entre la Famille et la Propriété !

A partir de 1789, le socialisme prend un caractère nouveau. D'abord, le socialisme révolutionnaire, caractérisé par la lutte des classes et l'expropriation violente de ceux qui possèdent, fait son apparition ; mais, pour cette fois, l'explosion sera conjurée.

Ce socialisme haineux a trouvé son théoricien dans Marat et son écho dans l'*Ami du peuple:* « Pour se « garantir de l'oppression, il ne suffit pas de chérir la « liberté et d'être en état de découvrir les artifices qui « préparent sa perte, il faut aussi pouvoir résister aux « attentats propres à la consommer. Ici, tout manque « au peuple contre les classes élevées qui l'oppriment. « Ont-elles cessé de nous écraser par leur rang, c'était « pour nous subjuguer par leurs richesses : c'est à ce « titre surtout qu'elles ont réussi à nous enlever tout « moyen de défense. A part leurs largesses, leurs faux « actes de bénéficence, leur fausse générosité, les « avantages que la fortune donne sur le peuple à ces « ennemis de la liberté sont immenses. Les pauvres « manquent de tout et personne ne vient à leur secours ; « les riches ne manquent de rien et chacun s'empresse

« de les servir. Que de créatures ils se sont faites par « leur crédit, que de partisans ils se sont faits par leurs « promesses ! Il leur en coûte si peu de donner de « vaines espérances, et leur condition les dispense si « fort de tenir parole, que jusqu'à l'espoir du bonheur « sert à augmenter leur empire et à tenir leurs sem- « blables à leurs pieds. »

Ce qu'il faut donc donner aux hommes, c'est l'*égalité de fait*. Babœuf va l'essayer. Voici sa théorie résumée dans le *Tribun du peuple* (n° 35) : « Est-ce la loi *agraire* « que vous voulez, vont s'écrier mille voix d'honnêtes « gens ? Non, c'est plus que cela. Nous savons quel « invincible argument on aurait à nous y opposer. On « nous dirait, avec raison, que la loi agraire ne peut « durer qu'un jour ; que, dès le lendemain de son éta- « blissement, l'inégalité se rencontrerait. Les tribuns « de la France qui nous ont précédés ont mieux conçu le » vrai système du bonheur social. Ils ont senti qu'il ne « pouvait résider que dans les institutions capables d'as- « surer et de maintenir inaltérablement l'*égalité de* « *fait*. »

Et encore (1) : « Qu'est-ce qu'une révolution poli- « tique en général ? Qu'est-ce, en particulier, que la « Révolution française ? Une guerre déclarée entre les « particuliers et les plébéiens, entre les riches et les « pauvres...... »

Ce fanatique, passant de la théorie à la pratique, travaillait, avec un grand nombre de conjurés, à l'établissement d'une République fondée sur la communauté des biens et le nivellement absolu, quand il fut arrêté, jugé et condamné à mort avec plusieurs de ses complices par une Haute Cour réunie à Vendôme. Il se poignarda sous les yeux de ses juges et fut porté expirant sur l'échafaud.

(1) *Le Tribun du peuple*, 15 brumaire an IV.

Voici quelques extraits du Manifeste des *Égaux*, comme on les a appelés :

« Peuple de France,

« Pendant quinze siècles, tu as vécu esclave, et, par » conséquent, malheureux. Depuis six années, tu res- « pires à peine dans l'attente de l'indépendance et de « l'égalité. *L'égalité,* premier vœu de la nature, premier « besoin de l'homme et principal nœud de toute asso- « ciation légitime !

« Nous sommes tous égaux....... Eh bien ! nous pré- « tendons vivre et mourir égaux, comme nous sommes « nés ; nous voulons *l'égalité ou la mort :* voilà ce qu'il « nous faut !

« Et nous l'aurons, cette égalité réelle, n'importe à « quel prix ! *Malheur à ceux que nous rencontrerons « entre elle et nous ! Malheur à qui ferait résistance à « un vœu aussi prononcé !*

« Il nous faut, non pas seulement cette égalité trans- « crite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du « Citoyen ; nous la voulons au milieu de nous, sous le « toit de nos maisons. Nous consentons à tout pour elle, « à faire table rase pour nous en tenir à elle seule. « Périssent, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous « reste l'égalité réelle....!

« Qu'il cesse enfin ce grand scandale que nos neveux « ne voudront pas croire ! *Disparaissez enfin, révoltantes « distinctions de riches et de pauvres, de grands et de « petits, de maîtres et de valets, de gouvernants et de « gouvernés !* Qu'il ne soit plus d'autre différence parmi « les hommes que celles de l'âge et du sexe...... !

« Peuple de France, ouvre tes yeux et ton cœur à « la plénitude de la félicité. Reconnais et proclame avec nous la *République des égaux.* »

On remarquera la ressemblance frappante de ces idées avec celles de nos anarchistes modernes.

Il est sans intérêt de reproduire ici dans ses détails le plan d'organisation sociale au moyen duquel Babœuf se proposait de réaliser le bonheur de ses concitoyens, et dont les traits principaux étaient : la nationalisation du sol, le travail individuel déclaré fonction publique et réglé par la loi, les citoyens répartis en classes et chargés d'une somme de travail *exactement pareille,* la répartition faite à chaque citoyen par *rations égales, la suppression de toute prééminence intellectuelle ou morale,* etc..... C'est le mouvement des idées qui nous importe, et l'on voit que les haines de classes ne datent pas d'hier ; mais le mouvement n'eut pas alors l'intensité et la durée que nous constatons aujourd'hui.

Avant de quitter cette phase du socialisme, il faut noter quelques traits qui semblent bien être des traits caractéristiques. C'est, par exemple, la haine du prêtre. « Prêtres ambitieux, s'écrie Robespierre, n'attendez « pas que nous travaillions à rétablir votre empire..... « Vous vous êtes tués vous-mêmes; on ne revient pas « plus à la vie morale (?) qu'à l'existence physique. Et « d'ailleurs, qu'y a-t-il entre le prêtre et Dieu? Les « prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à « la médecine. Combien le Dieu de la Nature est différent « du Dieu des prêtres!..... Le véritable prêtre de l'Être « Suprême, c'est la Nature; son temple, l'Univers; son « culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un grand peuple « rassemblé sous ses yeux pour resserrer les doux « nœuds de la fraternité universelle et pour lui présenter « l'hommage de cœurs sensibles et purs..... »

Robespierre est un prétentieux mystique. Le socialisme athée a eu aussi, à cette époque, ses apôtres, comme Anacharsis Clootz, qui disait : « On ôte la « souveraineté au genre humain pour en revêtir un « prétendu souverain dans le Ciel. » Mais ce sont encore des voies isolées : la croyance à l'Être Suprême, qui, à

la vérité, devient grotesque dans son culte à la déesse Raison, est le caractère général du socialisme de la Révolution.

Un autre trait, intéressant à noter, est relatif aux idées qui ont cours au sujet de l'instruction : il la faut *égale* et *commune*. « Le système d'une instruction égale « et partout semblable n'est pas moins utile pour établir « sur une base inébranlable l'unité nationale, tandis « qu'en abandonnant l'instruction aux volontés indivi- « duelles, elle ne servirait qu'à fortifier les différences « d'usages, d'opinions, de goûts, de caractères, qu'il est « si important de faire disparaître. » Qui a écrit cela ? Condorcet (1).

Un projet de décret sur l'instruction publique, déposé par Robespierre, le 29 juillet 1793, portait : Art. 1er. Tous les enfants seront élevés aux dépens de la République, depuis l'âge de 5 ans jusqu'à 12 pour les garçons, et depuis 5 ans jusqu'à 11 pour les filles. — Art. 2. L'éducation nationale sera égale pour tous ; tous recevront même nourriture, mêmes vêtements, même instruction, mêmes soins. Un autre article portait : « lorsqu'un enfant aura atteint l'âge de 5 ans accomplis, ses père et mère ou, s'il est orphelin, son tuteur seront tenus de le conduire à la maison d'éducation nationale du canton et de le remettre entre les mains des personnes qui y sont préposées.

On retrouve encore, dès cette époque, la haine des socialistes modernes pour l'armée et la force publique et le germe des idées internationalistes si accréditées parmi eux. Beaucoup, s'en tenant au plan de l'abbé de Saint-Pierre, réclamaient la suppression absolue de l'armée. A quoi servent les troupes ? A conquérir ou à

(1) *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'Instruction publique, 21 avril 1792.*

défendre. La conquête doit être proscrite du Code des nations; la défense seule est légitime. Or, est-il besoin pour cela d'une armée? N'existe-t-il pas entre les nations une solidarité qu'il est facile de resserrer de façon à rendre la guerre impossible? « Il faut, disait Lavicom-« terie (1), licencier les troupes de ligne; qu'elles ne « fassent plus un corps séparé de la nation armée; « qu'on détruise toute espèce d'uniforme, ou, si on le « conserve, qu'il soit le même d'un bout de l'empire à « l'autre..... L'uniforme est encore une invention de « Louis XIV, et le nom de son instituteur, ce grand « assassin, doit le faire bannir..... »

Beaucoup pensaient, avec Barlow (2), que « *la force « de l'armée est la faiblesse de la nation* », ou du moins le disaient.

Tout cela prouve qu'on n'a guère inventé de nos jours, et que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Si, en effet, nous essayons d'analyser les causes qui produisirent alors cette explosion de socialisme révolutionnaire, nous y discernons très clairement la soif d'une égalité chimérique entre des hommes que la nature a faits inégaux, la haine de toute supériorité, même intellectuelle et morale, l'envie à l'égard de ceux qui possèdent, le mépris le plus absolu de la liberté humaine, joint à une ombrageuse suspicion à l'encontre de toute autorité légitime.

Mais, comme on l'a dit, cette explosion fut passagère, et tout ce mouvement finit avec la Révolution, qui lui avait donné naissance.

Si le socialisme révolutionnaire est pour quelque temps rentré dans l'ombre, l'idée socialiste n'en a pas moins revêtu, depuis le commencement de ce siècle, un

(1) *La République sans impôts.*
(2) Lettre à la Convention nationale.

caractère nouveau. Avec Robert Owen, avec St-Simon, avec Fourier, avec Cabet, nous assistons à la naissance et au développement du socialisme *doctrinaire* et *prosélytique*. Tous ces hommes ont fait école ; eux et leurs disciples ont même tenté des réalisations pratiques, qui, à la vérité, n'ont pas été heureuses. Ce n'est plus le socialisme purement théorique et utopique ; c'est un socialisme évangélisant et agissant.

Robert Owen soumet ses plans de réforme sociale aux souverains réunis à Aix-la-Chapelle en 1818 ; il s'adresse à l'aristocratie anglaise, provoque partout des meetings et dépense des millions en propagande ; en même temps, il fonde, tantôt à New-Harmony (aux États-Unis), tantôt à Orbiston (en Angleterre), des sociétés, basées sur les principes qu'il préconise (la communauté des biens, des travaux et des jouissances, la bienveillance universelle, avec la négation de la responsabilité individuelle et de la vie future), sociétés qui finissent bientôt misérablement.

St-Simon est le grand prêtre d'une religion nouvelle, faite d'un grotesque mysticisme, qui pourtant réussit à séduire l'élite d'une génération : les Armand Carrel, les Auguste Comte, les Buchez, les Carnot, les Augustin Thierry, les de Lesseps, les Adolphe Guéroult, les Michel Chevalier, etc., etc. Ses disciples tiennent école rue Taranne, à la salle Taitbout, à l'Athénée, rue Monsigny, où s'installe la *Famille Saint-Simonienne ;* ils portent l'uniforme et publient en 2 ans plus de 18,000,000 de pages, disent les chroniqueurs, jusqu'à ce que la Famille, déjà succombant sous le ridicule et le mépris public, ait été dispersée par la justice.

Si la phalange réunie autour du nom de Fourier est moins éclatante, elle n'est pas moins nombreuse ; par les journaux, par les livres, par les conférences, elle fait, elle aussi, une active propagande ; elle aussi,

elle fait des essais pratiques, à Condé-sur-Vesgre, où l'on échoue, puis à Texas, où Victor Considérant tente la fondation d'un phalanstère *hongré*, qui échoue encore, en portant un coup mortel à la foi phalanstérienne (1).

Cabet ne se contente pas de publier le *Voyage en Icarie*, des journaux et des revues ; il a aussi son école icarienne ; il ne s'en tient pas à la propagande théorique, et, en 1848, il va, avec une avant-garde composée de quelques fidèles, fonder au Texas la société communiste des Icariens, et meurt bientôt dans la misère et le chagrin, après bien des mécomptes et des procès scandaleux avec ses disciples.

Cette phase du socialisme se distingue manifestement de l'ancien socialisme par sa propagande théorique, par sa constitution en écoles et en sectes, par ses tentatives de réalisations pratiques. Mais il n'a fait qu'ouvrir les voies au socialisme contemporain, qui, lui aussi, a son caractère tout spécial, et que l'on peut, ce me semble, dater de 1848. Quand Saint-Simon mourant, en 1825, disait à son fidèle disciple, Olinde Rodrigues : « Quarante-huit heures après notre deuxième publica-« tion, le parti des travailleurs sera constitué ; l'avenir « est à nous ! », il prophétisait un phénomène social de la plus haute gravité, qui ne s'est réalisé qu'à partir de 1848 : la formation d'un parti ouvrier comme parti distinct, la division et la lutte des classes, qui est le trait particulier et particulièrement dangereux du socialisme contemporain.

Sans doute, ce mouvement nouveau germa assez longtemps dans les couches profondes de la société avant d'éclater au grand jour. Je veux bien croire, avec Louis Blanc, que, si « la Révolution de Février a donné

(1) Voir toutefois, sur les tentatives phalanstériennes aux États-Unis, le livre de Richard Ély, *The labour movement in America*.

« au socialisme une scène éclatante, elle n'a pas été « son berceau », et que, « depuis longtemps, se faisait « parmi le peuple un travail souterrain qui ne se révé- « lait aucunement par la tribune parlementaire et ne se « manifestait que très imparfaitement, soit dans les « journaux, soit dans les livres ». Benoit Malon, l'apôtre du Socialisme intégral, a complaisamment énuméré, dans son *Histoire du Socialisme,* tous les signes précurseurs. « Bien peu, lui a dit un jour Bakounine, résistaient « au milieu révolutionnaire socialiste de Paris ; généra- « lement, deux mois de boulevard suffisaient pour « transformer un libéral en socialiste. » Un proscrit italien, David Levi, déclare que c'est à Paris « qu'il « découvrit vraiment et surprit le lion dans sa tanière ; « qu'il entendit les grondements sourds du volcan, « d'autant plus terrible qu'il était plus comprimé. » Et Lamartine proclamait que « les prolétaires, dont la « situation a empiré, remueront la société jusqu'à ce « que le socialisme ait succédé à l'odieux individua- « lisme. » Dès 1831, les ouvriers de Lyon en chômage étaient descendus dans la rue avec un drapeau sur lequel on lisait : « *Vivre en travaillant ou mourir en combat-* « *tant !* » Et les années suivantes virent surgir de nouvelles émeutes à Paris, à Lyon, à Saint-Étienne et dans plusieurs autres villes. Les excitations d'ailleurs ne manquaient pas. Proudhon publiait, en 1846, ses *Contradictions économiques* ou *Philosophie de la misère,* et, dans son Mémoire sur *la Propriété,* rééditant une formule de Brissot, il répondait à cette question : Qu'est-ce que la propriété ? « La propriété, c'est le vol ! » Il importe peu que le mot n'ait pas eu d'abord, dans la pensée de son auteur, le sens brutal qu'il lui donnera lui-même plus tard, pour en tirer vanité, en s'écriant : « Il ne se dit pas un mot « semblable tous les mille ans. Il est toute ma gloire ! »

Le peuple ne s'inquiète guère des sens cachés et des restrictions mentales ; il s'éprend facilement d'une formule, surtout quand elle flatte ses passions, et des paroles comme celle-là ne pouvaient manquer de faire une forte impression sur des hommes incultes et avides de jouir.

La preuve, d'ailleurs, que la révolution de 1848 n'eut pas pour but exclusif la réforme politique, mais fut en grande partie le produit de causes sociales, se révèle dès ses premières manifestations. Le 25 février, une masse de peuple se portait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avec une pétition ainsi conçue : « Nous demandons : « 1° L'organisation du travail garanti ; 2° le minimum « assuré pour l'ouvrier et sa famille en cas de maladie ; « le travailleur sauvé de la misère quand il est incapable « de travailler, et, pour ce, les moyens qui seront « choisis par la nation souveraine. » La délégation ne pouvant parvenir jusqu'au gouvernement, l'un de ses plus robustes membres, le citoyen Marche, fendant la foule, pénétrait à la force du poignet dans la salle du Conseil, et, frappant le parquet de la crosse de son fusil : « Citoyens, l'organisation du travail, le droit au travail, « dans une heure ! Le peuple attend ! » Et, comme Lamartine essayait de le calmer : « Assez de phrases, « assez de poésie comme ça ! Le peuple n'en veut plus ! « Il veut le droit au travail, et *il vous ordonne de le* « *décréter !* » Et voilà les *motifs* du fameux décret du 25 février, dont le *dispositif* était ainsi conçu : « Le « Gouvernement provisoire de la République française « s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le « travail, il s'engage à garantir du travail à tous les « citoyens ; il reconnaît que les ouvriers doivent s'asso- « cier entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur « travail. » Et, le 27 février, le Moniteur contenait le décret suivant : « Le Gouvernement provisoire décrète

l'établissement d'*ateliers nationaux*. — Le Ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret. »

Voilà, en quelque sorte, l'acte de baptême du Socialisme moderne. S'il se préparait auparavant par un travail sourd et souvent inconscient, c'est alors seulement qu'il prit véritablement conscience de lui-même et s'affirma publiquement. La révolution de 1848 ne fut pas seulement une classe nouvelle arrivant à l'exercice des droits politiques : ce fut une classe arrivant avec la prétention de faire reconnaître en sa faveur des droits nouveaux et de changer, tout autant que besoin serait, l'organisation sociale.

C'est pour lui donner en partie satisfaction que, sur les instances de Louis Blanc, le gouvernement provisoire rendait, le 28 février, le décret suivant :

« Considérant que la Révolution faite par le peuple doit être faite *pour lui ;* — Qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs ; — Que la question du travail est d'une importance suprême ; — Qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain ; — Qu'il appartient surtout à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations industrielles de l'Europe ; — Qu'il faut aviser, sans le moindre retard, à garantir au peuple les fruits légitimes de son travail ;

« Le gouvernement de la République arrête : Une commission permanente, qui s'appellera *Commission du Gouvernement pour les travailleurs*, va être nommée avec mission expresse et spéciale de s'occuper de leur sort. — Pour montrer quelle importance le gouvernement provisoire attache à la solution de ce grand problème, il nomme président de la *Commission du Gouvernement pour les travailleurs* un de ses membres, M. Louis

Blanc, et pour vice-président un autre de ses membres, M. Albert, ouvrier. — Des ouvriers seront appelés à faire partie de la Commission. — Le siège de la Commission sera au palais du Luxembourg. » Voilà, par un acte du Gouvernement lui-même, le *Peuple* (c'est-à-dire ici le Prolétariat) officiellement reconnu comme une classe à part, comme une sorte de quatrième état, soumis jusqu'alors à de longues et iniques souffrances, et au profit particulier duquel doit tourner la révolution nouvelle ! L'Autorité ne saurait tenir un langage plus inconsidéré et plus dissolvant !

Avec les ateliers nationaux et la Commission du Luxembourg, nous avons toute la genèse des sanglantes journées de juin. Louis Blanc a donné une explication tronquée de ce mouvement populaire, quand il a dit (1) : « Les causes, il n'y en a qu'une, et son nom, c'est la « misère. Spéculez à votre aise sur les désastres de « Paris, hommes des partis anciens ; que vos passions, « que vos ressentiments, que vos haines trafiquent à « plaisir du désespoir de toutes ces mères en deuil et « de ces vastes funérailles. L'histoire, que vous ne « vaincrez pas, l'histoire dira que la révolution, cette « fois, est née des colères de la faim, et que, derrière « les barricades, on poussait ce cri, variante sinistre « de la formule lyonnaise : « *Du pain ou des balles !* » — Oui, la misère fut une des causes de cette insurrection, mais la misère surexcitée par les prédications du Luxembourg et par la désorganisation industrielle produite par les ateliers nationaux, « cet entrepôt « secourable et momentané de la population souffrante « de Paris », dira, pour s'en excuser, Lamartine devant l'Assemblée nationale, en plaidant les circonstances atténuantes. Voilà ce que l'histoire dira, et elle laissera

(1) *Socialisme, Droit au travail.*

aux signataires des décrets des 25 et 28 février une lourde part de responsabilité !

L'insurrection de juin avait refroidi bien des enthousiasmes quand la question du *droit au travail* vint en discussion devant l'Assemblée nationale. Ce droit était formellement reconnu dans le premier projet de constitution, lu par M. Armand Marrast, au nom de la commission de constitution, dans la séance du 20 juin 1848. L'article 7 portait : « Le droit au travail est celui qu'a tout homme de vivre en travaillant. La société doit, par les moyens productifs et généraux dont elle dispose et qui seront organisés ultérieurement, fournir du travail aux hommes valides qui ne peuvent s'en procurer autrement. » — Mais, dans un deuxième projet, présenté le 29 août, la formule du *droit* avait fait place à celle du *devoir*. L'article 8 du préambule portait : « La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail, et mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes ; *elle doit la subsistance aux citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.* »

Je crois tout à fait qu'on peut reconnaitre le *devoir social* en niant le *droit individuel;* je ne crois pas qu'il y ait là, comme on l'a dit, une subtilité de juriste ; car la morale nous impose certainement des devoirs envers autrui qui ne correspondent à aucun droit formel ; et la différence de formule est capitale ; car tout droit implique, chez celui qui en est investi, la faculté d'en exiger l'exécution. Mais il est clair que ce qui n'est qu'un devoir social ne doit pas figurer dans une constitution, qui a pour objet la reconnaissance et la garantie des droits !

Quoi qu'il en soit, c'est sur le projet de constitution, et notamment à propos d'un amendement de M. Mathieu (de la Drôme) à l'article VIII du préambule, amendement qui rétablissait expressément le *droit au travail*, que s'ouvrit, au sein de l'Assemblée nationale, une mémorable discussion, à laquelle prirent part notamment MM. Fresneau, de Lamartine, de Tocqueville, Ledru-Rollin, Duvergier de Hauranne, Crémieux, Marcel Barthe, Gaslonde, Thiers, Considérant, Billault, Dufaure, Arnaud de l'Ariège, etc., et qui se termina par le vote du projet de la commission.

Quand on relit aujourd'hui ces débats, on est immédiatement frappé de la différence profonde dans l'état des esprits entre cette époque et la nôtre, différence singulièrement alarmante pour ceux qui pensent que les idées et les croyances dominent et dirigent les institutions et les mœurs des peuples et décident de leur avenir. Toute cette grande discussion est animée d'un souffle spiritualiste, sans qu'on y perçoive une seule note discordante. Non seulement la constitution est proclamée et décrétée « en présence de Dieu », dont il semble qu'on n'ose plus aujourd'hui prononcer le nom; non seulement des hommes comme Lamartine déclaraient « adorer la propriété comme principe divin, « comme loi de Dieu, et non pas comme loi humaine », et proclamaient « qu'il fallait rattacher à un principe « spiritualiste, moral, religieux, divin, rattacher à Dieu, « chaînon par chaînon, toutes les déclarations sommaires, comme toutes les réalisations populaires, pratiques que nous devons à Dieu, qui les inspire »; des hommes comme de Tocqueville disaient que « la révolution de février doit être chrétienne et démocratique, « mais non socialiste »; des hommes comme Arnaud de l'Ariège faisaient cette profession de foi : « J'ai eu mes « moments de doute, moi aussi; j'ai reculé devant le

« Christianisme, parce que je me figurais qu'il ne répon-
« dait pas aux aspirations libérales de mon cœur. Et moi
« aussi, j'ai voulu soulever le voile, et alors la vérité a
« brillé à mes yeux, et aujourd'hui, après m'être aperçu,
« après m'être convaincu que le Christianisme, au lieu
« d'être la négation du progrès, de la démocratie, était
« la démocratie même, le germe de tout progrès ; qu'il
« devait conduire à l'amélioration des classes labo-
« rieuses, de ce moment j'ai embrassé dans un même
« amour le Christianisme et la démocratie. » — Mais
« c'est encore dans le camp le plus avancé du socialisme
qu'on entend les affirmations les plus rassurantes.
Félix Piat qualifiait le travail de « moyen divin qui
« distingue l'homme de la brute, qui l'affranchit du
« besoin, qui lui soumet la nature et qui l'élève jusqu'à
« la majesté du Créateur »; et il ajoutait que « la loi
« du Christ a été accomplie elle-même par la Révo-
« lution française »; Ledru-Rollin prêchait la fraternité
comme quelque chose « de spiritualiste et d'idéal », et
disait : « Est-ce que, par hasard, j'ai la prétention que
« l'État se fasse manufacturier et producteur ? *je serais*
« *fou !* » Les temps sont bien changés, et nous n'enten-
dons guère nos socialistes d'aujourd'hui (si l'on met à
part le socialisme chrétien, qui n'est pas le plus dange-
reux) dire, comme Louis Blanc (1), que tout homme en
naissant « a reçu de Dieu le droit de vivre ». Notre socia-
lisme, essentiellement matérialiste, m'effraie plus que
celui des hommes de 1848 !

B. Mâlon, dans son *Histoire du socialisme*, marque
assez nettement la différence des idées, quand il dit, en
parlant des socialistes de 1830 : « Malheureusement, le
« néo-christianisme empoisonnait ce renouveau socia-
« liste. Proudhon lui-même devenait néo-chrétien par

(1) *Socialisme, Droit au travail* (réponse à M. Thiers).

« boutade, et les ouvriers n'avaient que trop imité les « théoriciens socialistes. Au siège de presque toutes les « associations ouvrières, on voyait une gravure repré- « sentant un juif en vêtements d'ouvrier et portant pour « inscription : *Jésus de Nazareth, premier représentant « du peuple.* » Le socialisme contemporain est dégagé de toutes superstitions; mais il n'en est pas plus rassurant !

Le mouvement socialiste de 1848 n'eut pas en France une longue durée: avec le second Empire, le socialisme dut rentrer dans l'ombre; mais, dès qu'il reparaitra, nous le retrouverons accentuant de plus en plus ce caractère que lui a donné 1848 : la lutte des classes.

Ce caractère va s'affirmer, dans l'ordre des faits, notamment par la fondation de l'Association internationale des travailleurs, par la Commune de Paris, par le mouvement nihiliste russe, père de l'anarchisme contemporain, par la constitution définitive dans les différents pays d'un parti ouvrier et par les tendances et les revendications de ce parti ; il va s'affirmer, dans la théorie, par l'apparition et le développement d'un nouveau socialisme, prétendu *scientifique,* dont les chefs les plus marquants sont Karl Marx et Ferdinand Lassalle, et qui a donné pour mot d'ordre à toute l'armée socialiste contemporaine : la lutte des classes.

Benoit Mâlon (1) n'a pas trop mal caractérisé ce mouvement nouveau quand il a dit que, « dans la seconde « moitié du siècle, la *pensée sociale* (?) qui a dépouillé « l'idée nouvelle de son éclatante parure sentimentale « et idéaliste, pour l'affubler d'une épaisse armure « historique et critique, relève principalement de l'ins- « piration allemande, cette dernière envisagée dans sa

(1) *Le socialisme intégral,* I, p. 173.

« forme la plus fataliste et la plus matérialiste ». Malheureusement, le matérialisme, c'est, par essence, le déchaînement de tous les appétits et la méconnaissance de toute loi morale !

CHAPITRE II

LE DÉVELOPPEMENT DU SOCIALISME CONTEMPORAIN. LE SOCIALISME OUVRIER.

L'Association internationale des travailleurs. — La Commune de Paris. — Le nihilisme russe et l'anarchisme contemporain. — La constitution des Partis ouvriers. — *Les Trades Unions.* — *Les Chevaliers du travail.* — Le parti ouvrier allemand. — La *Fédération ouvrière suisse.* — Le parti ouvrier en France et les syndicats professionnels. — Les congrès internationaux.

Ce fut le 28 septembre 1864 que fut fondée à Londres, dans un meeting public de socialistes de différents pays tenu à Saint Martin's Hall, l'*Association internationale des travailleurs,* affirmant, par son nom même, la constitution de la classe ouvrière en parti distinct et son caractère internationaliste. L'inspirateur de cette association et l'un des principaux rédacteurs de son manifeste était Karl Marx, que nous retrouverons bientôt comme théoricien. Ce manifeste, qui fit grand bruit, mérite d'être reproduit :

« Considérant :

« Que l'émancipation des travailleurs doit être « l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; *que les efforts « des travailleurs pour conquérir leur émancipation « ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux pri- « vilèges, mais à établir pour tous des droits et des « devoirs égaux et anéantir la domination de toute « classe ;*

« Que l'assujétissement économique du travailleur « aux détenteurs des moyens de travail, c'est-à-dire des « sources de la vie, est la cause première de sa servi- « tude politique, morale et matérielle ;

« Que l'émancipation économique des travailleurs « est conséquemment le but auquel tout mouvement « politique doit être subordonné comme moyen ;

« Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué « faute de solidarité entre les ouvriers des diverses « professions dans chaque pays et d'une union frater- « nelle entre les ouvriers des diverses contrées ;

« Que l'émancipation du travail, n'étant un problème « ni local ni national, embrasse tous les pays dans « lesquels la vie moderne existe et nécessite pour sa « solution leur concours théorique et pratique ;

« Que le mouvement qui reparaît parmi les ouvriers « des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant « naître de nouvelles espérances, donne un solennel « avertissement de ne pas retomber dans les vieilles « erreurs, et les pousse à combiner immédiatement « leurs efforts encore isolés ;

» Par ces raisons :

« Les soussignés, membres du Conseil élu par « l'assemblée tenue le 28 septembre 1864 à Saint Mar- « tin's Hall, à Londres, ont pris les mesures nécessaires « pour fonder l'*Association internationale des travail- « leurs*. Ils déclarent que cette association internationale, « ainsi que toutes les sociétés et individus y adhérant, « reconnaitront comme devant être la base de leur « conduite envers les hommes : *la vérité, la morale, la « justice*, sans distinction de couleur, de croyance ou « de nationalité.

« Ils considèrent comme un devoir de réclamer « pour tous les droits d'homme et de citoyen. « *Pas de « devoirs sans droits ; pas de droits sans devoirs.* »

« Art. 1er. Une association est établie pour trouver « un point central de communication et coopération « entre les ouvriers des différents pays aspirant au « même but, savoir : le concours mutuel, le progrès et

« le complet affranchissement de la classe ouvrière.

« Art. 2. Le nom de cette association sera : *Asso-*
« *ciation internationale des travailleurs.*

« Art. 3. Tous les ans aura lieu la réunion d'un
« congrès général.....

« Art. 7. .... Les membres de l'*Association*
« *internationale* devront faire tous leurs efforts, chacun
« dans son pays, pour réunir en une association natio-
« nale les diverses sociétés d'ouvriers existantes, ainsi
« que pour créer un organe spécial.

« Art. 9. Chaque membre de l'*Association inter-*
« *nationale,* en changeant de pays, recevra l'appui
« fraternel des membres de l'association. »

On trouve encore dans cette proclamation le souffle spiritualiste, et l'on croit entendre quelque écho parti de nos grandes assemblées de la Révolution, avec ces généreuses affirmations : *la vérité, la morale, la justice, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.*

« Karl Marx, dit Benoit Malon, avait du subir la
« collaboration des Mutuellistes parisiens ; de là l'invo-
« cation à la *Vérité,* à la *Morale,* à la *Justice,* toutes
« réminiscences du socialisme idéaliste français. »

Il est certain que Marx et ses partisans représentaient des idées bien plus accentuées que les socialistes français. Dès 1847, dans une brochure intitulée « *Le manifeste des communistes* », ils avaient proclamé que la guerre des classes était le fait dominant de l'histoire, et Marx s'était posé en adversaire de Proudhon, contre lequel il avait écrit la *Misère de la Philosophie,* en réponse aux *Contradictions économiques* ou *Philosophie de la Misère.* Ces dissidences primordiales mirent dans l'association un germe de mort.

Les premiers congrès, ceux de Genève en 1866 et de Lausanne en 1867, furent encore dominés par l'influence

française. En 1868, à Bruxelles, le collectivisme triomphait avec César de Paëpe : la conclusion du congrès était « que l'évolution économique fera de l'entrée du « sol arable à la propriété collective une nécessité « sociale, et que le sol sera concédé aux compagnies « agricoles, comme les mines aux compagnies minières, « les chemins de fer aux compagnies ouvrières, et ce, « avec des conditions de garanties pour la société et « pour les cultivateurs, analogues à celles nécessaires « pour les mines et les chemins de fer. » L'Internationale commença dès lors à rencontrer, même dans la démocratie, de vives résistances. Déjà, au congrès de Bâle, en 1869, le nihilisme ou l'anarchisme faisait son apparition avec Bakounine, et demandait, sans succès encore il est vrai, l'abolition de l'héritage. La lutte commençait entre Bakounine et Karl Marx. Il est bon de noter, en passant, cette adresse que le conseil général de l'Internationale envoyait à tous les membres de l'association après la défaite de la Commune de Paris : « Depuis la Pentecôte 1871, il ne peut y avoir ni paix ni « trêve entre les travailleurs de Paris et leurs exploi- « teurs. La main de fer d'une soldatesque mercenaire « peut courber pour un temps les deux classes sous un « joug commun ; la bataille recommencera sans cesse « plus furieuse. Il n'y a pas à douter de l'issue de cette « lutte entre la minorité qui accapare et l'immense « majorité qui produit. Encore les travailleurs ne « forment-ils que l'avant-garde du prolétariat mo- « derne..,.,.,... »

C'est à la suite de ces événements que fut votée la loi d'avril de 1872, qui prohibait en France l'affiliation à l'Internationale.

Le congrès de La Haye, en 1872, consomma la scission. Bakounine fut vaincu ; mais l'Internationale fut scindée en deux : l'un de ses tronçons alla s'éteindre à New-

York, où Marx avait voulu transporter le conseil général; l'autre essaya de se substituer à l'ancienne Internationale, et prit un caractère révolutionnaire de plus en plus marqué; mais les congrès suivants, de Genève en 1873, de Bruxelles en 1874, de Zurich en 1875, de Berne en 1876, virent progressivement diminuer le nombre des délégués, qui bientôt n'étaient plus qu'une quinzaine, Belges ou Suisses. *L'association internationale* était morte !

Son histoire de dix années n'en est pas moins instructive. On y voit s'accentuer tous les jours de plus en plus le dogme de la lutte des classes; la *Morale* et la *Justice* invoquées au début, la guerre et l'anarchie à la fin; l'idéalisme et le spiritualisme remplacés par le réalisme et le matérialisme: est-ce donc là la pente fatale du socialisme, obéissant d'abord au sentiment et au cœur, puis bientôt à l'envie et aux appétits !

Le second fait significatif dans la lutte des classes, c'est la Commune de Paris. Je n'aurais pas rattaché cette lugubre épopée au socialisme, si les socialistes ne l'avaient fait eux-mêmes. On vient de lire les condoléances que lui adressait le conseil général de l'Internationale. Voici en quels termes Benoit Malon (1) parle de cette explosion *socialiste* et révolutionnaire: « Lorsque l'*héroïque insurrection prolétarienne, à* « *laquelle on doit la conservation de la République en* « *France*, fut écrasée dans un massacre mongolique qui « rappelle le sac de Magdebourg par l'armée catholique « de l'exécrable Tilly; lorsque 35,000 victimes eurent « jonché le sol de Paris, et que plus de 50,000 suspects « eurent été parqués dans les champs de Satory ou « entassés sur les pontons en attendant la prison « cellulaire, la déportation ou le bagne, un fait inattendu

(1) *Le Socialisme intégral*, I, p. 196.

« se passa, montrant bien que, si, depuis 1851, la France
« avait perdu le verbe, elle avait gardé au front, orné
« toujours du laurier des luttes révolutionnaires, l'étoile
« rayonnante qui attire les peuples. »

Qu'était-elle donc cette Commune de Paris, qui nous fit tous, hommes faits et adolescents, frémir d'indignation, quand, la France agonisante, foulée aux pieds par l'étranger, pantelante, nous vîmes le peuple de Paris s'insurger contre la seule autorité légale qui restât debout, contre la représentation nationale, c'est-à-dire contre la France entière? Cette Commune, que des socialistes comme Louis Blanc, Greppo, etc., n'ont pas hésité à flétrir comme criminelle, et dont on nous inflige impunément aujourd'hui la honte de l'apologie? Au nom de quel droit, de quel principe, de quelle *idée* levait-elle l'étendard de la révolte? S'agissait-il de décider du sort de la patrie expirante? C'était sans doute à la France de parler, c'est-à-dire à la représentation nationale! S'agissait-il de sauver les droits de l'homme et du citoyen menacés par quelque tyran? L'Assemblée nationale, la plus librement élue, sans autre programme que celui de sauver la France, n'en avait ni attaqué ni menacé aucun! Aucun grief, si légitime qu'il eût été, n'aurait justifié une insurrection en face de l'ennemi foulant le sol de la patrie; mais il suffit de lire les propres déclarations de la Commune pour reconnaître que son unique principe était l'*anarchie*. Rappelons quelques passages de la Déclaration au peuple français du 19 avril:

« Cette fois encore, Paris travaille et souffre pour
« la France entière, dont il prépare, par ses combats et
« ses sacrifices, *la régénération* intellectuelle, morale,
« administrative et économique, la gloire et la pros-
« périté.

« Que demande-t-il?

« La reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec « les droits du peuple et le développement régulier et « libre de la société ;

« L'*autonomie absolue de la commune* étendue à « toutes les localités de la France, et assurant à chacune « l'intégralité de ses droits, et à tout Français le plein « exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme « homme, citoyen et travailleur.

« L'autonomie de la commune n'aura pour limites « que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres « communes adhérentes au contrat, dont l'association « doit assurer l'*unité française* (!!)

« Les droits inhérents à la commune sont : . . .

. . . .

« Paris ne veut rien de plus à titre de garanties « locales, *à condition bien entendu de retrouver dans* « *la grande administration centrale, délégation des* « *communes fédérées, la réalisation et la pratique des* « *mêmes principes*. »

En d'autres termes, et en laissant de côté les phrases creuses : Paris ne reconnaît pas le gouvernement de la France ; Paris ne reconnaît d'autre autorité que la sienne ; Paris ne reconnaît dans la grande administration centrale qu'une fédération de communes *absolument autonomes*, et à la condition expresse que cette grande administration centrale se conformera à ses principes ! Et c'est après cela qu'on ose écrire :

« Nos ennemis se trompent ou trompent le pays « quand ils accusent Paris de vouloir imposer sa volonté « ou sa suprématie au reste de la nation..... Ils se « trompent ou trompent le pays quand ils accusent « Paris de poursuivre la destruction de l'unité française, « constituée par la Révolution aux acclamations de nos

« pères, accourus à la fête de la Fédération de tous les « points de la vieille France.....! »

La répression fut terrible ! Mais cela même ne prouve-t-il pas l'horreur que l'insurrection inspirait alors à tous ? Et ne sait-on pas que, dans les phénomènes sociaux, la réaction est presque fatalement proportionnée à l'action ? Je ne parle pas des crimes, des assassinats, des stupides incendies. L'insurrection fut, dans son principe même, le plus grand crime de lèse-patrie que l'histoire ait enregistré ! Pourquoi nos socialistes d'aujourd'hui le prennent-ils à leur actif, sinon parce qu'il y a entre leurs idées d'une part et la révolution et l'anarchie de l'autre un lien de parenté qu'ils sont impuissants à rompre !

N'est-ce pas par la même raison qu'un des chefs du socialisme contemporain (1) fait lui-même du *nihilisme*, le père de l'anarchisme, un épisode de l'histoire du socialisme ? Or, je n'entends nullement traiter ici la question philosophique de savoir jusqu'à quel point le despotisme peut justifier la Révolution, non plus que rechercher quels peuvent être les moyens légitimes de le combattre. Je me contenterai de demander si le programme suivant, qui est le programme nihiliste symbolisé par le journal *La cause du peuple*, publié en russe à Genève, est compatible avec une organisation sociale quelconque :

« Nous voulons l'affranchissement du peuple, son « affranchissement intellectuel, économique, social et « politique.

» L'affranchissement intellectuel des masses popu- « laires est indispensable pour que leur liberté politique « et sociale devienne complète et solide. La foi en Dieu, « la croyance en l'immortalité de l'âme, et en général

(1) Benoît Malon, *Histoire du socialisme*, t. III, ch. XXIII.

« toutes les utopies idéalistes ou surnaturelles, fondées
« nécessairement sur un principe faux et contraire à la
« la science, ont été pour les peuples une cause cons-
« tante d'esclavage et de misère....

« Nous voulons l'affranchissement économique, so-
» cial du peuple, sans lequel toute liberté ne sera jamais
« qu'un vain mot et un mensonge révoltant. Toutes les
« organisations politiques et civiles, passées et pré-
« sentes, ont pour bases principales: 1° le fait brutal de
« la conquête ; 2° le droit patriarcal du mari et du père;
« 3° le droit de la propriété héréditaire ; 4° la bénédic-
« tion de tous ces droits historiques par l'Église, au nom
« d'un Dieu quelconque. L'ensemble de toutes ces choses
« hiérarchiquement coordonnées s'appelle l'État.

« Désirant l'affranchissement réel et définitif de
« la masse populaire, nous voulons :

« 1° L'abolition du droit de propriété héréditaire ;

« 2° L'égalisation complète des droits politiques et
« sociaux de la femme avec ceux de l'homme, et, comme
« conséquence, l'abolition du droit de la famille aussi
« bien que du mariage religieux, politique et civil,
« corollaire historique du droit de l'hérédité ;

« 3° L'abolition du mariage fait surgir la question
« de l'éducation des enfants : leur entretien, à partir du
« moment où la grossesse de la mère est déterminée,
« jusqu'à leur majorité....... doit tomber principalement
« à la charge de la société.

« Toute organisation politique ne devra plus être
« dans l'avenir qu'une libre fédération de libres associa-
« tions tant agricoles qu'industrielles. Par conséquent,
« au nom même de l'affranchissement politique et social
« des masses populaires, nous voulons la destruction
« ou, si l'on aime mieux, la liquidation de l'État, son
« extirpation radicale avec toutes ses institutions ecclé-
« siastiques, politiques et civiles, universitaires, juridi-

« ques et financières, militaires et bureaucratiques. »

Voici encore la même note sous une autre forme :

« .....Nous ne sommes autre chose que des ma-
« nœuvres chargés de démolir l'ancienne construction;
« nous n'avons donc pas à nous inquiéter de ce qu'on
« mettra à sa place; notre tâche consiste à abattre,
« à briser ce qui s'oppose à l'élévation du nouvel édifice.
« — Que faut-il abattre alors, me demanderez-vous? —
« *Mais, tout ce que nous voyons, tout ce qui subsiste*
« *actuellement !*

« Je répudie solennellement tous les anciens pré-
« jugés. *Pour moi, il n'y a ni religion, ni gouvernement,*
« *ni famille, ni droit de propriété dans la forme*
« *actuellement admise.* Tout cela est un tas de vieilleries;
« c'est la défroque de nos pères; ce sont des formalités
« et des coutumes implantées de force, et non pas des
« institutions librement votées par des peuples libres.
« Vous allez me demander ce qui restera après nous?...
« Une immense plaine à l'horizon incommensurable,
« une plaine sur laquelle il n'y aura plus ni préjugés,
« ni autorités, ni aucun vestige d'esclavage, et qui sera
« toute préparée à recevoir l'empreinte du plan de
« l'édifice à élever..... Voilà ce que nous laisserons à la
« race qui nous succédera! Après nous se trouveront
« des terrassiers, des maçons, des peintres, des doreurs;
« c'est à eux de faire chacun leur devoir lorsque le temps
« sera venu; quant à nous, appliquons-nous à remplir
« consciencieusement le nôtre. Répondons par un *non*
« péremptoire et inébranlable à toute assertion tendant
« à procurer la force obligatoire des lois canoniques ou
« civiles, des devoirs envers la famille et la société;
« démolissons pierre par pierre la masse informe des
« anciens préjugés; et, quand nous verrons s'écrouler
« le dernier refuge où se cache ce qu'on appelle
« les *autorités,* couchons-nous nous-mêmes sous les

« décombres ; couvrons-nous de la sainte terre russe « comme d'un vaste linceul, et, pleins de confiance en « nos successeurs, écrions-nous : *Notre tâche est finie!* » (*Schede-Ferroti,* Études sur l'avenir de la Russie, 9e étude, le *Nihilisme en Russie,* p. 61-65.)

Voilà le programme nihiliste! C'est aussi le programme anarchiste que nous voyons tous les jours mis en œuvre, et Benoît Malon a raison de dire que « le « parti anarchiste contemporain est le fils légitime de « la propagande bakouniste (1). » Et cependant, l'auteur du Socialisme intégral, s'il ne va pas jusqu'à approuver leurs théories, ne trouve à l'adresse de ces *fous furieux* que des paroles de sympathie et de commisération!

Mais le trait le plus saillant et le plus caractéristique du socialisme contemporain me paraît être la constitution définitive des Partis ouvriers dans les différents pays, dont l'Association internationale des travailleurs fut une des plus éclatantes manifestations, mais qui s'est poursuivie depuis que celle-ci a cessé d'être. Je ne puis faire ici en détail une histoire qui demanderait des volumes: je prendrai seulement quelques exemples dans les principaux pays.

Chronologiquement, c'est par les *Trades Unions* anglaises qu'il faut commencer, bien que ce soit chez elles que l'esprit socialiste que nous étudions se soit développé en dernier lieu. Quand on parcourt leur histoire, on est, en effet, frappé de ce fait que ces vieilles associations ont eu, jusqu'à ces derniers temps, un caractère exclusivement économique et professionnel, sans prétendre constituer un nouvel État, ni changer l'organisation sociale. Il ne faudrait pas croire que leur rôle en ait été moindre : il n'en fut que plus considérable. « Il est généralement admis, nous dit le rapport

(1) Le *Socialisme intégral,* I, p. 208.

« de notre consul sur les conditions du travail en « Angleterre, que c'est en grande partie aux *Trades* « *Unions*, à la persévérance, à la modération et à l'esprit « politique de ces associations que les ouvriers anglais « doivent les avantages réels qu'ils ont obtenus, notam- « ment en ce qui concerne les salaires et les heures de « travail. » Et M. Lujo Brentano (1) résume ainsi leur histoire : « Les *Trades Unions*, combattues qu'elles « étaient il y a vingt ans et forcées de lutter pour leur « existence, ont été reçues par les classes régnantes « comme constituant un élément régulier dans l'orga- « nisation actuelle de la société ; elles passent même « pour en être des piliers. Leurs membres passent pour « *respectables* ; leurs chefs sont devenus *fashionables*. « On a, par exemple, fait de l'un d'eux un sous-secré- « taire d'État ; un grand nombre d'entre eux sont « membres du Parlement ; à Manchester, le gouverne- « ment a nommé magistrats deux secrétaires des « *Trades Unions*. Dans toutes les affaires concernant « les ouvriers d'un métier, leur syndicat passe comme « leur représentant, et leurs chefs comme leurs légi- « times avocats. Cette manière de voir règne aujourd'hui « d'une manière générale, chez les whigs comme chez « les tories, chez les ministres comme chez les patrons. » Enfin, les rapports consulaires nous disent que « les « Trades Unions sont devenues une part essentielle de « la vie de la nation ».

Il est à remarquer que les unions anglaises s'étaient éloignées de plus en plus du socialisme, à mesure que leur organisation se développait (2), phénomène assez

(1) *Une nouvelle phase de l'organisation des ouvriers en Angleterre*, Revue d'économie politique, 1890, p. 404.

(2) Tout récemment encore, dans le congrès international des mineurs tenu à Berlin en mai 1894, ce sont les délégués des mineurs anglais qui ont fait rejeter le principe de la fixation d'un salaire

fréquent d'ailleurs, et qui tend à prouver que le socialisme n'est souvent qu'une arme de guerre et de conquête. Mais, depuis quelques années, un élément nouveau, qui en avait été jusque-là soigneusement tenu à l'écart, s'y est infiltré, celui des *unskilled workmen*, des simples manœuvres sans apprentissage, et paraît en avoir singulièrement altéré l'esprit. C'est surtout à partir de la célèbre grève des ouvriers des docks, en 1889, que cette métamorphose s'est accomplie. Les nouvelles unions ont pris un caractère nettement agressif que les anciennes n'avaient pas ou n'avaient plus, leurs chefs sont résolument *étatistes* et très partisans de la contrainte légale, et c'est sans nul doute à cette révolution qu'il faut attribuer le caractère marqué de socialisme d'État dont sont empreintes les résolutions des derniers congrès des unions anglaises. Battu au congrès de Dundee, en 1889, l'élément nouveau a pris sa revanche aux congrès suivants. A Liverpool, en 1890, la limitation légale de la journée de travail était votée à une assez forte majorité, et cette majorité s'affirmera d'une manière de plus en plus éclatante au congrès de Newcastle et dans les congrès ultérieurs (1). Le conflit est à l'état aigu entre les anciennes unions et les nouvelles; s'il n'aboutit pas à une rupture, il semble

minimum par voie législative, et, si la proposition de la journée légale de huit heures a été adoptée, elle l'a été malgré l'opposition des mineurs du Durham et du Northumberland, qui, par la seule force de leur organisation, sont déjà arrivés à limiter la durée journalière du travail à moins de huit heures de travail effectif. Et, finalement, le congrès s'est dissous violemment par la retraite des mineurs anglais devant les prétentions socialistes de ceux du continent.

(1) Le congrès des Trades Unions réuni à Norwich en 1894 a voté, non seulement la journée légale de huit heures, mais encore la nationalisation du sol et de tous les moyens de production, de distribution et d'échange, à l'énorme majorité de 219 voix contre 61.

bien que l'élément ancien, ne se recrutant guère que dans une sorte d'aristocratie ouvrière, est condamné à être noyé dans l'élément nouveau, qui est le nombre. M. Lujo Bretano, dans l'article précité, rapporte la conversation très significative qui lui avait été tenue à ce sujet par l'un des chefs des ouvriers syndiqués de Manchester : « Nous nous opposons de la manière la « plus absolue à ces plans exagérés de *municipalisation* « et d'*étatisation* (des nouvelles unions). Nous sommes « pour la propriété individuelle. Nos syndicats ont de « très grandes propriétés, et leurs membres élevés, « grâce aux salaires que nous leur avons fait atteindre, « sont devenus propriétaires de maisons par la voie des « associations de construction, et actionnaires de « fabriques par celle des sociétés par actions et sociétés « coopératives. Ni nos unions ni nos membres ne « veulent qu'il y ait de changements à cet égard, et « nous sommes prêts à combattre, les armes à la main, « pour la conservation de l'organisation sociale existante, « si ceux-là (et ici fut prononcé un qualificatif peu poli) « voulaient les attaquer. » — Cela prouve qu'il n'y a pas de meilleur remède à opposer au socialisme que la diffusion de la propriété à laquelle il fait la guerre ; cela prouve aussi qu'il reste dans l'unionisme anglais un parti conservateur résolu ; mais cela n'empêche pas que ce parti ne soit actuellement submergé dans une masse nettement socialiste et décidée à la lutte des classes.

Les *Trades Unions* ne se sont pas beaucoup développées aux États-Unis ; mais le parti ouvrier s'est néanmoins constitué dans ces derniers temps en associations puissantes, notamment celle des Chevaliers du travail, *Knights of Labour*. Un des socialistes les plus en vue des États-Unis, Lawrence Gronlund, a fait en quelques pages (1) l'histoire de ce mouvement, et, sans

(1) *Revue d'économie politique*, 1887, p. 109.

oublier la qualité de l'historien, il est intéressant de lui emprunter quelques traits. C'est aux émeutes de juillet 1877, connues sous le nom de *Labour-riots*, qu'il fixe la date de l'apparition du socialisme aux États-Unis et l'entrée de la classe ouvrière sur le terrain politique. Ces émeutes commencèrent avec la grève de la plus puissante *Trade Union* des États-Unis, celle des mécaniciens des chemins de fer, qui réussit à entraîner tous les ouvriers de cette profession. Cette organisation aurait ouvert les yeux aux classes ouvrières sur leur véritable puissance, et, depuis ce moment, un grand changement se serait opéré dans leur esprit. « Elles ont « pris une *tendance d'esprit socialiste,* sans en avoir « conscience. » C'est à partir de ce moment que l'Ordre des Chevaliers du travail, qui existait déjà depuis sept ans environ sous la forme de société secrète, prit une énorme extension sous la direction du grand maitre *Powderly* (1). Lawrence Gronlund évaluait, en 1887, le nombre de ses membres à 700,000, sur lesquels un demi-million environ d'adhérents sérieux. L'historien nous présente l'Ordre comme ayant pour objectif la suppression du salariat et son remplacement par la coopération. Ce but n'a certes rien de répréhensible, si l'on ne fait appel qu'à la liberté ; mais il faut reconnaître que l'*esprit socialiste* est assez accusé chez les Chevaliers du travail : la journée de travail réduite à 8 heures, le salaire minimum égal des hommes et des femmes, le rachat des chemins de fer par l'État, la monopolisation des institutions de crédit, l'impôt progressif figurent, en effet, dans leur programme, qui toutefois est beaucoup plus mesuré que celui de nos socialistes de l'Ancien Continent (2) ; et Lawrence Gronlund nous

(1) Le grand maître reçoit un traitement de 25,000 francs par an.

(2) On peut lire ce programme tout au long dans la Revue socialiste. (Mai 1895, p. 538 et suiv.)

dit : « Si nous voyons les grèves augmenter d'une « façon si notable depuis quelque temps et le nombre « des ouvriers qu'elles embrassent devenir dix fois « plus nombreux qu'il ne l'était autrefois, c'est, sans « aucun doute, aux Chevaliers du travail qu'est dû « ce résultat. » Ce caractère socialiste s'est accentué encore dans ces derniers temps. Powderly est tombé du pouvoir le 27 novembre 1893 et a été remplacé, comme grand maitre de l'Ordre, par Sovereign, qui disait dans sa profession de foi : « Je suis socialiste, « comme tous les Chevaliers du travail qui comprennent « nos principes doivent fatalement le devenir..... *Nous « sommes engagés dans une grande lutte ;* d'un côté, « les monopoles organisés, qui veulent faire de chaque « ouvrier un esclave, et de l'autre, les ouvriers orga- « nisés, qui des esclaves veulent faire des hommes ; « c'est une lutte entre la puissance de l'argent, et les « forces physiques et intellectuelles du prolétariat, « entre les syndicats capitalistes coalisés et l'humanité « opprimée. La richesse parait assumer des formes « monarchiques ; la petite industrie est en train de dis- « paraitre ; la grande industrie, exercée surtout par des « compagnies gigantesques, l'absorbe et la détruit ; il « faut que les prolétaires se réunissent en vue de la « lutte suprême, qui doit les affranchir du joug qui pèse « sur eux. »

A côté des Chevaliers du travail, on doit signaler « *The american Federation of Labour* », dont le congrès, tenu à Chicago en 1893, représentait, dit-on, 850,000 travailleurs, et que le grand maitre des Chevaliers a déjà tenté de rapprocher de son Ordre pour s'entendre au sujet de la situation économique du prolétariat des États-Unis.

Il n'est pas sans intérêt, à propos du développement du socialisme aux État-Unis, de signaler cette différence

caractéristique de physionomie qui, d'après Lawrence Gronlund, un mystique, le distinguerait du socialisme du continent européen : « La haine que ressent tout « socialiste français au seul nom de prêtre et de reli- « gion est un sentiment avec lequel un Anglo-Saxon ne « peut, en aucune façon, sympathiser, et qu'il ne peut « même pas comprendre. Un ouvrier américain va aussi « peu à l'église que son frère de France ; il croit aussi « peu que lui aux dogmes du Christianisme ; mais il a « une foi ferme dans la Providence, et trouve même dans « cette croyance le seul fondement solide d'une espé- « rance dans l'avenir des sociétés humaines. L'Améri- « cain sera donc un socialiste religieux.........

« De plus, le mot socialisme n'a pas, en Amérique, la « signification qu'il a prise en Europe et qui menace là « de devenir une réalité, celle d'une guerre de classes... « Le socialiste américain éprouve le besoin de s'élever, « mais nullement celui d'abaisser personne.....

« Enfin, et c'est là le point le plus important, le « socialiste américain sera essentiellement pratique, « comme il l'est dans tout autre domaine. En consé- « quence, jamais il ne renversera ce qui existe avant de « bien savoir ce qu'il mettra à la place. C'est pour cette « raison que les Chevaliers du travail détestent l'anar- « chisme..... » — Tant mieux pour les Américains, si le tableau n'est pas flatté !

Si, revenant sur l'Ancien Continent, nous observons l'attitude des ouvriers dans les différents États, nous les trouvons partout s'organisant en partis et réclamant une refonte de l'organisation sociale. On peut lire, à cet égard, des renseignements pleins d'intérêt dans les rapports de nos représentants sur les conditions du travail dans les pays étrangers.

M. Herbette, notre ambassadeur à Berlin, nous dit que le programme des chefs du prolétariat allemand

comporte une organisation complète des forces ouvrières opposées aux syndicats de patrons; toute une administration spéciale aux travailleurs, qui aurait comme point de départ des tribunaux d'arbitres, au second degré des conseils du travail, puis des offices régionaux, aboutirait à un office impérial, où seraient centralisées pour la totalité de l'Empire la surveillance et l'exécution des mesures propres à garantir le bien-être des ouvriers. Quant à ce bien-être, il serait obtenu par une augmentation de salaires concurremment avec une réduction du travail quotidien. « Mais ceci, ajoute-t-il, « ne suffirait pas encore au parti socialiste. Son idéal « vise à la suppression complète du salariat, et son remplacement par le système coopératif, où tous les travailleurs participeraient dans une même mesure au « bénéfice des exploitations industrielles entreprises en « commun. Provisoirement, en attendant la constitution de l'état ouvrier, les chambres ouvrières seraient « chargées de fixer le minimum de salaire pour les « branches d'industries où les ouvriers reçoivent de « leurs patrons une rémunération insuffisante. »

En Bavière, nous voyons « qu'une agitation s'est « manifestée en 1889 dans les centres industriels parmi « les ouvriers de fabrique », et que « c'est surtout à « Munich que, sous l'influence de cette agitation, l'organisation des ouvriers de certaines industries a fait « des progrès décisifs ».

En Suisse, toutes les forces ouvrières se sont réunies, le 10 avril 1887, dans une vaste association qui porte le nom de *Fédération ouvrière suisse,* au congrès d'Aarau. Le rapport de notre ambassadeur, M. Emmanuel Arago, nous dit que « la fédération ouvrière forme « depuis 1887 une sorte d'État, avec un pouvoir exécutif « et un pouvoir législatif..... Le secrétaire des ouvriers, « payé sur le budget de la Confédération, forme en

« quelque sorte le trait d'union entre le gouvernement « fédéral et la fédération ». Le même rapport nous dit que la question de la réglementation des salaires, de la détermination d'un minimum du prix de main-d'œuvre est à l'ordre du jour parmi les ouvriers. Ils voudraient établir une *répartition rationnelle du travail* et en assurer la continuité en prévenant le chômage. Le troisième congrès de la Fédération ouvrière suisse, qui s'est tenu à Bienne en avril 1893, s'est occupé des trois questions suivantes : 1° l'assurance obligatoire en cas de maladie et d'accident ; 2° les syndicats obligatoires, qui devraient être la base de toute loi sur les arts et métiers et régleraient les questions d'apprentissage, la journée normale, les conditions du salaire ; 3° la législation internationale du travail.

En France, l'organisation du parti ouvrier est loin d'avoir atteint le même développement qu'en d'autres pays où la liberté d'association existe depuis longtemps, notamment en Angleterre ; mais elle a été puissamment secondée par la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels. On sait qu'avant cette loi la liberté d'association était proscrite par notre législation, et ce n'est que sous le régime de la tolérance administrative qu'un certain nombre de syndicats, soit de patrons, soit d'ouvriers, avaient pu s'établir et fonctionner. Les syndicats ouvriers avaient tenté de se fusionner dans le *Cercle de l'union syndicale ouvrière* en 1872 ; mais cette association dut bientôt se dissoudre.

Toutefois, à partir de 1877, l'administration se montra beaucoup plus favorable aux groupements ouvriers, et, après le congrès du Havre de 1880, leur fédération se reconstitua sous le nom d'*Union des chambres syndicales ouvrières de France*. Cette union sut garder une attitude prudente, résistant aux tentatives des collectivistes et des anarchistes, et sa sagesse contribua sans

doute au vote de la loi du 21 mars 1884, malgré les craintes qu'elle excitait, surtout au Sénat.

On sait que cette loi a donné aux personnes exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes concourant à l'établissement d'un produit déterminé, le droit de s'associer librement, sans l'autorisation du Gouvernement, mais seulement pour « l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles », et à charge de faire une déclaration préalable dans les conditions déterminées par la loi. Elle a reconnu à ces associations professionnelles la personnalité civile, en la limitant toutefois en ce qui concerne notamment la propriété immobilière. Elle a permis l'union des syndicats, mais sans leur donner la personnalité civile.

Si l'on juge cette loi dans son principe et dans son but, il me semble qu'on ne peut que l'approuver. L'association est, en effet, la seule force capable de mettre les détenteurs du travail en mesure de débattre librement leurs intérêts vis-à-vis des détenteurs du capital : les priver de cette force et les réduire à l'isolement est une injustice. Cette injustice devient surtout manifeste quand on réfléchit à la tendance de plus en plus marquée du capital et des entreprises industrielles vers la concentration, laquelle donne aux employeurs une supériorité de plus en plus irrésistible sur les employés.

Si l'on envisage les résultats, on demeure beaucoup plus perplexe. Il faut même avouer que, si l'on ne tenait compte de l'absence d'éducation et des excitations du dehors, ces résultats seraient fort peu encourageants ; il faut les examiner au point de vue du groupement ouvrier et au point de vue de la direction des idées.

Au moment où fut votée la loi de 1884, il existait environ 650 syndicats, tant de patrons que d'ouvriers, vivant sous le régime de la tolérance administrative. Au

1er juillet 1894, le nombre des syndicats régulièrement constitués était de 4,966, se décomposant ainsi (1):

Syndicats industriels et commerciaux de patrons	1,518	avec 122,251	membres
— — d'ouvriers	2,178	— 408,025	—
— — mixtes	177	— 29,124	—
— agricoles	1,093	— 384,332	—

Le nombre des unions de syndicats régulièrement constituées était de 127, dont 29 de syndicats de patrons, 73 d'ouvriers, 9 mixtes et 16 agricoles.

On voit par là que, malgré le développement du groupement ouvrier, surtout depuis la loi de 1884, il ne comprend encore qu'une infime partie de la population ouvrière totale, qui s'élève, l'agriculture non comprise, à une douzaine de millions ; mais c'est la partie la plus remuante, la plus déterminée, et, il faut dire le mot, la plus révolutionnaire. En suivant le mouvement au point de vue des idées, on reconnaît bien vite que les idées les plus avancées et les plus subversives ont de plus en plus réussi à s'imposer, malgré l'infériorité numérique de leurs adhérents.

Dès 1876, avait eu lieu le premier congrès ouvrier à Paris, qui réunit des délégations ouvrières de toutes les parties de la France. Malgré quelques écarts de langage individuels, les débats en avaient été calmes et dignes, et la presse de tous les partis avait rendu justice à la bonne tenue de ce congrès : c'est que les révolutionnaires n'y avaient point paru. Aussi, les réfugiés de

(1) On compte, à Paris, 356 syndicats de patrons et 313 d'ouvriers; à Lyon, 65 de patrons et 118 d'ouvriers ; à Marseille, 64 de patrons et 90 d'ouvriers ; à Saint-Étienne et Toulouse, 23 de patrons et 113 d'ouvriers ; à Bordeaux, 52 de patrons et 65 d'ouvriers ; à Nantes, 25 de patrons et 52 d'ouvriers. Au point de vue de la population ouvrière syndiquée, le département de la Seine compte 171,776 syndiqués ; le Pas-de-Calais, 28,555 ; le Nord, 22,424 ; le Rhône, 20,349 ; les Bouches-du-Rhône, 16,879 ; la Loire, 16,389 ; la Gironde, 11,370.

la Commune à Londres publiaient-ils, à propos de ce congrès, un pamphlet sous ce titre dédaigneux : « *Les syndicaux et leur congrès* », accusant les délégués d'avoir trahi les intérêts de la classe ouvrière et se promettant d'introduire dans le congrès de Lyon, qui devait avoir lieu l'année suivante, « des délégués sérieux. »

Un délégué fut, en effet, envoyé à Lyon par le « groupe collectiviste », et y exposa la doctrine nouvelle, qui fut applaudie, plus peut-être par surprise que par adhésion ; car, dès le lendemain, les protestations arrivaient, et la session se passa sans exagération approuvée.

Le troisième congrès ouvrier, qui se tint à Marseille après l'Exposition universelle de 1878, eut déjà un caractère révolutionnaire beaucoup plus accentué. Les délégués marseillais, lancés par les collectivistes qu'ils avaient rencontrés à Paris, publièrent un manifeste dans lequel il était dit que le prochain congrès devait donner « une de ces leçons sévères dont se souviennent longtemps les peuples et leurs chefs, et qu'il fallait former le « *quatrième état* ». Les collectivistes s'installèrent au bureau et firent voter la mention suivante : « Les soussignés déclarent qu'aucune entente « n'est possible entre le capital et le travail, et que « l'appropriation collective de tous les instruments de « travail et de production doit être poursuivie par tous « les moyens possibles. »

Au congrès du Havre, qui suivit, une scission se produisit. Le comité d'organisation ayant pris des mesures pour ne recevoir, à titre de délégués, que des citoyens ayant reçu mandat de sociétés ouvrières régulièrement constituées, les collectivistes, consignés à la porte, délibérèrent à part; et, tandis que les délégués syndicaux désignaient Paris comme siège du cinquième congrès ouvrier, eux se donnaient rendez-vous à Reims

dans le même but. Ils s'y rendirent en effet, mais pour se diviser en deux fractions, bientôt ennemies : les *marxistes*, partisans de la révolution immédiate, et les *possibilistes*, un peu plus modérés dans l'action. Toutefois, si la division produit généralement la faiblesse, il n'en est pas nécessairement ainsi quand il s'agit d'une simple propagande, qui demande plus d'audace et de violence que de force numérique et qui s'excite par la lutte, et le seul résultat de la scission fut peut-être de créer un plus grand nombre de foyers d'agitation socialiste.

Le fait certain, c'est que la tendance socialiste s'accuse de plus en plus dans les congrès ouvriers. A Bordeaux, où l'on se rend, drapeau rouge en tête, en 1888, on proclame qu'une grève générale peut seule amener l'émancipation des travailleurs ; on affirme que c'est à l'aide des syndicats que les travailleurs pourront un jour décréter la *socialisation* des moyens de production ; on vote à l'unanimité la réduction des heures de travail, la limitation de la journée de travail à 8 heures et l'envoi d'une délégation aux pouvoirs publics pour réclamer cette limitation.

Les congrès qui suivent sont des congrès socialistes bien plutôt que des congrès ouvriers, et offrent dès lors pour nous moins d'intérêt ; il serait d'ailleurs fastidieux d'en retracer l'histoire, la note étant toujours à peu près la même : c'est la révolution sociale qu'on y acclame sur tous les tons.

En exécution d'une décision prise au congrès international de Bruxelles de 1891, un secrétariat ouvrier français est fondé en 1892, et voici les deux premières questions que nous voyons à son ordre du jour : 1° organisation de la manifestation ouvrière du 1er mai ; — 2° *étude sur la fondation d'une caisse générale des grèves*.

Dans le même temps se fonde la *Fédération des Bourses du travail* (1), à la suite du congrès de St-Étienne. Elle a pour but : 1° d'unifier et faire aboutir les revendications des syndicats ouvriers ; 2° d'étendre et de propager l'action des bourses du travail dans les centres industriels et agricoles ; 3° de nommer des délégués au secrétariat national du travail ; 4° de réunir tous les éléments statistiques et de les communiqner aux bourses adhérentes, et en même temps généraliser le placement gratuit des travailleurs des deux sexes et de tous les corps d'état. »

Et voici le manifeste qui annonçait cette nouvelle création :

« Citoyens,

« Le congrès des Bourses du travail vient de ter-« miner ses travaux.

« Les délégués, représentant plus de 500 syndicats « ouvriers, ont la profonde satisfaction de vous dire : « Désormais, le prolétariat conscient, oubliant les « néfastes divisions qui avaient jusqu'à présent paralysé « ses efforts et annihilé la réalisation de ses espé-« rances, est uni, ne forme plus qu'un seul faisceau, « décidé à travailler plus que jamais à l'émancipation « intégrale de l'humanité. La Fédération des Bourses « est un fait accompli. Autour d'elle, le Prolétariat va « pouvoir, ayant une force propre et indépendante, « *occuper la première place intellectuelle dans la lutte* « *pour la conquête de l'avenir*. Bientôt, tous les cen-« tres industriels auront leur Bourse du travail, dont le « premier devoir sera de se joindre à la Fédération

(1) En juillet 1891, il n'y avait que 12 bourses du travail ; en octobre 1894, le Bulletin de l'Office du travail constatait l'existence de 36 bourses du travail, avec un effectif de 375,947 adhérents, appartenant à 975 syndicats.

« naissante. De sorte que, dans un avenir rapproché.
« *toutes les forces ouvrières ne formeront plus qu'un*
« *seul bloc, uni par les intérêts communs, cimenté par*
« *la solidarité. Et la bourgeoisie, qui, après s'être fait*
« *des gorges chaudes de nos divisions passées, escomp-*
« *tait déjà nos divisions à venir, n'aura plus qu'à*
« *prendre son parti de la liquidation sociale prochaine-*
« *ment inévitable.* »

« Vive l'émancipation des travailleurs !

« Vive l'humanité !

« Vive la Révolution sociale ! »

De ces bourses du travail, qui célébraient dans les termes qu'on vient de lire leur Fédération, il en est une, la plus importante de toutes, dont l'histoire est particulièrement instructive ; car elle nous montre au grand jour un symptôme tout à fait alarmant, la prédominance des violents, qui entraînent la masse des ouvriers ou qui la réduisent au silence.

C'est le 22 mai 1892 que fut inaugurée la bourse du travail de Paris (1), sous la présidence de M. Sauton, président du conseil municipal de la grande ville. L'édifice, qui occupe une superficie de 1755 mètres, avait coûté aux contribuables 2,900,000 fr., et son entretien devait entraîner une dépense de 160,000 fr. par an. Il était permis d'espérer que les ouvriers reconnaissants en useraient avec sagesse. Hélas ! dès la séance d'inauguration, ces espérances s'évanouissaient ! Voici quel était le langage du premier orateur, le citoyen Roussel, langage que saluèrent, nous dit la Revue socialiste, des applaudissements fort nourris :
« *Tous, nous affirmons notre internationalisme ;* car le
« travail ne connaît pas d'ennemis, ni au delà du Rhin

(1) L'édifice actuel ; car une Bourse du travail existait à Paris depuis 1887.

« ni au delà des Alpes. Notre ennemi capital est à « Rome, comme à Vienne, comme à Berlin, comme à « Paris. Partout, le monde du travail est uni contre ses « exploiteurs cosmopolites. Nos seuls ennemis, ce sont « les millions. Ce que nous voulons, c'est la fin des « guerres; c'est de l'instruction, du pain, des vêtements, « rien de plus!

Bientôt, la bourse de Paris fut la citadelle des syndicats révolutionnaires, en révolte ouverte contre la loi de 1884. Ceux-ci, se considérant comme chez eux, non seulement expulsaient les ouvriers non syndiqués, mais même les syndicats suspects de modérantisme, tels que ceux qui s'étaient mis en règle avec la loi, ou bien qui n'admettaient pas les étrangers, ou qui avaient l'indiscrétion d'exiger de leurs adhérents leur casier judiciaire (1). On constituait à la bourse une caisse des grèves, à l'effet de soutenir toutes les grèves, en province comme à Paris. On ne se contentait pas d'envoyer de l'argent: lorsqu'une grève éclatait quelque part, la bourse du travail se transportait en personne auprès des grévistes pour les encourager. On y agitait la perspective de la grève générale : « Si nous le voulons, « y disait-on, nous pouvons empêcher l'Exposition de « 1900. » On décidait officiellement, sur la proposition de plusieurs groupes corporatifs, que des délégués seraient envoyés à Londres et à Bruxelles pour représenter la France aux manifestations du 1er mai. On y disait même (et cela était recueilli dans ses annales) que « *l'anarchie est l'avant-garde de la Révolution.* »

Un beau jour, la patience grande du Gouvernement se lassa ; il mit les syndicats installés à la bourse en demeure de se conformer à la loi; il leur laissa tout le temps de la réflexion, et, sur leur refus, rédigé en

(1) Séance de la chambre des députés du 10 février 1894.

termes d'une grossièreté intolérable, il fit occuper la bourse *manu militari* et la fit fermer (1). La question est aujourd'hui pendante. Quelle que soit la solution qu'elle reçoive, il faut convenir que la première phase a révélé un état d'esprit inquiétant !

Le 17 septembre 1892, avait lieu en grande pompe l'inauguration de la Maison du peuple, à Paris, institution « qui n'est pas, disait la Revue socialiste, une « simple société coopérative destinée à aider les « ouvriers à vivre d'une façon plus large et plus écono« mique, mais une école où tous les travailleurs vien« dront s'instruire, *chercher en commun les moyens « propres à détruire le régime capitaliste et à organiser « la société future* (2) ».

Quelque temps après, le cinquième congrès national des syndicats ouvriers, réuni à Marseille, votait la résolution suivante : « Considérant que la détestable « organisation capitaliste dont dispose la classe diri« geante contre les travailleurs a rendu impuissantes « et vaines les tentatives amiables d'émancipation faites « depuis un demi-siècle par la démocratie socialiste ; « qu'il existe entre le capital et le travail une opposition

(1) Dans les journaux socialistes, on a appelé ce rappel à la loi « *la guerre aux syndicats* ». (V. Revue socialiste, juillet 1893, p. 97.)

(2) C'est là que les différentes fractions ennemies du parti socialiste se réuniront bientôt pour constituer une ligue chargée d'organiser des sections dans les 80 quartiers de Paris, sous le titre de *Ligue d'action révolutionnaire pour la conquête de la République sociale* (janvier 1893). C'est là que se feront les *baptêmes civils*. Voici l'annonce qui me tombe sous les yeux : « Demain, 11 mars, aura lieu à la Maison du peuple la troisième cérémonie du baptême civil. Fête de jour à 2 heures 1/2, sous la présidence du citoyen Walter, député....., etc. A 8 heures 1/2, fête de nuit, après une conférence sur « l'*athéisme* » ; l'*Athée* s'y vendra à profusion. — Un peu plus tard, on nous apprend qu'on va y ouvrir, à l'usage des femmes, un cours d'athéisme. Tout cela est grave comme symptôme !

« d'intérêts que les législateurs soi-disant libéraux n'ont « pas voulu détruire ; — Qu'après avoir fait aux pouvoirs « publics de nombreux et inutiles appels pour obtenir « le droit à l'existence et au bien-être, la grande et « universelle famille des travailleurs a acquis la triste « et cruelle certitude que, seule, une révolution du « travail pourra lui donner la liberté économique et « le bien-être matériel conformes aux principes les « plus élémentaires du droit naturel ; que parmi les « moyens légaux, inconsciemment mis à la disposition « des travailleurs, il en est un qui, habilement et « pratiquement interprété, doit assurer la transforma- « tion économique, en faisant triompher les légitimes « aspirations du prolétariat ; — Que ce moyen est la « *suspension universelle simultanée de la force pro-* « *ductive dans tous les métiers, c'est-à-dire la grève* « *universelle,* laquelle, au moins limitée à une période « restreinte, conduira infailliblement le parti ouvrier « au triomphe des revendications formulées dans son « programme ; — Le congrès décide : 1° le principe de « la grève universelle ; 2° les fédérations des syndicats « et corporations, et les fédérations des bourses du « travail sont invitées à répandre et propager le prin- « cipe dans la masse des travailleurs, à étudier et « préparer une organisation spéciale de la classe « ouvrière française dans le but de fournir au congrès « international de 1893 un projet complet de grève « universelle : 3° le 1er mai doit être une date de con- « sultation mondiale de tous les travailleurs, sans « distinction de ceux qui sont syndiqués et de ceux « qui ne le sont pas, sur le principe de la grève univer- « selle. »

En juillet 1893, le congrès des bourses du travail réunissait, si l'on en croit la Revue socialiste, les délégués de 753 organisations et de 1,300,000 syndiqués. Parmi

les résolutions votées, je relève les suivantes : création immédiate d'une caisse générale de grève et de résistance pour soutenir les syndicats qui adhéreraient et pour organiser la grève générale ; — *Principe de la grève générale voté à l'unanimité* ; — Organisation de la grève générale par des conférences et des imprimés ; — Vote au scrutin secret sur la grève générale par les soins des syndicats, le 1[er] octobre au plus tard ; — Mise à l'ordre du jour du congrés international de la grève générale.

Et voici comment se terminait le manifeste que le comité de la grève générale, constitué en exécution des décisions de ce congrès, adressait aux administrateurs des chambres syndicales et groupes corporatifs ouvriers :

« Travailleurs, debout !

« En avez-vous assez de cette vie d'esclave ?

« Voulez-vous continuer à être chair à machine, « quand vous ne serez pas chair à canon, et vos épouses « et vos filles chair à plaisir ?

« Voulez-vous travailler pour vous et non pour ceux « qui vous font rendre eau et sang ?

« Voulez-vous des améliorations sérieuses à votre « situation ? Voulez-vous vivre en travaillant ?

« Le million de travailleurs organisés, représenté « au congrès national des chambres syndicales, a répondu « à toutes ces questions par un *oui* énergique.

« Votre devoir, Citoyens, est d'appuyer de toute vos « forces le vote émis en faveur de la Grève générale, « seule arme que nous ayons à notre disposition sans « faire couler le *sang précieux des travailleurs*.

« Il faut que, par la grève générale, nous fassions « rendre gorge à tous nos exploiteurs.

« C'est pourquoi la commission nommée par le « Congrès et adjointe à la Fédération des bourses pour « former le comité d'organisation de la grève générale,

« s'adresse à vous, organisations syndicales et groupes
« corporatifs, pour que vous lui facilitiez la besogne,
« afin de pouvoir prendre en main la défense du prolé-
« tariat.

« Vive la Grève générale ! »

Quelque temps après, le même comité lançait l'appel suivant aux organisations ouvrières et au prolétariat tout entier :

« Camarades,

« En présence des nouvelles provocations d'un gou-
« vernement qui met les forces nationales au service du
« capitalisme ; en face des dénis de justice commis au
« détriment des ouvriers par une magistrature pourrie
« et sans indépendance ;

« En présence de la volonté bien arrêtée de désor-
« ganiser, par tous les moyens, les travailleurs, afin de
« les réduire à l'impuissance ;

« Le Comité de la Grève générale a le devoir de jeter
« le cri d'alarme.

« Travailleurs,

« A la moindre tentative faite contre les organisa-
« tions ouvrières, le prolétariat a pour devoir absolu de
« se déclarer en grève générale. D'autre part, le comité
« fera son devoir, et la déclarera, le cas échéant.

« Travailleurs, tenez-vous prêts !

« Vive la Grève générale ! Vive la Révolution so-
« ciale ! »

Le 11e congrès national ouvrier, qui s'est tenu à la fin de 1893, décide à l'unanimité que ses élus à la Chambre auront « à se constituer en fractions parlemen-
« taires du parti, et à s'entendre pour leur action
« dans la Chambre et dans le pays avec le conseil natio-
« nal. *La fraction parlementaire du parti devra se*
« *considérer comme une avant-garde du Prolétariat en*
« *marche vers la conquête du pouvoir politique, et se*

« *placer sur le terrain de la classe ouvrière contre* « *toutes les fractions politiques de la classe capitaliste.* » — Le congrès s'est encore occupé de la propagande dans les campagnes. Lorsque la Chambre sera saisie du programme socialiste agricole, ont dit les divers orateurs, le pays verra où sont ses vrais amis...... En attendant, la presse et les almanachs socialistes seront répandus dans les campagnes et des groupes socialistes créés dans tous les cantons.

De même que les brochures seront adaptées à leurs lecteurs, les propagandistes devront tenir aux paysans un langage à leur portée. On a parlé de créer un cours de conférenciers agricoles.

Voilà bien des citations ; mais elles sont instructives ! Les chiffres révèlent une organisation ouvrière en France, qui, quoique récente, a fait de rapides progrès ; les idées, une orientation socialiste et révolutionnaire de plus en plus accentuée.

Ces tendances ont eu tout naturellement leur contre-coup sur les rapports du travail et du capital. Non seulement les conflits sont devenus bien plus nombreux, mais ils ont revêtu un caractère nouveau et tout particulier, celui d'une guerre ou plutôt d'une croisade, ayant ses prédicateurs attitrés, ses généraux, sa tactique. C'est un phénomène nouveau et significatif que celui de ces sortes de commis voyageurs en grève, qne l'on retrouve sur tous les points du territoire, là où quelque conflit éclate ou couve, et qui semblent s'être donné pour tâche de semer et d'entretenir partout la lutte de l'ouvrier contre l'employeur.

Jamais, non plus, on n'avait vu ce qu'il nous a été donné de voir, du 13 août au 3 novembre 1892, une grève exclusivement politique, la 2e grève de Carmaux, motivée uniquement par le congé signifié par la compagnie à M. Calvignac, ouvrier ajusteur, devenu conseiller

municipal, puis maire de Carmaux, et enfin conseiller d'arrondissement. D'après la compagnie, le renvoi était motivé par des absences réitérées et non autorisées ; d'après M. Calvignac, c'était un acte de représailles politiques, la compagnie voulant se venger par là de l'échec de son candidat. Il nous importe assez peu de savoir qui des deux avait raison. Ce qu'il est très intéressant de retenir, comme symptôme de l'état d'esprit, de l'organisation et de la liberté des ouvriers, c'est que 2.800 mineurs ont chômé pendant 79 jours et perdu 190,000 journées, uniquement sous prétexte de défendre le suffrage universel, prétendument violé dans la personne d'un des leurs, et que, quand le président du Conseil des Ministres, M. Loubet, choisi comme arbitre, eut rendu sa sentence le 26 octobre 1892, le comité de la grève refusa de s'y soumettre, et qu'il fallut que le Gouvernement, par une coupable condescendance, promît de gracier immédiatement les ouvriers condamnés par les tribunaux pour faits de grève, pour que les mineurs consentissent à reprendre le travail, le 3 novembre, sur cet ordre du jour de leur comité, peu flatteur pour le Gouvernement : « Le comité de la grève, en raison des « engagements pris par les délégués des mineurs de « Carmaux, *après les négociations avec le Gouvernement,* « déclare s'en rapporter aux citoyens Clémenceau, Mil- « lerand et Pelletan pour l'exécution de leurs engage- « gements, et décide la reprise du travail pour le jeudi « 3 novembre. » Je ne connais pas d'histoire plus instructive que celle-là au point de vue du mouvement ouvrier contemporain (1).

On peut en rapprocher le mouvement gréviste si considérable qui s'est produit en Belgique, en 1893, en

(1) On peut lire cette histoire avec tous ses détails dans le fascicule VII des Notices et comptes rendus de l'Office du travail.

faveur de la révision de la constitution et du suffrage universel, et qui a exercé une influence indéniable sur les décisions de la constituante. Tous ces phénomènes sont nouveaux et caractéristiques.

Ce parti ouvrier, que l'on appelle parfois le 4[e] état, et que la seconde moitié de ce siècle a vu naître et se développer rapidement presque en tous pays, a tenté de sérieux efforts, depuis l'avortement de l'Internationale, dans le but de solidariser, par une entente internationale, les intérêts de tous les travailleurs manuels.

Déjà le congrès international convoqué à Londres par les *Trades Unions*, en novembre 1888, recherchait « les meilleurs moyens de Fédération entre les travail-« leurs des divers pays », et « *invitait les associations* « *de travailleurs de tous les pays à abandonner les* « *idées nationalistes et patriotiques qui portent la divi-* « *sion entre les travailleurs*. L'année suivante, à Paris, un congrès international des ouvriers mineurs agitait l'opportunité d'une grève générale dans les mines. Le congrès international de Bruxelles de 1891 posait comme base d'union l'internationalisme, comme but le collectivisme, comme moyen d'action la lutte des classes. C'est là que fut décidée la création de secrétariats nationaux du travail, centres de renseignements et moyen d'union des socialistes des divers pays, qui ont effectivement été créés dans la plupart des seize États représentés au congrès de Bruxelles. En 1893, au congrès de Zurich, on recommande à la démocratie socialiste internationale « de s'élever en tous pays contre les appétits chauvins « des classes dominantes, et de travailler sans relâche « à vaincre le capitalisme »; on émet le vœu de la réunion d'une conférence internationale « pour obtenir une « législation internationale organisant sur les mêmes « bases la journée de huit heures »; on affirme le droit de la communauté au sol et au sous-sol, et l'on confirme

la décision du congrès de Bruxelles, relative à la création de grandes corporations internationales et de secrétariats ouvriers internationaux.

Ce parti ouvrier, qui devient de plus en plus internationaliste a sa fête, internationale comme lui. La manifestation du 1er mai est devenue chez tous les peuples industriels un sujet périodique d'émoi et de trouble social. Quand le délégué américain, au congrès socialiste de Paris de 1889, jeta dans l'air cette idée d'un chômage général le 1er mai, il ne se doutait guère apparemment des résultats qu'elle devait produire. La journée du 1er mai a permis à la classe ouvrière de se compter; elle a donné un corps à l'une de ses revendications les plus chères, la journée de huit heures, et elle a porté l'écho des revendications ouvrières jusque dans les régions jadis les plus calmes, comme l'attestent les rapports de nos consuls sur les conditions du travail dans les pays étrangers: c'est une sorte de secousse électrique, dont la commotion a été ressentie partout, quoique à des degrés divers.

En présence de tous ces faits, il est impossible de se dissimuler que, dans la seconde moitié du XIXe siècle, la classe ouvrière s'est constituée, dans tous les pays industriels, à l'état de classe sociale, non seulement distincte, mais ennemie; qu'elle s'est partout organisée avec une discipline et une rapidité remarquables; qu'elle considère généralement ses intérêts de classe comme inconciliables avec l'organisation sociale actuelle; que, si l'arrière-garde de son armée en marche semble vouloir demander la rénovation sociale, qu'elle appelle de tous ses vœux, à des réformes légales et à la conquête pacifique du pouvoir, vers laquelle elle marche d'un pas assez leste, son avant-garde, assez nombreuse, paraît disposée à ne reculer devant aucun moyen révolutionnaire; qu'enfin, elle semble bien avoir une tendance

générale à mettre les intérêts internationaux de classe au-dessus des intérêts de nationalité. Il est parfaitement vrai que ce n'est encore que l'infime minorité des ouvriers qui s'agite ainsi ; mais, il ne faut pas s'y tromper, avec l'affaissement général des croyances religieuses et des idées morales, la masse est prête à suivre ceux qui feront appel à ses intérêts, qui flatteront ses passions et qui lui promettront plus de bien-être ; car l'aspiration vers le bien-être et la jouissance semble être la seule boussole qui dirige notre société à l'époque contemporaine !

CHAPITRE III

LE DÉVELOPPEMENT DU SOCIALISME CONTEMPORAIN
LE SOCIALISME DOCTRINAIRE

Distinction du socialisme transformiste et du socialisme réglementaire. — Les chefs du socialisme transformiste. — Rodbertus et Karl Marx. — « *Le Capital* » de Karl Marx. — Ferdinand Lassalle. — « *Capital et travail* » de Lassalle. — Benoît Malon. — La « *Revue socialiste* » et le « *Socialisme intégral* ».

Le mouvement dont on vient de décrire à grands traits l'évolution a eu ses théoriciens : ce sont eux et leurs idées que je me propose d'étudier maintenant. Mais ici des distinctions s'imposent. Il est impossible de mettre sur la même ligne Karl Marx, Lassalle ou Bakounine et le cardinal Manning ou le comte de Mun ; le socialisme de M. de Bismarck n'est pas précisément de même marque que celui de MM. Bebel et Liebkneckt, et les doctrines du Pape Léon XIII n'ont qu'une parenté assez éloignée avec celles de M. Jules Guesde !

Il y a cependant entre toutes les doctrines socialistes un point commun : toutes partent de cette prémisse que l'organisation économique actuelle, fondée sur le principe de la libre concurrence, est une cause ou un moyen d'exploitation et d'injustice sociale. Les uns en concluent qu'il faut détruire l'organisation sociale actuelle pour la refaire sur de nouvelles bases ; les autres, qu'il faut la corriger au moyen de l'intervention et de la réglementation de l'État : voilà les deux grands courants socialistes, qui, bien entendu, partant de la même source, suivent en certains points des lignes parallèles. J'appellerai le premier *le socialisme transformiste*, et le second le *socialisme réglementaire*.

Ces deux grandes écoles se subdivisent en sectes assez nombreuses; celles qui se rattachent au socialisme que j'ai appelé *transformiste* se distinguent surtout par les moyens qu'elles comptent employer; et celles qui appartiennent au socialisme *réglementaire* par l'inspiration dont elles procèdent.

Dans le socialisme transformiste, on peut distinguer trois sectes différentes. Les plus impatients tirent de la commune prémisse cette conséquence qu'il faut détruire au plus vite, par le fer et le feu, toute l'organisation sociale actuelle, dont *rien* ne doit rester debout. Ce sont les anarchistes, ce sont les enfants terribles du socialisme, qu'on désavoue quand ils viennent de lancer une bombe, mais qui, s'ils ont un idéal particulier d'organisation sociale, n'en ont pas moins un objectif commun avec les socialistes proprement dits : *la destruction de ce qui est*. Je ne voudrais pas être accusé d'injustice en rattachant à l'école socialiste la secte anarchiste à une époque où, par ses forfaits répétés, aussi stupides que monstrueux, elle semble avoir pris à tâche de faire retourner le monde à l'état sauvage; mais c'est Benoit Malon lui-même, l'auteur du *Socialisme intégral*, qui consacre tout un chapitre au socialisme russe et au *socialisme anarchiste*, et qui reproche seulement aux anarchistes de commettre une erreur en prétendant que, par la seule impulsion d'une révolution violente, nous « jouirons *hic et nunc* de cette civilisation aux *splendeurs morales et sociales inespérées* »! Il est d'ailleurs facile de se convaincre que, si les idées des anarchistes sur *ce qui doit être* diffèrent de celles des socialistes proprement dits, leurs idées sur *ce qui est* sont de tout point les mêmes; seulement, pour eux, tous les moyens sont bons pour arriver au but.

Les socialistes *révolutionnaires* forment une deuxième secte, qui, quoi qu'ils en puissent dire, ne se

sépare guère de la précédente que par une appréciation différente de l'opportunité des moyens choisis pour l'œuvre de la destruction sociale ; car ils se déclarent prêts à employer la force pour accomplir la *révolution sociale*, qu'ils acclament dans tous leurs discours ; seulement, ils attendent l'occasion favorable : ce sont des opportunistes.

Il y a enfin une troisième école, comprenant tous ceux qui, sous les noms divers d'*évolutionnistes*, de *possibilistes*, de *réformistes*, se reposent sur l'État et la contrainte légale du soin de réaliser la transformation sociale qu'ils rêvent et travaillent de toutes leurs forces, dans ce but, à se rendre maitres du pouvoir.

Ces écoles peuvent se subdiviser en églises distinctes ; mais je ne vois pas de place pour une quatrième catégorie.

Le socialisme *réglementaire*, lui, rationnellement, n'en comprend qu'une : elle embrasse tous ces esprits qui, obéissant à des inspirations différentes, ceux-ci à une pensée scientifique, ceux-là à une pensée charitable, d'autres à une pensée politique, et sous les noms divers de socialisme de la chaire, socialisme chrétien, socialisme d'État, etc., ont pour but commun de corriger, par l'intervention de l'État, les vices qu'ils croient découvrir dans l'organisation sociale actuelle, et notamment d'appeler l'État à protéger les faibles et à diminuer les inégalités sociales. Il est à peine besoin de dire que les doctrines de ces hommes diffèrent du tout au tout de celles des socialistes transformistes. Ce sont des *complices du socialisme* plus encore que de véritables socialistes : ils le favorisent singulièrement en méconnaissant les droits de la liberté individuelle et en exagérant les pouvoirs de l'État. Ils ont aussi le même point de départ, les mêmes vues sur le principe de libre concurrence, qui est le fondement

de l'organisation économique actuelle. C'est là le trait d'union du socialisme contemporain, et ce qui lui imprime son caractère distinctif, manifesté par la lutte des classes.

Celui qui a jeté le premier cri de guerre, celui que l'on peut considérer comme le père du socialisme contemporain, c'est l'allemand Karl Marx (1). Cependant, si la question avait quelque intérêt scientifique, on pourrait, à ce qu'il semble, revendiquer la priorité pour un autre penseur, aîné de Karl Marx, mais dont le nom n'est guère cité aujourd'hui, Rodbertus-Jagetzow, qui fut ministre de l'agriculture de Prusse en 1848, et qui se retira ensuite dans ses terres pour se livrer tout entier à des études agronomiques et sociales. Rodbertus n'a pas écrit de livre de doctrine ; il a consigné ses théories dans des articles de Revues et dans des lettres qui ont été réunies et imprimées, en 1875, sous le titre d'*Eclaircissements sur la question sociale*. Il paraît que le fameux agitateur Ferdinand Lassalle resta en correspondance avec Rodbertus jusqu'à la fin de sa vie, et il est certain que, dans le petit volume de Rodbertus, sont

(1) Karl Marx est né à Trèves, d'une famille israélite, le 2 mai 1818. Après avoir fait à Bonn de brillantes études de droit, il s'adonna à l'étude de la philosophie et des questions sociales. Après la suppression de la *Gazette rhénane*, dont il était directeur, il se réfugia à Paris, où il collabora avec Henri Heine au journal « *Vorwærts* » « *En avant* ». Expulsé de France en 1844, il se réfugia en Belgique. En 1847, il publia « *La misère de la philosophie* » pour répondre à la « *Philosophie de la misère* » de Proudhon. Expulsé de Belgique le 2 mai 1848, il fit paraître à Cologne, avec le concours d'Engels, de Lassalle, etc., la « *Nouvelle gazette rhénane* », et, après la suppression de cette feuille, il se réfugia à Londres, où il resta jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 15 mars 1883. En 1859, il avait publié la *Critique de l'économie politique* et, en 1867, l'ouvrage qui devait être la charte du socialisme moderne, « *Le Capital* ». On a vu qu'il avait été le principal inspirateur de l' « *Internationale* », dans laquelle il conserva une influence prépondérante jusque vers 1872.

contenues en germe toutes les idées que Karl Marx a développées ensuite avec un si grand retentissement. C'est ce que s'est attaché à démontrer, avec preuves à l'appui, M. Rudolf Meyer, dans son livre intitulé *Le combat pour l'émancipation du 4e état*. Cela est vrai surtout, d'après Meyer, pour la définition de ce qu'on appelle la *prélibation capitaliste*, qualifiée par Rodbertus, dès 1840, de « *plus-value du travail* », ou « *travail non payé* », et pour cette thèse que, « *en société capitaliste, la part du travail diminue en raison de la productivité* ». L'ami de Karl Marx, Frédéric Engels a répondu que Marx se rencontra simplement avec Rodbertus, qu'il n'avait jamais lu. Peu importe après tout! L'essentiel n'est pas de savoir d'où vient la théorie, mais ce qu'elle vaut.

Dans une lettre écrite le 18 mars 1872 au citoyen Maurice La Châtre, et reproduite en tête de l'édition française de son livre, Karl Marx dit : « J'applaudis à « votre idée de publier la traduction de « *das Kapital* » « en livraisons périodiques. Sous cette forme, l'ouvrage « sera plus accessible à la classe ouvrière, et, pour moi, « cette considération l'emporte sur toute autre. » Cela ressemble à une amère dérision ; car je déclare que, si l'on met à part les descriptions historiques, il n'y a pas un sur dix, même des esprits les plus cultivés, qui soient capables de lire ce livre du commencement à la fin, et je me persuade que beaucoup de ceux qui en ont parlé avec le plus d'enthousiasme se sont déchargés sur d'autres de ce souci. Plusieurs ne manqueront pas d'en conclure que ce livre est extrêmement savant et profond ; pour moi, qui tiens en grande estime la clarté, je dois avouer humblement qu'il m'a paru surtout profondément ennuyeux. Karl Marx dit encore, à la fin de sa lettre : « Il n'y a pas de route royale pour la science, et « ceux-là seulement ont chance d'arriver à ses sommets

« lumineux qui ne craignent pas de se fatiguer à gravir « ses sentiers escarpés. » Soit ; mais il ne faudrait pas s'évertuer à les rendre inaccessibles !

Si nous prenons la thèse dont tout le livre de Karl Marx n'est que le développement, elle peut se résumer en deux mots : « *Le capital n'est que du travail non payé.* » Voilà le résumé de l'ouvrage, consacré tout entier au « *développement de la production capitaliste* » ; car c'est une œuvre purement destructive et qui a pour objet unique de prouver que l'organisation économique actuelle, qu'on appelle *capitaliste*, a pour résultat fatal de faire accaparer par les uns les produits du travail des autres ; et certes, la conclusion serait des plus graves, si elle était prouvée !

Le malheur est que Karl Marx a construit sur une base fragile. Les amateurs de quintessence d'abstraction peuvent admirer l'enchaînement des pièces et l'ordonnance de l'édifice : si la prémisse sur laquelle il repose tout entier est radicalement fausse, l'édifice tout entier s'écroule !

Or, l'évangile des socialistes contemporains est fondé sur cette prémisse capitale que « *toute la valeur « des choses vient du travail humain qui y est incor- « poré* ». Pas un de ceux qui ont lu et compris Karl Marx ne pourra contredire à cette assertion : si cette proposition que « toute la valeur provient du travail » est fausse, le raisonnement de Karl Marx s'écroule d'un bout à l'autre comme un château de cartes. On ne saurait donc apporter trop d'attention à cette proposition.

Marx la formule ainsi : « Le quelque chose de com- « mun qui se montre dans le rapport d'échange ou dans « la valeur d'échange des marchandises est, par consé- « quent, leur valeur ; et une valeur d'usage ou un « article quelconque n'a une valeur qu'autant que du « travail humain est matérialisé en lui...... Comment

« mesurer maintenant la grandeur de sa valeur? *Par le* « *quantum de la substance créatrice de valeur, du* « *travail.* »

Et encore : « C'est donc seulement ce quantum de « travail ou le temps de travail nécessaire dans une « société donnée à la production d'un article qui en « détermine la quantité de valeur. » Et enfin : « La « valeur d'une marchandise est à la valeur de toute « autre marchandise dans le même rapport que le temps « de travail nécessaire à la production de l'une est au « temps de travail nécessaire à la production de l'autre. »

Voilà le 1er article du *credo* du socialisme contemporain et qui domine tous les autres ; voilà sur quoi l'on s'appuie pour affirmer que le capital n'est que « *du travail non payé* » ; voilà d'où l'on part pour dire, par exemple, comme Benoit Malon (1), après avoir fait le compte des dividendes des mines d'Anzin de 1850 à 1876, lesquels auraient formé un total de 132,192,000 fr. : « En « 27 ans, les mineurs et autres ouvriers de la riche « compagnie *avaient produit une somme de 132 mil-* « *lions* en dehors et au delà de leurs misérables salaires, « des sommes consacrées aux nouveaux travaux de la « mine, à la construction des forges, des hauts four- « neaux, à la réserve... »

Eh bien, tout cela est faux ! Et tout cela vient de ce que Marx et ses disciples ont méconnu la véritable notion de la valeur. Ils ont oublié un élément essentiel qui entre dans la composition de la valeur, la *rareté*.

Si toute valeur vient du travail, comment expliquer que les produits de la terre se vendent à un prix qui permet au cultivateur de payer une rente au propriétaire, tout en conservant par devers lui un profit normal? Dira-t-on que la rente foncière, c'est aussi du

(1) *Le socialisme intégral*, II, p. 316, 317.

travail non payé ? Ce serait oublier que la rente n'est pas la cause, mais l'effet de l'élévation des prix et que, si elle n'était pas versée au propriétaire, elle resterait aux mains du cultivateur à titre de profit extraordinaire. Comment expliquer qu'une terre abandonnée par un fleuve et qui n'a reçu encore aucun travail de l'homme ait une valeur parfois considérable ? Comment expliquer qu'un terrain nu, dans une grande ville, se vende 1,500 à 2,000 fr. le mètre carré ?

Si « la valeur d'une marchandise est à la valeur de « toute autre marchandise dans le même rapport que le « temps de travail nécessaire à la production de l'une « est au temps de travail nécessaire à la production de « l'autre », comment se fait-il que, de deux poulains qui ont coûté exactement les mêmes frais de production, l'un vaille 500 fr. et l'autre 5,000 ? Comment se fait-il que, de deux hectolitres de vin qui ont exigé le même travail, l'un vaille 40 fr. et l'autre 400 fr. ?

Si « c'est seulement le quantum de travail ou le « temps de travail nécessaire dans une société donnée à « la production d'un article qui en détermine la quantité « de valeur », pourquoi donc le produit du travail d'une journée d'un artiste peintre se vend-il 20 fois plus cher que le produit du travail d'une journée d'un peintre en bâtiments ? Karl Marx nous dira que « le travail com- « plexe, *skilled labour,* travail qualifié, n'est qu'une « puissance de travail simple, ou plutôt n'est que le tra- « vail simple multiplié, de sorte qu'une quantité donnée « de travail complexe correspond à une quantité plus « grande de travail simple. » — Mais cette idée que le travail de qualité supérieure n'est que du travail simple multiplié est radicalement fausse : c'est un autre travail, d'une valeur supérieure à cause de sa *rareté*. C'est à peu près comme si l'on disait qu'un hectare de vigne d'un grand cru, et dont le produit se vend 10 fois le prix

d'un vin ordinaire, est la même chose que 10 hectares de vigne ordinaire. Réunissez 10 peintres en bâtiments, et vous n'aurez pas un artiste peintre !

Karl Marx et ceux qui l'ont copié ont oublié cet élément constitutif de la valeur, dont l'influence est plus ou moins sensible, mais n'est jamais absente : la rareté. Il n'est pas vrai de dire que ce soient les ouvriers mineurs qui ont *produit* les 132 millions de bénéfices qu'auraient encaissés les actionnaires d'Anzin de 1850 à 1876 : les ouvriers ont produit, c'est-à-dire mis sur le carreau de la mine une certaine quantité de tonnes de charbon, et ce charbon a été vendu à un certain prix, qui a été déterminé par la concurrence dans un rapport donné de l'offre et de la demande. Ce prix a été la résultante tout à la fois du travail nécessaire pour amener le charbon sur le carreau de la mine et de la rareté absolue de cette substance. Supposez que le charbon se trouve partout, et il se vendra notablement moins cher, bien qu'il demande le même travail pour être extrait des entrailles de la terre. Les concessionnaires de la mine ont profité d'un monopole, non pas absolu, mais relatif, voilà tout : on peut critiquer cela, il y a là une question complexe et délicate ; mais il ne faut pas dire que les actionnaires se soient enrichis du travail non payé aux ouvriers !

Voilà l'erreur fondamentale de Karl Marx, qui fait crouler son raisonnement d'un bout à l'autre. C'est là-dessus que Marx fonde toutes ses déductions sous forme d'équations, par exemple : « 10 livres de thé égalent « 20 mètres de toile, et 40 livres de café égalent 20 mètres de toile ; donc 10 livres de thé égalent 40 livres « de café, ou bien *il n'y a dans une livre de café que* « 1/4 *du travail contenu dans une livre de thé.* » La première conclusion est exacte ; la deuxième n'est nullement démontrée, et il se peut très bien qu'une livre de thé ne représente pas plus de travail qu'une livre de

café, mais que le thé se vende 4 fois plus cher que le café, parce que c'est une denrée plus rare, par rapport à la demande, que le café. La production d'un hectolitre de Château-Yquem ne demande pas 20 fois plus de travail que celle d'un hectolitre de vin ordinaire, qui se vend 20 fois moins cher !

J'ai dit que l'erreur au point de départ vicie toutes les déductions de Karl Marx. En voici une des plus importantes, qui servira de base immédiate à la thèse que « le capital est du travail non payé » : « En tant que « valeur, la force de travail représente le quantum de « travail social réalisé en elle. Mais elle n'existe en fait « que comme puissance et faculté de l'individu vivant. « L'individu étant donné, il produit sa force vitale en se « reproduisant ou en se conservant lui-même. Pour son « entretien et pour sa conservation, il a besoin d'une « certaine somme de moyens de subsistance. Le temps « de travail nécessaire à la production de la force du « travail se résout donc dans le temps de travail néces- « saire à la production de ces moyens de subsistance ; « ou bien la *force de travail a juste la valeur des « moyens de subsistance nécessaires à celui qui la met « en jeu.* » — On voit le raisonnement, assez subtil, mais très logique, étant donnée la prémisse : si la valeur de toute chose ne provient que du travail employé à sa production, la force de travail ou le travail a juste la valeur des moyens de subsistance du travailleur. Karl Marx nous démontrera ensuite que le travail se vendra à ce prix, qui constitue sa valeur d'échange, mais qu'il produira bien davantage, et que tout le surplus sera pour le capitaliste. Il est remarquable que Marx arrive ici, mais par une autre voie, à la même conclusion que les économistes classiques qui ont inventé la fameuse théorie du « *salaire naturel* ». Les faits répondent péremptoirement aux uns et aux autres : si la *valeur*

du travail, c'est-à-dire le prix auquel il sera payé, était exactement mesurée par le coût des moyens de subsistance, le salaire ne devrait jamais varier tant que ce coût ne varie pas, et il n'y aurait nulle raison pour que tel ouvrier gagnât vingt francs là où un autre en gagne quatre. Turgot et les économistes classiques avaient du moins essayé, eux, de fonder la théorie du *salaire naturel* sur la prétendue loi de Malthus, d'après laquelle la population a une tendance constante à croître plus rapidement que les moyens de subsistance. La fausseté de cette prétendue loi, qui n'a pas de bases scientifiques et qu'une foule de faits contredisent, est à peu près universellement reconnue aujourd'hui. Mais Karl Marx, en affirmant que « la valeur du travail, comme celle de « toute autre marchandise, est déterminée par le temps « de travail nécessaire à sa production », est parti d'une supposition, non seulement gratuite, mais radicalement fausse : fausse, nous l'avons vu, pour les produits fabriqués ; fausse, surtout, pour une chose qui n'est pas, quoi qu'en aient dit les économistes eux-mêmes, une marchandise comme une autre, qui n'est pas un produit du travail, c'est-à-dire pour le travail lui-même.

Si je ne m'étais pas proposé d'envisager le socialisme dans ses traits généraux, et particulièrement au point de vue moral, et si j'avais à faire ici une réfutation en règle de Karl Marx, je n'aurais guère de peine à démontrer, ce me semble, que non seulement celui qui a été comme le messie du socialisme contemporain a bâti sur une fausse prémisse, c'est-à-dire dans le vide, mais encore que beaucoup de ses déductions reposent sur des données absolument gratuites. Poursuivons l'hypothèse qui va servir à prouver que le capital n'est que du travail non payé :

« Les frais de la force en déterminent la *valeur* « *d'échange;* la dépense de la force en constitue la

« *valeur d'usage*. Si une demi-journée de travail suffit « pour faire vivre l'ouvrier pendant 24 heures, il ne « s'ensuit pas qu'il ne puisse travailler une journée « entière. La valeur que la force de travail possède et « la valeur qu'elle peut créer diffèrent donc de grandeur. « C'est cette différence de valeur que le capitaliste avait « en vue lorsqu'il acheta la force de travail. » Et Marx en conclura que le capitaliste s'approprie indûment tout le résultat du travail au delà de la demi-journée, qui représente la subsistance de l'ouvrier, et que tout développement de la productivité du travail aura pour effet de diminuer le temps qui représente la subsistance de l'ouvrier et d'augmenter le profit du capitaliste.

Karl Marx est vraiment étonnant ! Après avoir admis, comme une vérité démontrée, que toute valeur naît du travail exclusivement, il paraît admettre, comme chose non moins certaine, que toute valeur nait *du travail de l'ouvrier*. Il est bien clair que l'entrepreneur ne ferait pas travailler, s'il ne devait recouvrer dans l'échange du produit que l'exacte valeur de ce qu'il a dépensé. Il doit donc y trouver une plus-value. Cette plus-value, d'où vient-elle? De ce que le travail a produit plus qu'il n'a coûté, dit Marx. Mais l'ouvrier n'a pas travaillé, j'imagine, seulement avec ses dix doigts ; s'il a fait des filés, par exemple, il lui a fallu des métiers que le capitaliste a mis à sa disposition. Or, que sont ces métiers, sinon du travail antérieur qui vient concourir à la production actuelle, et qui dès lors a droit à une rémunération, au même titre que le travail actuel? Qui voudrait se mettre en frais pour fabriquer ou acheter (ce qui est la même chose) des métiers, s'il ne devait retirer de leur usage aucun profit ?

Karl Marx admet cependant, comme chose évidente, « qu'un moyen de production ne transmet jamais au « produit plus de valeur qu'il n'en perd lui-même par

« son dépérissement dans le cours du travail »; en d'autres termes, il veut bien comprendre dans la valeur les frais d'entretien du capital fixe, mais nullement un profit quelconque. Le raisonnement est tout à fait surprenant! Marx fixe à sa fantaisie la valeur des produits; elle se compose, décrète-t-il, de la durée du travail social, plus la détérioration de l'instrument employé, et rien de plus. Mais sur quoi cela est-il fondé? Sur rien, absolument! Voici un produit qui est apporté sur le marché, 20 mètres de toile : quelle en sera la valeur? Cette valeur, qui devrait être invariable tant que la durée du travail nécessaire à la produire reste la même, si la prémisse de Karl Marx était exacte, variera en réalité tous les jours, sous l'empire de la concurrence, d'après l'état respectif de l'offre et de la demande. Il est vrai que, s'agissant d'un produit fabriqué, la valeur tendra à se régler sur les frais de production. Mais que comprennent les frais de production? Karl Marx dit : le travail des ouvriers et le remplacement des instruments de travail, rien de plus. J'ajoute, moi : le prix de la matière première qui résulte *en partie* de la rareté de cette matière, le travail de direction, qui a une importance considérable dont K. Marx semble ne faire aucun cas, les risques de l'entreprise et un certain profit pour le propriétaire des capitaux fixes, qui ne sont autre chose que *du travail antérieur coopérant à la production actuelle*. Karl Marx n'oublie que cela!

S'il avait réfléchi qu'acheter avec des valeurs provenant d'un travail antérieur des instruments de travail ou les fabriquer soi-même, c'est exactement la même chose, il aurait peut-être moins facilement admis qu'un homme quelconque s'amusera à fabriquer des instruments, des métiers et des machines, s'il n'en doit retirer aucun profit. Voici un pêcheur qui passe un mois de son temps à confectionner un filet pour pêcher:

ne prendra-t-il point ensuite plus de poisson, grâce à son travail antérieur joint à son travail actuel ? Ne recevra-t-il pas une valeur de poisson qui rémunérera tout à la fois son travail antérieur, incorporé dans le filet, et son travail actuel ? Et, si le filet a été fait par un autre, cet autre n'aura-t-il pas droit à une part de la valeur ? Et celui qui achète le filet, en en remboursant la valeur, ne s'attend-il pas à en tirer quelque profit ? Et enfin, si les choses étaient comme se l'est imaginé Karl Marx, est-ce qu'on ferait des filets, et, en général, des instruments de travail ?

Karl Marx n'a pas compris la nature intime du capital fixe : c'est un détour que l'homme prend pour arriver avec moins d'effort à une satisfaction déterminée (1) ; c'est du travail antérieur emmagasiné dans un produit en vue d'une production ultérieure ; et, quand il concourt à cette production, il a droit à une rémunération tout comme le travail actuel : *il*, c'est-à-dire celui qui l'a fait, ou celui qui l'a acheté, en en remboursant la valeur, ce qui est la même chose.

Écoutez encore un des griefs de Karl Marx contre le capital, grief répété à l'envi par Lassalle et par tous les socialistes contemporains : « Le capitaliste (qui « emploie 100 ouvriers) paie à chacun de ces 100 ouvriers « sa force de travail indépendante ; *mais il ne paie pas « la force combinée de la centaine.* Comme personnes « indépendantes, les ouvriers sont des individus isolés « qui entrent en rapport avec le même capital, mais non « entre eux. Leur coopération ne commence que dans « le procès du travail ; mais, là, ils ont déjà cessé de « s'appartenir : dès qu'ils y entrent, ils sont incorporés

(1) Ces vues ont été ingénieusement développées par un éminent économiste autrichien, M. Böhm-Bawerk, dans son ouvrage sur la *Théorie positive du capital*. (V. le résumé de ses idées dans la Revue d'économie politique, 1889, p. 97.)

« au capital. En tant qu'ils coopèrent, qu'ils forment les « membres d'un organisme actif, ils ne sont même qu'un « mode particulier d'existence du capital. La force pro- « ductive que des salariés déploient en fonctionnant « comme travailleurs collectifs est, par conséquent, « force productive du capital. Les forces *sociales* du « travail se développent *sans être payées,* dès que les « ouvriers sont placés dans certaines conditions, et le « capital les y place. Parce que *la force sociale du tra- « vail ne coûte rien au capital,* et que, d'un autre côté, « le salarié ne la développe que lorsque son travail « appartient au capital, elle semble être une force dont « le capital est doué par nature, une force productive « qui lui est immanente. »

Dégagé des abstractions dans lesquelles se complaît Karl Marx, ce passage signifie que le capital profite, *sans qu'il lui en coûte rien,* de la plus-value résultant de la coopération. — *Sans qu'il lui en coûte rien!* Mais c'est pour cela qu'il a été créé! N'est-ce pas le capital qui a permis, qui a fait cette coopération? Pour que 100 ouvriers travaillent dans une usine, ne faut-il pas, ne faudra-t-il pas toujours construire une usine et la munir de métiers et de machines que mettront en œuvre les 100 ouvriers? Cela n'est-il pas du travail antérieur, concourant *socialement* à la production avec le travail actuel? Les ouvriers pourraient peut-être, en s'associant, se passer du capitaliste, mais non du capital. Et les difficultés que rencontrent les sociétés coopératives sont la meilleure preuve du service rendu par le capitaliste. Karl Marx a raison de dire que la force du travail en coopération semble être une force productive immanente du capital, en ce sens qu'elle n'est possible que par lui. En vérité, ce sont là des questions de bon sens!

Voilà pourtant sur quel sable mouvant a été construite cette théorie de « *l'exploitation capitaliste* », de

la « *prélibation capitaliste* », du « *mystère d'iniquité* », qui est devenue le premier article de foi de tous les socialistes contemporains ! Voilà les *théories scientifiques* au nom desquelles on a déclaré une guerre à mort à l'organisation sociale actuelle ! Voilà les prémisses sur lesquelles s'est appuyé Karl Marx pour arriver à cette conclusion : « Quel que soit le taux des salaires, haut « ou bas, la condition du travailleur doit empirer à « mesure que le capital s'accumule. » Je n'entends certes pas nier qu'il n'y ait eu dans le passé, qu'il n'y ait encore dans le présent beaucoup d'abus, beaucoup d'excès dans l'organisation économique actuelle, et je suis tout à fait d'avis qu'il faut combattre sans relâche les excès et les abus. Mais, en vérité, l'esprit reste confondu quand on voit reçue comme parole d'Évangile par toute une partie d'une génération et érigée en dogme une théorie comme celle de Karl Marx, qui, quand on l'examine, croule par la base !

Karl Marx, dans sa préface, se défend d'en vouloir aux personnes ; ce sont les institutions seules qu'il attaque : « Je n'ai pas peint en rose le capitaliste et le « propriétaire foncier. Mais il ne s'agit ici des personnes « qu'autant qu'elles sont la personnification de catégo- « ries économiques, de rapports d'intérêts et de rapports « de classes déterminées. Mon point de vue, d'après « lequel le développement de la formation économique « de la société est assimilable à la marche de la nature « et à son histoire, peut, moins que tout autre, rendre « l'individu responsable de rapports dont il reste seule- « ment la créature, quoi qu'il puisse faire pour s'en dé- « gager. »

Cependant il termine son ouvrage par ces paroles, qui ressemblent bien à un appel à la guerre sociale :

« A mesure que diminue le nombre des potentats « du capital, qui usurpent et monopolisent tous les

« avantages de cette période d'évolution sociale, s'ac-
« croît la misère, l'oppression, l'esclavage, la dégrada-
« tion, l'exploitation, mais aussi la résistance de la
« classe ouvrière, sans cesse grandissante et de plus en
« plus disciplinée, unie et organisée par le mécanisme
« même de la production capitaliste. Le monopole du
« capital devient une entrave pour le mode de produc-
« tion qui a grandi et prospéré avec lui et sous ses
« auspices. La socialisation du travail et la centralisa-
« tion de ses ressorts matériels arrivent à un point
« où elles ne peuvent plus tenir dans leur enveloppe
« capitaliste. Cette enveloppe se brise et éclate. L'heure
« de la propriété capitaliste a sonné. *Les expropriateurs*
« *sont à leur tour expropriés.* » Voilà la morale de
l'ouvrage !

Ferdinand Lassalle (1) peut être considéré comme le plus brillant vulgarisateur des idées dont Karl Marx fut le théoricien abstrait.

(1) Lassalle naquit à Breslau, le 11 avril 1825, de parents israélites, comme Karl Marx. Il abandonna bientôt les études commerciales pour s'adonner au droit et à la philosophie. Après avoir visité Paris, où il se lia avec Henri Heine, il alla se fixer à Berlin, où il fit la connaissance de la comtesse de Hatzfeld, dont il épousa la cause dans ses démêlés avec son mari, et il se jeta dans le courant révolutionnaire de 1848, collabora avec Karl Marx à la *Nouvelle Gazette Rhénane,* et fut poursuivi et condamné pour résistance à la police. En 1861, il publia le *Système des droits acquis,* où il malmenait la propriété et l'héritage. L'année suivante, il commença la campagne d'agitation socialiste, à laquelle il consacra le reste de sa vie, et qui devait lui donner son immense popularité. Dans l'été de 1864, il fit un voyage en Suisse et s'y éprit follement de la fille d'un diplomate bavarois, qu'il voulut épouser malgré l'opposition de sa famille ; et c'est à la poursuite de ce but que, après de romanesques péripéties, il reçut la mort dans un duel, le 28 août 1864. Son cercueil, ramené en Allemagne par la comtesse de Hatzfeld, fut l'objet de manifestations triomphales et tumultueuses. Lassalle n'a guère écrit que des pamphlets, dont plusieurs lui valurent des poursuites. Son pamphlet le plus célèbre est intitulé *M. Bastiat Schulze de Delitsch* ou *Capital et travail,* publié en 1864 et traduit en français par Benoît Malon.

« La vie de Lassalle, dit M. de Laveleye (1), fut un « véritable roman ». Cela est vrai de sa vie privée comme de sa vie politique. « C'est la verve de son style, la « vigueur de sa polémique, et plus encore son éloquence « et son influence personnelle qui ont fait sortir le so- « cialisme de la région des rêves philanthropiques et de « l'ombre des livres, peu lus et incompris, pour le jeter, « comme un brandon de discussions et de luttes, sur les « places publiques et dans les ateliers. En deux ans, sa « parole et sa plume ardentes remuèrent toute l'Alle- « magne, et y créèrent le parti démocrate socialiste. »

Il dit lui-même, dans la préface de son livre « *Capital et travail* » : « La nation est réveillée en « sursaut de son somme économique. Partout la question « sociale est devenue la question du jour. Ce livre sera « lu par des milliers de lecteurs, qui auraient passé « froids et indifférents devant un gros exposé systé- « matique qui n'a son public particulier que parmi les « savants. »

Ce livre est, en effet, écrit pour la foule, et le sel en est assez gros, au point de vue de la polémique. En veut-on quelques exemples : « Vous ne comprenez donc « rien, rien, mais rien du tout de nos conditions écono- « miques ! Et, à ce babillage d'enfant, je dois opposer « l'économie politique !..... Vous ne comprenez pas « seulement le sens de vos propres en-tête de chapitres ! « En-tête et contenu riment ensemble comme hallebarde « et miséricorde..... O rusé compère que vous êtes ! « Mais personne n'a l'air plus bête qu'un rusé compère « démasqué, qu'un escamoteur pris sur le fait..... « Comprenez-vous maintenant l'incroyable *idiotisme* de « cette phrase, agréable penseur que vous êtes ? Êtes- « vous réellement assez imbécile pour écrire une

(1) *Le Socialisme contemporain*, p. 48 et 49.

« pareille chose sans en voir les contradictions, ou bien « faites-vous ainsi pour duper votre monde?..... » Et enfin: « Nous avons appris à connaître ce que vous « êtes et ce que vous savez. Vous êtes, pardonnez-mo « cette noble comparaison, — mais je ne veux pas me « servir de celle qui vous convient réellement, — vous « êtes éventré comme un cerf, et mon dogue à mes « côtés tient dans sa bouche vos entrailles encore « fumantes. Fouiller plus profondément votre personne « ne pourrait qu'exciter la satiété et le dégoût. »

A qui s'adressent toutes ces apostrophes, dont chacun peut apprécier le bon goût? A l'illustre fondateur du Crédit populaire en Allemagne, à celui auquel son pays doit un immense réseau de banques populaires, à l'homme auquel la démocratie allemande offrait, en 1868, comme témoignage éclatant de sa gratitude, un don de 50,000 thalers provenant de souscriptions volontaires et dont il n'accepta qu'une partie! Il est vrai que Schulze Delitsch avait osé parler du *demi-savoir* de celui qui dit de lui-même, à la fin de son pamphlet: « *Chaque ligne que j'écris, je l'écris armé de tout le* « *savoir de mon siècle !* »

Lassalle n'est pas un inventeur de théories sociales nouvelles; mais il a eu le talent d'habiller d'un vêtement aux couleurs éclatantes et de nature à faire impression sur les foules des idées, les unes radicalement fausses, les autres singulièrement paradoxales, empruntées soit à l'économie politique classique, soit aux socialistes qui l'ont précédé. Il a eu recours à un procédé qui réussit presque toujours dans les agitations populaires, celui des « formules à effet ».

C'est lui, par exemple, qui a donné à cette prétendue loi du « *salaire naturel* », imaginée par Turgot et les économistes classiques, le nom de « *loi d'airain* », qui a fait fortune. Or, cette prétendue loi, d'après laquelle le

salaire de l'ouvrier ne pourrait jamais s'élever d'une manière permanente au delà du taux qui permet strictement à l'ouvrier de vivre et de se perpétuer dans la même condition, est si manifestement contredite par les faits, qu'elle ne saurait être acceptée aujourd'hui comme vérité par aucun esprit scientifique. C'est une des grandes fautes des économistes classiques ; elle a son point de départ dans une autre erreur, non moins grave, des mêmes économistes, la fameuse théorie de Malthus sur la population. Ces erreurs ont été suffisamment réfutées pour qu'il ne soit pas utile d'y revenir ici.

C'est ainsi encore que Lassalle, exagérant cette idée, en partie vraie, que la productivité du travail provient en grande partie de la *forme sociale* du travail (il y a longtemps qu'Adam Smith avait dit : *de sa division*, ce qui est la même chose), en conclut que toute richesse, tout capital proviennent des « *liens sociaux* », lesquels donnent naissance à la *conjoncture* et à la *spéculation*.

Les économistes ont dit : le capital se forme par le travail et par l'épargne. Balivernes que tout cela ! répond Lassalle : « Regardez autour de vous, Monsieur Schulze: « quels sont donc les produits du travail qui peuvent « en général être *consommés* et qui, par conséquent, « peuvent ne pas être épargnés ? Le blé, la viande, le « vin, etc. et ces choses *consommables* doivent, pour la « plupart être consommées par la société humaine, « plus tôt ou plus tard, parce qu'elles ne supportent pas « une longue conservation et se gâtent inutilement. « Jetez encore un coup d'œil sur les autres produits du « travail qui forment réellement les richesses capitales « de la société actuelle, par exemple : les machines à « vapeur et les améliorations du sol, et les maisons, ou « simplement les matières premières de tous genres « acquises par le travail, les barres de fer, les blocs « d'airain et de cuivre, les briques et les tuiles, les

« masses de pierre, etc., etc. Ceux-là, une fois acquis, « se laissent-ils consommer, et par conséquent, non « épargner ? Ici, il y a plutôt impossibilité de ne pas « épargner, et le mérite que vous faites aux capitalistes « glorifiés par vous de ne pas avoir dévoré les machines « à vapeur, etc., me paraît assez médiocre. »

Voilà un spécimen de la polémique de celui qui se dit armé pour chaque phrase qu'il écrit de toute la science de son siècle ! Il lui a du moins manqué ici un peu de réflexion, qui lui eût fait comprendre que les *machines à vapeur*, les *maisons*, tous les capitaux en un mot, qui, sous leur forme actuelle, ne se consomment pas à proprement parler, il a fallu les construire, les produire, il a fallu nourrir et payer les ouvriers qui les ont produits et c'est à quoi a été employée *l'épargne du produit d'un travail antérieur*. J'ai 20,000 livres de rentes : je puis les consommer en jouissances personnelles, en entretenant des meutes de chiens, en payant des laquais, en donnant des fêtes, etc. Je puis aussi n'employer que 10,000 fr. à mes jouissances personnelles et *épargner* 10,000 fr., que je consacrerai, par exemple, au bout de quelques années, à faire construire une maison : cette maison ne sera-t-elle pas le résultat de mon *épargne*, en même temps que du travail qui a précédemment produit les valeurs épargnées ?

Mais Lassalle veut que tout capital vienne des *liens sociaux*, de la *conjoncture* et de la *spéculation*, et cela n'est à la portée que des capitalistes, de « ceux qui « vendent des produits pour leur propre compte et « disposent d'un capital suffisant pour fabriquer », et « le dos des travailleurs est le *neutre tapis vert* sur « lequel les entrepreneurs et les spéculateurs jouent à « ce jeu de hasard qui est devenu ce que l'on appelle « aujourd'hui la production ». — Que la spéculation occupe dans notre vie économique actuelle une trop

large place, je l'accorde volontiers, et je suis tout à fait d'avis qu'il faut lui faire la guerre, parce qu'elle exerce sur le corps social une influence délétère; mais il y a spéculation et spéculation; il y a la bonne et la mauvaise: il y a celle qui est l'âme et le soutien de toute entreprise, et il y a celle qui n'est qu'un jeu et qui fait et défait les fortunes au gré du hasard. Lassalle confond tout cela et déclare tout cela livré aux seuls caprices du hasard. Le hasard a sa part d'influence plus ou moins grande sur toutes les affaires humaines, et c'est précisément contre cet ennemi invisible et insaisissable que s'arme la prévoyance ; mais dire que le hasard fait tout, que la somme des circonstances inconnaissables l'emporte en tout temps sur la somme des circonstances connaissables, d'où suivrait que le jugement, la clairvoyance et l'expérience ne sont pour rien dans le succès des entreprises humaines, c'est pousser un peu loin le paradoxe !

Qu'est-ce donc, pour Lassalle, que les « *liens sociaux* », qui contribuent seuls à former le capital dans nos sociétés compliquées? C'est quelque chose de complexe et d'assez indéfinissable; mais un exemple nous en donnera suffisamment l'idée, et nous permettra d'apprécier la force de la dialectique : « J'ai acheté. dit « Lassalle, un bien-fonds pour 100,000 thalers. Je reçois « annuellement 5 °/₀ de mon capital placé dans ce bien-« fonds, et je les dépense à mesure. Je *n'épargne* donc « rien; bien plus, je dépense même annuellement 2,000 « thalers au delà de mes revenus; je dissipe, je m'endette « par conséquent. Dix ans après, je vends ma propriété, « et, par suite de l'accroissement de la population, de la « hausse du prix des grains et des terres elles-mêmes, « je retire de la vente de ce bien fonds 200,000 thalers. « Je paie les 20,000 thalers de dettes contractées pen-« dant ces dix ans, et j'ai en plus de mes 100,000 thalers

« un nouveau capital de 80,000 thalers, et ce capital « a été formé parce qu'une population plus dense s'est « groupée sur la même surface. Il s'est formé peut-être « parce qu'à présent, pour produire le *quantum* de « moyens d'existence nécessaires à la nation, il faut « entreprendre la culture plus coûteuse des champs « stériles, et qu'en conséquence le *prix des grains* du « marché doit être plus élevé pour être rémunérateur, « etc..... Bref, cette augmentation de capital a pu avoir « toutes sortes de causes, — excepté *mon travail et* « *mon épargne*. »

Cependant, si vous n'aviez pas épargné (vous ou d'autres pour vous), vous n'auriez jamais pu acheter le bien-fonds, qui a reçu ainsi un accroissement, par suite de ce que vous appelez les « liens sociaux »! D'ailleurs, que les circonstances sociales exercent une certaine influence sur les richesses individuelles, cela est incontestable, et il n'est pas possible qu'il en soit autrement dans l'état social, caractérisé par la division du travail et l'échange : cette influence sera heureuse et tendra à l'accroissement des richesses acquises dans les périodes de progrès et de développement social; elle tendra à l'amoindrissement dans les périodes de recul, et, aujourd'hui, la terre que vous auriez achetée 100,000 thalers il y a vingt ans, n'en vaudrait plus guère que 60,000! Et ce n'est pas seulement la propriété, c'est l'homme lui-même qui vaut plus ou moins suivant l'état social dans lequel il est placé! En quoi donc ce jeu inévitable de réactions sociales prouve-t-il que *tout le capital provient des liens sociaux?*

Bien entendu, nous retrouvons dans Lassalle la thèse si compendieusement développée par Karl Marx : *le capital est du travail non payé*. Si le capital, dit Lassalle, est le produit de l'accumulation du travail, c'est du *travail d'autrui*. Grâce à la « *loi d'airain* », le

travailleur ne peut jamais obtenir que le strict nécessaire. « Pas une heure de travail, pas une goutte de « sueur du travailleur n'est perdue pour l'*ensemble* des « entrepreneurs, pour le capital, dans le prix des « produits. Goutte par goutte, tout lui est finalement « payé par le consommateur. »

Mais Lassalle se distingue de Marx en ce qu'il propose un plan de réorganisation sociale, consistant à multiplier les sociétés coopératives de production. Il s'en distingue surtout en ce que Marx considère le monde, et Lassalle l'Allemagne; l'un est internationaliste, l'autre est national et allemand: Lassalle a travaillé de toutes ses forces à l'unité allemande.

Après Marx et Lassalle, l'homme dont les théories paraissent avoir exercé le plus d'influence sur le développement du socialisme contemporain est sans contredit Benoît Malon (1), une assez grande figure qui vient de disparaître.

(1) Né à Prétieux (Loire), le 23 juin 1841, de pauvres journaliers, Benoît Malon resta jusqu'à l'âge de 19 ans au village, en qualité de gardeur de dindons, puis de berger, de bouvier et de laboureur. C'est vers sa vingtième année qu'obligé d'aller se faire soigner chez son frère, instituteur dans les environs, il apprit à lire et dévora les livres. On raconte qu'ayant lu dans une brochure qu'il épelait cette phrase : « Il est de stricte justice que la société soit responsable de « l'existence de tous les individus qui la composent. » « Cela sera ! » s'écria-t-il, et bientôt il partait à pied pour Paris, où il arriva en septembre 1863, exténué de fatigue et sans le sou. Il fut d'abord ouvrier teinturier à Puteaux, prit une part active à quelques grèves, s'affilia à l'Internationale, et subit plusieurs condamnations. Mis en liberté après le 4 septembre, il prit part à l'insurrection du 22 janvier 1871, fut élu le 7 février représentant de la Seine à l'Assemblée nationale, donna sa démission avec Rochefort, Ranc et autres, et revint à Paris, où, après le 18 mars, il fut membre de la Commune, puis se réfugia à Genève. Il fut condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée. Rentré en France après l'amnistie, il collabora à l'Intransigeant et fonda la *Revue socialiste*. D'une prodigieuse activité, il a écrit un assez grand nombre

Benoît Malon est plutôt un prodige qu'un savant. Il a été, dans toute l'acception du terme, le fils de ses œuvres. Né de parents pauvres et resté au village sans la moindre culture pendant toute sa jeunesse, ce n'est qu'à 20 ans qu'il apprit à lire. Il consacra dès lors à l'étude tout le temps que lui laissaient les nécessités de l'existence. Il a dû prodigieusement travailler pour faire ce qu'il a fait, écrire ce qu'il a écrit ; mais il n'a pas eu le temps de s'assimiler cette nourriture avidement prise ; c'est l'impression que laisse tous ses ouvrages, malgré leurs prétentions scientifiques, en même temps qu'ils étonnent par la somme de labeur qu'ils révèlent. Il a poussé plus loin qu'aucun autre socialiste l'amour du néologisme, qui semble être comme un trait caractéristique des novateurs. Son style est prétentieux, parfois au delà de toute mesure, et donne une idée assez exacte de sa science mal digérée. Par exemple : « Quelque amer que soit l'avant-goût, nous « devons toucher de nos lèvres le calice où fermente le « vin âpre du vrai, afin de pouvoir constamment impré- « gner du relativisme, qui toujours cherche, de toutes « les parcelles de vérités arrachées, atome par atome, à « l'inépuisable gouffre de l'inconnu, nos incomplètes « systématisations et nos passagères justices de combat- « tants » (1).

d'ouvrages : *Le nouveau parti*, *Le parti ouvrier*, l'*Histoire du socialisme* (5 vol.), *Manuel d'économie sociale*, *Le socialisme réformiste*, l'*Agiotage de 1815 à 1870*, *Constantin Pecqueur d'après ses œuvres*, *La liquidation sanglante*, *Mouvement immobilier, financier et industriel de 1870 et 1871*, *Morale sociale*, *Les lundis socialistes*, réunis en recueil sous le titre de *Précis de socialisme*, et enfin, son principal ouvrage, *Le socialisme intégral*. Il a aussi donné une traduction de *Capital et travail* de Lassalle, et de la *Quintessence du socialisme* de Schœffle. Benoît Malon a succombé, le 13 septembre 1893, à une maladie qui le minait depuis longtemps.

(1) *Le socialisme intégral*, I, p. 17.

Tous ceux qui l'ont approché s'accordent à louer la douceur et la bonté de son caractère, son oubli de lui-même, sa bienfaisante générosité. Cependant, comme l'a dit un de ses disciples et ami, « le Vincent de Paul « n'atténuait pas en lui le révolutionnaire, l'énergique « membre de la Commune. » Hélas! cette criminelle Commune, il l'a, non seulement soutenue, mais glorifiée! C'est lui qui a écrit d'elle : « La grande et terrible lutte « de la Commune fut envisagée comme le troisième « combat d'avant-garde livré en faveur de l'émancipa- « tion humaine par le prolétariat français. Et, comme « lors des grands triomphes populaires de 1789, de 1830 « et de 1848, le grand Paris fut de nouveau considéré « dans l'esprit des masses prolétariennes comme la ville « sainte de la révolution émancipatrice, comme le « sublime héros collectif de l'affranchissement politique « et social de tous ceux qui souffrent de la mauvaise « organisation économique et politique de la société « actuelle ». (1) Et c'est, sous les plis du drapeau rouge, et aux cris de : « Vive la Commune! Vive la Sociale! » qu'il est descendu dans la tombe! Il semble, en vérité qu'il y ait eu deux hommes en lui; comme nous le dit encore un de ses fidèles, M. Rodolphe Simon : « Malon « était altruiste et, suivant qu'il s'agissait de lui-même « ou de la collectivité revêtait une nature différente. » Mais un altruisme qui se traduit par les faits et gestes de la Commune de Paris est évidemment d'un genre particulier!

Et cependant il fut bon! Son testament, (2) adressé à son ami Rodolphe Simon révèle une âme généreuse. Il y note, comme une des plus grandes joies de sa vie d' « avoir pu, par la plume, par la parole, par l'action,

(1) *Histoire du socialisme*, V.

(2) Daté de Cannes, 6 janvier 1892.

« bien imparfaitement il est vrai, combattre le bon com-
« bat pour l'amélioration morale et sociale des conditions
« humaines, pour la diminution de la souffrance univer-
« selle. Après 46 ans, dit-il, d'une vie de travail, de
« combat, mêlée de plus d'une amertume et de bien
« des épreuves, je me sentais arrivé à la maturité et
« capable d'exprimer, trop mal sans doute, les idées
« philosophiques et socialistes dont l'ensemble consti-
« tue la religion de ma vie, la religion dans laquelle je
« vivrai désormais et mourrai. » Et il termine par ces
mots : « *Volonté, justice, amour*. J'ai pris dans les der-
« nières années de ma vie ce ternaire pour devise ;
« heureux quand j'ai pu y conformer ma conduite ! »

Sa profession de foi est touchante : « Je meurs dans
« ma foi panthéiste, évolutionniste et socialiste. J'ai
« quelquefois erré, et j'en demande pardon à ceux que
« j'ai pu offenser ou à qui j'ai pu nuire. Je n'ai jamais
« voulu le mal et qu'il me soit pardonné en considération
« de ce que j'ai toujours combattu avec les déshérités
« pour des justices nouvelles, pour le développement
« de la connaissance des forces morales et de la bonté,
« et en considération de ce que j'ai toujours porté
« au cœur la blessure de la pitié faite d'une profonde
« sympathie pour mes semblables malheureux et de
« compatissance pour les animaux victimes de la cruauté
« de la partie non évoluée de l'humanité ou des fatalités
« naturelles. »

Pour le philosophe, cette nature si complexe serait un très curieux sujet d'études. Le contraste qu'on vient de signaler se manifeste sous d'autres aspects. Lui, bon et charitable, il semble avoir pris en horreur la religion de la charité par excellence, le Christianisme. Il ne craint pas d'écrire que « le Christianisme trouva dans la
« puérilité barbare une élève à la hauteur de son ensei-
« gnement » ; et encore : « la civilisation chrétienne

« s'est épanouie dans l'abominable moyen-âge, cette « terreur de mille ans, et, si nous avons pu remonter de « cet abîme d'iniquité, *c'est par l'élimination constante « des théorics chrétiennes !* » Et c'est précisément parce que ce fut une âme profondément religieuse qu'après s'être séparé de la religion, il l'a prise en haine. Et il a été gagné par cette maladie morale, si fréquente à notre époque et si extraordinaire, le dégoût de la vie. « Quant à la vie individuelle, disait-il à son ami Eugène « Fournière, c'est plus fort que moi, elle ne me dit rien. « Mon maximum de bonheur : quatre ans de travail soli- « taire, puis le grand repos, voilà mon maximum ».

B. Malon a essayé de donner au socialisme purement économique et matérialiste de Karl Marx un caractère plus sentimental et une plus large portée. Son *Histoire du socialisme*, publiée en 5 volumes (de 1882 à 1885), est un ouvrage qui porte l'empreinte d'un grand labeur, mais qui manque de structure et de proportions : je laisse de côté bien entendu les appréciations de l'historien. Les deux œuvres capitales, à mon avis, de Benoit Malon sont la fondation de la *Revue socialiste* et le *Socialisme intégral.*

La *Revue socialiste* fut fondée par B. Malon en 1885. Son programme donnait une idée assez exacte de l'esprit dans lequel son fondateur concevait le socialisme : « La « *Revue socialiste* ne sera l'organe ni d'un homme, ni « d'une secte, ni même d'un parti ; elle sera le foyer où » convergeront toutes les idées de réforme et de trans- « formation sociale qui, sous la pression des nécessités « politiques et économiques, agitent si tragiquement « notre époque........ Nous appelons tous ceux qui, sur « le terrain de la liberté et de l'égalité républicaines, « travaillent à l'avènement d'une société délivrée de l'i- « gnorance, de la misère, des dernières formes du ser- « vage, à la suppression de l'antagonisme des clas-

« ses (??) par l'organisation sociale de la production et « de la distribution des richesses. » Et, dans son testament, B. Malon disait : « Il est bien entendu que la « *Revue socialiste* sera maintenue dans la ligne de con- « duite dont elle n'a pas dévié depuis 7 ans : recherche « sincère, philosophie tolérante, et, disons le mot, sen- « timentale ; but altruiste dans toute la puissance du « terme : en un mot, la pleine acceptation des doctrines « que nous avons formulées sous l'appellatif « *Le socia-* « *lisme intégral* » dans la Revue même. »

Il est permis de se demander si ce programme résume très fidèlement *l'esprit* de la Revue socialiste. Il est très délicat d'apprécier le caractère d'une œuvre collective dans laquelle chacun apporte sa note différente; cependant, quand cette œuvre a son drapeau, et un drapeau aux couleurs voyantes, les différentes notes ne sauraient être discordantes : elles sont plus ou moins hautes, voilà tout. Or, voici, à titre de spécimen, quelques extraits d'un article qui a paru sous ce titre : *Défilé de civilisation, types qui disparaîtront* (1).

Le Patron

« Fait trimer le plus possible ses salariés pour s'en- « richir. Achète leur travail le meilleur marché possible, en vend le produit le plus cher possible, soigne son outillage mécanique et surmène ses outils vivants... Il peut humilier, bafouer, injurier, terroriser, affamer ses ouvriers, qui sont ses égaux, par une coalition patronale, en faire son bétail, qu'il envoie à l'urne et à la messe. Il peut transformer son atelier féminin en sérail. Il peut assassiner des garçonnets de douze ans et moins

(1) Revue socialiste, mars et avril 1892 (*Henri Brissac*).

par un travail de douze et dix-huit heures par jour. Il peut les plonger dans une mine infernale où ils traînent sur leur dos du charbon en guise de vagonnets..... Quand la chair à profit a suffisamment saigné, il vit de ses millions gagnés, dit-il fièrement, par son travail..... Quand ses ouvriers font grève, les gouvernants livrent à son service baïonnettes, juges et policiers, au nom du libre contrat. »

Le Prolétaire.

« Esclave et serf sous une forme contemporaine. Ils souffraient moins que lui quand il chôme dans la misère; presque toujours martyr comme eux quand il travaille... Dans le prolétariat, l'intérêt du patron, antagonique avec celui de ses salariés, exige qu'il extraie de ses machines humaines le plus gros profit. S'ils meurent ou languissent épuisés, vingt autres de ces machines pour une lui offriront de les remplacer. Fournaises, fondrières, glacières, ergastules, ciel de plomb, ciel de brume, bureaux suffocants, moisissures de caves, atmosphères microbiennes : là se disloque, ahane, geint le prolétaire 12 heures par jour avec un *et cœtera;* — quand il ne chôme point. Son habitacle, s'il en a un, vaut souvent son atelier. Quand il réfléchit, malheur à lui! Il est hanté par le spectre du lendemain.

Spoliateurs! Vous dépouillez le prolétaire de sa propriété sociale et d'une part de son produit : il les conquerra ; il créera la richesse pour tous.

Le Prêtre.

« Le démontreur d'un Dieu démontré par des miracles non démontrables : cette définition folle n'excède pas néanmoins la mesure d'extravagance contenue

dans le mot « prêtre ». Ministre d'un créateur incréé, dont il affirme qu'il connait les actes et la volonté, il prétend nous donner comme infiniment bon celui que le dogme fait infiniment mauvais. Toutes ses affirmations sont contredites par l'évidence scientifique et même par le simple bon sens..... Les hommes chasseront de leur esprit Dieu et les miracles, et du même coup ils chasseront le prêtre. »

Voilà un spécimen ! Et il serait facile de citer bien des articles écrits dans le même ton. Eh bien ! en vérité, ce n'est pas ainsi que vous ferez disparaitre l'antagonisme des classes sociales, ni que vous fonderez une société morale et prospère !

Si l'on veut connaître la pensée personnelle de Benoît Malon, c'est dans le *Socialisme intégral* qu'il faut la chercher : c'est pour refondre cet ouvrage et y mettre la dernière main qu'il aurait voulu, comme il le disait en mourant à ses amis, un *valétudinariat de deux ans.* »

Par *socialisme intégral,* l'auteur entend « le socia-
« lisme envisagé sous tous ses aspects, dans tous ses
« éléments de formation, avec toutes ses manifestations
« possibles ». Pour lui, le socialisme n'est pas seulement une organisation économique : c'est un état d'âme qui doit pénétrer l'organisme social dans toutes ses parties et réagir sur toutes ses manifestations.

La première partie du *Socialisme intégral* est consacrée, après les considérations générales, à la description de la société actuelle, telle qu'elle apparait aux yeux de l'auteur, à l'histoire du socialisme et à l'évolution vers le socialisme de la morale, de la propriété, de la famille et de l'État. La deuxième partie comprend l'exposé des réformes possibles et des moyens pratiques, d'après l'auteur.

B. Malon n'a pas la dialectique subtile de Karl Marx ; mais il a plus de largeur de vues et d'esprit

pratique. Le fonds d'ailleurs est commun, et l'on trouve dans le *Socialisme intégral* les mêmes critiques passionnées et les mêmes raisonnements, basés sur les mêmes prémisses.

Quels que soient les vices de l'organisation économique actuelle, est-il juste et bon d'écrire des lignes comme celles-ci : « La fabrique moderne est devenue une véri« table maison de terreur. Travail intensifié, brutalité et « insolence des chefs ; puis la série des vexations, dé« fense de parler, de chanter, obligation d'arriver à la « minute précise ; journées inégales allant quelquefois « jusqu'à 18 heures par jour pour chômer le lendemain ; « amendes arbitraires, ruineuses, humiliantes ; en un « mot, le bon plaisir du maitre ou de ses commis ; nul « égard, nulle garantie pour l'ouvrier et l'ouvrière : telle « est la règle de ce qu'on a si bien nommé les « *bagnes* « *capitalistes*. »

Voici, d'autre part, l'utopiste. Après avoir fait de la société actuelle un enfer, on fait de la société future, de la société socialiste un paradis. « Plus tard, une concep« tion supérieure de la vie pénètre les cerveaux les plus « progressifs et leur fait voir en espérance l'Humanité « véritablement adulte, *répartissant d'une main équi« table les devoirs et les droits, le travail et le bien-être « entre tous ses enfants* — compte tenu de leurs forces « et de leurs besoins — et, digne souveraine du globe, « versant sur toute vie le dictame de bonté et de justice, « diminuant la souffrance universelle, épurant le « bonheur, créant la solidarité et enseignant, selon la « parole profonde de Tolstoï, que l'homme n'a qu'une « mission sur la planète : l'amour et les bonnes œuvres ; « que la vie, c'est l'amour dans la vie commune ; qu'elle « n'est véritablement digne, cette vie humaine, que « lorsqu'elle ajoute quelque chose au bien accumulé « par les générations passées. » Ce sont là de géné-

reuses aspirations ! Cependant, vous ne changerez pas l'humaine nature, et, sous cette « *Humanité répartissant d'une main équitable les devoirs et les droits, le travail et le bien-être entre tous ses enfants* », j'entrevois quelque chose qui n'a rien de sentimental et qui m'épouvante !

En attendant cette terre promise et pour y parvenir, B. Malon, comme tous les socialistes modernes, prêche la *lutte des classes,* qui est le trait caractéristique du socialisme contemporain. « La justice, la fraternité et « autres *entités métaphysiques,* dit-il, n'ont rien à voir « avec le conflit contemporain. Il s'agit simplement de « savoir si la transformation sociale désirée est néces- « sitée par le développement historique, et si elle est « rendue possible par les conditions économiques de la « société actuelle. La réponse affirmative est basée sur « le fait *que nous sommes à un moment cyclique de la « guerre des classes.* Les temps sont venus pour le « le prolétariat, quatrième et dernière classe, de faire « son entrée, en souverain, sur la scène du monde, « avec mission de mettre fin à la lutte des classes, à « l'exploitation de l'homme par l'homme et à toutes les « dépressions, iniquités et souffrances qui en dérivent. »

Que de choses à dire sur ces tirades prétentieuses ! Où donc voyons-nous dans l'histoire que la guerre des classes, malheureusement trop fréquente il est vrai, et que tous devraient s'appliquer à pacifier et à éteindre, ait une évolution en quelque sorte fatale et tracée d'avance, qui permette ainsi de prédire l'avenir ? Qu'est-ce donc aujourd'hui que le prolétariat comme classe distincte, comme catégorie sociale à part, et qu'est-ce qui différencie, dans les institutions politiques et sociales, le prolétaire de celui qui appartient aux autres classes ? Comment se fait-il que nous voyons tous les jours des ouvriers intelligents et sages passer dans les

rangs des entrepreneurs et même y prendre la tête? Enfin, quel singulier moyen, pour mettre fin à la lutte des classes, que de convier le prolétariat à faire son entrée en *souverain* sur la scène du monde, c'est-à-dire apparemment à dominer les autres classes !

J'aurai à revenir ultérieurement sur les idées de l'auteur du *Socialisme intégral*, sur sa morale, qui doit être envisagée d'une manière spéciale dans ses rapports avec le socialisme. Elles se résument dans cette proposition : « Basée sur une soumission absolue à une entité « immuablement implacable, la morale religieuse est « forcément contraire au progrès social et au bonheur « des hommes. »

Je reviendrai aussi, dans le chapitre suivant, sur la conception que se fait l'auteur de l'état socialiste et qui rentre dans la théorie générale du collectivisme.

En attendant la réalisation complète de cet idéal, Benoît Malon propose notamment comme, « réformes possibles et moyens pratiques », après avoir dédaigneusement apprécié les efforts vers la coopération, une législation internationale du travail, la création d'un ministère du travail et d'un ministère de l'assurance sociale, la reprise et l'exploitation par l'État ou par la commune des grandes institutions de crédit, des chemins de fer, des mines, des canaux, des transports maritimes, des assurances, des services d'éclairage, d'eau, de gaz, des magasins généraux, etc.

Il y a cependant une objection, trop grosse pour que le réformateur ne l'ait pas aperçue : « Je sais bien, « dit-il, que les gaspillages administratifs de l'État actuel « ne sont pas faits pour encourager les socialistes dans « les voies de l'*étatisation*. Mais on ne doit pas oublier « que la direction de l'État est livrée à ses pires enne- « mis : aux classes parasitaires et aux bourgeois libé- « raux. » — Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire?

Et comment comprendre que ceux qui, selon l'auteur, sont les maîtres de l'État, soient les pires ennemis de l'État? Généralement, chacun a souci de sa chose! Tout cela changera, à ce qu'il paraît, quand le prolétariat aura pris « *en souverain* » possession de l'État: la nature humaine aura probablement créé pour cette œuvre des hommes nouveaux et d'une pâte supérieure! C'est pourquoi « *la mine aux mineurs* » est la devise de l'ignorance, et le « socialisme scientifique vise à trans- « former tous les travaux en fonctions sociales pour le « bien des travailleurs et pour le plus grand avantage « de la collectivité ». Et voulez-vous un exemple des admirables effets qui sortiraient de là? Après avoir dit que le rachat des mines serait facile, le capital nominal des compagnies minières ne dépassant pas un milliard pour la France, Malon ajoute : « Quant à l'avantage social, « il n'est pas discutable: il y aurait bénéfice pour l'État, « qui serait maître de sa richesse houillère; bénéfice « pour les consommateurs, qui auraient le charbon à « meilleur marché; bénéfice enfin pour le million de mi- « neurs et leurs familles, qui ne seraient plus sacrifiés à « la cruelle cupidité des compagnies minières. Du jour « au lendemain, l'État, maître des mines, pourrait donner « satisfaction aux justes réclamations des ouvriers « mineurs: fixation légale de la journée à 8 heures, « salaire minimum, journée intégrale aux malades et « blessés, admission à la retraite après 25 ans de services, « sans condition d'âge......., sans préjudice d'amélio- « rations plus radicales, qui suivront rapidement. » Ainsi, l'État donnera tout cela aux mineurs, sans compter le reste, lui qui, notoirement, exploite plus chèrement que l'industrie privée; il aura, d'autre part, à payer les intérêts des capitaux consacrés au rachat, et, avec tout cela, les consommateurs paieront le charbon moins cher! Que répondre à de pareils raisonnements?

C'est à peu près avec la même logique que l'auteur prétend démontrer que la prétendue *prélibation capitaliste* va toujours en augmentant. Voici l'exemple qu'il en donne : « Un industriel employait cent ouvriers, « auxquels il payait un salaire annuel de 1,000 fr., à la « production d'une quantité de marchandise évaluée « à 125,000 fr.; grâce à l'emploi d'un nouveau méca- « nisme, il fait maintenant produire pour 200,000 fr. de « marchandise à 50 ouvriers, ne gagnant toujours que « 1,000 fr. chacun. Dans la première hypothèse, les « ouvriers pouvaient racheter les 4/5 de leur produit, « l'autre cinquième restant pour rétribuer la direction « et couvrir les risques du capital engagé: c'était presque « la justice. Tout autres sont les conditions dans le « second cas, où les salariés ne peuvent racheter que le « quart de leur produit: c'est plus que la proportion « renversée; flagrante est alors l'iniquité de répartition.» La foule, qui croit le maître sur parole, conclura de là, avec lui, que « les salaires baisseront, en raison même « de l'augmentation des profits, et que le mal de la « misère s'étendra comme une lèpre sur le corps social.» Il est cependant indéniable que les salaires ont haussé, et que les profits ne cessent de baisser ! C'est qu'il y a quelques petites corrections à faire au raisonnement, même en acceptant les bases, purement arbitraires, de l'hypothèse : 1° On semble ignorer que le mécanisme nouveau a coûté fort cher au producteur, qui a rémunéré, en le payant, d'autres ouvriers ; de même qu'il en rémunère d'autres encore en achetant des matières premières en quantité beaucoup plus considérable. — 2° On semble ignorer que les ouvriers ont coopéré, en créant ce mécanisme, à la production actuelle, tout comme les ouvriers qui le mettent en œuvre ; on feint de croire que ce sont toujours ceux-ci, avec leurs bras, qui produisent comme autrefois toutes

les marchandises, comme si les métiers ou les machines ne produisaient rien, et comme si, par suite, le capital n'avait droit à rien. — 3° On semble ignorer que les ouvriers, n'eussent-ils que le même salaire qu'auparavant (alors qu'il est constant que, sous l'influence des machines, les salaires ont notablement augmenté), sont à même d'acheter plus de produits, les prix de tous ces produits ayant considérablement diminué, à cause du prodigieux accroissement des quantités produites. Voilà pourtant comment raisonne le socialisme prétendu scientifique!

CHAPITRE IV

LE DÉVELOPPEMENT DU SOCIALISME CONTEMPORAIN. LE COLLECTIVISME.

Le collectivisme. — Ses origines. — Constantin Pecqueur. — François Vidal. — Colins. — César de Paëpe. — Les variétés du collectivisme. — Le collectivisme agraire. — Henry George. — La société collectiviste.

Si on étudie le socialisme contemporain, *transformiste* dans ses tendances générales et dans ses plans d'organisation sociale, on se trouve en présence du *collectivisme*.

Le mot *collectivisme*, qui ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, figure pour la première fois dans le supplément du dictionnaire de Littré (1877) ; cependant, dès 1850, il avait été donné par le socialiste belge Colins à la doctrine nouvelle, qui se trouvait en germe dans un livre publié en 1838, par Constantin Pecqueur, sous ce titre : « *Économie sociale des intérêts du commerce et de l'industrie et de la civilisation en général, sous les applications de la vapeur*. Le thème de ce livre était le suivant : si le salut social commande de sortir de l'individualisme, fauteur de spoliations du plus grand nombre au profit de quelques-uns mieux armés, il ne faut pas, pour cela, tomber dans un communisme qui sacrierait la liberté individuelle. La solution est dans la socialisation graduelle des capitaux productifs ou, en d'autres termes, de la matière et des instruments de travail, devant être employés, non directement par l'État, mais par les associations contrôlées par l'État et lui payant redevance. On devrait commencer par la socialisation de la Banque de

France et du crédit en général, continuer par les chemins de fer, les mines, les canaux, etc. Ainsi outillé, l'État pourrait créditer largement les travailleurs corporativement organisés et opérer sans secousse la substitution du travail associé au travail salarié..... Dans la nouvelle organisation, chaque travailleur disposerait librement de la rémunération à lui attribuée par son travail. »

Si le mot *collectivisme* n'y est pas encore, la chose y est. Il disait aussi : « En économie sociale, la vérité, « le bien, ce sera la *socialisation* progressive des « sources de la richesse, des instruments de travail, des « conditions du bien-être universel ; ce cera le droit « à la juste rémunération des œuvres selon leur valeur « ou leur utilité sociale relative, en prenant pour base « le minimum, le strict nécessaire, hygiéniquement « entendu. »

A la même époque, François Vidal, l'ami de Pecqueur, et qui fut avec lui le rapporteur des propositions du Luxembourg, formulait, bien avant Lassalle, la fameuse *loi d'airain,* d'ailleurs empruntée aux économistes ; il disait avant lui que, « si la fortune s'acquiert par le « travail, *c'est surtout par le travail d'autrui* », et annonçait en ces termes la future société collectiviste : « Oui, je le répète, un temps viendra où la propriété du « sol appartiendra à la société, qui concédera aux tra- « vailleurs la possession de l'usage moyennant un loyer ; « un temps viendra où l'intérêt des capitaux mobiliers, « le produit des banques et le loyer du sol et des capi- « taux immobiliers suffiront pour alimenter le budget « de la République. Alors les instruments de travail « seront mis à la disposition de quiconque voudra tra- « vailler ; les conditions seront égales pour tous, et la « dernière forme de l'exploitation aura disparu : tous « les hommes seront libres, égaux et frères. » Il faut

ajouter que Vidal faisait avec cela une profession de foi des plus chrétiennes, qui n'est guère dans le goût des collectivistes modernes.

Dans le même temps, le Belge Colins, qui, après avoir été successivement officier dans l'armée française sous le premier Empire, puis voyageur en Amérique et planteur à la Havane, était revenu en France après 1830, publiait sans nom d'auteur, en 1835, un écrit intitulé *le pacte social,* dans lequel il proclamait la nécessité de mettre le sol en propriété collective. A partir de cette date, il se livrait entièrement aux études sociales et publiait une série d'ouvrages (1) consacrés au développement des idées nouvelles, manifestement inspirées par les doctrines Saint-Simoniennes.

Pour anéantir la misère en faisant entrer le sol à la propriété collective en moins d'un quart de siècle, Colins proposait de décréter ce qui suit : Abolition de la succession collatérale *ab intestat;* dévolution à l'État, pour faire partie de la propriété collective, de toute succession *ab intestat* sans héritiers directs ; impôt de 25 °/₀ sur toute succession testamentaire, avec la liberté absolue de tester ; inaliénabilité du sol une fois entré à la propriété collective. Le socialiste belge se distingue d'ailleurs de ses émules français, notamment de François Vidal, par ses idées antireligieuses : pour lui, « le Dieu « personnel et anthropomorphique des religions passées « ou régnantes est une absurdité, et il n'y a d'autre « dieu que la *raison universelle,* impersonnelle par « essence ». Nous voilà bien près du matérialisme des

(1) *Qu'est-ce que la science sociale ?* (4 vol.) — *L'économie politique source des révolutions, et les utopies prétendues socialistes* (3 vol.) — *Société nouvelle, sa nécessité* (2 vol.) — *De la souveraineté* (2 vol.) — *Science sociale* (5 vol.) — *De la justice dans la science, hors l'Église et la Révolution* (ouvrage posthume, 1861, (3 vol.)

socialistes allemands et de tous les socialistes contemporains !

La doctrine collectiviste avait pris corps, et c'est un autre Belge, César de Paëpe, disciple de Colins, qui la fit triompher aux congrès de l'Internationale de Bruxelles et de Bâle, en 1868 et 1869. C'est cette doctrine qui, en s'élargissant, va fournir au socialisme contemporain son idéal d'organisation sociale.

Le trait caractéristique du collectivisme est celui-ci : mettre en commun (en tout ou en partie) les *instruments de production ;* laisser les *produits* sous le régime de la propriété individuelle. Voilà pourquoi les collectivistes tiennent beaucoup à séparer leur cause de celle du communisme, qui paraît aujourd'hui unanimement condamné. La doctrine collectiviste se distingue, en effet, de la doctrine communiste, comme la partie se distingue du tout, non par essence, mais en quantité. Il sera, si je ne m'abuse, facile de démonter qu'elle arriverait bien vite, et par une pente irrésistible, aux mêmes conséquences pratiques.

On comprend d'ailleurs que le collectivisme peut comporter différentes variétés, suivant l'étendue que l'on voudra donner à la socialisation des moyens de production. B. Malon, dans son *Socialisme intégral*, énumère *neuf conceptions différentes du collectivisme*, et, si peu rationnelle que paraisse cette classification, il n'est pas sans intérêt de la reproduire, ne fût-ce que comme expression des plus récentes conceptions socialistes :

1° *Collectivisme emphytéotique.* — Cette forme de possession de la terre, proposée en 1826 par Bernardino Rivadavia, président de la République argentine, dans laquelle l'État, propriétaire du sol, s'interdit de l'aliéner, mais le confie, moyennant redevances fixées tous les dix ans, à des fermiers à bail emphytéotique, dont les con-

tributions constituent la rente sociale. — Cela rappelle assez le *mir russe.*

2° Le *collectivisme industriel*, qui a sa première théorie dans le livre de Constantin Pecqueur, dont il a été parlé, « *Les intérêts du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et la civilisation en général* », livre qui fut couronné, en 1836, par l'Académie des sciences morales et politiques, qui, dit B. Malon, « *n'était pas encore morte à tout progrès* » et dont, ajoute-t-il ailleurs, « *elle n'avait pas saisi toute la portée socialiste* ». Dans ce système, l'État, maitre du crédit, des chemins de fer. des mines, des canaux, en retirerait d'immenses ressources, qu'il emploierait à commanditer les sociétés industrielles des travailleurs, et à substituer graduellement le travail associé au travail salarié.

3° Le *collectivisme colinsien*, dans lequel l'État, après avoir procédé à l'appropriation collective de la terre au moyen de l'impôt, ne s'attribuait que le domaine éminent du sol et des gros capitaux, qui seraient exploités par des familles ou des associations assujéties à une redevance sociale et à un cahier des charges.

4° Le *Collectivisme internationaliste*, accrédité par César de Paëpe dans les congrès de l'Internationale à partir de 1868. Mélange des conceptions précédentes, le collectivisme internationaliste part de ce principe que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et du grand outillage industriel, et que cette abolition est nécessaire. Comme moyens, il préconise en première ligne l'impôt sur l'héritage, l'impôt unique direct et progressif et la reprise par la société, avec indemnité à débattre (quelques-uns disaient la reprise pure et simple) des institutions de crédit, des chemins de fer, des mines, canaux et monopoles quelconques. Cette réorganisation sociale devait être tentée dans toutes les nations civilisées, fédérées pour cet objet.

5° Le *Collectivisme révolutionnaire,* qui n'est qu'une accentuation du collectivisme internationaliste, basé, quant aux moyens, sur l'expropriation révolutionnaire et sans indemnité de la classe bourgeoise par le prolétariat soulevé et maître des pouvoirs publics.

6° Le *Collectivisme marxiste,* qui n'est que l'application des théories de Marx, pour lequel « les conditions « économiques que le régime bourgeois ou capitaliste « engendre sont entravées dans leur développement « par ce régime même, tendent à briser le moule capi- « taliste et à préparer le collectivisme par l'évolution « incompressible de la petite industrie vers la grande et « de celle-ci vers la production sociale ».

7° Le *Collectivisme anarchiste,* « qui diffère du col- « lectivisme révolutionnaire en ce que la révolution, « qu'il faut hâter par tous les moyens, devra être pure- « ment destructive des forces gouvernementales et juri- « diques bourgeoises ; il restera ensuite aux groupes, « aux communes libres et autonomes à se fédérer libre- « ment pour l'organisation de la production et des ser- « vices publics indispensables. »

8° Le *Collectivisme agraire,* dont la première idée revient à James Mill, père de Stuart Mill, qui a pour principaux théoriciens Henry George, Robert Wallace, et qui a été particulièrement préconisée par Stuart Mill et Herbert Spencer.

9° Enfin le *Collectivisme réformiste,* dont Malon revendique la paternité, et qui, comme il le dit lui-même, se rapproche fort du collectivisme industriel. Dans cette doctrine, ajoute Benoît Malon, on tient grand compte de l'évolution capitalisme ; mais on ne croit pas qu'il faille attendre que le capitalisme ait achevé de *paupériser* le prolétariat, et de prolétariser la petite bourgeoisie industrielle, commerciale et agricole, avant d'agir socialement : ses moyens, ce sont ceux que nous

avons rencontrés dans le socialisme intégral de B. Malon.

Cette classification, tout à fait arbitraire, ne dénote pas chez son auteur beaucoup d'esprit scientifique. Rationnellement, le collectivisme étant l'appropriation collective des instruments de production, on ne conçoit qu'une division générale, suivant que le système est appliqué à tous les instruments de production ou seulement à une partie, entre le collectivisme total et le collectivisme partiel ou agraire.

M. Paul Leroy-Beaulieu a fait, avec détails et avec sa grande autorité, l'examen critique du collectivisme. Mon intention est seulement d'en résumer ici les idées générales pour nous permettre d'embrasser le socialisme contemporain dans ses grandes lignes, et d'en apprécier les tendances morales et sociales.

L'apôtre le plus célèbre, et certainement aussi le plus brillant du collectivisme agraire, est, sans contredit, l'américain Henry George. Ses ouvrages, et particulièrement son livre intitulé *Progress and Poverty,* ont eu un immense retentissement et des millions de lecteurs. C'est un penseur très supérieur, à mon sens, à Karl Marx, et c'est un écrivain aussi facile à lire que l'autre est rebutant. La thèse développée dans *Progress and Poverty* peut se résumer ainsi :

Malgré l'accroissement de puissance productive, les salaires tendent à baisser au point de fournir à peine à ceux qui les touchent le moyen de vivre. La raison en est qu'avec l'accroissement de la puissance productive, la rente tend toujours à augmenter, produisant ainsi une tendance constante à la baisse des salaires. La pauvreté devient plus intense à mesure que la richesse augmente ; les salaires baissent, alors que la puissance productive s'accroît, parce que la terre, qui est la source de toute richesse et le champ de tout travail, est

monopolisée. Pour extirper la pauvreté, pour faire que les salaires soient ce que la justice veut qu'ils soient, c'est-à-dire le gain complet du travailleur, nous devons donc substituer à la propriété individuelle de la terre la propriété commune. Pour atteindre ce but, il n'est pas nécessaire de confisquer la terre; il est seulement nécessaire de confisquer la rente. « Nous pouvons « laisser aux propriétaires l'enveloppe, si nous prenons « l'amande. » Le moyen pratique, c'est de mettre la main sur la rente par le moyen de l'impôt. Et l'auteur propose comme conclusion d'abolir tous les impôts, sauf celui sur les valeurs foncières.

Il est très curieux de voir un adversaire de la propriété foncière individuelle aboutir aux mêmes conclusions que nos premiers économistes, les Physiocrates, qui n'avaient que tendresse pour elle ! Seulement, les Physiocrates demandaient le remplacement des taxes de consommation par un impôt foncier unique, parce que, dans leur pensée, tous ces impôts retombaient en définitive sur le produit net de la terre, et Henry George le demande, parce que le propriétaire foncier, d'après lui, réussirait à s'approprier tous les profits du travail.

La thèse de Henry George, telle qu'il l'a présentée, soulève tout d'abord, au point de vue moral, une objection capitale. En soi, la propriété du sol appartenant à la collectivité est une idée très défendable. Je ne crois pas que la propriété individuelle du sol soit une institution commandée par le droit naturel, parce que l'homme ne peut revendiquer, à ce titre, que la propriété des produits de son travail; et, par exemple, on peut très bien admettre que, dans un pays neuf, le système des concessions temporaires, s'il paraît plus avantageux (ce dont je doute), soit préféré à celui de la propriété individuelle, sans qu'aucun droit soit par là

lésé. Mais, si l'autorité et la loi ont institué ou consacré le régime de la propriété individuelle comme étant le seul conforme à l'utilité sociale, si ce régime est devenu la base de l'organisation sociale, si toute une longue série de transactions ont été fondées sur lui, il est bien clair que la propriété foncière individuelle est devenue un droit inviolable, dont les titulaires ne pourraient être dépouillés, à moins d'indemnité, sans la plus révoltante iniquité.

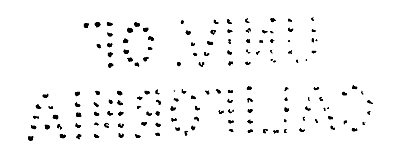
Henry George est un brillant écrivain ; mais il est permis d'avoir des doutes sur sa logique et sur son sens moral à la lecture de passages comme celui-ci : « Soumettez le droit des propriétaires à l'épreuve des « maximes de la loi commune qui déterminent les « droits de l'homme vis-à-vis de l'homme. La loi « commune, nous dit-on, est la perfection de la raison, « et certainement les propriétaires ne peuvent se « plaindre de sa décision ; car elle a été construite par « et pour les propriétaires. Eh bien ! que donne la loi « au possesseur innocent quand la terre, pour laquelle « il a donné son argent, est jugée appartenir légiti- « mement à un autre ? Rien du tout. Qu'il ait acheté de « bonne foi, cela ne lui donne aucun droit de réclamer. « La loi ne s'occupe pas de la question compliquée des « compensations pour l'acheteur innocent. La loi ne « dit pas, comme J. Stuart Mill : « La terre appartient « à A ; donc B, qui a pensé qu'il en était possesseur, n'a « droit qu'à la rente ou compensation pour sa valeur de « marché. » La loi dit simplement : « La terre appartient « à A ; que le magistrat chargé de faire exécuter la loi « mette A en possession de son bien. » Elle ne donne « aucun droit à l'acheteur innocent d'un titre illé- « gitime ; elle ne lui alloue aucune compensation. »

Oui ; mais il y a entre les deux hypothèses cette légère différence que le titre du propriétaire apparent

que l'on dépossède, non seulement n'a aucun fondement dans la loi, mais encore a été créé en violation de la loi, tandis que le titre des propriétaires actuels de la terre a été fondé sur la loi elle-même et consacré par elle ! Or, on peut changer la loi, si elle est mauvaise, mais à la condition de respecter les droits acquis : c'est plus qu'un principe d'équité élémentaire ; c'est une nécessité sociale ; car la loi perdrait tout droit à l'obéissance, au respect, si elle pouvait être rétroactivement abrogée, et il n'y aurait plus la moindre sécurité dans les relations sociales ! Il est donc tout naturel que la justice renvoie le propriétaire apparent à se faire indemniser par celui qui lui a cédé un droit imaginaire, et il obtiendra de ce côté, du moins si ce dernier est solvable, une juste indemnité, tandis qu'il serait monstrueux que la loi dépouillât sans indemnité aucune ceux qui ont acquis leur propriété en vertu de la loi elle-même !

Cette simple observation détruit de fond en comble toute la thèse de Henry George ; car tout esprit pratique reconnaitra à première vue que l'opération du rachat, qui devrait être le préliminaire de l'appropriation collective, est, pour les vieux pays, impraticable ; et, lors même qu'on se contenterait de réserver à l'État *l'accroissement futur de la rente,* comme le proposait Stuart Mill, l'opération serait, dans l'application, d'une difficulté à peu près insurmontable pour arriver à un résultat insignifiant ; sans compter qu'elle découragerait toute amélioration foncière, à raison de la quasi-impossibilité de discerner, dans l'accroissement de valeur de la terre, ce qui est le fait du propriétaire de ce qui est le résultat de causes naturelles ou sociales.

On pourrait s'en tenir là. Je veux cependant, sans entrer dans les détails, signaler encore quelques-uns des côtés faibles de la théorie de Henry George, soit dans ses prémisses, soit dans ses conclusions.



Henry George affirme, avec tous les socialistes, que le salaire tend constamment à baisser, au point de fournir à peine à ceux qui le touchent le moyen de vivre; c'est la prémisse nécessaire de tous les régénérateurs de la société; mais, encore bien qu'elle ait été empruntée aux maîtres de la science économique, cette affirmation n'a aucune base scientifique et elle est contredite par les faits : quelles que soient les misères et les souffrances de notre société actuelle, c'est nier l'évidence que de contester qu'une notable amélioration s'est produite en ce siècle dans la masse de la population, amélioration qui est visiblement démontrée par le développement des consommations et plus encore peut-être par le développement des besoins.

Henry George, qui, à la différence de la plupart des socialistes, admet la légitimité de l'intérêt, développe cette thèse que, la valeur de la terre dépendant du pouvoir que sa propriété donne de s'approprier la richesse créée par le travail, l'accroissement de valeur de la terre se fait toujours aux dépens de la valeur du travail; ce qui veut dire que le salaire et l'intérêt baissent à mesure que la rente hausse. « Il est inutile, ajoute-t-il, « de citer des faits; ils se présenteront d'eux-mêmes « aux lecteurs. » — Ce sont cependant des faits tout contraires qui se présentent à l'esprit. C'est ainsi que nous avons vu, en France, l'intérêt élevé et les salaires augmenter pendant une longue période de prospérité matérielle, dans laquelle la rente foncière atteignait en même temps son maximum, de 1845-1850 à 1865-1870; tandis qu'aujourd'hui, nous voyons en même temps la rente et l'intérêt considérablement déprimés et les salaires tendant à la baisse. Si les salaires et l'intérêt sont plus élevés dans les pays nouveaux que dans les anciens, ce n'est pas, comme le dit notre auteur, « parce que la terre est à meilleur marché, et qu'en

« conséquence, comme la rente prélève une plus petite « part de produit, le travail et le capital peuvent garder « pour leur part une plus grande portion de ce que donne « la nature ; » c'est parce que les capitaux et les bras sont rares, que certains risques sont considérables, et surtout que les premières entreprises dans un pays neuf donnent un rendement plus grand. Tout semble démontrer que la valeur de la terre est comme le thermomètre de la circulation sociétaire ; nulle, où cette circulation n'existe pas ; extrême, là où elle est extrêmement développée : elle est, non sans doute la cause, mais le résultat et le signe de la prospérité générale ; et il est impossible d'admettre cette prétendue loi qu' « avec « l'accroissement de la puissance productive, la rente tend toujours à augmenter, produisant ainsi une ten- « dance constante à la baisse des salaires ». Il est vrai que, « dans les grandes villes où la terre a tant de valeur « qu'on la mesure par pieds, on trouve les extrêmes de « la pauvreté et du luxe »; mais ce n'est pas le résultat de la haute valeur de la terre, qui n'est elle-même que l'effet et le signe d'une circulation sociétaire excessive et fiévreuse et de la spéculation qui s'ensuit.

Dans ses conclusions, Henry George ne me paraît pas plus heureux. Après avoir dit que « la pauvreté « devient plus intense à mesure que la richesse aug- « mente, les salaires baissent alors que la puissance « productive s'accroît, parce que la terre, qui est la « source de toute richesse et le champ de tout travail, « est monopolisée », et que, « pour extirper la pauvreté, « il faut que la terre devienne propriété commune », le voilà qui admet, qui recommande le maintien de la propriété foncière individuelle et qui met au grand jour les inconvénients des différents systèmes qui seraient la conclusion logique de sa thèse ! Il ne veut pas de la propriété collective avec concessions temporaires aux

individus, d'après le plan d'Herbert Spencer (1), parce que ce serait « étendre inutilement le mécanisme gou- « vernemental et assumer les chances du favoritisme, « de la connivence, de la corruption qui pourraient en « résulter ». Il rejette le plan de Stuart Mill pour nationaliser « le futur accroissement non mérité de la valeur « de la terre, tant à cause de ses difficultés pratiques « qu'à raison de l'extension des fonctions du gouver- « nement et de la corruption par là engendrée ».

Pour Henry George, « *il n'est pas nécessaire de con-* « *fisquer la terre; il suffit de confisquer la rente* ». « *Confisquer* », c'est le mot, puisqu'il n'admet aucune indemnité; et il estime que la question sociale sera résolue si l'on abolit tous les impôts, sauf celui sur les valeurs foncières. Autant vaudrait dire que toute la misère sociale provient de la répartition de l'impôt, ce qui n'est évidemment pas soutenable! Quand il serait aussi vrai que cela est faux que « la valeur de la terre « peut toujours être facilement distinguée de la valeur « des améliorations », on aurait encore le droit de répondre à Henry George que le moyen préconisé par lui n'est pas seulement d'une révoltante iniquité, mais encore qu'il est hors de toute proportion avec le but à atteindre.

Une objection générale et décisive peut être opposée à tous les plans de collectivisme agraire : ils nous proposent de retourner en arrière et veulent nous ramener à l'enfance des sociétés. Jamais les enseignements de l'histoire ne furent plus clairs : partout elle nous montre la propriété foncière, souvent collective au début, tendant constamment à s'individualiser de plus en plus. C'est le résultat de la transformation des modes

(1) *Social statics*, ch. IX, sect. VIII.

d'exploitation du sol : le besoin de la propriété individuelle de la terre n'a commencé à se faire sentir qu'avec l'apparition de l'industrie agricole, et il est devenu de plus en plus impérieux à mesure qu'elle s'est développée ; on pourrait donner de cela mille exemples. C'est le résultat aussi du perfectionnement des institutions sociales. Le plus souvent, au début, la terre a été occupée ou conquise par la force, qui est l'attribut de la collectivité, et, à ce titre, elle a appartenu à la collectivité. C'est ainsi que le peuple romain devint propriétaire du monde connu. Elle s'est fractionnée avec la souveraineté, ou elle a été concédée par le souverain à des castes privilégiées ; de là, la propriété féodale. Mais toujours elle a tendu à se dégager de ces liens artificiels et à aller à l'individu qui la cultivait : c'est ainsi que, chez nous, le domaine éminent s'est évanoui pour laisser toute la place au domaine utile ; qu'en Russie, le serf disait au seigneur : « Nous sommes à toi ; mais la terre est à nous » ! et que l'acte d'émancipation de 1861 a, du moins en partie, reconnu ses droits ; qu'en Irlande, la guerre a été déclarée au landlord par ses tenanciers, et que le bill de 1881 a porté un coup mortel à la propriété féodale. Si le progrès est devant nous, ce serait lui tourner le dos que de revenir à la propriété collective !

Au reste, le socialisme contemporain que j'ai appelé *transformiste* a aujourd'hui d'autres aspirations ; il vise à la socialisation de tous les instruments de production, de quelque nature qu'ils soient : c'est le collectivisme total.

Nous n'avons plus à demander aux collectivistes pourquoi ils veulent transformer la société actuelle. Karl Marx, Lassalle, Benoit Malon nous ont dit leurs griefs, et ils nous ont appris que l'industrie capitaliste, en se concentrant de plus en plus, marchait d'elle-même à grands pas vers la socialisation, aboutissement fatal

d'une évolution historique. Cependant, quelles que soient les formes et les dimensions de la propriété individuelle, il faudra toujours qu'une métamorphose radicale s'accomplisse pour qu'elle devienne propriété collective ; et nous avons le droit de demander aux collectivistes comment cette métamorphose s'accomplira ; nous avons le droit de leur demander aussi comment fonctionnera la société nouvelle.

Et d'abord, comment la propriété individuelle deviendra-t-elle propriété collective ? Ce n'est pas la question la moins embarrassante du collectivisme ! Les plus habiles l'éludent ; d'autres se contentent de l'effleurer ; et ceux qui l'abordent de front sont bien obligés de reconnaître qu'il n'y a qu'une solution, celle qu'Henry George préconisait par de si mauvaises raisons, la spoliation, et la spoliation violente ; car on ne se laisse pas dépouiller sans se défendre !

Ecoutez, par exemple, la Revue socialiste (1) :

« Quant à l'ordre économique, il faut que les capitalistes consentent à dire : Nous donnons nos milliards pour qu'ils soient versés dans le trésor social. Voilà des consentements invraisemblables, n'est-ce pas, sinon miraculeux ? On a créé plusieurs ingénieuses combinaisons pour que le remède leur paraisse moins héroïque. Ainsi, on leur servirait pendant 20 ans loyers, rentes, intérêts, fermages et, après, on exercerait *le droit de leur prendre leur capital,* ou bien, ils en jouiraient en viager, ou bien, l'on frapperait les gros héritages d'un impôt de 50 0/0 et plus, etc... Mais ces offres, pas plus que la confiscation n'ont pu jusqu'ici les convertir et ne les convertiront point. Donc l'avant-garde révolutionnaire des prolétaires, pour

(1) *La Société collectiviste*, par Henri Brissac, 1891, p. 446, 599, 689.

« conquérir la propriété sociale, sera obligée de faire la
« *révolution.*

« En prenant même les peuples et les hommes tels « qu'ils se montrent aujourd'hui, encore défigurés par « le moule de l'atavisme et les traditions les plus détes- « tables, et sans leur reconnaître aucune aspiration « altruiste, aucun besoin de progrès, et, en admettant « qu'ils soient mus par deux désirs seulement, celui de « vivre et celui de s'enrichir, il existerait un moyen très « simple *pour anéantir le vieux monde pacifiquement* « *dans les vingt-quatre heures* : adoucissons l'hyperbole, « en disant quelques semaines.

« Le moyen consisterait à recourir au suffrage vrai- « ment universel (les femmes, cela va sans dire, ne « seraient nullement, comme aujourd'hui, jugées indi- « gnes de voter avec les *mâles*), au suffrage universel des « peuples de l'Europe ; mais, au lieu de les appeler à « élire des représentants comme Mgr Freppel, par « exemple, on leur poserait, dans tous les idiomes et « tous les patois, deux petites questions très intelli- « gibles à tous, et qui, sous la forme à dessein la plus « rudimentaire, se résumeraient en ceci :

« Peuples, pour que les guerres, les armées ne vous « coûtent plus des fleuves de sang ni des monceaux de « vos milliards, il faut vouloir que les frontières et les « Rois disparaissent : le voulez-vous?

« Citoyens (nos sénateurs préféreraient le mot « Messieurs), pour que vous, prolétaires, c'est-à-dire les « sans-le-sou, vous ne craigniez plus de crever de mi- « sère quand vous ne trouvez pas de travail, et que « vous ne creviez plus de fatigue quand on vous oblige « à travailler comme des brutes, pour que, vous aussi, « petits propriétaires de tout genre, vous ne craigniez « plus de perdre le peu que vous avez la grande chance « posséder, puisqu'il vous suffit à peu près pour vivre ;

« pour que vous tous, prolétaires et petits propriétaires, « au lieu d'être des miséreux complets, ou des demi- « pauvres, vous jouissiez, en travaillant humainement, « autant que des riches, que faut-il ? Il faut vouloir « déclarer que *chaque propriété personnelle, seulement « jusqu'à vingt mille francs, est considérée comme « légale, et que toute propriété dépassant ce chiffre sera « confisquée au profit du trésor public, deviendra « sociale :* le voulez-vous ?

« Pas de doute sur les réponses !

« Tous les peuples, excepté les Rois et leur suite ; « presque tous les hommes, excepté ceux — sauf les « collectivistes — qui possèdent plus de vingt mille « francs, répondront : Nous le voulons !

« Ainsi, les petits propriétaires agricoles et indus- « triels, les petits commerçants, les petits rentiers par- « ticiperaient à la révolution, au lieu de la combattre, « *la trouveraient légitime et non illégitime, parce qu'ils « comprendraient qu'elle les avantagerait*, au lieu de « les ruiner. » Et l'écrivain socialiste ajoute, comme par « une amère ironie : « Mais parions que cette transac- « tions bénigne ne se réalisera point, et que les diri- « geants, Rois et capitalistes, ne tiendront nullement à « poser les deux questions susdites à leurs sujets et à « leurs exploités ? Conséquence : *la révolution* ! »

J'ai tenu à reproduire ce morceau tout entier parce qu'il me paraît tout à fait édifiant et instructif dans sa naïveté, et je pense qu'il se passe de commentaire ! J'aime mieux entendre les collectivistes parler à cœur ouvert et sans arrière-pensée que de prendre des voies détournées. Voici, par exemple, un autre écrivain de la Revue socialiste (1), qui paraît un peu moins déterminé

(1) M. Emile Vandervelde, *Le Collectivisme*. (Revue socialiste, février 1894.)

et qui veut être plus délicat sur le choix des moyens :

« Comment pourra s'opérer l'expropriation des industries *qui sont mûres pour le collectivisme*? Sans indemnité, si le 4ᵉ état, vainqueur, s'inspire des exemples « de la bourgeoisie de 1792 confisquant sans scrupule « les biens des prêtres et des émigrés. Cela se fera-t-il? « Peut-être. Faudrait-il le regretter? A coup sûr ; car « on frapperait, et ce serait une injustice, la propriété « due au travail personnel aussi bien que la propriété « acquise par le travail des autres. Pour opérer l'expro- « priation de la classe maîtresse *conformément à la* « *justice* et en suivant la ligne de moindre résistance, il « faut *s'attaquer, au moyen de l'impôt, à ceux qui ne* « *travaillent pas où à ceux qui ne travaillent plus* : aux « propriétaires, en frappant la rente et les valeurs con- « solidées ; aux *morts*, par la restriction progressive « des lois de succession. C'est dans ce but que le parti « ouvrier demande, en même temps que l'abolition des « impôts de consommation : 1° l'établissement de l'impôt « progressif sur le revenu, sur les legs et les donations « entre vifs ; 2° la suppression de la succession *ab* « *intestat*, sauf en ligne directe, dans des limites à déter- « miner. »

Voilà ce que les plus modérés appellent opérer « l'expropriation des classes maîtresses *conformément* « *à la justice* ». Cependant ; il me semble que prendre à quelqu'un sa propriété en nature, ou prendre à un autre, au moyen de l'impôt, l'argent avec lequel on rachètera la propriété du premier sont deux opérations qui se ressemblent singulièrement au point de vue moral, et que, si l'une est injuste « parce qu'on frap- « perait la propriété due au travail personnel aussi « bien que la propriété acquise par le travail des « autres », l'autre aboutit exactement au même résultat ! « L'impôt n'est pas une arme mise aux mains

de l'État pour disposer comme il l'entend des fortunes individuelles et les répartir à son gré ; c'est le moyen par lequel il oblige les citoyens à contribuer dans la mesure la plus équitable aux charges publiques. Si l'État se croit le droit de prendre à quelques-uns, au moyen de l'impôt, une partie de leur avoir pour racheter au profit de la collectivité les instruments de production, que ne prend-il directement ces instruments de production? Ce sera plus simple et tout aussi légitime ; la *justice* n'est guère intéressée dans la question de savoir si ce sera Pierre ou Paul qui fera les frais de l'expérience ! Je ne vois pas non plus comment la *justice* serait mieux respectée parce que « vous vous attaquerez « à ceux qui ne travaillent pas ou à ceux qui ne tra- « vaillent plus »: la propriété, si elle est légitime, ne l'est pas moins dans les mains de ceux qui ont travaillé et ne travaillent plus que dans les mains de ceux qui travaillent encore ; et ceux-ci même pourraient la reconstituer, tandis que les autres ne le pourraient pas! Quant à mettre les *morts* à contribution, en vérité, cela dépasse votre pouvoir! Et la moindre réflexion vous eût fait apercevoir que « la restriction progressive des « lois de succession » serait infiniment plus sensible aux héritiers qu'à leurs auteurs! Elle n'eût sans doute pas manqué non plus de vous faire comprendre que la restriction des lois de succession (une idée qui peut très bien se défendre, pourvu qu'elle ne soit pas poussée à l'excès, comme on propose de le faire) serait un moyen bien inefficace pour arriver au but, attendu que le testament remplacerait dans les neuf dixièmes des cas la succession *ab intestat* supprimée. Il ne reste donc que ce moyen, qui pourrait, en effet, ne pas manquer d'efficacité, s'il était manié par une main suffisamment énergique, un impôt fortement progressif sur le revenu, les legs et les donations ; il n'a, je le répète, et c'est l'évi-

dence même, qu'un défaut ; c'est de valoir exactement, au point de la justice, le système beaucoup plus simple qui consiste à prendre directement le capital des industries *qui sont mûres pour le collectivisme !*

Nous avons le droit aussi de demander aux collectivistes comment fonctionnera la société nouvelle. Sur ce point encore, je laisse la parole à la Revue socialiste (1); il me semble que la simple exposition de ses « principes généraux » me dispensera de longs commentaires :

« Le collectivisme représente particulièrement la « branche économique du socialisme. Il repose sur les « bases suivantes : terres, maisons, mines, usines, « fabriques, chemins de fer, etc , deviendront propriété « sociale.

« Le travail, par le fait, sera obligatoire pour tous, « excepté pour les enfants, les malades, les invalides, les « hommes et les femmes à partir d'un certain âge « (disons : 55 ans). Chacun sera donc débiteur envers la « société d'un certain nombre d'heures de travail par « jour......

« La propriété publique, telle que routes, maisons, « engins mécaniques, bibliothèques, musées, etc., sera « nécessairement agrandie ou perfectionnée ; en outre, « une surproduction annuelle sera mise en réserve en « vue des contingences.

« La durée de la journée de travail diminuera pour « les fonctions qui attireraient un nombre insuffisant de « travailleurs. L'heure de travail coûtera donc plus ou « moins cher à la société ; mais *la part touchée par cha- « cun dans la richesse sociale sera la même, quelle que « soit la valeur de ses produits ou de ses services.*

« On travaillera dans des ateliers, chantiers, bu-

(1) *La société collectiviste,* par Henri Brissac, 1891, p. 446 et 599.

« reaux publics, à la tâche ou à la journée. On pourra, si « on le préfère, travailler ailleurs, chez soi, avec des « compagnons ou isolément, mais à la tâche seulement, « quand la nature du travail le permettra.

« *Des directeurs, élus par les travailleurs d'une « même section corporatrice, contrôleront le travail.*

« Les produits seront déposés dans des entrepôts « publics.

« *Les frais de l'entretien et de l'éducation des enfants « seront à la charge de la société.*

« L'instruction scientifique, artistique et profession- « nelle sera obligatoire pour tous jusqu'à l'âge de « 21 ans.

« *La monnaie sera supprimée.* La société achètera « le travail et vendra les produits. Chaque travailleur « possédera deux livrets : l'un mentionnant les heures « de travail qu'il devra faire et les heures qu'il aura « faites, débit et crédit ; — l'autre, sa part sociale et ses « dépenses, crédit et débit.

« Les ventes et achats entre individus seront impos- « sibles; les dons et les échanges en nature seront seuls « possibles, vu le caractère exclusivement personnel « des deux livrets et l'absence de monnaie.

« L'agriculture, l'industrie, l'enseignement, la « science, l'esthétique, l'administration formeront six cor- « porations, qui seront partagées en autant de sections « qu'il sera nécessaire. Chacun pourra faire partie de « plusieurs, suivant son goût et ses capacités *constatées.*

« Si des travaux rudes ou répugnants, quoique béné- « ficiant d'une réduction aussi grande qu'il le faudra des « heures de travail, quoique étant l'objet d'appel au « dévouement social, ne réunissaient pas un personnel « assez nombreux, *le service de ces travaux serait « déclaré obligatoire pour tous,* à un âge et pendant un « nombre d'années à fixer......

« Si, pour un travail, il se présente plus de volon-
« taires qu'il ne faut, chacun, rendu capable par son ins-
« truction et la multiplicité des tâches parcellaires d'en
« exercer plusieurs, *choisira une autre occupation.*

« Il y aura égalité dans la répartition des richesses
« (sauf les cas exceptionnels où des citoyens déclare-
« raient ne pas vouloir pour un temps fournir le *quan-*
« *tum* de travail fixé) ; mais il n'y aura pas pour tous les
« travaux égalité de salaire par heure, puisque les fonc-
« tions les plus difficiles, les plus rudes, les plus désa-
« gréables ou les moins agréables, attirant naturelle-
« ment un personnel moins nombreux, recevront un
« salaire plus élevé. »

Voilà les « principes généraux » du collectivisme ; voilà une idée sommaire de l'Éden qu'on nous promet. Le tableau est peut-être moins savant que celui de Schœffle dans la « *Quintessence du socialisme* » ; mais son réalisme me plaît. Il suffit de remplir certains blancs par quelques raccords, d'ailleurs faciles, pour être complètement édifié sur le bonheur qui nous attend. L'auteur du reste veut bien nous y aider, en répondant à quelques objections qu'il se fait naïvement à lui-même, d'après le système connu de la « controverse ».

Obj.: « Est-ce que la réduction de la journée de tra-
« vail à 8 heures ne paraîtra pas suffisante à la société
« collectiviste ? — Non certes ! *Elle sera réduite à six*
« *pour la première génération, et la durée diminuera*
« *graduellement*, grâce à l'extension et au perfection-
« nement du machinisme, à l'emploi le plus étendu des
« forces naturelles, aux nouvelles découvertes, au
« nombre immense d'oisifs et de parasites qui devien-
« dront des producteurs, les commerçants par exemple.

Obj. : « Comment fera ma bonne pour acheter un
« simple chou pour ma soupe ? — *Vous n'aurez plus ni*
« *cuisine, ni bonne. Quand vous désirerez une soupe*

« *aux choux, vous inscrirez votre commande ; vous la*
« *déposerez dans un tube de transmission communi-*
« *quant chez vous ; elle parviendra aux grandes cui-*
« *sines de votre quartier : très vite vous verrez fumer*
« *votre soupe.* Mais généralement vous préférerez
« prendre vos repas dans les restaurants sociaux, soit
« dans des salons publics, soit dans des salons particu-
« liers.

Obj. : « Alors, dans ces salons publics, on sera exposé « à être assis à côté de son domestique ? — *Il n'y aura* « *plus de domestiques : avec quoi les payeriez-vous ?* — « Alors, chacun sera obligé de faire son ménage ? C'est- « à-dire de balayer, d'épousseter, de faire son lit, genre « de travaux auxquels on habituera tous les enfants à « l'école. » (Ajoutez de cirer ses chaussures et de faire sa cuisine, pour ceux du moins qui ne voudraient pas de la marmite publique ; car vous venez de nous dire qu'on ne pourrait plus avoir de domestiques, par l'excellente raison qu'on n'aurait plus rien pour les payer !)

Obj. : « Les parts sociales devenues les mêmes pour « tous n'offrent elles pas un morceau dur à digérer ? — « Non : vous reconnaissez que les femmes ont droit à « leur part de bien-être, ainsi que les enfants, les vieil- « lards, les invalides, bien que celles-là produisent moins « et que ceux-ci ne produisent pas du tout. *Pourquoi* « *trouver injuste que, pour un même temps, des* « *hommes déployant toute leur bonne volonté, mais* « *moins bien doués, produisant moins que d'autres,* « *soient autant rétribués ?*

Obj. : « A combien évaluer cette part sociale dont « chacun bénéficiera ? — Étant donné la destruction du « parasitisme, l'exploitation scientifique des richesses « naturelles, etc., *ce n'est pas exagérer que de la fixer* « *dès le début au sextuple peut-être de ce qu'elle est* « *aujourd'hui : les générations grossiront graduelle-*

« *ment dans une mesure énorme cette part initiale.*

Obj. : « Mais alors on proscrira les artistes, les écri-
« vains, tous ceux qui voudront se livrer à un travail « intellectuel ? — Pas le moins du monde ! Il y aura les « syndicats de la science et des arts. Prenez, par « exemple, un auteur dramatique. Il fait recevoir une « pièce par le comité de lecture ; elle est jouée avec « succès ; *il obtient alors une dispense de travail pen-* « *dant un certain temps pour faire une seconde pièce.* « (Comment a-t-il fait la première ?) Après un 2e succès, « il entrera de droit dans la section des auteurs drama- « tiques. Mais *après quelques échecs devant le public ou* « *le comité de lecture, il retournera dans son ancienne* « *corporation.*

Obj. : « Pourra-t-on dépenser moins que son revenu ? « Sans doute ; *le surplus appartiendra au Trésor public.* « — Mais si on veut économiser ? — *Économiser ? Pour-* « *quoi faire ? puisque le lendemain sera toujours assuré.* « Convenez que vous vouliez dire *capitaliser ; mais ça,* « *c'est le vieux jeu.*

« *Obj.* : « Est-ce qu'on aura également le droit de « léguer ce qu'on possèdera ? — Parbleu ! puisqu'on en « sera le propriétaire légitime ! (Comprenne qui pourra !)

Obj. : « Quand des hommes, épuisant le crédit porté « sur leur livret, ne fourniront, sans cas de force ma- « jeure, aucun travail ou qu'une partie de travail dont « ils seront débiteurs, qu'adviendra-t-il ? — Pas de travail « du tout, c'est un cas de folie ou d'escroquerie, *rele-* « *vant d'une relégation dans un asile, ou passible d'une* « *peine correctionnelle.* Une portion de travail seule- « ment, c'est une faute plus ou moins grande, qui peut « se punir, dans le livret de crédit suivant, par une « réduction proportionnelle à la dette contractée.

Obj. : « Mais certaines fonctions ne sont pas contrô- « lables, même à la tâche : celles des savants, des cher-

« cheurs, même des littérateurs, peintres, musiciens,
« artistes de toute variété ? — Ce sont là des chimères !
« D'abord, les hommes, *à l'âge où ils toucheront leur*
« *part sociale sans échange de leur travail, soit 55 ans,*
« *pourront, autant qu'ils le voudront, se livrer à la*
« *science et à l'art.* Rappelons aussi que, pendant une
« certaine période précédente, ils ne donneront, pour
« recevoir cette part, qu'une fraction du temps de travail
« fixé, en jouissant ainsi d'un nombre d'heures assez
« large pour s'adonner aux recherches et aux œuvres de
« leur choix. Remarquons enfin que les savants et les
« artistes, *acceptés et classés comme tels dans les corpo-*
« *rations respectives,* et ne devant faire aucun autre
« travail, *vivront dans une société déjà trop intelligente*
« *pour leur demander l'impossible en mesurant, pour*
« *ainsi dire, leur tâche au mètre. Et, si un contrôle*
« *quelconque de leurs actes devenait nécessaire, on y*
« *recourrait, voilà tout......* !

Obj. : « Et le prix des marchandises ? Voilà deux
« meubles : le coût des matériaux est le même, et aussi
« le coût des heures de travail ; chacun d'eux est donc
« payé le même prix par la société ; mais l'un est un
« produit remarquable, l'autre est un produit grossier ;
« s'ils étaient fixés au même prix, celui-là serait choisi
« par tout le monde, et celui-ci serait laissé pour
« compte ? — *Des commissions élues régleront les prix*
« sur le coût des heures de travail, sur le coût des maté-
« riaux et *sur le coût du marché,* c'est-à-dire sur l'af-
« fluence plus ou moins considérable des acheteurs,
« indiquée par les ventes antérieures.

Obj. : « Avec les bons de crédit, comment s'y pren-
« dra-t-on pour les menues dépenses, pour diviser en
« sous ou en centimes ? *On s'adressera, pour résoudre ce*
« *minuscule problème pratique, à des spécialistes, qui ne*
« *le trouveront nullement formidable.* (La réponse est

« charmante ! Mais on nous avait dit que toute monnaie « était supprimée, et que le troc en nature serait seul « possible !)

Obj. : « Les produits humains forment une variété « infinie : comment admettre que des commissions de « statistique puissent embrasser cette variété, répartir « d'innombrables tâches entre des producteurs de toute « catégorie ? — Comment ces tâches sont-elles réparties « maintenant ? *Par l'aveugle hasard... Le calcul sera « substitué au hasard. Chaque corporation, chaque « commune, chaque région dresseront des états publics, « périodiques et complets, des travaux à exécuter, des « produits à créer et du nombre correspondant des « travailleurs inscrits.* Le total à dresser est une simple « opération d'arithmétique, dont les commissions cen- « trales seront chargées.

Obj. : « La comptabilité sociale, dans le régime nou- « veau, ne sera-t-elle pas terriblement compliquée ? — « *Elle le sera infiniment moins.* Considérons une « famille. La ménagère ou la cuisinière, pour établir « l'ordre, est tenue de dresser chaque jour un état de « ses recettes et de ses dépenses : calculons ce que cela « représente d'écritures pour la totalité ! Avec le système « des cuisines publiques, dont une seule alimentera des « milliers de familles, est-ce que les écritures ne seront « pas infiniment plus simples ?

Obj. : « Tous les malades s'adresseront aux médecins « les plus renommés, qui recevront les mêmes hono- « raires que leurs confrères inconnus ? — Les visites des « médecins, *classés en plusieurs catégories*, ressemble- « ront à de la marchandise cotée plus ou moins cher, « soumise à la loi de l'offre et de la demande. Pour les « cas ordinaires on ne s'adressera pas aux médecins « célèbres, afin de payer moins. Pour les cas graves, si « l'on veut, sans être traité à domicile, obtenir leurs

« soins, on entrera dans les hôpitaux ; si l'on préfère être « traité à domicile, on payera en conséquence (à l'État ; « quant au médecin, son intérêt, à lui, est de s'y prendre « de manière à n'avoir pas trop de célébrité).

Obj. : « Des particuliers pourront-ils ouvrir des « écoles privées ? — Sous le contrôle de la société, à qui « incombe le devoir de donner une instruction intégrale, « soit ! Mais dans quel but ?...... *Pour donner une ins-* « *truction dite religieuse ? Non ; l'école sera essentielle-* « *ment laïque ; on n'incrustera dans le cerveau de l'en-* « *fant que des vérités scientifiques incontestables.*

Obj. : « Quelles seront exactement les attributions « d'un chef dans chaque section corporative ? Ne pour- « ra-t-il pas tyranniser ceux de ses collaborateurs qui « lui déplairont ? — Ses attributions varieront suivant les « nécessités particulières du travail et *la volonté régle-* « *mentaire des membres de chaque groupe.* Il sera élu « et révocable par eux et son élection aura lieu au *vote* « secret quand ils le désireront. *Comment sa tyrannie* « *pourrait-elle sévir ?* (Grand Dieu ! le bon billet !) »

J'ai transcrit presque tout au long ce morceau, parce que je crois très sincèrement qu'il serait difficile de faire une plus amère critique des théories creuses et enfantines dont tant d'esprits, faciles à se payer de mots, semblent s'éprendre aujourd'hui ; et, comme il serait impossible d'ajouter quelque chose à la réfutation que M. Paul Leroy-Beaulieu a opposée à un doctrinaire comme Schœffle, il m'a semblé préférable de laisser les collectivistes du jour se réfuter eux-mêmes par la simple exposition de leurs idées. Je me contenterai de réunir, en les résumant, quelques constatations résultant des aveux que nous avons recueillis et de poser quelques points d'interrogation.

Donc, il est entendu que chaque individu sera obligé de travailler, non pas à sa guise et à ses heures, ni pen-

dant le nombre d'heures, de jours et d'années que lui permettront ses facultés et ses besoins, mais pendant le nombre d'années, de jours et d'heures qu'il plaira à l'autorité de déterminer et aux heures réglementaires de la caserne sociale ; car le travail à domicile est impossible, du moins pour toutes les professions qui ne comportent pas le travail à la tâche, et, s'il était permis pour celles-là, il en résulterait la plus criante des inégalités ; — que le travail de tous et de chacun sera incessamment contrôlé par toute une armée de *chefs* que l'élection rendra sans doute infaillibles et inaccessibles à toutes les passions humaines, comme on le voit suffisamment par l'exemple de nos assemblées politiques ; — que la part touchée par chacun dans la richesse sociale sera la même, quelle que soit la valeur de ses produits ou de ses services, mais que la durée de la journée de travail sera diminuée et, par suite, le salaire plus élevé dans les travaux difficiles ou répugnants que dans les autres, ce qui veut dire que le balayeur ou le vidangeur, par exemple, seront payés plus cher que le médecin le plus habile ou le professeur le plus en renom ; — que d'ailleurs, au besoin, le service du balayage et l'autre seront déclarés obligatoires pour tous, dans le cas où l'*appel au dévouement social* ne suffirait pas ; — que chacun devra manger à la gamelle sociale, sous peine d'acheter toutes ses provisions, *sans avoir d'ailleurs de quoi les payer*, et de faire sa cuisine, comme il devra dans tous les cas faire son ménage ; — que les artistes et les ingénieurs se livreront à leurs études favorites à l'âge de 55 ans, et que les auteurs dramatiques (et autres) n'existeront qu'en vertu d'un brevet délivré par leurs bons camarades ; — que si l'on dépense moins que son revenu, le surplus appartiendra au Trésor public ; — que des commissions élues (et toujours infaillibles) dresseront les listes *complètes* des travaux à exécuter,

des produits à créer et pourvoiront à tous les besoins de 40 millions de consommateurs, qui toutefois devraient se résigner à mourir de faim dans le cas où quelque famine, prévue ou non par les commissions de statistique, viendrait à se produire, attendu que tout commerce international serait devenu absolument impossible par la suppression de la monnaie, jusqu'au jour du moins où le monde entier ne fera plus qu'une immense république collectivo-fédérative ; — que les prix de tous les produits et de tous les services seront également fixés par des commissions élues et que chacun achètera toutes choses aux prix qu'il plaira à l'autorité de déterminer ; — que tous les enfants seront élevés à la charge de la société, ce qui sera de nature à remédier quelque peu au danger de la dépopulation qui nous menace ; — que l'instruction sera obligatoire pour tous jusqu'à 21 ans, mais l'instruction officielle, et point d'autre; car il ne faut à aucun prix de l'instruction *dite* religieuse, qui déformerait le cerveau des jeunes collectivistes !

Eh bien, tout cela, c'est, au point de vue économique, un tissu d'absurdités, et c'est, au point de vue social, l'anéantissement complet de la liberté humaine sous toutes ses formes !

Absurdité que de nous dire que les besoins si infiniment variés de millions et de millions de consommateurs seront mieux prévus par quelques commissions de bureaucrates que par l'initiative individuelle et libre, sans cesse aiguillonnée par l'intérêt personnel, de tous les producteurs (1) !

(1) On croit rêver, en vérité, quand on lit des lignes comme celles-ci, écrites sérieusement par un homme comme B. Malon : « Les commissions de statistique *calculent pour un an la somme des besoins de la nation entière*. Elles la calculent même largement, de façon à n'être pas prises au dépourvu si la récolte est mauvaise, de façon à préparer un fonds de réserve pour les années stériles s'il y

Absurdité, doublée d'imposture, que de nous dire que la société collectiviste produira au moins le sextuple de la société actuelle, alors que le travail sera, pour commencer et sans préjudice des diminutions ultérieures, réduit à six heures par jour ; alors que nul stimulant sérieux n'existera plus pour pousser les gens à travailler de leur mieux, la rémunération de tous étant la même, quelle que soit la valeur des produits ou des services ; alors que chacun sera naturellement porté à consommer le plus possible, le produit de ses économies devant aller au Trésor public ; alors que le parasitisme, dont on fait si grand bruit aujourd'hui, sera porté au comble par un accroissement incalculable du nombre des fonctionnaires et par le système de surveillance universelle qui sera nécessaire ; alors que l'esprit d'invention et de progrès, sur lequel on fait tant de fonds, sera littéralement étouffé par la destruction de tout intérêt personnel, de toute initiative et de toute énergie individuelle et par l'obligation des travaux manuels imposés à tous !

Absurdité, qui dépasse toutes les autres, que de vouloir supprimer la monnaie, ce merveilleux instrument d'échange, qui a permis de pousser jusqu'aux dernières limites, dans le temps et dans l'espace, le principe si fécond de la division du travail, et de se condamner par cela même à un isolement absolu au milieu des peuples civilisés ?

Anéantissement complet de la liberté humaine sous toutes ses formes ! Car que restera-t-il de la liberté

a surcroit. Elles *savent* le nombre d'heures de travail qu'exige la création de toute cette richesse ; elles *savent* aussi le nombre des travailleurs. Elles *peuvent*, en conséquence déterminer la journée *minima* que chacun doit à la société et en même temps la part qui revient à chacun dans la somme des produits et qui est égale à la somme des heures de travail » !!....... (*Socialisme intégral*, I, p. 439.)

individuelle, quand chacun sera obligé, sous peine de relégation dans un asile ou de prison, de travailler aux heures et pendant le nombre d'heures, de jours et d'années qu'il aura plu à l'autorité de fixer, sous l'œil d'une armée de surveillants, sans doute d'après les méthodes sociales, et dans les ateliers sociaux; quand l'artiste, le poète, l'ingénieur ne pourront se livrer aux études de leur goût qu'à la condition d'être diplômés par le jury social ; quand l'autorité pourra imposer à tous les travaux qui ne trouveraient pas assez d'amateurs; quand on ne pourra acheter que les choses que l'autorité aura jugé bon de commander, et aux prix qu'elle aura jugé bon de fixer; quand, si l'on n'adopte pas le principe aussi inique qu'absurde d'un salaire égal pour une égale durée de travail, on sera payé de ses produits et de ses services, suivant le prix qu'il plaira à l'autorité de fixer; quand on ne pourra rien économiser pour soi et les siens; quand on ne pourra faire la moindre excursion à l'étranger, faute d'argent ; quand on ne pourra donner à ses enfants l'instruction et l'éducation conformes à ses idées et à ses principes ?

Que restera-t-il de la famille, quand il faudra, non seulement travailler en commun, mais manger en commun, se faire soigner à l'hôpital, si l'on veut tel médecin en renom, et abandonner ses enfants à l'État jusqu'à 21 ans ?

Que restera-t-il de la personnalité et de l'originalité humaine, quand tous seront courbés, du berceau jusqu'à la tombe, sous le joug uniforme et déprimant de l'autorité et de la contrainte ?

L'autorité, mais qu'est-elle donc, pour qu'on lui livre ainsi l'Individu tout entier ? Qu'est-ce donc que le gouvernement, qui en est armé, sinon, même dans les pays les plus libres, une collection d'individus, sujets aux mêmes erreurs, aux mêmes passions que les autres,

avec toutes les tentations du pouvoir en plus ? Est-ce que toute l'histoire, l'histoire ancienne comme l'histoire contemporaine, n'est pas pleine de ses fautes et de ses méfaits ? Est-ce que, dans le domaine déjà si large où il se meut aujourd'hui, il a donné des preuves irrécusables de sa supériorité ? Est-ce que sa routine, ses lenteurs, son gaspillage ne sont pas choses proverbiales ?

Chose curieuse ! Les socialistes contemporains, les chefs du moins, ne se font à cet égard aucune illusion. J'ai noté déjà cet aveu, bon à retenir, de l'auteur du *Socialisme intégral* (1). « Je sais bien que les gaspil-« lages administratifs de l'État actuel ne sont pas faits « pour encourager les socialistes dans les voies de « l'étatisation ; mais on ne doit pas oublier que la direc-« tion de l'État est livrée à ses pires ennemis, aux « classes parasitaires et aux bourgeois libéraux ». Comment ! nous avons le suffrage universel depuis 50 ans, ou du moins, si l'on veut retrancher les années de l'empire et de la candidature officielle, nous l'avons dans sa plénitude et dans toute sa réalité depuis 30 ans, et la direction de l'État est livrée à ses pires ennemis ! Et que veut-on dire ? Que les « bourgeois libéraux » le dirigent et l'exploitent à leur profit particulier ? Mais, si l'on admet cela, pourquoi donc en serait-il autrement quand de nouvelles couches sociales les auront dépossédés pour prendre leur place ? Auront-elles plus d'intelligence, ou plus de moralité ? Et, de bonne foi, suffira-t-il que le drapeau collectiviste flotte sur le dôme social pour que l'intérieur de l'édifice soit inondé de lumières surnaturelles, que toutes les vertus y règnent et finalement que l'humanité revête une nature supérieure ? Et enfin, comment ne pas voir que « les classes parasitaires », c'est-à-dire celles qui vivent de la substance de

(1) T. II, préface, p. XIII.

l'État, seront considérablement augmentées quand son organisme se sera développé au point d'embrasser toutes les manifestations de l'activité humaine ?

Il y a là une illusion qu'il faut absolument dissiper. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, les preuves géminées de la détestable administration de l'État; partout, si l'on excepte les races du Nord, qui ont su précisément se défendre encore contre les empiétements de l'État et de sa bureaucratie, ou bien il a déjà fait banqueroute à ses engagements, ou bien il se débat dans des embarras financiers inextricables ; partout, il menace d'entraîner dans sa ruine des entreprises particulières qui, sans lui, seraient florissantes, comme les chemins de fer! Voyez l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, la République argentine, le Brésil, etc., etc. Et c'est à ce moment qu'on nous propose de transformer toutes les affaires privées en administrations publiques et de tout remettre aux mains de l'État ! Et cependant on reconnaît que, si l'État devait rester ce qu'il est, « la tyrannie « du gouvernement ne vaudrait pas beaucoup mieux que « celle des capitalistes » (1), et j'ai le droit d'ajouter que son administration serait incomparablement pire ! Est-ce qu'il n'y a pas là, indépendamment même de toutes les objections qui précèdent, une objection décisive contre la théorie collectiviste ?

Mais on nous dit pompeusement que « la transfor« mation du régime capitaliste en régime collectiviste « doit nécessairement être accompagnée de transforma« tions corrélatives dans l'ordre politique, par la trans« formation de l'État et la constitution de la société sur « sur les bases d'une *fédération fonctionnelle* (2). »

(1) M. E. Vandervelde. *Le collectivisme*. (Revue socialiste, fév. 189?, p. 129.)

(2) V. encore Vandervelde, *Le collectivisme*, loc. cit.

Et encore : « Il doit y avoir entre l'État gouverne-
« ment des hommes et l'État administration des choses
« la même séparation qu'entre l'estomac et le cerveau.
« En régime collectiviste, les services publics seraient
« autonomes ; et, suivant la définition de Schœffle :
« conformément à des lois générales, et sous la surveil-
« lance de l'État, chaque branche de l'économie sociale
« appartiendrait à un système particulier, ayant des
« subdivisions territoriales et des centres administratifs
« pour diriger la production et la répartition des biens. »

Que tout cela est creux et dénué de sens pratique ! Et d'abord, la comparaison entre l'estomac et l'État, administration des choses, ne tient pas debout. L'estomac fonctionne mécaniquement et sans avoir besoin d'aucune direction ; et il est clair que « l'administration des choses » ne peut se passer d'une direction, et que c'est précisément dans cette tâche que l'État a mille fois montré son infériorité. Quant à ces « *systèmes particuliers* », embrassant chaque branche de l'économie sociale, « ayant des subdivisions territoriales et des cen-
« tres administratifs pour diriger la production et la
« répartition des biens », qu'est-ce que cela nous représente à l'esprit, sinon une certaine autonomie des services publics, qui, si la centralisation actuelle persistait dans chaque service, n'atténuerait aucun des inconvénients de l'administration publique, en faisant seulement disparaitre quelques précieuses garanties de contrôle, et qui, dans un système de sérieuse décentralisation, nous mettrait tous et dans tous les actes de notre vie à la merci des plus intolérables tyrannies de clocher ? Et, contre cette tyrannie de tous les instants, l'unique garantie qu'on nous offre, c'est l'élection de nos chefs, l'élection dont nous pouvons juger tous les jours les résultats, et que vous dites vous-même avoir livré l'État à ses pires ennemis !

En résumé, le collectivisme ne pourrait s'établir que par la spoliation ; il ne pourrait fonctionner que par l'asservissement complet de l'Individu, et, malgré ses belles promesses, il produirait fatalement la misère universelle. La distance qui le sépare du *communisme* est infiniment plus petite que ses adeptes n'affectent de le croire ; car il s'attaque comme lui à l'activité humaine tout entière ; et, s'il prétend respecter la propriété individuelle des produits, il a soin de rendre cette propriété dérisoire en réduisant au minimum de salaire ceux qui seraient capables de l'acquérir par des facultés supérieures, et en organisant les choses de telle manière qu'on ne saurait d'ailleurs en tirer parti, et lui-même nous dit : « A quoi bon économiser ? » Et nous pouvons ajouter : A quoi bon faire effort, puisque la rémunération de tous est la même ? Si un pareil régime pouvait jamais s'établir, au mépris de la justice et de la raison, c'en serait fait du progrès humain et de la civilisation !

CHAPITRE V

LE DÉVELOPPEMENT DU SOCIALISME CONTEMPORAIN. LE SOCIALISME RÉGLEMENTAIRE.

Le socialisme réglementaire. — Ses différentes variétés. — Ses origines. — Les socialistes de la chaire. — Les socialistes chrétiens. — Les socialistes catholiques. — L'Encyclique du Pape Léon XIII. — Le socialisme d'État. — Les assurances obligatoires. — La Conférence de Berlin. — Les progrès de la législation ouvrière. — Les limites rationnelles de l'intervention de l'État.

Une des plus curieuses manifestations du mouvement socialiste contemporain est sans contredit le développement du socialisme que j'ai appelé *réglementaire;* car il s'est développé dans d'autres sphères sociales que celui dont il a été parlé jusqu'ici, sous des inspirations plus désintéressées et en faisant appel à des principes moraux, je ne dis pas seulement plus élevés, mais tout à fait étrangers au socialisme matérialiste de nos jours.

Le socialisme réglementaire comprend plusieurs variétés et porte des noms divers : il s'appelle socialisme de la chaire, socialisme chrétien, duquel on distingue même le socialisme catholique, socialisme d'État; mais ces différentes manifestations, bien qu'inspirées par des mobiles divers, rentrent toutes dans un même genre; car on ne trouve ni dans leurs prémisses, ni dans leurs conclusions de différences essentielles: tous leurs adeptes s'accordent à demander à l'État d'intervenir pour corriger les vices de l'organisation économique naturelle et diminuer les inégalités sociales.

Beaucoup d'entre eux protestent contre l'appellation de « *socialistes* »; c'est ainsi que nous entendons affirmer tous les jours qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir de « *socialisme chrétien* ». Mais il y a là, je pense, une simple querelle de mots. Si l'on entend par socialistes seulement les disciples de Marx et de Lassalle et les partisans du collectivisme, à coup sûr les socialistes chrétiens, de même que les socialistes de la chaire ne sont pas de véritables socialistes. On peut même dire qu'ils sont, au point de vue des idées et des principes, aux antipodes des socialistes purs : on pourrait les appeler proprement des « *interventionnistes* ». Que si cependant on admet que le mot « *socialisme* » embrasse toute tendance à substituer la contrainte légale à la liberté individuelle comme principe de l'activité humaine, on reconnaîtra que tous ceux qui, en dehors des limitations naturelles de la liberté individuelle, font appel à l'intervention de l'État et à la contrainte légale sont à bon droit rangés dans la catégorie des socialistes. Je sais bien que les limitations naturelles de la liberté individuelle ne sont pas si nettement tracées qu'elles ne puissent donner lieu à contestation, et je suis tout à fait d'avis que l'État, représentant de la collectivité, doit assistance aux malheureux. Cela prouve qu'il est fort difficile de déterminer les frontières exactes du socialisme, et cela m'avertit que je ne suis pas sûr de n'être pas traité moi-même de socialiste par ceux qui me liront, ce qui d'ailleurs n'a rien qui m'effraye.

En voilà plus qu'il n'en faut sur les dénominations, et il est temps d'étudier la genèse des idées et leur développement.

Le socialisme réglementaire est d'origine essentiellement allemande. On peut dire qu'il a pris corps le jour où les professeurs des universités allemandes se réunirent en congrès à Eisenach, en 1872, pour créer une

société dite de politique sociale. C'était une rupture ouverte avec l'économie politique classique, qui avait régné sans conteste en Allemagne depuis le commencement du siècle. Les chefs de la nouvelle école étaient Gustave Schmoller, Adolphe Wagner, Lujo Brentano. Dans le discours d'ouverture, Schmoller tient à se séparer tout-à la fois de l'école de Manchester ou du « laisser faire » et des théories socialistes : « La division « profonde des classes au sein de la société actuelle, « dit-il, la lutte ouverte entre maîtres et ouvriers, entre « propriétaires et prolétaires, le danger encore éloigné, « mais menaçant pour l'avenir d'une révolution sociale, « ont fait naître, depuis plusieurs années, des doutes « sur la vérité et sur le triomphe définitif des doctrines « représentées par les congrès des économistes, et l'on « se demande de tous côtés si la pleine liberté du travail « et la suppression complète des règlements vieillis du « moyen-âge apportera cette situation parfaitement « heureuse que nous avaient promise les enthousiastes « des doctrines du *laisser faire*............ Quoique peu « satisfaits des conditions sociales actuelles et con- « vaincus de la nécessité de réformes, nous ne prêchons « ni le renversement de la science ni le bouleversement « de l'ordre social actuel, et nous protestons contre « toutes les expérimentations socialistes. Les grands « progrès que constate l'histoire sont le résultat du « travail des siècles. La législation économique exis- « tante, les modes actuels de la production, les condi- « tions psychologiques des différentes classes doivent « être la base de notre activité réformatrice. Nous ne « demandons ni la suppression de la liberté individuelle, « ni la suppression du salariat ; mais nous ne voulons « pas, en l'honneur de principes abstraits, permettre « que les abus les plus criants le deviennent chaque « jour davantage, et que la prétendue liberté du contrat

« aboutisse en réalité à l'exploitation du travailleur.
« Nous ne désirons pas que l'État avance de l'argent aux
« ouvriers pour expérimenter des systèmes destinés à
« une chute inévitable ; mais nous demandons qu'il
« s'occupe, tout autrement qu'il ne l'a fait jusqu'à pré-
« sent, de leur instruction et de leur éducation et qu'il
« voie si le travail ne s'accomplit pas dans des conditions
« qui doivent avoir pour effet inévitable d'abaisser le
« travailleur. »

Il est intéressant de noter à quel moment ce revirement se produisit dans les hautes sphères intellectuelles de l'Allemagne. Il ne fut pas le résultat de circonstances économiques particulièrement difficiles ; car on était alors encore en pleine prospérité industrielle, et l'Allemagne regorgeait de nos milliards ; il surgit pour ainsi dire spontanément des circonstances politiques. C'était au moment où l'unité allemande venait de se faire, où l'État allemand venait de se fonder ; toutes les jeunes imaginations étaient éblouies de l'éclat de sa naissance et de la grandeur de son rôle et de ses destinées ; et c'est, sans nul doute, à cet état d'âme qu'il faut attribuer toute cette littérature politico-sociale que nous avons vue éclore en abondance de l'autre côté du Rhin et qui a pour objet d'étudier ou plutôt de célébrer l'État sur tous les tons.

La tendance nouvelle n'était pas pour déplaire à l'homme d'État qui tenait alors dans ses mains les destinées de l'Allemagne. M. Hermann Wagener, conseiller rapporteur au ministère de l'intérieur, fut chargé d'assister, en sa qualité officielle, au 1er congrès d'Eisenach et d'en référer au prince de Bismarck ; et le mouvement, ainsi inauguré, trouva vite de nombreux adeptes parmi les jeunes professeurs d'économie politique. Les congrès continuèrent, principalement à Eisenach, et les doctrines de l'école nouvelle furent même exposées

dans une sorte de catéchisme, œuvre collective, où les différentes matières sont traitées par des spécialistes, publiée sous la direction de M. Gustave Schonberg, et sous le titre de « *Manuel d'économie politique* ».

Les économistes de la nouvelle école n'ont pourtant pas tous les mêmes opinions dans l'application ; mais ils sont d'accord pour une plus large intervention de la loi ou de l'État dans les rapports économiques, et je m'en tiendrai à cette constatation générale, sans avoir à entrer dans le détail des théories individuelles. Ce qui est certain, c'est que la nouvelle doctrine a eu la plus grande influence sur la formation de l'opinion publique en Allemagne, et qu'elle a largement ouvert les voies au socialisme d'État.

Un autre appoint lui est venu de la part du socialisme chrétien, comme on l'a appelé, et, ici encore, c'est d'Allemagne qu'est parti le mouvement. Déjà, en 1863, dans le congrès des savants catholiques, à Munich, l'illustre théologien Dollinger avait soutenu que les associations catholiques doivent s'occuper de la question sociale. Bientôt après, l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, publiait sur le même objet un livre intitulé « *La question ouvrière et le Christianisme* », qui eut un grand retentissement ; il y empruntait les couleurs et même les expressions de Lassalle, pour lequel, du reste, il ne dissimulait pas ses sympathies ; comme lui, il rendait responsable des maux de la société l'économie politique libérale et le régime de la libre concurrence. Il définissait, tout comme Lassalle, la « *loi d'airain* ». D'après lui, deux causes principales rendaient intolérable la condi tion de l'ouvrier. D'abord, la suppression radicale de toute organisation du travail. Il existait jadis une sorte de contrat entre la société et le travailleur. L'artisan satisfaisait aux besoins de la société, qui lui garantissait, par les règlements des corporations, le travail et le

salaire. Aujourd'hui, il est livré sans défense à la merci du capital. En second lieu, l'emploi de plus en plus général des machines et le développement de la grande industrie diminuent sans cesse le nombre des artisans et augmentent celui des salariés, qui dépendent de la demande si variable de bras. Les remèdes, pour l'illustre évêque de Mayence, sont d'abord le raffermissement des croyances chrétiennes, le Christianisme seul pouvant réconcilier les classes inférieures avec l'inégalité des conditions, inévitable ici-bas; d'autre part, sur le le terrain économique, le développement des sociétés corporatives, grâce à la charité chrétienne. « Puisse Dieu, dans sa bonté, s'écrie Mgr von Ketteler, amener tous les bons catholiques à adopter cette idée des sociétés corporatives de production sur le terrain du christianisme ! » Et il termine son livre par les appels les plus pressants aux riches manufacturiers et à la noblesse. Ce sont les mêmes conclusions que celles de Lassalle, à cette différence près que Lassalle demandait les fonds à l'État, et l'évêque de Mayence à la charité.

Les catholiques allemands se rapprochèrent plus encore des socialistes sous l'influence de la persécution politique, et le lieutenant de l'évêque de Mayence, le chanoine Moufang exposa tout un programme de réformes catholico-socialistes, tout en attaquant avec véhémence l'économie politique libérale. Il demandait que les ouvriers formassent des associations et élaborassent des règlements de métier auxquels l'État donnerait force obligatoire ; que l'État protégeât la propriété de l'ouvrier, c'est-à-dire sa force et son temps contre les iniquités de la loi d'airain; qu'il limitât la journée de travail et interdît le travail du dimanche ; qu'il fixât le taux des salaires ; qu'il défendit le travail des femmes et des enfants. Cela constituerait le « droit ouvrier », comme il y a le droit commercial, le droit

maritime, le droit civil. Le chanoine demandait encore, comme Lassalle, que l'État fît des avances aux sociétés ouvrières ; enfin, que l'État mît des limites à la tyrannie du capital. « Je n'attaque ni la richesse, ni les riches, « disait-il ; car l'Écriture sainte dit : La richesse et « la pauvreté viennent de Dieu ; mais ce que je con- « damne, c'est la façon dont s'enrichissent aujourd'hui « les millionnaires et les milliardaires. D'où viennent « ces millions si rapidement acquis sans travail ? Ils « sont prélevés sur le produit des sueurs de la classe » laborieuse, qui doit payer les revenus de ces im- « menses fortunes que créent des jeux de bourse ou des « entreprises véreuses. »

L'initiative de l'évêque de Mayence et de son vicaire n'est pas restée stérile ; elle a porté des fruits abondants, sur lesquels le livre de M. Rudolf Meyer, « *La lutte pour l'émancipation du quatrième État* », donne des détails circonstanciés. Les associations « chrétiennes sociales », comme elles s'intitulaient elles-mêmes, se multiplièrent et tinrent des assises périodiques ; le clergé catholique, qui trouvait là un moyen d'opposition très favorable, suivit en foule le mouvement, qui prit une extension considérable. Dans beaucoup des associations, d'ailleurs très diverses, fondées sous cette influence et dont M. Rudolf Meyer donne l'énumération, il est facile de reconnaître le type des « cercles ouvriers » de M. le comte de Mun.

De leur côté, les chefs de l'Église réformée ne restaient pas inactifs ; mais leur objectif, à eux, était de déterminer un courant de socialisme chrétien et monarchique tout à la fois, de fonder une royauté socialiste. C'est dans cet esprit que le pasteur Stœcker avait créé deux associations : une *société pour la réforme sociale*, à laquelle adhérèrent plus de sept cents pasteurs, et une association d'*ouvriers chrétiens sociaux*. Le programme

réclamait de l'État la création de corps de métiers obligatoirement constitués dans tout l'empire et appuyés sur une réglementation sévère pour l'admission des apprentis (1), la nomination de commissions arbitrales dont les décisions auraient force légale, la création obligatoire de caisses de secours pour les veuves, les orphelins et les invalides du travail, l'interdiction du travail du dimanche, du travail des femmes et des enfants dans les fabriques, la limitation de la journée de travail, l'extension des propriétés de l'État et des communes et leur exploitation dans l'intérêt des ouvriers, l'impôt progressif sur le revenu et sur les héritages, des impôts très élevés sur le luxe. Le programme demandait au clergé de prendre une part active à tous les efforts faits pour améliorer le sort de l'ouvrier sous le rapport matériel, intellectuel, moral et religieux (2).

Ainsi donc, en Allemagne, les chefs des différentes Églises, soit dans le camp gouvernemental, soit dans celui de l'opposition, ont mis toute leur influence, en ces derniers temps, au service du développement du socialisme d'État.

En Angleterre, c'est l'archevêque de Westminster, l'illustre cardinal Manning, qui, dans une lettre adressée au congrès catholique de Liège, en 1890, réclamait et la limitation légale de la journée de travail et la fixation par l'État des salaires et des profits, et cela en termes non ambigus: « Ma dernière parole, Monseigneur, semble peut-être violente et hardie. Je ne crois pas qu'il « soit jamais possible d'établir d'une manière efficace et

(1) La loi allemande du 18 juillet 1881 a fait droit en partie à ce vœu.

(2) Les tendances et les principes du parti social évangélique ont été résumés dans un livre du pasteur Todt, qui a eu un grand succès : « *Le socialisme radical allemand et la société chrétienne.* »

« durable des rapports pacifiques entre patrons et ou-
« vriers tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi
« publiquement une mesure juste et convenable réglant
« les profits et les salaires, mesure d'après laquelle se-
« raient régis tous les contrats libres entre le capital et
« le travail. De plus, comme les valeurs sont soumises
« dans le commerce à des variations nécessaires, il
« faudrait que tous les contrats libres fussent soumis à
« une révision périodique chaque trois ou cinq ans,
« afin qu'on pût garder l'accord réciproque sur le con-
« trat. Cette condition doit être insérée dans le contrat
« même. » Il est vrai que le cardinal Manning semble ne demander l'intervention législative qu'en dernier ressort : d'abord, la question des salaires devrait être réglée par la corporation mixte des patrons et ouvriers ; faute par eux de s'entendre, on aurait recours à des arbitres choisis par les deux parties ; et enfin, si cet arbitrage ne réussissait pas à amener la paix, la société pourrait, pour sa propre protection, agir socialement ou du moins recourir à l'autorité législative. Quoi qu'il en soit, on ne saurait guère montrer moins de souci de la liberté individuelle, non plus d'ailleurs que des nécessités pratiques. Il est vrai que le Congrès catholique de Liège décida de passer à l'ordre du jour sans discussion; et l'on se souvient que la théorie fut sévèrement jugée au congrès des jurisconsultes catholiques de Tours par Mgr Freppel.

Aux États-Unis, sans parler du trop démocratique curé Max Glynn, qui, lors d'une élection récente à New-York, se promenait à travers les rues à côté du socialiste Henry George, dans une voiture décorée de réclames électorales, qui disait qu'on ne ferait rien de bon avec la Papauté tant qu'on ne verrait pas le Pape se promener dans les rues en redingote et en chapeau rond, et qui devait bien s'attendre à la sentence d'excommunica-

tion qui l'a frappé : c'est le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, qui, prenant en main la cause des Chevaliers du travail (1), écrit au Préfet de la propagande : « que « l'impitoyable cupidité des monopolisateurs pour aug-« menter leurs bénéfices opprime cruellement, non « seulement les ouvriers appartenant aux diverses « branches de travail, mais même les femmes et les « enfants employés par eux, et que, pour tous ceux qui « aiment l'honnêteté et la justice, non seulement l'ou-« vrier a le droit de s'organiser pour se protéger lui-« même, mais il est du devoir de tous de l'aider à trouver « un remède aux dangers dont l'ordre social et la civi-« lisation sont menacés par la cupidité, l'oppression et « la corruption..... » Et c'est encore l'archevêque de Saint-Paul, Mgr Ireland, qui, dans un discours célèbre (2) prononcé dans la cathédrale de Baltimore, à l'occasion du 25e anniversaire de la consécration épiscopale du cardinal Gibbons, envoie ce salut solennel, qui peut passer pour une profession de foi : « Le XIXe siècle a « vu, à son déclin, les hommes par qui le salut est « apporté à Israël. J'en nommerai quelques-uns, et, en « les nommant, je leur envoie dans leur demeure ter-« restre ou céleste le tribut de mon âme : Ketteler de « Cologne, Lavigerie de Carthage, Manning de West-« minster, Gibbons de Baltimore, Léon de Rome. »

(1) *Les Chevaliers du travail* avaient été dénoncés à Rome comme société secrète : on les confondait avec les francs-maçons; on incriminait l'obéissance aveugle, disait-on, promise par eux à leur chef. Déjà, ils étaient condamnés par les évêques du Canada. La condamnation passait pour imminente et même résolue à Rome. Pour la conjurer, le cardinal Gibbons a réuni les évêques des États-Unis : dix sur douze se sont prononcés contre la condamnation et elle a été retirée. (*L'Église catholique et la liberté aux États-Unis*, par M. le vicomte de Meaux.)

(2) V. l'analyse de ce discours dans la *Science sociale*, février 1894, p. 120 et suiv.

Léon de Rome : on peut penser qu'en associant le nom du pape Léon XIII à ceux des Gibbons, des Manning et des Ketteler, l'illustre archevêque de Saint-Paul songeait à l'attitude prise par le Souverain Pontife dans les questions politiques et sociales et à l'Encyclique sur « *la condition des ouvriers* », de 1891, qui semble bien avoir été inspirée par « l'affaire » des Chevaliers du travail et par les débats auxquels elle donna lieu, ainsi que par l'attitude du clergé américain, dont Rome à cet égard a manifestement subi l'influence. Ce document a une trop grande portée sociale pour que nous n'ayons pas le devoir d'en résumer les idées et les tendances générales.

Il faut d'abord rendre hommage au souffle d'ardente charité chrétienne qui anime d'un bout à l'autre l'œuvre pontificale. Qui n'applaudirait à des pensées comme celles-ci : « Nous sommes persuadé, et tout le monde en « convient, qu'il faut, par des mesures promptes et « efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une « situation d'infortune et de misère imméritée. » Et encore : « Quant aux riches et aux patrons, ils ne doivent « pas traiter l'ouvrier en esclave; il est juste qu'ils « respectent en lui la dignité de l'homme, relevée « encore par celle de chrétien..... Aux maitres il revient « de veiller à ce que l'ouvrier ne soit point livré à la « séduction et aux sollicitations corruptrices ; que rien « ne vienne en lui affaiblir l'esprit de famille et les « habitudes d'économie. Défense encore aux maîtres « d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de « leurs forces, ou en désaccord avec leur âge ou leur « sexe. Mais, parmi les devoirs principaux du patron, il « faut mettre au premier rang celui de donner à chacun « le salaire qui convient. Assurément pour fixer la juste « mesure du salaire, il y a de nombreux points de vue

« à considérer ; mais, d'une manière générale, que le « riche et le patron se souviennent qu'exploiter la « pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence, sont « choses que réprouvent également les lois divines et « humaines. Ce qui serait un crime à crier vengeance « au ciel, serait de frustrer quelqu'un du prix de ses « labeurs. » Et enfin : « C'est d'une abondante effusion « de la charité qu'il faut principalement attendre le « salut. Nous parlons de la charité chrétienne, qui ré- « sume tout l'Evangile et qui, toujours prête à se dé- « vouer au soulagement du prochain, est un antidote « très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour « immodéré de soi-même. »

Certes, le Souverain Pontife ne cherche pas à pallier les difficultés de la société moderne, quand il dit: « D'une part, la toute-puissance dans l'opulence, une « faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du « commerce, détourne le cours des richesses et en « fait affluer en elle toutes les sources ; faction, « d'ailleurs, qui tient en sa main plus d'un ressort de « l'administration publique. De l'autre, la faiblesse dans « l'indigence : une multitude, l'âme ulcérée, toujours « prête au désordre. » Mais, en même temps, il rappelle avec autorité que « l'homme doit prendre en patience sa « condition, et qu'il est impossible que, dans la société « civile, tout le monde soit élevé au même niveau »; il rappelle que la douleur et la souffrance sont l'apanage de l'humanité, et ajoute-t-il : « Les hommes auront « beau tout essayer, tout tenter pour les bannir; ils n'y « réussiront jamais, quelques ressources qu'ils déploient « et quelques forces qu'ils mettent en jeu. S'il en est « qui s'en attribuent le pouvoir, s'il en est qui pro- « mettent au pauvre une vie exempte de souffrances et « de peines, tout au repos et à de perpétuelles jouis- « sances, ceux-là certainement trompent le peuple, et

« lui dressent des embûches, où se cachent pour « l'avenir de plus terribles calamités que celles du « présent. »

Léon XIII ne se contente pas de blâmer les fallacieuses promesses des socialistes; il condamne très fermement leurs principes au nom de la justice et de l'utilité sociale, et il en résume fort bien les conséquences inéluctables: « La perturbation dans tous les « rangs de la société, une odieuse et insupportable « servitude pour tous les citoyens, la porte ouverte à « toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à « toutes les discordes; le talent et l'habileté privés de « leurs stimulants, et, comme conséquence nécessaire, « les richesses taries dans leur source; enfin, à la place « de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénû- « ment, dans l'indigence et la misère. »

Mais, voici, pour nous, la véritable question intéressante posée dans l'Encyclique « *rerum novarum* ». « Quelle part d'action et de remède sommes-nous en « droit d'attendre de l'État? » Il faut convenir que le Souverain Pontife fait cette part très large, et qu'il s'avance assez loin dans la voie du socialisme d'État, bien que sa pensée reste en plusieurs endroits enveloppée de quelque nuage. Il demande que l'État se fasse, à un titre tout particulier, la *providence* des travailleurs, qui appartiennent à la classe pauvre en général. Si cela voulait dire seulement que l'on doit pratiquer dans une large mesure l'assistance publique, je n'y contredirais pas; mais la formule de « l'*État-Providence* » m'effraye; d'autant plus que la pente est glissante, et que l'on ne voit pas bien pourquoi il serait seulement la providence des travailleurs, et non de tous les citoyens. L'Encyclique précise, mais plus encore les difficultés à résoudre que les solutions à y appliquer. Elle affirme « la nécessité du repos « et de la cessation de travail aux jours du Seigneur »;

ment extraordinaire et universel de l'intervention de l'État dans le domaine de la vie privée.

Ici encore, c'est l'Allemagne qui marche en tête. Les mêmes raisons politiques qui y ont fait éclore et grandir le socialisme de la chaire devaient, celui-ci aidant, y développer le socialisme d'État ; et, comme on l'a dit très heureusement, établir le régime socialiste en guise de ballon captif dont les cordes seraient entre les mains d'un homme d'État tout-puissant devait naturellement paraître un but des plus désirables à ses paladins. Les lois allemandes d'assurance obligatoire contre la maladie (13 juin 1883), contre les accidents (6 juillet 1884) et contre l'invalidité et la vieillesse (22 juin 1889) contiennent deux principes dont le caractère socialiste est manifeste : 1° la prévoyance et l'assurance obligatoirement imposées aux citoyens par l'État, qui se charge ainsi, non seulement de maintenir l'ordre social, mais de faire comme il l'entend le bonheur de chacun ; 2° la mise à contribution par l'État d'une catégorie de citoyens au profit d'une autre : c'est ainsi que les primes destinées à faire face au service des pensions de retraite sont constituées et par des retenues sur les salaires et par une contribution égale imposée aux patrons, l'État contribuant à chaque pension liquidée à raison d'une subvention annuelle de 50 marks. Le caractère socialiste de ces nouvelles créations ne se manifeste pas moins dans leur organisation : tout cela a été placé dans la main du gouvernement, sous l'autorité suprême de l'office impérial des assurances siégeant à Berlin, composé d'un président et de deux membres nommés à vie par l'Empereur.

Une autre preuve assez curieuse des progrès du socialisme réglementaire en Allemagne nous est donnée dans la résurrection des anciennes corporations de métiers appelés *Innungen*, associations de patrons pré-

tendues libres, mais tellement munies de privilèges et de droits exclusifs, notamment en matière d'apprentissage, que l'obligation d'entrer dans la corporation s'impose d'une façon indirecte. Le Reichstag a même voté un jour un projet, qui n'a pas encore abouti, soumettant le droit d'exercer les différentes professions à des conditions rigoureuses d'apprentissage et d'examen pardevant les chefs des corporations, tout comme sous le régime des maîtrises et jurandes.

La célèbre Conférence de Berlin, réunie en 1890 à l'appel du jeune empereur d'Allemagne, est bien l'une des plus éclatantes manifestations de cet état d'esprit moderne. Ce n'est pas que ses conclusions aient été bien menaçantes : « Il est *désirable*, disent-elles, que le repos « hebdomadaire soit établi pour tous ; — que la limite « d'âge pour l'entrée des enfants dans les fabriques soit « fixée à 12 ans, et même on se contentera de 10 pour « les pays méridionaux ; — que la durée de la journée « de travail soit fixée à 10 heures pour les jeunes gens « des deux sexes de moins de 16 ans et à 11 heures « pour les femmes au-dessus de cet âge ; — que le tra- « vail de nuit soit supprimé pour les femmes et que « tout travail soit suspendu pour elles pendant les qua- « tre semaines qui suivent l'accouchement ; — que le » travail des mines soit surveillé par l'État. » Mais, si les conclusions ont été à peu près irréprochables, le fait même de la réunion de cette conférence tendant à l'établissement d'une législation internationale du travail n'en est pas moins considérable, et le manifeste officiel qui l'a expliquée est des plus significatifs. Il affirmait « que « l'État doit obliger la classe la plus forte économique- « ment à des sacrifices au profit des classes laborieuses « et créer une organisation du travail », et il ajoutait : « L'État seul est capable d'entreprendre cette réforme « salutaire. »

L'Autriche a subi l'influence allemande, et elle a aussi son système d'assurances obligatoires et ses nouvelles corporations, avec la nécessité de l'apprentissage, de l'examen et du brevet, du moins dans la petite industrie. (Loi du 23 mars 1883.)

J'ai dit que l'Allemagne était la première largement entrée dans la voie du socialisme d'État. Il faut pourtant signaler, comme l'une des plus remarquables manifestations de cette tendance, le fameux bill agraire pour l'Irlande, que M. Gladstone a fait passer en 1881, le bill des trois F « *fixity of tenure, free trade, fair rent* », que j'ai déjà mentionné à propos de la propriété individuelle du sol : dire que le tenancier ne pourra plus être expulsé par le landlord, mais seulement contraint de vendre par justice ; qu'il pourra céder son droit, le landlord n'ayant qu'un droit de préemption ; que la rente pourra être au besoin réduite par la justice, c'est là, à coup sûr, l'une des plus hardies entreprises de l'État à l'encontre de la propriété individuelle, entreprise qu'il serait impossible de comprendre dans un pays comme l'Angleterre, si l'on ne savait que le régime terrier en Irlande est à l'état de crise révolutionnaire.

Cet esprit nouveau semble s'être emparé des nouvelles sociétés à leur enfance. De toutes les parties du monde, l'Australie en est la plus imprégnée; les tendances de sa législation se révèlent tout particulièrement dans le chapitre des successions : les trois États de la Nouvelle-Galles du Sud, de la Nouvelle-Zélande et de Victoria prélèvent jusqu'à 13 % de droit sur les héritages. Sir Charles Dilke, dans son livre *Problems of Greater-Britain*, fait un parallèle entre le socialisme d'État allemand et celui d'Australie: il donne la préférence à ce dernier, parce qu'il repose surtout sur la force libre des ouvriers ne s'occupant pas de politique, mais exclusivement des intérêts de leur métier.

Si quelques nations tiennent la tête, il faut bien reconnaître que, chez toutes, le socialisme d'État a fait de grands progrès. Ces progrès se sont manifestés, notamment par le développement rapide d'une législation de classe, d'une législation *ouvrière*, qui paraît avoir pris le premier rang dans les préoccupations de tous les législateurs. Voici, par exemple, la liste des principales lois relatives à l'organisation du travail et à la condition des travailleurs pendant la dernière législature en France (1889-1893), liste que je relève dans le Bulletin de l'Office du Travail: loi abrogeant les dispositions relatives aux livrets d'ouvriers ; loi sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs ; loi sur le contrat de louage et sur les rapports des agents des chemins de fer avec les compagnies ; loi créant un Office du travail ; loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels ; loi sur la conciliation et l'arbitrage entre patrons et ouvriers ; loi concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels ; loi sur l'assistance médicale gratuite ; loi relative au séjour des étrangers en France et à la protection du travail national........ Et, s'il fallait énumérer tous les projets et propositions de loi relatifs aux questions ouvrières et sociales soumis à l'examen du parlement au 1er janvier 1894 (1), la liste serait bien plus longue encore ! Et ce n'est pas seulement chez nous qu'il en est ainsi ; dans tous les pays, ainsi que l'attestent les annuaires de la Société de législation comparée et les rapports de nos consuls sur les conditions du travail dans les pays étrangers, il y a eu, en ces derniers temps, comme une germination spontanée de lois sociales, qui a coïncidé, chose remarquable, avec la

(1) V. Bulletin de l'Office du travail, janvier 1894.

recrudescence du protectionnisme dans les différents pays.

Cette tendance générale de l'opinion et de la législation vers l'intervention de l'État n'est pas entièrement due au mouvement socialiste que nous suivons depuis le commencement de cet ouvrage, et qui n'a fait que l'exagérer ; elle est en partie le produit de causes naturelles. La transformation de l'organisation économique et de l'industrie appelait incontestablement de nouvelles interventions de l'État. Défenseur des incapables, gardien de la sécurité et de la salubrité publiques, l'État avait. par exemple, le droit et le devoir d'organiser la police des chemins de fer, de surveiller l'emploi des machines à vapeur, de veiller à la sécurité des ouvriers en contact incessant avec les engins mécaniques, d'assurer la salubrité des grands ateliers, de prévenir l'exploitation de l'enfance et de l'adolescence, devant lesquelles s'ouvraient les portes de l'usine. En tant qu'il fait toutes ces choses, l'État est dans son rôle, et, loin d'usurper sur la liberté individuelle, il la sauvegarde. La difficulté est de tracer la limite au delà de laquelle son intervention devient abusive et oppressive. C'est ce qu'ont tenté de faire tous ceux qui, dans ces derniers temps, ont essayé de définir le rôle et les fonctions de l'État moderne. Sans reprendre ici cette thèse, on peut, ce me semble, poser quelques principes de nature à servir de critérium.

Et d'abord, il faut considérer que, si nous ne posons pas de bornes précises à l'action réglementaire de l'État, c'en est fait de la liberté individuelle : l'État, qui n'y est déjà que trop porté par la tendance naturelle à tous les organismes à se développer, envahira successivement tous les domaines de l'activité humaine. Et cette seule pensée devrait nous induire à rester plutôt en deçà des limites qu'à les franchir.

Ces limites, il n'est pas malaisé de les indiquer théoriquement ; c'est dans l'application que se présentent les difficultés. On peut dire que, dans les contrats (tels que le contrat de travail), l'État peut imposer son règlement *toutes les fois que la liberté fait défaut* chez l'une des parties en présence, soit par suite d'incapacité légale, soit, dans certains cas exceptionnels, par suite d'une incapacité de fait clairement démontrée.

On dit souvent que la situation n'est pas égale entre l'ouvrier et le patron ; mais notez qu'il n'y a pas un contrat au monde dans lequel la situation soit parfaitement égale. Le locataire a un besoin plus impérieux de trouver une maison que le propriétaire n'a besoin de louer sa maison ; le cultivateur a un plus impérieux besoin d'un coin de terre pour faire vivre sa famille que le propriétaire n'a besoin de louer sa terre ; le domestique a un plus impérieux besoin de trouver une place que le maître n'a besoin de domestique. Si l'État est autorisé à porter la main sur tous les contrats sous le prétexte que la situation des parties n'est pas égale, que nous restera-t-il de la liberté individuelle ? Certes, à moins de confisquer le capital, comme le veulent les collectivistes, nul ne saurait empêcher que la possession du capital ne mette celui qui le possède dans une situation meilleure que celui qui ne le possède pas ! Là n'est pas la question ; la seule question est de savoir si, dans le règlement des conditions du travail, l'ouvrier n'a pas de liberté, s'il est à la merci de l'employeur : tout en voyant et en déplorant des cas particuliers qui sembleraient confirmer cette idée, je crois qu'il est tout à fait excessif de la poser comme règle générale, et bien des grèves récentes en sont la preuve. Et cette liberté deviendra de plus en plus grande, à mesure que l'organisation ouvrière, qui ne fait que de naître, se développera.

Prenons quelques-uns des points les plus saillants

du socialisme d'État ; les impossibilités et les dangers surgissent d'eux-mêmes ! C'est la limitation légale de la journée de travail ; c'est le minimum légal de salaire ; c'est l'assurance obligatoire.

Eh bien, j'admets que l'État ait le *droit* de limiter comme il lui plait la journée de travail, de dire à un homme majeur et libre : Tu ne travailleras pas plus de 10 heures, ou de 8 heures par jour. En a-t-il le *pouvoir?* Oui, s'il a le pouvoir de fixer un minimum de salaire : les deux questions se tiennent, et l'on a raison de ne pas les séparer ; car il est manifeste que, si l'État imposait une réduction de la journée de travail qui se traduirait par une réduction de salaire, il aurait fait aux ouvriers un présent funeste, qu'ils s'empresseraient de répudier. Or, comment a-t-on pu s'imaginer que l'État eût le pouvoir de fixer un minimum de salaire, c'est-à-dire de faire monter les salaires à un taux supérieur à celui qui résulte naturellement de la libre concurrence? Il faudrait pour cela qu'il eût le pouvoir de déterminer un minimum des profits ; car les salaires sont dans une relation nécessaire avec les profits, et l'on ne peut pas forcer les producteurs à travailler à perte ! Et, pour assurer un minimum de profits, il ne suffirait pas de fixer un minimum des prix de tous les produits ; il faudrait encore pouvoir obliger les consommateurs à les acheter ; car le profit dépend de ces deux causes combinées : le prix de vente et la quantité vendue. N'est-il pas manifeste que ceux qui veulent charger l'État de régler toutes ces choses se trompent singulièrement sur l'étendue de son pouvoir et trompent les ouvriers sur leurs véritables intérêts.

De l'assurance obligatoire, je ne dirai qu'un mot : sans parler de la criante injustice qu'il y a à mettre une classe particulière de citoyens à contribution pour assurer aux autres des rentes viagères, c'est la servitude

de ceux-là même qu'on prétend décréter! Où donc l'État prend-il le droit de disposer arbitrairement d'une partie du salaire de l'ouvrier, de le priver peut-être du nécessaire sous prétexte de lui assurer des rentes dans ses vieux jours? De lui interdire d'employer ses économies, s'il en peut faire, à acheter une maisonnette, ou un champ, ou une action de l'entreprise à laquelle il collabore, ou à contracter une assurance sur la vie pour laisser un petit pécule à ses enfants, ou à payer les dettes de son père? L'État ne lui permettra pas de devenir propriétaire ou capitaliste, ayant jugé, dans sa sagesse, qu'il valait mieux qu'il fût pensionné! Et, en même temps que la liberté, on détruit ainsi en lui toute initiative individuelle et toute énergie morale!

Ce dernier point est capital, et le plus grave reproche que l'on soit en droit de faire au socialisme d'État, c'est, en exagérant l'État, d'amoindrir et de diminuer l'Individu. Je suis loin de repousser l'intervention de l'État dans la solution du grand problème, qui se pose aujourd'hui d'une manière si pressante, de l'amélioration de la condition matérielle et morale des classes ouvrières; mais je voudrais que cette intervention tendît toujours à grandir l'homme et qu'elle évitât avec le plus grand soin tout ce qui peut l'amoindrir. « La question « capitale, pour l'homme politique, dit Herbert Spencer, « devrait toujours être : *Quel type de structure sociale* « *est-ce que je tends à produire?* » Malheureusement, c'est une question qu'il ne se pose jamais!

Dans quel pays les ouvriers ont-ils le plus d'énergie et de force, non seulement pour le travail, mais encore pour la défense de leurs droits et l'amélioration de leur condition, sinon dans les pays où la liberté individuelle et la pratique du *self-help* ont eu le plus d'empire? L'exemple des ouvriers anglais n'est-il pas concluant? C'est que, plus un homme est porté à compter sur le

concours des autres, de la collectivité, moins son initiative se développe, moins il est porté à faire d'efforts par lui-même, et réciproquement.

Que l'État intervienne en faveur de ceux qui souffrent, qu'il intervienne même largement ; mais à la condition de s'inspirer toujours de ce double principe : respecter la liberté individuelle, développer l'énergie individuelle.

La doctrine de l'État-gendarme et du laisser-faire n'a plus guère aujourd'hui de partisans. Tout le monde comprend qu'un grand effort social est indispensable pour sortir d'un douloureux état de malaise social qui est gros de menaces pour l'avenir, et l'insuffisance de l'action des classes dirigeantes est malheureusement trop manifeste pour que l'intervention de l'État n'apparaisse pas comme nécessaire ; mais il faut qu'elle soit prudente et éclairée ; il ne faut pas qu'elle ait la prétention de tout régler et de substituer partout la volonté arbitraire du gouvernement à la libre convention des individus, d'imposer des règles uniformes et inflexibles à des situations infiniment variées ; il ne faut pas qu'elle obscurcisse la notion du droit, déjà si affaiblie, et qu'elle détruise la prévoyance et l'énergie individuelles, qui sont les conditions primordiales du progrès humain. La doctrine de l'État-Providence est plus dangereuse encore que celle du laisser-faire ; car elle tend à transformer les individus en sujets inertes et passifs !



LIVRE II

LES CAUSES ET LES TENDANCES MORALES ET SOCIALES DU SOCIALISME CONTEMPORAIN.

CHAPITRE Ier

LES CAUSES MORALES ET SOCIALES DU SOCIALISME CONTEMPORAIN.

Les causes principales du développement du socialisme. — L'exaltation de l'État et la démocratisation des gouvernements. — Le développement du fonctionnarisme et de la bureaucratie. — La pulvérisation de la famille. — L'exagération et la perversion de l'esprit de nouveauté. — L'imitation et la mode.

Il faut étudier maintenant d'où vient ce grand mouvement qui semble emporter nos sociétés contemporaines et dont j'ai essayé de décrire les manifestations principales, et surtout où il nous mène ; il faut analyser les *causes* et les *tendances* morales et sociales du socialisme contemporain.

Ses causes sont évidemment multiples et complexes : je n'ai pas la prétention de les développer, ni même de les indiquer toutes ; je voudrais seulement essayer de dégager les principales, les plus générales.

Il faut expliquer deux choses : et ce grand courant socialiste qui menace de devenir torrent, et la direction qu'il a prise, c'est-à-dire son caractère actuel, dont le trait le plus saillant est l'antagonisme et la lutte des classes.

Or, voici deux groupes de causes qui me semblent de nature à nous rendre raison des deux phénomènes :

Premier groupe : *a)* L'exaltation de l'idée d'État et la démocratisation progressive des gouvernements ; — *b)* le développement du fonctionnarisme et de la bureaucratie ; — *c)* la pulvérisation de la famille ; — *d)* l'exagération et la perversion de l'esprit de nouveauté : — *e)* l'instinct d'imitation et la mode.

Deuxième groupe : *a)* Les illusions produites par l'égalité politique ; — *b)* l'accroissement général des besoins, du luxe et du désir de jouissance ; — *c)* l'affaissement des croyances religieuses et des idées morales ; — *d)* le relâchement des liens sociaux et l'inaction des classes dirigeantes.

Toutes ces causes ont grandement contribué au développement du socialisme moderne.

Le premier groupe nous explique le mouvement socialiste en lui-même ; le deuxième nous explique, en outre, son caractère moderne, l'antagonisme des classes à l'état aigu.

a) La 1re cause que j'ai signalée est l'exaltation de l'idée de l'État et la démocratisation progressive des gouvernements.

L'État et l'Individu sont, au point de vue du développement de leurs attributions respectives, deux rivaux, deux ennemis. L'État, c'est l'autorité ; l'Individu, c'est la liberté ; deux termes qui se limitent, se circonscrivent : l'autorité ne peut se développer sans une diminution correspondante de la liberté, et réciproquement ; l'exaltation de l'État a pour conséquence l'anéantissement de la liberté individuelle. Jamais l'idée d'État ne fut plus exagérée que dans la cité antique ; jamais non plus la liberté individuelle ne fut moins respectée.

Voici, par exemple, pour la Grèce, comment Bluntschli, dans sa *Théorie générale de l'État*, caractérise le

rôle de l'État: « L'État grec est tout dans tout. Le « citoyen n'est quelqu'un que parce qu'il est membre « de l'État; toute son existence dépend de l'État, est « soumise à l'État. Si les Athéniens jouissaient de la « liberté de penser, c'est qu'Athènes aimait la liberté, « non qu'elle reconnût des droits à l'individu. L'indé-« pendance de la famille, l'éducation paternelle, la « fidélité conjugale même ne sont point point à l'abri « des empiétements de l'État grec. La fortune des « particuliers l'est moins encore. L'État se mêle à tout; « il dispose des corps et même des talents des citoyens. « Il force l'acceptation des emplois comme le service « militaire..... Si l'on fait abstraction de la force de la « coutume, la puissance absolue de l'État grec n'est « guère tempérée que par la participation des citoyens « à son exercice, et par la crainte de subir à son tour « le despotisme du δῆμος, qui fait seule éviter les consé-« quences extrêmes du despotisme public. »

Dans la *Cité antique*, M. Fustel de Coulanges formule la même conclusion en termes énergiques: « C'est une « erreur singulière entre toutes les erreurs humaines, « que d'avoir cru que, dans les cités anciennes, l'homme « jouissait de la liberté; il n'en avait pas même l'idée! « Le gouvernement s'appelle tour à tour monarchie, « aristocratie, démocratie; mais aucune de ces révo-« lutions ne donne aux hommes la vraie liberté, la « liberté individuelle. »

Ce jugement paraîtra peut-être sévère aux familiers de Platon et d'Aristote. Cependant, considérez la religion, la puissance paternelle, le mariage, le foyer domestique, toutes ces choses qui semblent relever exclusivement de la liberté individuelle: vous trouverez partout la main de l'État! La liberté religieuse était inconnue chez les anciens; la religion était intimement liée à l'État. La législation athénienne prononçait des peines contre

ceux qui s'abstenaient de célébrer religieusement une fête nationale. A Sparte, le père n'avait aucun droit sur l'éducation de son enfant. « Les parents, disait Platon, « ne doivent pas être libres d'envoyer ou de ne pas « envoyer leurs enfants chez les maîtres que la cité a « choisis; car ces enfants sont moins à leurs parents « qu'à la cité. » La loi d'Athènes, comme celle de Sparte, prescrivait le mariage ; l'État pouvait, à Athènes, commander le travail, et, à Sparte, l'oisiveté ; la législation de Sparte réglait la coiffure des femmes, et celle d'Athènes leur interdisait d'apporter en mariage plus de trois robes ! Tous ces traits, empruntés en grande partie à la *Cité antique* et confirmés par les historiens de la Grèce, sont caractéristiques; ils prouvent que, dans la civilisation grecque, l'État est tout, et que l'individu n'est quelque chose qu'à titre de citoyen de l'État. C'est ce qui a fait dire à l'historien de l'économie politique, Blanqui: « L'économie politique des Grecs « est éminemment gouvernementale et réglementaire. « Leurs écrivains veulent que la loi se mêle de tout et « ne laisse presque rien à la liberté individuelle des « citoyens. La cité n'est pour eux qu'une vaste asso- « ciation, où chaque habitant joue un rôle convenu, ou « bien une grande machine dont il représente un des « rouages. Ils s'occupent exclusivement des masses et « négligent l'individu. » Si la main de fer de l'État ne nous apparaît pas aussi visible dans l'ordre industriel et économique, la raison en est bien simple: c'est que l'industrie n'existe pas; c'est que le travail est, ou proscrit, ou méprisé, œuvre servile, de laquelle le droit n'avait guère à s'occuper.

La notion romaine de l'État diffère sans doute de la notion grecque. Cependant, si nous prenons la Rome des Empereurs, la Rome parvenue, ce semble, au plus haut point de la civilisation, nous trouvons que la puissance

de l'État, personnifiée dans l'Empereur, est absolue : *Quidquid principi placuit, legis habet vigorem.* Pour prévenir toute résistance, la loi *Regia* a décidé que l'obéissance due à l'Empereur passait avant toutes les lois du peuple, plébiscites et sénatus-consultes. Quand un État est constitué sur de telles bases, il est presque superflu de rechercher, en fait, jusqu'où s'étend son action. On sait comment fut respectée, sous les Empereurs païens, la plus précieuse des libertés, la liberté de conscience. De fait, la dissidence religieuse était un crime de lèse-majesté ; la religion était intimement liée à l'État, que le pouvoir pontifical dominait depuis l'origine. Que pouvait-il rester de la liberté individuelle avec cette accusation si élastique de « *lèse-majesté* », qui prit sous les empereurs, avec le régime des délations, des proportions si effrayantes ? Dans la sphère économique et industrielle la liberté individuelle ne pouvait être mieux respectée. J'ai dans un précédent ouvrage (1) évoqué le tableau tracé de main de maître par M. Levasseur sur l'organisation du travail dans l'empire romain ; il est tellement saisissant que je crois utile de le reproduire ici :

« Quand on examine l'organisation du travail dans « les derniers siècles de l'Empire, on trouve trois caté-« gories distinctes d'institutions, correspondant à trois « états, non moins distincts, des personnes : les manu-« factures de l'État, les services publics et les métiers. « L'État possédait, sous l'Empire, la plus grande partie « des mines ; quelquefois, il les affermait à des particu-« liers ; plus souvent, il les exploitait lui-même. Il pos-« sédait en outre, dans les provinces, des ateliers de « monnaie et d'orfévrerie, des manufactures d'armes, « des ateliers de tissage et de corderie, des teinture-

(1) *Le Rôle de l'Etat dans l'ordre économique*, p. 448.

« ries, des pêcheries de morues. Les individus employés
« dans ces ateliers étaient, les uns des esclaves, les
« autres des affranchis, d'autres enfin des hommes libres
« formant tous ensemble des corporations. Mais les
« affranchis et ceux qu'on appelait hommes libres
« n'étaient guère plus maîtres d'eux-mêmes que les
« esclaves : tous étaient attachés, enchaînés à l'atelier :
« les derniers, il est vrai, par un engagement volontaire
« à son origine, mais qui, une fois contracté, les enchai-
« nait, eux, leurs femmes et leurs enfants. C'étaient de
« véritables serfs de l'atelier ; s'ils s'en échappaient, ils
« étaient poursuivis comme des prisonniers fugitifs, et,
« afin de pouvoir les reconnaitre, on leur imprimait sur
« les deux mains avec un fer rouge « *l'heureux nom de*
« *la piété impériale*. » Vers la fin de l'Empire, cet assu-
« jétissement était devenu, à des degrés divers, la con-
« dition de tous les serviteurs de l'État.

« Les *services publics*, qu'il ne faut pas confondre
« avec les ateliers de l'État, comprenaient un certain
« nombre de professions, soumises à des règlements
« d'autant plus rigoureux que le service était plus im-
« portant ; or, au premier rang de ces services se pla-
« çait la subsistance du peuple, et tous ceux qui y con-
« couraient étaient, ainsi que les ouvriers et les commis
« de l'État, rivés à leur poste par la main du maître :
« c'étaient les *naviculaires*, qui faisaient les transports
« par mer ; les *caudicaires*, qui charriaient les denrées
« par le Tibre ; les portefaix, les mesureurs, les bou-
« chers, les boulangers, qui formaient des corpora-
« rations, dont quelques-unes étaient entourées d'une
« grande considération et qualifiées de *splendides*.
« Toutes ces professions, les plus humbles comme les
« plus élevées, avaient le grave inconvénient d'être
« obligatoires et héréditaires. Quiconque y entrait n'en
« pouvait plus sortir, ni lui, ni ses enfants, ni ses héri-

« tiers ; son capital, son patrimoine, comme sa personne, « appartenaient à perpétuité à l'industrie ou au com- « merce, réputé de nécessité publique, auquel il avait « été une fois affecté..,... C'est à Rome, puis à Constan- « tinople que cette organisation tyrannique se montre « sous sa forme la plus complète, et on la retrouve, « avec de moindres proportions, dans les autres villes « qui avaient des besoins semblables. »

Voilà comment, dans l'antiquité, l'exaltation de l'idée d'État a correspondu avec l'anéantissement de la liberté individuelle.

Voici encore, plus près de nous, l'exaltation de l'idée d'État, personnifié dans un homme, qui peut dire : « l'État, c'est moi ! » Sous Louis XIV, toute l'administration passe aux mains des intendants ; la vie locale s'éteint partout ; depuis 1614, les États généraux sont réduits au silence ; les campagnes sont désertes, et une cour servile s'assemble autour du maître ; l'industrie et le commerce sont écrasés sous une réglementation de plus en plus oppressive ; le Roi prend même la direction des lettres, des sciences et des arts. Voilà ce qu'on a appelé le Grand Siècle et le Grand Roi. L'histoire, telle qu'elle a été faite dans le passé, est un guide trompeur ; elle ne relate que les faits éclatants, qui sont généralement des faits et gestes de l'État ; une petite société libre, pleine de vie et de sève individuelle, pratiquant les vertus domestiques, travaillant comme une ruche d'abeilles et jouissant des bienfaits de la paix n'a pas d'histoire : n'est-ce pas elle pourtant qui est dans la verité et la bonne voie ? M. Le Play, dans son ouvrage sur la Réforme sociale en France, a bien raison de faire remonter à l'absolutisme des derniers Valois les maux dont nous souffrons encore aujourd'hui : ces alternatives de despotisme et de licence entre lesquelles nous sommes ballottés depuis un siècle. C'est le résultat de l'exal-

tation de l'État, qui, quand il est maître, tend à tout envahir, et de l'amoindrissement de l'Individu, qui, quand il arrive à secouer le joug, manifeste la violence d'un enfant sans éducation et sans discipline.

On se trompe du tout au tout, si l'on croit que la force peut venir de l'État aux individus ; c'est le contraire qui est vrai. Or, la vie publique ne peut se développer qu'au détriment de la vie privée, et l'exaltation de l'État est fatale à la vie privée.

Quels ont été les résultats de cette exaltation de l'État sous la monarchie absolue ? L'État, ou du moins son organe visible, le gouvernement a bientôt sombré sous ses propres excès, ses prodigalités, sa corruption. Et les individus ? Si l'on fait abstraction d'un décor trompeur, des splendeurs de la cour, des hauts faits d'armes, bientôt suivis de désastreuses défaites, ce régime a produit l'abaissement des caractères, la paralysie de l'initiative et de l'énergie individuelle, et finalement la misère générale. On se rappelle ce tableau que traçait Labruyère des habitants des campagnes, qui constituaient alors la plus grande partie de la population : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et « des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides « et tout brûlés du soleil, attachés à la terre, qu'ils « fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. « Ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se « lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; « et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit « dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et « de racines. »

On semble croire parfois que la misère ou, comme on dit, le paupérisme est un produit nouveau de l'organisation économique actuelle. Il n'est pas inutile à ce propos d'appeler l'attention sur un autre témoignage, non suspect, contemporain de l'époque dont nous par-

lons, celui de Vauban, dans la *Dime Royale :* « Par « toutes les recherches que j'ai pu faire, depuis plu- « sieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien « remarqué que, dans ces derniers temps, près de la « dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et « mendie effectivement ; que, des neuf autres parties, il « y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône « à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très « peu de chose près, à cette malheureuse condition ; « que, des quatre autres parties qui restent, trois sont « fort malaisées et embarrassées de dettes et de « procès ; et que, dans la dixième, où je mets tous les « gens d'épée, de robe, ecclésiastiques ou laïques, toute « la noblesse haute, la noblesse distinguée, et les gens « en charge militaire et civile, les bons marchands, les « bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut « pas compter sur cent mille familles, et je ne croirais « pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille, « petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur « aise ; et qui en ôterait les gens d'affaires, leurs alliés « et adhérents couverts et découverts, et ceux que le « Roi soutient par ses bienfaits, quelques marchands, « etc., je m'assure que le reste serait en petit nom- « bre. »

Voilà quels ont été les résultats dans le passé de l'exaltation de l'État. Eh bien! cette exaltation, qui s'était faite autrefois comme spontanément, fruit de la conquête ou de l'ambition personnelle, a été entreprise en ces derniers temps théoriquement et de propos délibéré, particulièrement par l'école allemande! On a représenté la société comme un organisme vivant, une entité supérieure, et l'État comme le cerveau de cet organisme et comme une providence. Tout cela est creux et vide! L'État est une pure abstraction, la collectivité des individus, n'agissant que par l'entremise d'individus,

ne vivant que de la sève des individus et des richesses individuelles. C'est l'évidence même ! Mais tout cela a faussé la véritable notion de l'État et a contribué au développement du socialisme. Seulement, les socialistes contemporains ont pris dans l'État, ainsi glorifié, ce qui leur convenait et ont rejeté le reste. L'État, en effet, nous offre à l'esprit deux idées, celle d'*Autorité* et celle de *Patrie* ; et c'est le plus souvent la seconde qui, dans le passé, a fait accepter la première. Mais les socialistes modernes renient carrément l'idée de patrie ; l'internationalisme est le trait caractéristique et souvent affligeant de leur doctrine ; ils gardent seulement l'idée d'autorité et de contrainte légale, dont ils veulent se servir pour arriver à leurs fins. Or, si l'exaltation de l'idée de Patrie (qui a été l'idée dominante dans l'État antique) ne peut produire que dévouement et héroïsme, l'exaltation de l'idée d'autorité et de contrainte légale ne peut amener que dépression et affaissement de l'individu.

Par un autre côté encore, l'exaltation de l'État moderne est bien plus pernicieuse qu'elle ne l'était jadis, dans des sociétés vivant principalement de guerres et de conquêtes. Pour faire la guerre, il faut surtout du dévouement, de l'abnégation et de la discipline, qualités qui sont excitées et développées par l'idée de la Patrie. Dans les sociétés industrielles modernes, vivant du travail, sous le régime de la concurrence, il faut l'initiative, l'originalité, l'énergie, le jugement, la prévoyance, en un mot le plus large développement de toutes les facultés de l'Individu. L'exemple du magnifique essor économique pris en ces derniers temps, sous le régime de la liberté, de l'initiative individuelle et du *self-help*, l'Angleterre avec ses colonies, sa marine et son commerce, et par les États-Unis avec leur prodigieux développement industriel, n'est-il pas concluant ?

L'œuvre la plus essentielle aujourd'hui, dans le monde des idées, est de rectifier la notion de l'État, de rejeter toutes les théories creuses et décevantes, qui font de l'État un organisme vivant, pourvu d'âme et de conscience, et une véritable Providence ; de montrer que l'État n'est rien autre chose que « la nation politiquement organisée », disposant de la force que donne l'association ; que, par conséquent, l'État, par essence, est une force, point une intelligence ; que cette force a besoin d'une direction et qu'elle est, en fait, dirigée par le gouvernement, qu'il faut se garder de confondre avec l'État ; car le gouvernement, on ne saurait trop le répéter, n'est autre chose que la réunion d'un certain nombre d'individus, de même pâte que les autres, soumis aux mêmes impulsions, aux mêmes faiblesses, aux mêmes erreurs et aux mêmes passions que le commun des mortels.

Cependant, dit-on, le gouvernement, aujourd'hui, dans les pays démocratiques, n'est-ce pas le peuple lui-même ? Pourquoi donc mettre si jalousement des limites à son pouvoir ? Nous sommes amenés par là à l'examen d'un phénomène politique et social qui a singulièrement favorisé le développement des attributions de l'État et des idées socialistes.

J'ai fait ailleurs (1) déjà cette observation que, depuis la Révolution française et particulièrement depuis la deuxième moitié de ce siècle, tous les gouvernements ont de plus en plus incliné vers la démocratie. En France, après un abaissement progressif du cens, le suffrage universel a été proclamé, et l'on a pu constater en ces derniers temps une tendance marquée à la domination directe du peuple. Aux États-Unis, toutes les conditions primitives de cens ont peu à peu disparu. En

(1) *Principes d'économie politique*, p. 107.

Espagne, en Portugal, en Grèce, au Mexique, dans la République Argentine, au Brésil, en Belgique, le suffrage universel a successivement triomphé ; en Italie, en Autriche, le cens s'est abaissé; en Angleterre le suffrage s'est progressivement élargi et l'on entend déjà des grondements peu rassurants contre la Chambre des Lords. Il y a là un phénomène à peu près universel et qui parait irrésistible.

Ce phénomène a puissamment contribué au développement du socialisme, de deux manières : par l'opinion que l'on s'est faite du gouvernement démocratique et par son fonctionnement même.

Et d'abord, cette transformation du principe d'autorité a vulgarisé cette idée qu'il n'y a pas de limites au pouvoir du gouvernement. Beaucoup ont dit, avec M. Dupont-White : « Qu'importe à un peuple d'être beaucoup gouverné, quand ce peuple est à lui-même son gouvernement ? » C'est ce grossier sophisme qu'Herbert Spencer a si bien défini quand il a dit : « La grande superstition de la politique d'autrefois, c'était le droit « divin des rois. La grande superstition de la politique « d'aujourd'hui, c'est le droit divin des parlements. « L'huile d'onction, semble-t-il, a glissé, sans qu'on y « prenne garde, d'une seule tête sur celle d'un grand « nombre, les consacrant eux et leurs décrets. »

On a pu voir jadis, dans les petites républiques de l'antiquité, quelques hommes libres, nourris par le travail de nombreux esclaves, passer leur temps sur la place publique pour y discuter les affaires, d'ailleurs fort simples, de la cité ; et le même spectacle a pu être contemplé dans quelque *towns* des colonies américaines. Nos grands États modernes n'admettent pas le gouvernement direct, et nos sociétés industrielles et vivant de leur travail seraient dans l'impossibilité matérielle d'y vaquer, sans compter que la complication

extrême des intérêts et des affaires de l'État moderne excèdent manifestement la compétence de la foule. Il en faut prendre son parti : ce que l'on appelle pompeusement la souveraineté nationale n'est pas autre chose aujourd'hui que le droit de choisir ses maîtres. C'est quelque chose ; mais ce n'est pas une raison pour abdiquer entre leurs mains !

Si encore on pouvait croire que les gouvernements, en se démocratisant, ont acquis plus de lumière et de moralité ! Mais, hélas ! il faudrait être doué d'une forte dose d'optimisme ! Il semble bien que le suffrage populaire tend de plus en plus à choisir ses élus dans une moyenne dont le niveau baisse à mesure que le suffrage s'élargit. Bien des individualités éminentes reculent devant l'âpreté et souvent la vilenie des luttes électorales, et les politiciens, qui n'ont rien à y perdre, occupent leur place dans le Parlement, qui prend parfois des manières par trop négligées. Il faut donc dire avec Stuart Mill, dont nous aimons à répéter la pensée si juste et si profonde : « Il n'est pas moins important « sous un gouvernement démocratique que sous tout « autre de surveiller avec une inquiétude vigilante toute « tendance de la part des dépositaires de l'autorité « publique à étendre leur intervention et à prendre un « pouvoir quelconque autre que le pouvoir absolument « indispensable. Peut-être même cette surveillance est-« elle plus nécessaire dans une démocratie que dans « toute autre forme de société politique, parce que, là « où l'opinion publique est souveraine, l'individu op-« primé par le souverain ne trouve pas, comme dans un « autre état social, un pouvoir rival auquel il puisse « demander réparation, ou tout au moins sympathie. » Et il faut conclure ainsi, avec H. Spencer : « La fonction « du libéralisme dans le passé a été de mettre une « limite au pouvoir des Rois. La fonction du vrai libé-

« ralisme dans l'avenir sera de limiter la puissance des « Parlements. »

Par une autre raison encore, qui tient d'ailleurs à la précédente, la démocratisation des gouvernements a grandement favorisé le socialisme. Le peuple, arrivant à l'exercice du pouvoir, a voulu qu'il fût exercé en sa faveur et dans son intérêt, comme le proclamait déjà le gouvernement provisoire de 1848. Les classes dirigeantes, il faut bien le dire, lui avaient donné l'exemple, et elles le font encore aujourd'hui, en appelant l'État à leur aide, pour qu'il leur assure des profits convenables au moyen de la protection douanière. Seulement, les besoins et les appétits des classes inférieures sont naturellement plus nombreux et plus variés, à raison de l'infériorité même de leur condition : de là, ces appels multipliés à l'État que nous entendons aujourd'hui.

Avec cela, le régime parlementaire, tel qu'il a été pratiqué en ces derniers temps, a eu pour conséquence de mettre le gouvernement à la merci des représentants du peuple, et il est arrivé qu'au lieu de gouverner, il s'est laissé gouverner ; et, comme il est beaucoup plus difficile de ressaisir les rênes quand on les a laissé échapper que de ne pas les perdre, quand il a voulu remettre la main dessus, il a été renversé !

Il y a, dans nos mœurs électorales et parlementaires, un grave péril, d'autant plus grave que le mal est à la racine même du pouvoir, et que les pouvoirs n'aiment pas à abdiquer ni à se laisser diminuer. Cependant, il faudra, de toute nécessité, y porter remède. La plaie est visible pour les moins clairvoyants, et, en s'étendant, elle menace de gâter tout à fait le régime parlementaire et le gouvernement. Il faudra, sous peine de tomber dans l'anarchie, puis dans le césarisme, que la constitution donne au pouvoir exécutif plus de force pour résister aux prétentions envahissantes des repré-

sentants. Le seul moyen d'enlever crédit aux politiciens, est de paralyser l'action qu'ils n'ont que trop exercée depuis quelque temps sur la marche du gouvernement. Je n'entends pas qu'on subordonne le pouvoir législatif au pouvoir exécutif, ce qui serait pire encore ; mais, qu'on mette chacun à sa place et qu'on l'oblige à y rester. Si l'on veut que le régime représentatif vive, il faudra réformer le régime parlementaire actuel !

b) Une autre cause des progrès du socialisme est dans le développement progressif du fonctionnarisme et de la bureaucratie. Il semble qu'en affirmant cela, on prend l'effet pour la cause, puisque les progrès du socialisme développent eux-mêmes le fonctionnarisme et la bureaucratie; mais il y a entre ces phénomènes une action et une réaction réciproques, et il est facile de démontrer que l'effet devient cause à son tour.

La bureaucratie française, conséquence du fonctionnarisme, me semble pouvoir être comparée à une immense pieuvre, étendant peu à peu ses tentacules sur toutes les parties du pays. Tout le monde sent le mal, tout le monde le dénonce, et le mal va toujours en s'étendant ! M. Le Play, dans son ouvrage sur *La réforme sociale en France,* a admirablement mis en lumière les causes du développement et, comme on dit aujourd'hui, les nuisances de la bureaucratie. Déjà Sully, dans ses *Mémoires,* faisant allusion à la multitude d'offices de justice et de finance créés à prix d'argent sous les régimes précédents, disait : Les « officiers de toute espèce, « dont le barreau et les finances abondent et dont la « licence, aussi bien que l'excessive qnantité, sont les « certificats sans réplique des malheurs arrivés à un « État, et les avant-coureurs de sa ruine.... » — Que dirait Sully, s'il revenait aujourd'hui ?

La bureaucratie prit un immense développement sous

Colbert, avec le règne des intendants, au moyen desquels l'État se substitua de proche en proche aux pouvoirs locaux, aux corporations et aux familles, et envahit tous les domaines de la vie privée. Et, après une aspiration puissante vers la liberté, en 1789, la centralisation et, à sa suite, la bureaucratie furent portées au comble sous le gouvernement révolutionnaire, sous l'empire du cauchemar de la réaction. Depuis lors, les gouvernements ont bien souvent changé en France, il y a eu bien des révolutions : la bureaucratie est restée et s'est constamment développée.

Elle est restée, parce qu'en exerçant effectivement le gouvernement, elle en a rejeté la responsabilité sur des personnages politiques changeant à tout moment ; ceux-ci n'ont que l'apparence du pouvoir ; la centralisation progressive et la multiplicité infinie des affaires leur enlève presque tout pouvoir de décision propre ; ils se sentent eux-mêmes dans la dépendance des bureaux, et ceux-ci deviennent plus nécessaires encore aux hommes qui arrivent à chaque instant au pouvoir sans la moindre préparation et souvent sans la moindre compétence ; et c'est ainsi que la bureaucratie demeure et forme une institution permanente, qui seule voile aux yeux l'intolérable régime d'instabilité politique que nous subissons depuis un quart de siècle surtout.

Non seulement la bureaucratie demeure, mais elle se développe constamment : c'est la tendance naturelle de tout organisme permanent ; c'est aussi le meilleur moyen de s'imposer de plus en plus. Il y a toujours propension à créer de nouvelles places pour caser des créatures et il est presque impossible d'en supprimer. Plus la bureaucratie est nombreuse et puissante, plus elle a de force pour attirer à elle toutes les affaires et tout le gouvernement du pays, au détriment de la vie locale et individuelle.

Le vice capital de la centralisation à outrance et de la bureaucratie, sans parler de tous les autres, c'est d'atrophier, de paralyser la vie locale et individuelle, en l'exagérant au centre avec une activité fiévreuse.

Mais je dois montrer comment ce phénomène développe le socialisme et les attributions de l'État. Pour paraître occuper son activité et pour accroitre sa puissance, la bureaucratie multiplie les règlements et les formalités ; le développement des attributions de l'État multiplie les fonctionnaires et ceux-ci multiplient les attributions de l'État ; sous tous les régimes, la bureaucratie étend son empire en compliquant les affaires. On pourrait suivre, pour ainsi dire, pas à pas ses progrès dans les budgets des dépenses depuis 30 ans !

C'est surtout par la direction donnée à l'opinion et aux aspirations de la nation que la bureaucratie développe l'organisme de l'État et l'idée socialiste. Grâce à la dépression des énergies individuelles, le goût des fonctions publiques, demandant peu d'initiative et offrant une certaine sécurité, s'est répandu dans la nation, d'autant mieux que, le nombre des fonctions publiques augmentant sans cesse, tous ont cru pouvoir y prétendre. Les fonctionnaires sont arrivés à occuper dans l'opinion publique une place prépondérante ; par suite, les professions libres ont été déconsidérées et délaissées. C'est une observation que chacun peut faire tous les jours : le fils du laboureur cherche un emploi dans le fonctionnarisme ou dans les professions libérales qui y mènent ; le fils de l'avocat ou du fonctionnaire ne retourne pas aux champs. Ainsi, le défaut d'énergie et l'ambition poussent de plus en plus les nouveaux venus vers les fonctions publiques. Cependant le nombre des emplois publics est limité, tandis que le nombre des candidats ne l'est pas. Et cela fait, sans parler du développement du favoritisme et de l'abaissement des carac-

tères, une armée de déclassés, inhabiles aux professions libres, dans laquelle se recrute la cohorte des politiciens, pour qui le socialisme est un tremplin et une profession.

Avec le développement de la bureaucratie et des fonctions publiques s'est répandu, surtout en Allemagne et en France, le classement social par voie d'examen, dans lequel beaucoup de bons esprits voient encore une incitation très active au socialisme.

Il y a quelque 50 ans, Bastiat, dans un pamphlet célèbre, intitulé *Baccalauréat et Socialisme,* écrit à l'appui d'un amendement proposé à l'Assemblée nationale et tendant à la suppression des grades universitaires, s'élevait surtout contre le monopole de l'État et contre l'enseignement classique imposé comme conséquence du baccalauréat. Il développait cette thèse qu'il est souverainement illogique de donner pour modèle à une société chrétienne, et devant vivre du travail, une société païenne, vivant de spoliation et de guerre. « J'affirme ceci, disait-il: les doctrines subver-« sives auxquelles on a donné le nom de *socialisme* ou « *communisme* sont le fruit de l'enseignement classique, « qu'il soit distribué par le Clergé ou par l'Université. »

Cette question était reprise tout dernièrement au sein de la société d'économie politique de Paris (1), et M. Léon Say, faisant sienne la thèse de Bastiat, disait que « la suppression du baccalauréat doit garder la « première place parmi les réformes à revendiquer ». Dans la discussion, il s'en prenait surtout, lui aussi, à l'enseignement donné. Je ne crois pas cette critique fondée; je ne pense pas que l'enseignement classique, tel qu'il est organisé, contienne une incitation directe au socialisme; mais l'attrait du grade, dans un pays où l'ambition est très développée, engage de nombreuses

(1) Séance du 4 mai 1894.

familles à faire donner à leurs enfants une instruction classique, à la suite de laquelle beaucoup sont incapables d'exercer une profession autre que les professions libérales, qui ne peuvent faire vivre tous les candidats, et de là, comme on l'a déjà dit, un grand nombre de déclassés qui se jettent dans la politique et dans les agitations socialistes. Là, pour moi, est le danger du baccalauréat. A ne consulter que la logique, il semble bien qu'un système d'examens professionnels, à l'entrée de chaque carrière, serait préférable à un diplôme unique, qui suffit à peine à prouver une certaine culture générale, mais ne renseigne aucunement sur une aptitude professionnelle déterminée ; de pareils examens existent à l'entrée de certaines professions ; peut-être ne serait-il pas impossible, en les généralisant et en leur donnant plus d'ampleur, de se passer du baccalauréat. On peut, à la vérité, objecter que le baccalauréat fait travailler beaucoup de jeunes cerveaux, pour lesquels il est le seul stimulant efficace, et l'observation est certainement confirmée par les faits. Mais, d'autre part, ne pourrait-on pas retourner l'objection et répondre que ceux qui ne travaillent que pour arriver au baccalauréat feraient généralement mieux de prendre une autre voie, et que leurs parents seraient portés à la leur faire prendre, au lieu de s'acharner à en faire des gradués.

c) Une troisième cause générale qui me paraît avoir grandement contribué au développement du socialisme, c'est la pulvérisation de la famille. C'est là un des vices les plus saillants de notre organisation sociale moderne. Frédéric Le Play, dont on peut ne pas partager toutes les vues, a eu raison, à mon sens, de voir dans la constitution de la famille la base de la réforme sociale.

Naturellement, la famille a deux fonctions sociales

d'une capitale importance : discipliner et former l'homme ; recueillir et soutenir les membres infirmes et incapables.

Il lui appartient d'abord de discipliner et de former l'homme, et je ne sache pas de plus importante fonction sociale que celle-là. Ceux qui croient l'homme naturellement porté au bien ne comprendront pas cela ; mais leur thèse est contredite par les faits. Je ne dis pas que l'homme soit naturellement mauvais, je n'entends pas prendre parti dans une querelle théologique ; mais j'affirme que l'homme est doué d'instincts naturels aveugles qui lui sont communs avec toute la nature vivante, qui sont étrangers à toute idée de moralité et de droit, et que, par conséquent, abandonné à ses seuls instincts, il agira sans nul souci du droit et de la moralité, il méconnaîtra toute contrainte et toute règle, c'est-à-dire qu'il se montrera antisociable ; car l'état social ne peut se maintenir que par la règle et la contrainte : si elles ne sont pas librement acceptées, il faudra qu'elles soient imposées, et de là une cause incessante de trouble social. Or, ce n'est que par l'éducation que s'apprennent la règle et la contrainte que l'homme est obligé de s'imposer constamment ; et l'éducation, œuvre laborieuse et longue, œuvre d'amour et de dévouement, ne peut être que l'œuvre de la famille. Pour remplir convenablement cette grande tâche, il faut que la famille soit solidement constituée, que l'autorité y soit forte et respectée. Ne constatons-nous pas, ne déplorons-nous pas tous les jours un relâchement général du respect de l'autorité ? Pour que le principe d'autorité soit respecté, il faut qu'on apprenne à le respecter dans la famille, qui en est l'école primaire. Cela ne veut pas dire que l'autorité doit y être absolue et sans contrôle ; mais *limitation* et *force* ne sont pas deux termes inconciliables !

La seconde fonction naturelle de la famille consiste

à recueillir et à soutenir les membres infirmes et incapables. La loi d'hérédité, la solidarité familiale sont des lois naturelles éclatantes; le patrimoine familial est le gage de cette obligation naturelle. Pour qu'elle soit remplie, il faut que la famille soit permanente, que le foyer soit stable et durable. Or, par malheur, la famille française moderne est essentiellement instable, comme dit Le Play; elle se dissout à chaque génération ! Il y a là un contraste frappant entre l'état actuel de la famille en France et ce qu'elle était autrefois, ce qu'elle est encore aujourd'hui dans d'autres pays, comme l'Angleterre. Périodiquement brisée et réduite en poussière, la famille ne peut faire face à cette mission naturelle qui consiste à recueillir et à soutenir les membres infirmes ou incapables, et ceux-ci tombent à la charge de la société, de l'État ; et, parce que la famille n'existe plus que comme institution éphémère, on se tourne vers l'État, qui lui est permanent, et on lui demande de remplir la tâche de la première, restée en souffrance.

Ainsi, pour que la famille puisse s'acquitter convenablement de sa double mission, deux conditions sont principalement nécessaires : une autorité paternelle forte et respectée, un foyer domestique stable et permanent. Or, nous n'avons aujourd'hui rien de tout cela ! Nul ne saurait nier que l'autorité paternelle n'ait grandement décliné chez nous depuis un siècle, et l'instabilité de notre famille moderne est un fait trop visible.

Les causes de cet état de choses sont très complexes : les principales sont dans les mœurs, dans les idées de liberté et d'égalité poussées à outrance et faussées. Nos lois aussi peuvent y être pour quelque chose. On sait que Le Play s'en est pris surtout à nos lois successorales, et il est certain qu'elles prêtent, au moins par certains côtés, à la critique. La quotité disponible n'est

pas assez large dès que le père laisse plus d'un enfant; il semble surtout absurde qu'elle se restreigne à mesure que le nombre des enfants augmente, c'est-à-dire à mesure qu'il est plus besoin d'autorité et de discipline! Il faut que la quotité disponible soit fixe, et il faut qu'elle soit assez large pour permettre au père de récompenser et de punir, et aussi de constituer une famille permanente, si les mœurs s'y prêtent. Les peuples pratiques, ceux qui ne sont point enclins aux théories métaphysiques, attachent la plus grande importance à la constitution d'une famille forte et stable, parce que c'est la base même de la société politique. C'est pour cela que l'Angleterre conserve le droit d'ainesse, sans se préoccuper de son iniquité, voire même de son absurdité. Sans aller jusque-là, il faudrait du moins laisser la faculté de conserver la famille par une plus large liberté testamentaire; le patrimoine familial est un des éléments constitutifs d'une famille permanente.

Il faut que la famille soit forte et permanente; et il semble, en vérité, qu'on se soit ingénié à la rendre faible et fragile. C'est le reproche qu'on peut faire notamment à la loi qui a rétabli le divorce. Il me semble bien que l'opinion s'est laissé égarer, relativement à cette question, par le caractère religieux qu'elle présente, et que beaucoup n'ont osé combattre la loi dans la crainte de passer pour des cléricaux, ce qui est à la fois mesquin et absurde. L'État ne doit pas certes s'ingérer de prêter main-forte aux dogmes de la religion ; mais, quand l'intérêt social est en jeu et s'accorde avec l'intérêt de la religion, c'est folie de sacrifier celui-là dans la crainte de paraître favoriser celui-ci. Or, les résultats de la loi du divorce, au point de vue de la solidité de la famille, sont faciles à apprécier dès maintenant par les faits, en suivant la progression des divorces depuis le rétablissement de la loi.

En 1884, 1,657 divorces pour 4 mois.
En 1885 (année anormale de liquidation),
4,277 divorces, soit 57 pour 100,000 ménages.

En 1886,	2,950	—	40	—
En 1887,	3,636	—	50	—
En 1888,	4,708	—	60	—
En 1889,	4,786	—	61	—
En 1890,	5,427	—	73	—
En 1891,	5,752	—	77	—
En 1892,	5.772	—	77	—

N'y a-t-il pas dans ces chiffres de quoi ouvrir les yeux aux moins clairvoyants ? Peut-on nier qu'il n'y ait là une cause d'ébranlement notable pour la famille, déjà si affaiblie par tant de causes ? — On objecte qu'un contrat civil peut être résolu. — Oui, en principe, même par simple consentement mutuel ; et il faudrait aller jusque-là, si c'était un contrat comme les autres ! Non, s'il a créé des droits au profit de tierces personnes. Le mariage n'est pas un contrat ordinaire ; c'est la fondation d'une famille, et l'intérêt comme le droit des enfants s'accordent avec l'intérêt social pour que cette famille ne soit pas brisée avant l'heure par ceux qui l'ont librement fondée. — Mais la séparation de corps, remède parfois nécessaire, ne brise-t-elle pas aussi la famille ? — Pas au même degré ; elle ne permet pas aux conjoints séparés d'en fonder de nouvelles, qui précipitent la chute de l'ancienne ; surtout, elle crée un état d'isolement devant lequel on recule souvent, et cette crainte salutaire maintient une foule de ménages que la possibilité du divorce désunit, sans compter que la perspective de pouvoir fonder une nouvelle famille est par elle-même de nature à engendrer des causes de désunion. La loi du divorce fait passer l'intérêt individuel avant l'intérêt familial et social, et je crois que c'est une erreur sociale. L'individu est naturellement changeant ; la

famille et la société ont besoin de stabilité, et ce sont des intérêts d'ordre supérieur. Je reconnais du reste volontiers que ce sont les mœurs, plus encore que les lois, qu'il faut accuser : si la famille moderne était fondée d'une manière plus rationnelle et plus conforme à la nature, si les sentiments et les attractions personnelles n'étaient pas dominés par les questions d'argent et les intérêts d'affaires, on ne verrait pas tant de demandes en divorce, et la loi produirait de moins funestes effets. — Mais n'est-ce pas précisément quand les mœurs sont mauvaises que l'on doit s'efforcer de les corriger? Sans doute, il est toujours vrai de dire : « *Quid leges sine moribus......* » ; mais encore ne faut-il pas que la loi encourage les mauvaises mœurs !

d). — Je trouve une quatrième cause générale du développement des idées socialistes dans l'exagération et la perversion de l'esprit de nouveauté, qui me paraît être un des traits caractéristiques de notre époque. Parce que l'esprit de nouveauté a produit dans les sciences d'admirables effets, on a cru pouvoir le porter dans tous les domaines de l'activité humaine, inconsidérément, à outrance, sans remarqer qu'il est aussi stérile et dangereux dans certaines sphères qu'il est fécond dans les sciences. C'est une vérité que Frédéric Le Play a très bien mise en lumière. Le monde physique comprend une multitude d'éléments primordiaux, se groupant selon des combinaisons infiniment variées, susceptibles de recevoir des modifications sans limites ; c'est un domaine immense offert à l'exploitation de l'homme, dans lequel chaque pas en avant peut être une découverte utile. Croire qu'il en est de même dans les arts, dans les lettres, dans la philosophie, dans la politique, est une erreur grossière. Là, l'homme doit tout tirer de son propre fonds ; ou, s'il a besoin de modèles, comme dans les arts, ou d'expériences, comme dans la politi-

que, ces modèles et ces expériences lui ont été fournis depuis le commencement du monde.

Si l'art vrai consiste dans la plus parfaite représentation de la nature, la nature est aujourd'hui ce qu'elle était il y a 10 siècles, il y a 40 siècles. Si l'éloquence vraie consiste dans la plus parfaite expression des sentiments, les sentiments sont aujourd'hui ce qu'ils étaient jadis : je n'entends pas nier la perfectibilité de l'homme ; mais elle me paraît consister surtout dans une direction meilleure, dans un objet plus élevé des sentiments humains, d'ailleurs indestructibles, puisqu'ils sont naturels. Si la vraie philosophie consiste dans la plus parfaite connaissance de l'homme, de ses instincts, de ses sentiments, de ses devoirs, l'objet à observer a été depuis le commencement à la portée de l'homme, et il est peu probable qu'on découvre là un nouveau-monde ; si le cœur d'un homme est insondable, le cœur de l'*homme* s'est assez manifestement révélé depuis que le monde est monde pour qu'il n'y ait plus de découvertes fondamentales à y faire, et nous verrons bien que celles dont on fait tant de bruit sont de pures vanités. Si, enfin, la vraie politique consiste dans la plus parfaite organisation sociale, dans celle qui est le plus capable de mettre l'homme en valeur, toutes les organisations sociales ont été tour à tour et maintes fois essayées, et il n'y a guère qu'à choisir et à perfectionner !

La preuve de ce qu'on avance là est dans les résultats obtenus. Qu'a produit cette soif, cette fièvre d'innovation, qui semble consumer notre époque ? Elle a produit, dans les arts, des monstruosités ridicules et grotesques, des lumières fantaisistes, des contrastes heurtés, une débauche d'imagination qui semble un défi jeté à la nature et qui n'attire quelque attention que parce que le goût du public est, grâce à ce besoin général de nouveau, profondément altéré. Elle a produit,

dans les lettres, cette littérature odieuse des décadents et des symbolistes, que personne ne comprend et qui paraît à d'aucuns d'autant plus belle, véritable insulte au bon sens français, et qui ne mérite pas l'honneur qu'on s'occupe d'elle, même pour la critiquer. Elle a a produit, dans la philosophie, toute une série de créations chimériques : on a donné un corps, une âme, une conscience, des sentiments, à une foule de choses qui n'ont qu'un seul tort, c'est de n'exister que dans l'imagination de leurs créateurs. Enfin, la même soif d'innovation a produit, dans la politique, ce débordement de critiques passionnées et sans mesure et de projets d'organisations artificielles qui est le fond du socialisme. On pourrait presque juger de l'état d'esprit des socialistes modernes par leur langage : jamais l'amour du néologisme n'a été poussé plus loin ; et il faut remonter à l'époque révolutionnaire pour trouver des exemples de la rhétorique ampoulée, de la métaphysique creuse qui caractérise les productions de bien des socialistes contemporains.

Dans tous ces domaines, croyant faire mieux, l'homme s'est éloigné autant qu'il a pu de la nature; mais, comme la nature a des droits imprescriptibles, il n'a réussi qu'à fausser le bon goût et à altérer le bon sens: le bon goût et le bon sens, ces deux qualités si essentiellement françaises, ne triompheront-elles pas de toutes ces tentatives ridicules ou téméraires et ne ramèneront-elles point la génération qui nous suit à la nature c'est-à-dire à la vérité ?

e) Je vois une autre cause encore des progrès du socialisme dans l'instinct d'imitation et dans la mode. A première vue, il semble que cette cause soit en contradiction avec la précédente ; cependant elles se concilient très bien et elles coexistent. Il est incontestable que l'instinct d'imitation a été une cause active du dévelop-

pement du socialisme. La preuve en est dans l'influence manifeste de l'Allemagne sur les pays environnants, notamment sur l'Autriche. La célèbre Conférence de Berlin a été la réponse à la convocation de la Suisse pour élaborer une législation internationale du travail. Les tendances du haut clergé américain ont visiblement inspiré l'Encyclique du Pape Léon XIII. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

L'instinct d'imitation est général et indestructible ; et je ne l'aurais pas mentionné spécialement ici, s'il ne s'était manifesté sous une forme particulièrement dangereuse dans le monde, même dans les classes les plus éclairées, et contre laquelle il est possible de réagir : je veux parler de la mode. J'ai vu et je vois beaucoup de socialistes, ou soi-disant tels, qui ne le sont que par mode. C'est bien porté ; c'est un mot nouveau, qui vous distingue du commun ; de convictions réelles, on n'en a point ; d'études, fort peu ; le plus souvent ce sont des sceptiques ; car le scepticisme est notre grand péril actuel, en science sociale comme en religion. Ces socialistes par mode ne sont pas méchants ; mais ils sont dangereux, parce que le public, incapable de se faire une opinion indépendante, les croit et les suit. Je respecte toutes les convictions sincères ; mais je ne puis m'empêcher de blâmer ceux qui, à une époque aussi troublée, dans une question aussi grave, sans études suffisantes, sans convictions arrêtées, se font les apôtres de théories dangereuses, dont ils ne voient et ne montrent que les côtés originaux et séduisants.

Nous arrivons à un second groupe de causes qui me semblent de nature à nous rendre raison du caractère particulier du socialisme moderne, l'antagonisme et la lutte des classes : ce sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE II

LES CAUSES MORALES ET SOCIALES DU SOCIALISME CONTEMPORAIN *(Suite).*

Les illusions produites par l'égalité politique. — L'accroissement du luxe, des besoins et du désir de jouissance. — L'affaissement des croyances religieuses et des idées morales. — Le relâchement des liens sociaux et l'inaction des classes dirigeantes.

a) Au premier rang des causes qui expliquent à la fois le développement du socialisme contemporain et l'antagonisme des classes sociales, qui en est le trait caractéristique, on doit placer les illusions produites par l'égalité politique.

Il y a un demi-siècle, le suffrage universel a été proclamé en France, et il a été considéré depuis lors comme une sorte de dogme intangible. En lui-même, il est fondé sur un principe d'égalité de droits incontestable, mais qui a été singulièrement outré et faussé, sans doute par réaction contre les inégalités de l'ancien régime. On a fait une déplorable confusion entre l'égalité de droits et l'égalité de fait. Dire d'une manière absolue, comme on le fait tous les jours, que tous les hommes sont égaux, c'est avancer la plus énorme contre-vérité qui se puisse imaginer. La vérité est qu'il y a entre tous les hommes des inégalités infinies, manifestes et sans doute nécessaires. On ne conçoit pas très bien, en effet, comment toutes les fonctions sociales, si diverses, seraient remplies si tous les hommes étaient égaux en fait, s'ils avaient tous les mêmes aptitudes et la même valeur. Rationnellement, le pouvoir devrait appartenir

aux plus capables et aux meilleurs. Mais, chacun étant porté naturellement à se croire tel, qui sera juge? Il faudrait donc recourir à la force; mais la force est un principe de dissolution et de guerre, qui n'assurerait nullement le pouvoir aux plus dignes. D'où la nécessité sociale de reconnaître l'égalité des hommes *en droit:* voilà le fondement inattaquable du suffrage universel; ce qui ne veut pas dire que, tel qu'il fonctionne sous nos yeux, il soit le dernier mot de la raison. Conclure de là que tous les hommes sont égaux et doivent être dans une condition égale, c'est manifestement outrager le bon sens!

Cependant, beaucoup en ont tiré cette conclusion. L'égalité politique a mis plus en relief l'inégalité économique et l'a rendue plus intolérable: de là des sentiments d'envie qui ont provoqué la lutte des classes. L'explosion du socialisme, en 1848, a coïncidé avec l'avènement du peuple au pouvoir.

On a, depuis la révolution française, accouplé ces deux mots: *Liberté, Égalité,* et l'on a, par là, tout a fait faussé l'opinion. Il n'y a pas, en effet, de régime plus propre à produire l'inégalité que le régime de la liberté. Sous tous les régimes de communauté et de contrainte (famille patriarcale, maîtrises et jurandes, propriété collective), l'individu s'élèvera moins haut et tombera moins bas, parce qu'il sera à la fois contenu et soutenu. Sous un régime de liberté, les individualités éminentes s'élèveront rapidement, tandis que les faibles et les vicieux, n'étant pas soutenus, tomberont non moins vite. Le régime de la liberté a pour conséquence logique l'égalité des droits; mais il est plus propre que tous les régimes de contrainte à mettre en relief les inégalités de fait qui résultent de l'inégalité des aptitudes physiques et intellectuelles et des qualités morales des individus.

Il est très curieux d'observer que toutes les tentatives faites en France depuis 1789 pour imposer l'égalité coïncident avec une recrudescence marquée de l'esprit d'inégalité. C'est ainsi que la soif des distinctions, des titres, des situations privilégiées est plus grande chez nous qu'en aucun autre pays : c'est l'effet d'une réaction naturelle. On lutte vainement contre la nature des choses quand on essaie de soumettre les hommes à un nivellement que toute la nature repousse. L'égalité telle qu'on l'entend généralement chez nous est un faux dogme, qui ne pourrait être mis en pratique que par l'abolition complète de la liberté et la ruine de la civilisation. Aucune inégalité factice ne doit être créée par la loi; aucune inégalité naturelle ne doit être comprimée par elle. En prêchant au peuple sur tous les tons une égalité contraire à la nature et irréalisable, on excite des sentiments d'envie, on détruit le respect des autorités légitimes et l'on tarit dans les classes dirigeantes les sentiments naturels d'affection et de dévouement.

b. — Une seconde cause qui me parait avoir beaucoup contribué à l'antagonisme des classes, c'est l'accroissement général des besoins, du luxe et du désir de jouissance.

Il serait superflu de s'arrêter à démontrer le fait de l'accroissement universel du luxe et des besoins; il éclate aux yeux sous toutes les formes: luxe dans l'habitation, dans le mobilier, dans la nourriture, principalement par la recherche des mets, dans la parure, etc. Certaines industries peuvent servir de critérium à cet égard : considérez, par exemple, l'industrie des jouets d'enfants et comparez ce qu'elle est aujourd'hui avec ce qu'elle était il y a 50 ans ; la progression du luxe est assez frappante. Sans doute, le luxe a pu être, à d'autres époques, aussi raffiné et peut-être plus chez les grands; mais il était alors localisé, tandis qu'il

est aujourd'hui général. Je n'ai pas ici à apprécier ce phénomène au point de vue moral et économique, ni à distinguer le bon et le mauvais luxe, mais à montrer l'influence que le développement du luxe a exercé sur l'antagonisme des classes sociales. Cette influence s'est manifestée de deux manières :

1° A mesure que le luxe se développe chez les riches, les indigents sentent plus vivement leur dénûment et la distance qui les sépare de ceux qu'on appelle les heureux du siècle ; ils se persuadent aisément que le superflu des autres est pris sur leur nécessaire, et de là naissent des sentiments d'irritation et d'envie, sentiments, hélas ! bien naturels et bien humains : le luxe devient coupable par son contraste avec l'extrême misère.

2° D'autre part, le luxe s'est propagé par l'exemple dans toutes les classes de la société. Les formes sans doute sont différentes ; mais toutes procèdent du même besoin de jouissance, qui s'est communiqué de proche en proche. Malheureusement, dans les couches inférieures de la société, le luxe affecte trop souvent une forme grossière, sous laquelle il est devenu une cause active de dégradation en même temps que de misère. Toutes nos statistiques accusent le développement effrayant de l'alcoolisme, qui est une véritable plaie sociale : tout le monde le sent, tout le monde s'en alarme ; mais je ne vois pas qu'il soit rien fait pour enrayer le mal !

On pourrait citer d'autres symptômes irrécusables du développement universel des besoins, du luxe et du désir de jouissance. Je ne crois pas, au reste, que le fait soit contesté par personne. Or, le désir de jouissance, qui s'étend à tous par la contagion de l'exemple et par l'habitude, engendre naturellement, chez un grand nombre d'hommes qui n'ont pas les moyens de le satisfaire,

des sentiments d'envie et des velléités de révolte. La vue des jouissances des uns, aggravant les privations des des autres, accentue la séparation des classes et l'antagonisme social, d'autant plus que les formes grossières du luxe dans le peuple ont contribué à abaisser la moralité publique.

D'un autre côté, le désir de jouissance coïncide naturellement avec le désir d'éviter l'effort : de là une tendance générale, non seulement à la diminution de la durée du travail, mais encore à la diminution de l'intensité du travail et de l'effort. C'est un fait constant, attesté par toutes les enquêtes (1), que l'intensité du travail a beaucoup diminué. Cette tendance a beaucoup contribué à développer l'antagonisme dans l'atelier industriel, et cet antagonisme à son tour a contribué à aggraver le mal. Dès que les ouvriers croient avoir des intérêts contraires à ceux des patrons, la lutte est inévitable, et elle ne cessera que le jour où on aura fait cesser cette opposition d'intérêts.

c) Une troisième cause d'antagonisme, probablement la plus active, parce qu'elle agit sur toutes les classes sociales et qu'elle tend à relâcher et à rompre tous les liens sociaux, est dans l'affaissement général des croyances religieuses et des idées morales. Évidemment cette cause ne nous expliquera pas le développement du socialisme chrétien ; mais elle nous donnera la raison principale de cet antagonisme des classes auquel les socialistes chrétiens cherchent un remède dans l'intervention de l'État.

Montesquieu a dit : « Chose admirable ! La religion « chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité « de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-

(1) V. notamment, à cet égard, les procès-verbaux de l'enquête sur la crise industrielle en 1884.

« ci. » C'est que la religion chrétienne règle admirablement les devoirs des différentes classes sociales, et que l'absence d'idées religieuses ne laisse en présence que des intérêts et des appétits !

Un de nos publicites les plus distingués, M. Jules Lemaître, avançait, dans un récent discours, cette thèse « que positivistes et athées d'une part, et croyants de l'autre, peuvent se donner la main et travailler de concert au bien-être et à l'harmonie sociale ». Cependant, si les positivistes et les athées peuvent améliorer la condition matérielle du peuple, ils manquent du levier nécessaire au point de vue de l'amélioration morale, qui est la chose capitale ! Certes, M. Jules Lemaître avait raison de dire que, « s'ils n'ont pas tous le crâne, les « braves gens ont tous le cœur fait de même, et arri- « vent sur l'essentiel aux mêmes conclusions ». — Mais le monde ne se compose pas seulement de braves gens, de nobles cœurs, qui pour la plupart sont, à leur propre insu, le produit d'une éducation chrétienne, ou du moins spiritualiste ; il se compose d'hommes doués d'instincts naturels aveugles, et naturellement portés à faire prédominer leur intérêt personnel, leur *moi* sur toute autre considération. C'est là l'erreur capitale de tous ceux qui refusent d'admettre l'influence des idées religieuses sur le bien-être social. Ils raisonnent d'après leurs propres sentiments, produits d'une éducation morale élevée ou d'une nature d'élite, non d'après les sentiments de la masse.

Ce libre penseur intransigeant, on l'a fait bon, la morale chrétienne elle-même l'a fait bon ; et, parce qu'il se sent porté aux sentiments généreux sans avoir besoin de la sanction des peines et des récompenses, il affirme que l'humanité peut se passer de Dieu. Portez ce scepticisme dans les couches inférieures de la société, où l'éducation morale fait défaut,

où elle est trop souvent remplacée par les plus détestables exemples, où les mauvais instincts ne sont ni redressés ni réfrénés, où le besoin de jouir est exalté par les privations de toute nature, et dites à cet homme, comme le libre penseur de M. Jules Lemaître, que, « puisque la vie présente est tout pour l'homme, il faut s'entr'aider pour la rendre la moins pénible possible pour les faibles ». Vous croyez, de bonne foi, qu'il comprendra? Plus logique que vous, il dira: Puisque tout finit avec la vie, jouissons-en le plus vite et le mieux possible; et il entrera en lutte, violente ou sourde suivant les tempéraments, avec la société.

On se rappelle ce trait de mœurs, malheureusement trop ressemblant et bien instructif dans sa crudité, peint par M. Zola, dans *Germinal*, à propos d'une discussion sur les grèves chez les mineurs: « Muette « depuis un moment, la Maheude sortait comme d'un « songe : — Encore, si ce que les curés racontent était « vrai, si les pauvres gens de ce monde étaient les « riches dans l'autre ! — Un éclat de rire l'interrompait: « les enfants eux-mêmes haussaient les épaules, tous « devenus incrédules au vent du dehors, gardant la « peur secrète des revenants de la fosse, mais s'égayant « du ciel vide. — Ah ouiche ! les curés, s'écriait Maheu, « s'ils croyaient çà, ils mangeraient moins et ils tra- « vailleraient davantage pour se réserver là-haut une « bonne place..... Non; quand on est mort, on est mort! « — La Maheude poussait de grands soupirs: Ah ! mon « Dieu! Ah! mon Dieu! Puis, les mains tombées sur les « genoux, d'un air d'accablement immense: Alors, c'est « bien vrai, nous sommes tous f...,..,' nous autres!... » Mais voici que l'orateur du parti, Étienne, se charge de tirer la morale: « En voilà encore des idées! Est-ce « que vous avez besoin d'un bon Dieu et de son Paradis « pour être heureux? Est-ce que vous ne pouvez pas

« vous faire à vous-mêmes le bonheur sur la terre? » — Eh! oui, l'homme songera à faire son bonheur sur la terre, son bonheur à lui et non celui des autres; il songera à jouir par tous les moyens en son pouvoir, c'est-à-dire que ce sera le déchainement de tous les appétits et de toutes les passions!

La religion prescrit aux riches et aux puissants la charité, l'assistance, le dévouement; aux pauvres et aux humbles, la résignation, la patience, le respect des autorités légitimes; or, si ces sentiments ne règnent pas dans les différentes classes sociales, l'harmonie sociale est impossible, l'antagonisme et la lutte sont à l'état chronique, la société marche à la dissolution. A tous, la religion prêche le *devoir*, qui, s'il est différent suivant les situations, est également impérieux pour tous; elle prêche aussi la charité, la bienveillance, l'amour d'autrui, qui est l'huile indispensable au fonctionnement de la machine sociale.

L'athéisme et le matérialisme n'ont d'autre mobile à proposer que l'instinct; et, si l'homme s'abandonne sans frein à ses instincts, la société ne peut être qu'un champ de bataille de sauvages. Je ne puis m'expliquer la contradiction inouïe de ces hommes qui prétendent à la fois fonder l'ordre social sur l'altruisme et proscrire la religion, qui seule peut l'inspirer! Car prétendre que, dans l'homme abandonné à ses instincts, l'amour d'autrui peut primer l'égoïsme, c'est, en vérité, faire trop bon marché de la méthode d'observation!

Le scepticisme, l'athéisme, le matérialisme, répandus dans le peuple, ont été une des causes les plus actives de la désagrégation sociale et de la lutte des classes. On peut constater que le déclin des croyances religieuses a coïncidé chez nous avec un malaise social de plus en plus intense. La relation des deux phénomènes a paru assez évidente à beaucoup de jeunes penseurs pour que

la nécessité du retour aux croyances religieuses et aux idées spiritualistes ait été courageusement affirmée par eux. Ce sont les classes dirigeantes qui ont donné l'exemple du scepticisme ; elles ont fait plus : elles ont fait campagne contre l'idée religieuse, et, comme le disait spirituellement M. Jules Lemaître, dans le discours auquel il était fait allusion tout à l'heure, « il s'est rencontré des bedeaux et des capucins de la libre pensée ». Il s'en est rencontré beaucoup trop ! C'est là, même au point de vue purement politique, la plus grande faute des temps modernes, et les classes dirigeantes recueillent aujourd'hui, avec les fruits amers de l'antagonisme social, ce qu'elles ont elles-mêmes semé. C'est à elles qu'il appartient de restaurer l'idée religieuse et les croyances spiritualistes. Malheureusement il est plus facile d'oublier la règle et la discipline que de s'y soumettre !

d) Une quatrième cause d'antagonisme social, qui procède directement de la précédente, est le relâchement des liens sociaux et l'inaction des classes dirigeantes. Pour que se maintiennent l'ordre et l'harmonie sociale, il faut quelque chose qui relie toutes les individualités juxtaposées et qui maintienne chacune d'elles dans sa sphère naturelle. Ce quelque chose, ce sont les *liens sociaux*, expression prise ici dans un tout autre sens que celui que lui donnait Lassalle. La vie sociale n'est pas autre chose que la combinaison d'une multitude d'activités individuelles, et cette combinaison nécessite une certaine discipline des volontés individuelles. Cette discipline peut être ou imposée, ou librement acceptée ; c'est-à-dire que la société doit être gouvernée par l'un de ces deux principes : l'*autorité* ou la *bienveillance*, en prenant ce mot dans le sens le plus large.

Le principe d'autorité, si fort jadis, dans la famille

avec l'ancienne puissance paternelle, dans l'atelier avec les maîtrises et jurandes, dans le gouvernement avec le pouvoir absolu, ce principe n'existe plus dans l'atelier et il est singulièrement relâché dans la famille et dans le gouvernement. Et, à ce propos, comment n'être pas frappé de la perpétuelle contradiction des socialistes, qui font constamment appel au principe d'autorité, et qui ne perdent pas une occasion de battre en brèche l'autorité !

Le principe d'autorité a été sapé par la base de propos délibéré du haut en bas de l'échelle sociale ; c'est ainsi notamment qu'il a été éliminé dans une foule de sphères par une généralisation inconsidérée du système de l'élection, qui donne la force quand il fonctionne dans un collège assez étendu pour conserver l'indépendance de l'élu et qui l'enlève, au contraire, quand il est appliqué dans un collège trop restreint. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une des multiples manifestations d'un phénomène général, que l'on peut constater dans l'organisation sociale tout entière.

A défaut du principe d'autorité, il faudrait la bienveillance, qui peut très bien se combiner avec le principe d'autorité, mais qui, sans lui, devient l'unique lien social. Le mot *bienveillance*, appliqué à des situations très diverses, a nécessairement ici un sens très large. L'humanité est composée d'un nombre restreint d'individualités fortes et éminentes, qui sont l'avant-garde dans la voie du progrès, et d'une masse compacte d'individualités vulgaires, qui suit plus ou moins péniblement et parfois se traîne misérablement à l'arrière-garde. La bienveillance s'appellera, d'un côté, charité, assistance, dévouement ; de l'autre, reconnaissance, respect, confiance.

Or, sous l'influence notamment du déclin des croyances religieuses et des idées morales, tous ces

sentiments se sont singulièrement affaissés. Il n'y a qu'à comparer ce que sont aujourd'hui les relations de domesticité avec ce qu'elles étaient autrefois; l'exemple est typique; car il est le résultat, non de telle ou telle institution, mais des mœurs exclusivement. Nul n'oserait prétendre qu'à cet égard elles soient meilleures qu'autrefois; car c'est là l'objet d'une plainte universelle. Eh bien! d'un bout à l'autre de l'organisation sociale, les mêmes causes produisent les mêmes effets! Nous constatons sans peine chez les inférieurs la perte du respect envers les autorités légitimes, l'envie, la haine, l'oubli du devoir. Mais nous, faisons-nous le nôtre? Que font les classes dirigeantes pour l'amélioration morale et matérielle des classes inférieures, qu'elles ont souvent si mal dirigées et dont le relèvement ne peut venir que d'elles? Fort peu de chose!

Certes, notre société est très charitable; elle donne beaucoup; mais, elle *fait* très peu. Or, la charité n'est qu'un baume, qui engourdit, mais ne guérit pas, souvent même un dangereux narcotique; faite sans discernement, elle risque constamment d'aggraver le mal; elle dégrade celui qui s'habitue à la recevoir et elle sépare les classes sociales, au lieu de les rapprocher. Ce rapprochement, cette pénétration des classes sociales, ne peut être que l'œuvre des classes dirigeantes. Que faisons-nous, tous tant que nous sommes, pour cela? A part quelques exceptions individuelles et très limitées, on ne fait rien, alors qu'il y aurait pourtant tant de choses à faire!

Dans un milieu où les liens sociaux sont relâchés à ce point, le socialisme se développe naturellement, comme l'ivraie dans une terre non travaillée. Cet état met en présence ou plutôt aux prises quelques individus puissants et riches et une masse beaucoup plus nombreuse, faible et dénuée de ressources. Il est tout

naturel que cette masse, quand les institutions politiques l'ont appelée à l'exercice du pouvoir, cherche dans l'État un appui pour sa faiblesse, qu'elle ne trouve pas ailleurs, et une providence !

Voilà, ce me semble, les principales causes du socialisme contemporain, avec le caractère particulier d'antagonisme social qui le distingue. Si l'analyse qui précède est exacte, en mettant ces causes en lumière, on a déjà donné une idée de la valeur morale du néo-socialisme.

Il faut maintenant rechercher par quels liens on prétend cimenter la société future, en étudiant les tendances morales et sociales du socialisme contemporain. Après avoir reconnu d'où il vient, nous devons nous demander où il va et où il nous mène.

CHAPITRE III

LES TENDANCES MORALES ET SOCIALES DU SOCIALISME CONTEMPORAIN.
LE SOCIALISME, LA RELIGION ET LA MORALE.

Le malaise social et ses causes. — Les doctrines religieuses des socialistes. — La morale sociale de B. Malon. — La religion de l'Humanité.

Une société ne peut être forte et prospère que si les individualités qui la composent acquièrent leur plein et entier développement au point de vue des qualités intellectuelles et morales et si elles sont fortement reliées entre elles par des liens puissants, constituant un tout harmonique et assurant la cohésion de l'ensemble. Autrement, il ne peut y avoir que désagrégation, oppression et révolte. Il nous faut maintenant demander au socialisme contemporain par quels ressorts il se propose de conserver l'harmonie sociale et de développer les énergies individuelles. C'est à ce double critérium qu'on peut juger une morale sociale.

C'est à peu près exclusivement du socialisme que j'ai appelé *transformiste* qu'il sera question ici, de celui qui se propose de refaire la société sur de nouvelles bases. Le socialisme réglementaire, on l'a déjà remarqué, procède de principes tout différents et même souvent opposés; en réalité, les socialistes réglementaires, qu'on pourrait appeler assez exactement les *interventionnistes*, sont plutôt des complices du socialisme que des socialistes proprement dits; mais on a le droit de leur demander compte de l'exagération de

l'État et de la diminution de l'Individu, qui favorisent singulièrement les vues des purs socialistes.

Pour reconnaître les tendances morales et sociales du socialisme contemporain, je me propose de l'étudier dans ses rapports avec la religion et la morale, avec la famille, avec la propriété et la liberté. Dans le premier chapitre, on envisagera le socialisme dans ses rapports avec la religion et la morale : je réunis ces deux points de vue, fermement convaincu, comme je l'ai dit déjà, que, sans religion, il n'y a pas de base solide pour une morale sociale.

Le nouveau directeur de la Revue socialiste, M. Georges Renard, disait naguère, dans un article intitulé « *La France contemporaine* » : « Ceux mêmes qu'on « appelle les heureux du monde sont pris de je ne « sais quelle tristesse, atteints au cœur du mal mys- « térieux. » Jamais observation ne fut plus exacte : il semble qu'un immense spleen se soit emparé de notre société contemporaine. Ce mal se manifeste notamment par cette effrayante progression du nombre des suicides qu'accusent nos statistiques judiciaires (1), par ce souverain mépris de la vie et de la mort, dont la bande anarchiste donne sous nos yeux un exemple si curieux à observer pour le philosophe.

D'où vient le mal ? Il vient principalement du scepticisme qui a envahi jusqu'à la moelle toutes les couches de notre société. Si l'horizon de l'homme est borné par la mort, est-ce que la vie vaut la peine d'être vécue ?

(1) Extrait du rapport ministériel sur l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1891 : « La progression des suicides ne s'est pas arrêtée. En 1891, on en compte 8,884, chiffre en augmentation de 474 sur celui de 1890. En 1876-1880, la moyenne annuelle n'était que de 6,259. » En 1892, le nombre est monté à 9,285. La proportion des mineurs va grandissant : en 1880, on comptait 55 mineurs de moins de 16 ans, et 267 de moins de 21 ans ; en 1892, 87 de moins de 16 ans, et 475 de moins de 21 ans !

N'est-elle pas parsemée de peines et de souffrances de toute nature, et ses joies fugitives ne laissent-elles pas bientôt après elles le vide et le regret, qui deviennent une peine nouvelle ?

Il faut à l'homme un autre idéal, que la religion seule lui ouvre. Il lui faut l'espérance, la certitude d'une vie meilleure, la croyance à la réalisation d'un bonheur qui fuit constamment devant lui. Il lui faut aussi un frein à ses instincts et à ses passions, un baume à ses souffrances et à ses blessures. La religion lui apporte tout cela ; elle arrête et comprime toutes les forces brutales; elle console et relève toutes les faiblesses et les défaillances. Voilà pourquoi elle est le plus puissant des liens sociaux. C'est le chef de l'école positiviste, Auguste Comte, qui a dit : « La religion ne saurait être supprimée « dans l'organisme social ; il suffirait sans doute de « rappeler ici le désordre actuellement résulté du « ralentissement de son action ; il suffirait de retracer « la divergence fatale des opinions contemporaines, « l'altération des mœurs et l'abaissement du caractère, « l'antagonisme croissant des classes et des personnes, « l'affaiblissement de tous les liens sociaux, et les symp- « tômes menaçants d'une dissolution possible. » On ne saurait dire plus vrai ; seulement, le chef du positivisme nous propose la religion....... de l'Humanité !

La religion est utile à tous; mais elle semble particulièrement nécessaire aux faibles et aux déshérités. Cependant un trait remarquable du socialisme contemporain, du moins dans l'ancien monde, et particulièrement en France, est non seulement la négation de toute idée religieuse, mais une sorte de haine implacable contre la religion. J'ai noté déjà ce caractère du socialisme moderne, essentiellement matérialiste depuis Karl Marx, caractère signalé par Lawrence Gronlund comme une différence radicale entre le socialisme américain et le

nôtre. Il est nécessaire d'y insister ici pour apprécier comme il convient les tendances du socialisme. Qu'on étudie le socialisme théorique ou les différentes manifestations du socialisme populaire, on trouvera partout ce trait commun.

On peut, par exemple, parcourir toute la gamme du socialisme théorique contemporain : on entendra partout la même profession de foi.

L'*Alliance*, fondée par Bakounine, avait ceci comme premier article : « L'Alliance se déclare athée ; elle veut « l'abolition des cultes, la substitution de la science à la « foi et de la justice humaine à la justice divine. »

Le père du collectivisme agraire, Colins professe « que le Dieu personnel et anthropomorphique des « religions passées et régnantes est une absurdité ; il « n'y a d'autre Dieu que la raison universelle, imper- « sonnelle par essence. »

Karl Marx est purement matérialiste.

Benoît Malon, qui semble avoir particulièrement inspiré nos socialistes français contemporains, n'a jamais perdu, dans ses écrits, une occasion de vilipender la religion chrétienne et nous a déclaré, dans son testament, qu'il mourait dans sa foi panthéiste, évolutionniste et socialiste, comme pour montrer la connexité des idées socialistes et antireligieuses. Voici encore, extraite du *Socialisme intégral*, une profession de foi assez significative : « Ennemis de la Religion, de la Famille, de la Propriété, « de l'État, nous ne le sommes pas dans le sens philoso- « phique et élevé du mot ; ce serait d'ailleurs absurde. « Mais, adversaires de l'actuelle conception religieuse, « de l'actuelle conception familiale, de l'actuelle orga- « nisation politique, nous le sommes partiellement, et « voici nos raisons, qu'il est toujours bon de faire con- « naître, pour ne plus laisser à certains détracteurs du « socialisme le refuge de l'ignorance. La Religion, la

« Famille, la Propriété et l'État revêtent successivement
« des formes diverses ; ils se modifient simultanément
« à chaque développement important de civilisation:
« voilà le vrai que nous crie l'histoire. Pour ce qui est
« de la Religion, un certain panthéisme (qui n'a pas dit
« son dernier mot) a succédé au fétichisme, le polythéis-
« au panthéisme, le monothéisme au polythéisme. A son
« tour le monothéisme est maintenant combattu, et sera
« inévitablement remplacé par *un naturisme monisti-*
« *que et humanitaire qui se cherche* (!!). »

J'ai cité déjà certains passages de la Revue socialiste pour en faire connaître l'esprit. On peut bien affirmer, d'une manière générale, que cet esprit est profondément antireligieux. L'un de ses rédacteurs caractérisait ainsi naguère (janvier 1893) *l'état d'âme* des socialistes contemporains: « Descendant de la région trop élevée
« de la raison pure, reléguant au musée des religions
« ces *aberrations spiritualistes*, ils se bornent à élabo-
« rer les grandes lignes d'un régime économique où,
« malgré le triomphe du collectivisme, la liberté indivi-
« duelle s'exercera sans autre limite que la liberté du
« voisin. » — On appréciera plus tard cette prétention de concilier le socialisme et la liberté ; c'est le point de vue religieux qui nous intéresse en ce moment. On pourrait multiplier indéfiniment les citations ; on retrouverait partout la même note.

Quant au socialisme populaire, au socialisme ouvrier, il ne manque aucune occasion de manifester sa haine contre la religion. On se rappelle que la Maison du peuple est devenue le temple des baptêmes civils et des cours d'athéisme. Tous les chefs les plus en vue du socialisme populaire sont notoirement athées et matérialistes.

Et ce phénomène n'est pas spécial à notre pays. On pourrait voir, dans le livre de M. Rudolf Meyer, que le

mot d'ordre de toute la presse socialiste en Italie est la guerre à toute idée religieuse. « Dieu, dit tel organe, est « le plus grand ennemi du peuple, parce qu'il a maudit « le travail. » — « Plus de foi ni d'obéissance au surna- « turel, dit cet autre ; c'est à cette condition seulement « que la démocratie matérialiste pourra construire une « société nouvelle. »

L'Espagne socialiste a, comme l'Italie, subi l'influence visible de Bakounine. Le rapport du délégué espagnol, au congrès de Genève, en 1873, disait que « tous les journaux socialistes défendaient tout le pro- « gramme de Bakounine » : les attaques contre la religion étaient d'une violence extrême.

Comment expliquer cela ? Il semble que les socialistes auraient dû être des admirateurs de la religion chrétienne, qui a prêché plus qu'aucune autre l'égalité et la charité : les premiers chrétiens pratiquèrent même le communisme ! M. de Laveleye dit avec raison, dans son livre sur le *Socialisme contemporain* : « Il n'est « point de plus étrange aberration que celle des démo- « crates égalitaires qui attaquent le Christianisme et « qui adoptent les doctrines du matérialisme scien- « tifique. Si l'on prétend modifier l'organisation sociale « actuelle, il faut invoquer certains droits méconnus et « montrer un autre idéal à atteindre. Le spiritualisme « seul cherche dans les idées abstraites de justice et « d'ordre rationnel la notion d'un droit supérieur à la « réalité et auquel celle-ci doit se conformer. C'est le « Christianisme qui a fait entrer dans l'esprit des « occidentaux l'idée du « royaume », c'est-à-dire l'idéal « d'un monde entièrement différent de celui qui existe. « Le socialisme et le Christianisme aspirent également « à changer les choses jusqu'à ce que la justice y règne « en tout. »

Il me semble qu'on peut signaler deux causes prin-

cipales de cet état d'esprit à l'égard de l'idée religieuse, qui paraît commun à tous les socialistes, du moins de l'ancien continent :

1° La religion chrétienne prêche et commande la résignation, et cette vertu est en opposition directe avec toutes les tendances du socialisme, qui a besoin de révolte pour bouleverser l'état de choses actuel et qui la prêche sur tous les tons. Je rencontre cet aveu sous la plume d'un des rédacteurs de la Revue socialiste (M. Maxence Roldes), appréciant le livre de M. de Molinari intitulé *Religion :* « Est-ce bien à l'actif des religions « qu'il convient d'inscrire *le dogme déprimant de la* « *résignation aux douleurs,* aux injustices terrestres. « dans l'espoir de paradisiaques compensations ? N'y « a-t-il pas lieu d'opérer un virement ? »

2° La morale chrétienne est en contradiction avec toutes les aspirations du socialisme moderne. Elle prêche le respect de la famille, de la propriété, que le socialisme combat, au moins dans leur forme traditionnelle ; elle recommande l'abstinence et le renoncement, et le but du socialisme est l'expansion des jouissances.

Cependant, il faut une morale sociale ! La société est impossible si l'homme s'abandonne à tous ses instincts ; il faut une règle et une contrainte extérieure ou intérieure ; même la contrainte extérieure ne supprime pas la nécessité de l'autre : une société qui n'aurait d'autre sauvegarde que le gendarme serait perdue, d'autant plus sûrement que le gendarme lui-même aurait grand besoin d'être gardé !

Les chefs du socialisme moderne, ceux du moins qui pensent, se rendent bien compte de cette nécessité. « S'il est indispensable, dit l'auteur du *Socialisme* « *intégral,* de s'inspirer d'une idée novatrice pour « travailler efficacement à une transformation politique

« et sociale, à plus forte raison l'établissement d'un « système politico-social nouveau entraîne-t-il un nou- « veau système de devoirs et de droits, ou, pour parler « plus exactement, une théorie et une pratique morales « nouvelles (1). » Et il part de là pour faire la critique des morales anciennes.

Je ne m'arrêterai pas aux questions théologiques sur la prédestination et la grâce, que Benoît Malon ne craint pas d'aborder, sans avoir peut-être toute la préparation suffisante. Je retiens seulement le principal reproche qu'il adresse à la morale biblique et chrétienne, celui d'être fondé sur la crainte de Dieu : « En- « nemi de la science et de la raison, c'est-à-dire du « progrès philosophique et social, le mobile religieux « n'est pas moins contraire au bonheur des hommes, « auxquels il impose des souffrances sans profit, des « privations inutiles et des terreurs infinies, tandis qu'il « déprime l'âme humaine en la déformant par les anti- « pathies sectaires, par la perversion de la raison « résultant de la disjonction de la croyance et de « l'expérience, par le fanatisme haineux et par la con- « damnation des meilleurs sentiments affectifs et so- « ciaux. Les moralistes philosophiques utilitaires et so- « cialistes ont donc deux raisons de repousser le mobile « religieux de la morale, la crainte d'un Dieu omnipotent « et arbitraire (2). » — La crainte de Dieu, c'est là pourtant le vrai, le seul fondement de la morale ! Ces mots signifient, dégagés de toute question confessionnelle, de toute controverse de dogme : la croyance à un Être suprême, au Bien et au Mal, à la vie future, aux récompenses et aux peines de cette vie future. Mais c'est pourtant faire injure à la morale chrétienne que de la

(1) *Le Socialisme intégral,* I, p. 223.
(2) *Le Socialisme intégral,* I, p. 237.

dire fondée sur la crainte; la vérité est qu'elle est fondée surtout sur l'amour, l'amour de Dieu et du prochain; et la crainte n'y est qu'un mobile, indispensable pour la masse, mais inférieur. Quoi qu'il en soit, je suis de ceux qui pensent qu'en dehors de toute croyance religieuse il n'y a point de morale solide, il n'y a pas de base pour une morale sociale.

Quelle est celle qu'on nous propose?

Benoît Malon passe en revue les morales philosophiques, mais en médiocre philosophe. Il réhabiliterait volontiers Épicure, « tant calomnié », qui avait enseigné « que le bonheur consiste dans la tranquillité sereine « de l'esprit, que l'homme peut acquérir en se déli- « vrant de la terreur de Dieux imaginaires, en maîtri- « sant ses désirs et en pratiquant la prudence, la tempé- « rance, l'honnêteté et la justice ». Cependant, par une contradiction assez singulière, il s'éprend plus encore de la morale stoïcienne, qui pourtant ne ressemble guère à la précédente. « Jamais encore, dit-il, on n'avait « enseigné avec la vigueur stoïcienne que la vertu se « suffit à elle-même, que l'homme vertueux est heureux « par cela même, et qu'il dépend toujours de lui de bra- « ver le destin en disant comme devait plus tard faire « Possidonius à Rhodes : « Douleur, tu as beau faire, tu « n'es pas un mal ! » — Malheureusement, la doctrine d'Épicure favorise trop et celle de Zénon contredit trop ouvertement les instincts de l'homme pour être la base d'une morale sérieuse et universelle.

Il admire Kant, qui, comme les stoïciens, veut que la vertu soit désintéressée ; mais il est obligé de se séparer de lui immédiatement : « Il est vrai que, par ses « postulats de l'existence de Dieu et de l'immortalité de « l'âme, il déroge à son principe et de la façon la plus « fâcheuse, en tombant dans les sanctions extra-ter- « restres des morales religieuses, dérogations que lui a

« justement et vivement reprochées Schopenhauer. » — Cependant la morale de Kant se concilie très bien avec les idées spiritualistes de Kant ; elle n'a plus de sens dès qu'on les rejette ; car le *bien* et le *mal*, le *juste* et l'*injuste* deviennent des mots de pure convention !

La morale *utilitaire*, en tant qu'on l'a fondée sur l'intérêt individuel, et qui n'est que l'exagération et la perversion de l'intérêt personnel proposé comme mobile de toutes nos actions, ne pouvait évidemment être approuvée par l'auteur du *Socialisme intégral*. Mais de ce principe, en l'épurant, on peut faire, selon lui, la vraie morale sociale : « Le socialisme veut, au mobile « subversif de l'*intérêt individuel*, qui inspire et com« mande les actes dans l'organisation actuelle, substituer « le mobile bienfaisant de l'*intérêt social*, principe adé« quat d'une société fondée sur la justice et s'épanouis« sant en activités harmoniques dans les joies communes « de la solidarité. » Bentham lui a donné la formule : « Si, dit-il, la première loi de la nature, c'est de désirer « notre propre bonheur, les voix réunies de la prudence « et de la bienveillance se font entendre et nous disent : « Cherchez votre bonheur dans le bonheur d'autrui. Si « chaque homme, agissant avec connaissance de cause « dans son intérêt individuel, obtenait la plus grande « somme de bonheur possible, alors l'humanité arriverait « à la suprême félicité, et le but de toute morale, le « bonheur universel, serait atteint. » Il adopte aussi la formule d'Auguste Comte : « Vivre pour autrui, en ser« viteur éclairé de l'humanité. » Et voici sa conclusion : « Nul besoin de périlleuses affirmations mystiques ni « d'*abstrus concepts* métaphysiques pour s'inspirer des « principes suivants, d'aussi facile compréhension que « d'universelle efficacité : dans les relations sociales, la « justice et la solidarité ; dans les relations indivi« duelles, la sincérité et la bonté ; dans les relations

« avec tous les êtres, les animaux compris, la modéra-
« tion et la pitié. Nous sommes sûrs de ne pas errer
« en nous faisant les pratiquants de la justice et de la
« fraternité envers nos semblables, de la compatissance
« et de la bonté envers et pour tous les êtres sensibles.
« Tournez et retournez la question : dans tout vice,
« vous trouverez l'égoïsme ; dans tout crime, la cruauté,
« manifestation aiguë de l'insensibilité aux maux d'au-
« trui. Les criminologistes ne s'y trompent pas. Semez
« la sensibilité et la compatissance en même temps que
« la justice, et vous récolterez l'altruisme, cette morale
« des morales. »

Tout cela part d'un bon naturel, et il n'est personne qui n'applaudisse à d'aussi excellents conseils ; mais la question est de savoir si cela peut constituer la base d'une morale sociale. Une morale sociale, c'est un ensemble de règles de conduite s'imposant aux individus d'une manière générale, et capable de déterminer la direction de leur activité. Pour cela, il faut de deux choses l'une : ou que ces règles de conduite soient prescrites par une puissance supérieure et sanctionnées par elle, ou qu'elles soient inspirées à l'homme par ses instincts naturels. Il n'y a pas à sortir de là. En dehors de cette double hypothèse, vous pourrez rencontrer quelques natures d'élite s'imposant volontairement une règle de conduite en opposition avec les instincts naturels ; la masse suivra aveuglément ces mêmes instincts. Or, en écartant « *les périlleuses affirmations métaphysiques* » (c'est-à-dire Dieu, l'immortalité de l'âme, la vie future, les peines et les récompenses), on écarte la première hypothèse. Il ne reste donc que la seconde, et toute la question est de savoir si tous les beaux sentiments que l'on vante sont le produit de l'instinct naturel de l'homme ; si non, vous n'avez pas de morale sociale : vous aurez beau prêcher tout

cela au peuple ; vous serez « *vox clamantis in deserto* » !

La question est celle-ci : la solidarité, la bonté, la pitié, en un mot l'amour d'autrui, la modération, la tempérance sont-ils conformes aux instincts naturels de l'homme ? Étudiez la nature humaine prise sur le fait, dans l'enfant, et vous aurez la réponse. Est-ce qu'il n'est pas essentiellement personnel et dominateur ? Est-ce qu'il connaît la mesure et la règle ? N'est-ce pas de lui aussi qu'on a dit : « Cet âge est sans pitié » ?

Il suffit d'ailleurs de considérer que les instincts que l'analyse découvre dans l'homme — instincts de conservation, de jouissance, d'imitation et d'expansion — lui sont communs avec toute la nature animale, avec des êtres dénués de toute idée de morale et de droit, pour reconnaître que ces instincts sont aveugles et étrangers à toute notion de droit et de morale, et que, livré à ses seuls instincts, l'homme cherchera à les satisfaire par tous les moyens, sans se soucier des autres, de leurs droits, de leurs intérêts et de leur bonheur.

En vérité, pour être convaincu que les sentiments dont on prétend faire la base de la morale sociale ne sont pas le produit de l'instinct naturel de l'homme, il suffit de voir ce qui est depuis le commencement du monde ! Ces vertus, vous reconnaissez qu'il faut les prêcher : « Semez, dites-vous, la sensibilité et la com-« patissance en même temps que la justice, et vous « récolterez l'altruisme. » — C'est donc qu'elles ne poussent pas naturellement et que l'altruisme est un fruit cultivé, non le produit des instincts naturels de l'homme ! Mais alors, l'homme auquel vous proposerez une règle de conduite qui contrarie ses instincts vous demandera : *Pourquoi ?* Et vous n'aurez pas de réponse à sa question, s'il n'y a ni Dieu, ni vie future, ni récompenses, ni peines ! Si vous n'avez pas cette raison à lui donner, il faudra lui démontrer qu'il a *intérêt* à se sacri-

fier pour autrui, à s'abstenir de jouir pour faire jouir autrui. Et, quand même vous auriez fait cette démonstration invraisemblable, vous n'auriez rien fait encore, attendu que l'instinct ne raisonne pas : vous ne serez pas entendu !

Admirez la logique ! Le même homme qui prétend fonder la morale sociale sur l'altruisme, nous dit ailleurs que le fond de l'histoire n'est rempli que de la lutte des classes ! « Dans cet esprit consultée, l'histoire montre « au novateur la civilisation oscillant ou se développant « sous l'action toute-puissante de successives domina- « tions de classes : la caste théocratique et la caste « militaire se disputant le pouvoir et la richesse pen- « dant de longs siècles. Puis, en Grèce et à Rome, les « plébéiens entrent en ligne, arrachent quelques avan- « tages aux patriciens tout-puissants ; mais tout s'effon- « dre après l'instauration du christianisme, suivie des « invasions barbares. Prêtres de la religion nouvelle et « seigneurs frais émoulus des hordes germaniques « s'entendent pour rapiner en grand ; ils se partagent la « domination et l'exploitation des masses populaires « asservies, spoliées et martyrisées, et ils le font avec « un inconcevable mépris pour les gens qu'ils pillent et « torturent, et rejettent en quelque sorte hors de l'hu- « manité, comme il fut fait pour l'esclave antique. »

Mais alors, si l'homme a toujours été en lutte contre l'homme, et cela malgré les commandements de la religion, c'est que son principal instinct est l'amour de soi et non l'amour d'autrui ! Comment croire qu'il en sera tout différemment dans l'avenir, alors surtout qu'on a soin d'affranchir l'homme de toutes « les superstitions religieuses », c'est-à-dire de tous les motifs de renoncement et de sacrifice qu'il pouvait trouver dans la religion ?

Je reviendrai sur l'altruisme, dont on parle tant

aujourd'hui, pour essayer de déterminer sa sphère véritable. Je voudrais ici seulement montrer l'inconséquence et la présomption des socialistes modernes, qui prétendent, par leurs prédications, changer de fond en comble la nature humaine! Ils ont une confiance stupéfiante dans la vertu des mots. L'un des plus en vue, M. Jaurès, vient d'écrire une introduction pour la 2e édition de la *Morale sociale* de Benoît Malon (1). S'il a cru donner à la morale sociale de Benoît Malon la base qui lui fait absolument défaut, en vérité, il s'est trompé !

« Le socialisme est en lui-même une morale », nous dit-il. Pourquoi ? « Parce qu'il développe la solidarité ». Et comment ? D'une façon tout à fait originale : « Le « prolétariat avoue et proclame son égoïsme ; et par « là, au lieu de flotter comme un lierre sentimental, il « s'enracine au sol et plonge dans la nature même pour « en convertir la sève en énergie de progrès. Seulement, « par un vivant paradoxe, que réalise souvent la nature « humaine et que le socialisme favorise en liant le bien « de l'individu à une organisation d'ensemble, cet « égoïsme du prolétariat est un *égoïsme impersonnel.* » Un *égoïsme impersonnel !* Voilà un spécimen de la logomachie de nos modernes socialistes, et notez que celui-ci est un philosophe de profession !

Voulez-vous maintenant l'explication? La voici : « Oui, égoïsme, mais égoïsme impersonnel : égoïsme de « classe d'abord, le prolétaire se dévouant au prolétariat où il est compris ; égoïsme humain ensuite ; car, « pour affranchir définitivement le prolétariat, il faut le « supprimer; il faut, par l'abolition des classes que crée « le régime capitaliste, réaliser l'humanité une, où il y « aura plus de joie véritable, non seulement pour les « prolétaires d'hier, mais pour les capitalistes d'hier. »

(1) V. *Revue socialiste*, juin 1894, p. 641 et suiv.

Et encore : « Quand les prolétaires, déshérités de « tout, dépouillés et nus, réclament pour eux-mêmes, « pour qui et pourquoi réclament-ils ? Est-ce pour une « puissance extérieure à l'homme, ou qui même ne soit « pas toujours en lui ? Est-ce pour la richesse ? Ils sont « pauvres. Est-ce pour le capital ? Ils sont salariés. « Est-ce pour la beauté de la race ? Le travail servile « a souvent abâtardi la leur. Est-ce pour la haute « science ? Ils sortent à peine de la nuit, et ils épellent « péniblement aux premières lueurs du jour. Est-ce « pour le génie ? S'il en est en eux, il est étouffé « par le besoin sordide et à l'état d'instinct. Non, quand « ils réclament pour eux-mêmes, ils réclament pour « l'homme, quand on en a retranché tout ce qui n'est « pas l'homme même. Ils réclament pour ce qui reste de « l'homme quand on en a prélevé la fortune, le génie « conscient, l'aristocratique beauté, la haute science. « Et que reste-t-il de l'homme? La puissance de travail- « ler, de souffrir, d'aimer, un commencement de pensée, « misérable encore, mais plein de promesses, et une « secrète vocation du cœur pour les vastes sympathies. « C'est pour ces choses que le prolétariat réclame en « réclamant pour lui-même ; c'est ce résidu sacré qu'il « recommande à l'avenir. C'est dire qu'en réclamant « pour soi, le prolétariat réclame pour l'humanité tout « entière. »

Que signifie toute cette phraséologie creuse et insipide? *Sunt verba et voces, prætereaque nihil!* Comme la chose est plus simple que tout cela! Le prolétaire réclame pour lui, tout bonnement, pour lui individu; il veut sa part des richesses et des jouissances ; s'il s'unit à ses semblables dans la bataille, c'est par tactique et par nécessité ; et l'on peut être sûr qu'il se séparerait bientôt dans le partage. *L'égoïsme impersonnel* est un pur non-sens! Et quant à l'Humanité, dont on voudrait

faire le grand objectif de l'activité et du cœur de l'homme, le prolétaire ne s'en soucie guère, et il a bien raison ; car il y a sur la terre des hommes à côté les uns des autres ; mais ce grand Tout qu'on appelle l'Humanité, en tant qu'entité distincte et supérieure, est une pure chimère !

La religion de l'Humanité ! Voilà ce que les sociologues modernes nous proposent pour remplacer les anciennes religions, détrônées par la science ? Je ne crois pas à ses destinées et j'ai peu de confiance dans sa morale ; parce que l'idole qu'on propose à l'adoration des générations futures est trop manifestement inerte et sans vie. Je m'incline devant un Être suprême, parce que ma raison m'affirme qu'il doit être, bien que je ne le comprenne pas. Je refuse de m'incliner devant l'Humanité, parce que, dans l'humanité, je ne vois que des hommes qui n'ont rien de divin. Et croyez bien que la foule n'acceptera jamais cette religion-là ! Dites à l'homme : « Aime ton prochain comme toi-même » ; vous ne le lui direz jamais assez, précisément parce que sa nature le porte fortement à s'aimer lui-même ; mais du moins il vous comprendra, et, lors même qu'il n'y conformera pas ses actes, il admettra volontiers que cela est bon et utile. Mais si vous lui dites : « Aime « l'humanité, dévoue-toi pour l'humanité, sacrifie-toi « à l'humanité », je vous réponds qu'il ne comprendra pas : il a trop de bon sens pour cela !

Aussi ne peut-on s'empêcher de sourire, quand on entend des mystiques, comme Lawrence Gronlund, proposer aux masses cette nouvelle morale (1) : « En mettant l'accent sur notre unité organique, nous nous élevons à une nouvelle théorie de la morale, celle-ci : « La société doit devenir le centre de notre activité ».

(1) Revue d'économie politique, 1892, p. 261 et suiv.

Par là, la conduite de notre vie est transformée et se ramène à cette règle : « Prendre soin de soi-même et de tous les autres comme parties intégrantes de la société, de l'humanité. » En partant de cette conception, on peut déterminer philosophiquement tous les devoirs, quels qu'ils soient. » — Oui; mais comment partir de cette conception ? Qui est-ce qui l'accréditera dans l'esprit des masses pour en faire la base d'une morale sociale? Si elle est conforme à l'instinct naturel, comment ne s'est-elle pas établie d'elle-même depuis que le monde est monde? Et, si elle y est radicalement contraire, comment espère-t-on qu'elle s'établira à la seule chaleur des prédications socialistes ?

On ne saurait l'affirmer trop haut : en dehors des idées spiritualistes, il n'y a pas de base possible pour une morale sociale ; et il est absolument chimérique de vouloir la fonder sur l'*amour d'autrui*, alors que tous les instincts de l'homme le poussent à l'*amour de soi*, et qu'on ne lui propose d'ailleurs aucun mobile de nature à faire taire, à dominer ces instincts.

Nous allons nous convaincre de plus en plus de l'impossibilité de fonder une morale sociale en dehors des croyances spiritualistes, en étudiant celle des socialistes modernes touchant les bases mêmes de la société : la famille, la propriété, la liberté.

CHAPITRE IV

LES TENDANCES MORALES ET SOCIALES DU SOCIALISME CONTEMPORAIN *(suite)*.

LE SOCIALISME ET LA FAMILLE.

Les origines de la famille. — Les idées des socialistes et des communistes à l'égard de la famille : Platon, les Anabaptistes, Thomas Morus, Campanella, Jean Meslier, Morelly, Brissot, Robert Owen, Fourier, Saint-Simon, Benoît Malon, la Revue socialiste, les Nihilistes. — Les causes de l'hostilité des socialistes. — Les idées socialistes sur le mariage.

On peut, ce semble, juger une morale, théorique ou pratique, par la manière dont la Famille y est traitée ; c'est là, en quelque sorte, la pierre de touche de la morale, parce que la Famille tient aux instincts les plus forts, aux sentiments les plus profonds de l'homme et qu'en même temps elle intéresse au plus haut point l'ordre et la stabilité sociales.

Il n'y a pas d'instinct plus fort ni plus universel que celui qui pousse les sexes à s'unir ; par conséquent, il n'y en a pas qui ait plus besoin de règle et de discipline. Il n'y en a pas qui excite des sentiments plus vifs et plus profonds ; donc, il n'y en a pas qui touche plus intimement à l'être moral. Enfin, et comme conséquence, il n'y en a pas qui réagisse d'une manière plus sensible sur la vie sociale, en bien ou en mal, suivant que les relations entre les sexes sont convenablement réglées ou désordonnées.

Avant même que le Christianisme ait fait de la famille monogamique et indissoluble un précepte formel, les peuples civilisés en avaient compris la nécessité

sociale. La loi romaine disait : « *Nuptiæ sunt maris et* « *feminæ conjunctio, consortium omnis vitæ, divini et* « *humani juris communicatio.* » Et encore : « *Indivi-* « *duam vitæ consuetudinem continens.* »

Ce n'est pas que cette famille monogamique et indissoluble des sociétés civilisées (indissoluble au moins en principe) soit le produit naturel du pur instinct de l'homme. L'histoire démontre qu'elle est le produit d'une morale déjà élevée, d'une conscience plus éclairée des droits individuels et des nécessités de l'ordre social. Tous les ethnographes, Bachofen, Lewis Morgan, Engels, Letourneau, Giraud-Teulon s'accordent à reconnaître comme forme primitive des relations entre les sexes la promiscuité, puis une certaine communauté consanguine, puis l'union libre, puis le mariage polygamique, encore en vigueur dans les pays musulmans, puis enfin la famille des sociétés civilisées, caractérisée par la cohabitation exclusive d'un homme et d'une femme. On ne prétend pas que ces différentes formes se soient succédé d'une manière parfaitement régulière ; mais cette succession marque assez exactement la marche, l'évolution historique de la famille.

Il est très curieux d'observer que la plupart des communistes et des socialistes, anciens et modernes, ont été les adversaires de la famille telle que nous la comprenons, telle que nous l'aimons, telle que la civilisation l'a faite : une société solennellement contractée pour la vie pour supporter en commun des charges perpétuelles, et indissoluble au moins dans son principe et dans l'intention des parties. C'est un trait commun qui m'a toujours frappé et qui me semble caractéristique. Il y aurait une curieuse histoire à écrire sur la *famille dans le socialisme :* je ne puis ici qu'en esquisser les traits généraux.

Dans le communisme de Platon, les enfants appar-

tiennent à la société; chaque année (au moins pour la 3e classe, comprenant les artisans, les laboureurs et les commerçants), on tire au sort, et chaque homme a la femme que le sort lui désigne; après un an, le sort est de nouveau consulté; toutefois, les magistrats usent de fraudes pieuses pour que le sort soit autant que possible conforme à leurs vues; dès leur naissance, les enfants sont portés dans une sorte de nourricerie, où ils sont élevés comme enfants de la patrie, sans connaître ni leur père ni leur mère : voilà comment Platon comprenait la famille ! Qu'on ajoute à cela la condamnation à mort des enfants mal constitués et l'avortement prescrit aux femmes après leur 40e année, et l'on pourra apprécier la morale du premier des communistes.

Dans son *Histoire du socialisme*, B. Malon, parlant des insurrections des anabaptistes au XVIe siècle et de leur répression, ne craint pas d'écrire : « Ainsi fut comprimé ce grand mouvement révolutionnaire dont l'Al-« lemagne eut la gloire. *Son contact avec la Bible* le « rendit cruel avec J. Ziska, Jean le Prémontré, les Pro-« copes, etc., *immoral* avec Jean de Leyde, impuissant « avec Munzer; mais il eut sa grandeur, et tout ce qu'on « peut reprocher, en somme, aux révolutionnaires des « XVe et XVIe siècles, c'est de n'avoir pas été plus scru-« puleux que leurs ennemis sur le choix des moyens. » Ce qui est certain, c'est que, de l'aveu même de l'historien socialiste, le communisme des anabaptistes finit dans des orgies sans nom et dans la débauche la plus éhontée. D'après la *profession de foi de Zolicone* (1525), les chrétiens, régénérés par le nouveau baptême, étaient dans un état à ne plus pouvoir commettre de péché; ils étaient impeccables suivant l'esprit : maxime commode, s'il en fut! Et Jean Mathias prouvait, dans le *Rétablissement*, que, d'après la Bible, la polygamie n'avait rien

de contraire à la loi divine : permission dont les anabaptistes usèrent et abusèrent.

Thomas Morus semble faire exception. Dans *Utopie*, la famille est maintenue, mais tempérée par le divorce ; pour éclairer leur choix, les jeunes gens se voient nus avant de se choisir (une pratique dont peut-être s'accommoderait mal une morale sévère). D'ailleurs, Thomas Morus était-il un communiste sérieux et convaincu ? Il est permis d'en douter, quand on entend les objections décisives qu'il adresse lui-même à l'interlocuteur imaginaire qui lui vante les bienfaits de la communauté, et quand on lit les dernières lignes qui servent de conclusion à son livre: « Si, d'un côté, je ne puis admettre « tout ce qui a été dit par Hythlodée, d'un autre côté, « je confesse aisément qu'il y a chez les Utopiens une « foule de choses que je souhaite voir établir dans nos « cités. Je le souhaite plus que je ne l'espère. » Dans ces termes-là, c'est simplement un précurseur de Fénelon.

Dans la *Cité du Soleil* de Campanella, l'un des trois magistrats choisis par le magistrat suprême, ou grand métaphysicien, a dans ses attributions l'amour ; il préside à la génération, à l'amélioration physique de la race humaine, des animaux domestiques et des végétaux utiles : un grand directeur de haras ! « L'esprit de pro« priété, dit Campanella, ne grandit en nous que parce « que nous avons une maison, une femme et des enfants « en propre. De là vient l'égoïsme ; car, pour élever un « fils jusqu'aux dignités et aux richesses, et pour le « faire héritier d'une grande fortune, nous dilapidons le « trésor public, si nous pouvons dominer les autres par « notre richesse et notre puissance ; ou bien, si nous « sommes faibles, pauvres et d'une famille obscure, « nous devenons avares, perfides et hypocrites. »

Voilà, aussi nettement que possible, posée la question de la connexité entre la propriété et la famille, et

il semble que ce soit de ce passage que s'est inspiré Giraud-Teulon, quand il a dit, dans les *Origines de la Famille :* « L'organisation de la Famille masculine semble avoir été presque universellement sollicitée par l'action d'une force aussi simple que brutale et multiple dans ses manifestations, celle du droit de propriété..... Aussi semble-t-il qu'il faille rechercher dans l'histoire du droit de propriété la loi qui a procédé au développement du mariage ; les deux institutions paraissent avoir obéi à la même formule : restriction progressive des *droits* de la communauté au profit d'un cercle toujours plus restreint d'individus. A l'origine, le mariage, comme la propriété, était l'affaire de toute la tribu : il comportait un grand nombre d'ayants droit. Lorsqu'un des membres de la communauté enlevait une fille à quelque autre peuplade, toute la tribu l'épousait..... » — Eh ! oui, la Propriété et la Famille sont unies par un lien indissoluble, et voilà pourquoi tous les adversaires de la Propriété veulent d'abord détruire la Famille !

Pour Jean Meslier, que le socialisme contemporain revendique comme un précurseur, la question familiale se résout ainsi : « Liberté de former des alliances chacun suivant ses inclinations, les dites alliances pouvant être librement dissoutes lorsque les conjoints ne se trouvent plus bien ensemble, tous les enfants étant mis à la charge de la communauté. »

Dans le *Code de la nature* de Morelly, le mariage est obligatoire de 15 à 18 ans, et indissoluble pour 10 ans, après quoi il peut être rompu ; les enfants, à l'âge de 5 ans, sont élevés en commun.

Brissot, l'auteur du fameux mot réédité par Proudhon, « *La propriété, c'est le vol !* » n'a pas craint d'écrire les lignes suivantes : « Homme de la nature, écoute ! Ton besoin, c'est ton seul maître, ton seul

« guide ; sens-tu s'allumer dans tes veines un feu secret « à l'aspect d'un objet charmant, la nature a parlé ; « cet objet est à toi : jouis ! Tes caresses sont inno- « centes, tes baisers sont purs. L'amour est le seul « titre de la jouissance, comme la faim l'est de la pro- « priété. »

Robert Owen admet la communauté des femmes en même temps que celle des biens : « De même que les « systèmes religieux absurdes et que la propriété « individuelle doivent disparaitre, le mariage et l'an- « cienne famille disparaîtront aussi. Et c'est pour le « bien ; car cette trinité religieuse, propriétaire et « familiale, est la plus monstrueuse combinaison qu'on « ait pu imaginer pour frapper la race de maux intel- « lectuels et de maux physiques. »

Il est à peine besoin de mentionner Fourier, dont tout le système a pour pivot les attractions passionnelles, le libre essor des passions !

L'école Saint-Simonienne a prêché l'union libre ; voici quelques-unes de ses doctrines : « La chair doit « être réhabilitée..... Les plaisirs des sens sont choses « saintes. Il ne faut pas que l'homme soit tiré à droite « par la chair, à gauche par l'esprit ; l'antagonisme « entre l'âme et le corps doit cesser ; le dualisme catho- « lique doit disparaitre. Les devises : mortifiez-vous, « abstenez-vous, se retirent devant celle-ci : sanctifiez- « vous dans le travail et dans les plaisirs..... *L'homme « et la femme se réuniront et se quitteront librement ;* « aussi longtemps qu'ils seront unis, l'homme et la « femme ne formeront qu'une unité collective, un « androgyne, composé de deux éléments associés. » Ce n'est pas sans raison que M. Paul Janet apprécie en ces termes, au point de vue moral, la secte Saint-Simonienne : « Mais, surtout, on reprochera à cette école, « et en particulier à son dernier chef (Enfantin), de

« s'être laissé glisser sur la pente dangereuse d'une « des doctrines les plus énervantes et les plus hon- « teuses : le mysticisme sensuel et voluptueux ! »

Et aujourd'hui ? L'auteur du *Socialisme intégral* a écrit tout un chapitre sur l'évolution familiale et le socialisme, et, dans ce chapitre, un article traite de l'amour et du mariage d'après les idées socialistes. Voici comment y sont résumées les vues des socialistes des partis ouvriers : « Les socialistes des partis ouvriers « sont tous partisans de l'émancipation de la femme, de « l'entretien et de l'éducation des enfants par la com- « mune ou par l'État; ils diffèrent sur le point de savoir « si les unions de l'avenir seront ou non consacrées « par la loi; mais *tous admettent* qu'elles doivent être « fondées sur le libre choix affectif et *être résiliables* « *quand le sentiment qui les inspira n'existe plus :* « compte tenu, bien entendu, des devoirs moraux con- « tractés vis-à-vis de l'autre conjoint, si soi seul on « s'est détaché, et vis-à-vis des enfants. » — C'est bien l'union libre, et la consécration de la loi devient une pure plaisanterie, s'il est entendu que l'union sera rési- liable dès que le sentiment qui l'inspira aura cessé d'exister !

Et tel est bien aussi l'idéal de Benoit Malon lui-même. Après avoir rappelé cette pensée de P. J. Sthal (1): « Tant qu'il y aura forcément entre vous une preuve de « votre infirmité, des contrats, des actes, des précau- « tions, des liens autres que ceux de votre conscience « et de votre volonté, au lieu d'être des êtres qui « s'aiment, vous ne serez que des fous, que des malades, « que des ennemis sans cesse en garde les uns contre « les autres », Benoit Malon ajoute : « C'est en somme « l'adornement du principe si laconique et si *complet*

(1) *L'esprit de la femme et la femme d'esprit.*

« de Saint Just : « *Ceux qui s'aiment sont époux.* » —
« *En l'État actuel de la civilisation européenne, nous*
« *ne pouvons aller si loin ;* nous devons nous borner à
« travailler à l'avènement du proche avenir qui inaugu-
« rera le régime des unions monogamiques librement
« contractées et *au besoin librement dissoutes par*
« *simple consentement mutuel,* ainsi que se font déjà
« les divorces dans divers pays européens, à Genève, en
« Belgique, en Roumanie, etc., et la séparation en Italie. »

Dans l'organe le plus autorisé du socialisme contemporain, la *Revue socialiste* (mai 1893), voici un article intitulé *Éros,* dont la conclusion formelle est « l'union
« libre, — libre à la fois dans la famille, dans la nation et
« dans l'humanité », et qui « salue l'astre naissant qui
« doit rallumer dans le cœur de l'homme la flamme
« vivifiante et créatrice de l'amour ».

En voici un autre (mai 1894) intitulé la *Monogamie et l'union libre,* qui n'est qu'une longue diatribe contre la famille moderne et une apologie non déguisée de la polygamie. Il débute par cette profession de foi, qui se passe de commentaires : « On dénaturerait notre pensée,
« si l'on imaginait qu'en cette étude nous réclamons
« pour les peuples occidentaux la liberté des mœurs
« orientales, qui ne s'accommoderait ni à leur caractère
« ni à leur tempérament. *Nous demandons simplement*
« *pour l'union des sexes cette liberté que nous récla-*
« *mions hier et que nous réclamerons demain pour*
« *toutes les manifestations de l'individualité.* Nous vou-
« lons que ni l'homme ni la femme ne soient obligés de
« subordonner leur union aux considérations de fortune
« et de convenances sociales, qui sont la règle souve-
« raine des mariages d'aujourd'hui, et que leur unique
« lien soit celui de l'estime et de l'affection ; *nous vou-*
« *lons que, si, pour mille causes physiologiques ou*
« *psychologiques, l'amour quitte leur foyer, ils puissent*

« *s'affranchir d'un lien devenu une chaîne, sans avoir* « *à passer sous les fourches caudines de la loi* et sans « que la femme soit, comme elle l'est aujourd'hui, ré- « duite, condamnée à attendre d'un autre homme son « existence. *Liberté des sexes et indépendance écono-* « *mique de la femme,* tels doivent être, à notre sens, « les éléments régénérateurs de la famille moderne. » L'auteur de cet article est M. Fernand Pelloutier; il a la prétention de régénérer la Famille : nous voudrions bien qu'il nous expliquât ce qui reste de la famille avec ce qu'il appelle la « liberté des sexes » !. En voici d'ailleurs une idée : « Il est vraisemblable que, du jour « où l'amour sera libre, où la propriété privée aura fait « place à la propriété collective et où les femmes n'au- « ront plus à lutter contre les difficultés économiques « actuelles, *leur instinct maternel s'élargira comme* « *s'est élargi l'instinct maternel des fourmis, lequel,* dit « Letourneau, *s'applique indifféremment à tous les* « *rejetons, espoir de la République;* et, en se diluant « ainsi, semble n'avoir rien perdu de son énergie. »

Voilà bien des citations; mais elles me paraissent intéressantes, en ce qu'elles mettent en relief ce trait commun de tout le socialisme : la haine de notre famille moderne.

Schœffle a dit, dans la *Quintessence du socialisme :* « En ce qui concerne la famille, on trouve des socialistes « qui vont quelquefois jusqu'à *l'amour libre*. Mais, dans « la classe possédante et instruite, l'amour libre est « répandu en théorie et en pratique. Pour revenir à la « question, peut-on poser en fait que l'abolition du ma- « riage, de l'éducation familiale et du droit d'héritage « sont des postulats du socialisme? Non, certaine- « ment ; laissons donc cet argument. » — J'y insiste, au contraire; car on peut poser en fait que toutes les nuances du socialisme, sans exception, sont hostiles à la fa-

mille monogamique et indissoluble au moins dans son principe ; et, si cette famille est la seule qui soit conforme à la morale et à l'ordre social, il y aura une capitale objection contre les théories socialistes. Il ne faut pas dire comme Schœffle « qu'on trouve des socialistes qui vont quelquefois jusqu'à l'amour libre »; mais que, à de rares exceptions près, tous les socialistes vont jusque-là.

Voici une note toute particulière; la conclusion sera la même. Tchernichewsky, dans son fameux roman « *Que faire?* », décrit ainsi, pour l'état social actuel, le *ménage nihiliste :*

« Lopoukoff et Vera ont chacun une chambre. Ils « n'entrent dans la chambre l'un de l'autre qu'après les « formalités d'usage *entre étrangers;* et, si, de l'inté- « rieur, ils ont répondu *non,* celui qui est à la porte « n'insiste jamais. Entre les deux chambres est le salon « commun, qui sert en même temps de salle à manger « et qui est la pièce neutre où les deux époux ont le « droit d'entrer sans cérémonie.

« Pas de familiarités choquantes entre eux. Lopou- « koff est toujours aussi poli, aussi plein de prévenan- « ces envers Vera qu'il le serait envers une sympathi- « que étrangère. Il s'habille toujours convenablement « pour se présenter à sa femme. De même Vera se met « en toilette pour se présenter à son mari, avec autant « de soin que pour faire une sortie dans le monde. Les « intérêts matériels sont communs.

« Les époux sont absolument libres de recevoir et « de visiter qui leur plait, et leurs correspondances « sont également séparées et inviolables. Jamais une « question indiscrète sur ces sujets, de l'un ou de l'au- « tre; chacun dit ce qu'il juge à propos de dire, et rien « de plus. Seulement, le mensonge est tacitement inter- « dit entre eux comme une infamie.

« Enfin, *il est entendu que leur union est tout à fait*
« *libre, et qu'une séparation est considérée comme une*
« *éventualité toute naturelle. Prévenir, voilà toute l'o-*
« *bligation.* Une séparation n'entraine nullement rup-
« ture d'amitié. Dans les cas d'amour exceptionnel,
« l'union est plus étroite ; il y a identification, sans
« que l'égalité de droits et de morale entre les sexes, qui
« est la base du *credo* nihiliste, puisse jamais être lésée.

« Dans l'ordre nouveau, la situation sera modifiée,
« en ce qui touche les intérêts matériels et les soins
« domestiques, par les *ménages collectifs,* c'est-à-dire
« par les réfectoires communs, les salles de conversation,
« de jeu et d'étude communes ; mais, dans leur intérêt
« familial, les époux seront comme il a été dit ci-dessus.
« *Le régime futur est un régime de liberté entière*
« *aussi dans les relations de l'amour : les êtres humains*
« *seront juges de la nature des engagements qu'ils*
« *voudront prendre, ils pourront poursuivre la satis-*
« *faction normale de leurs désirs,* en tant que, pour
« l'obtention de cette fin, on ne lèsera ni la liberté ni
« le bonheur d'autrui, et qu'on n'emploiera jamais la
« duplicité. »

Voilà une page que devraient bien méditer les partisans de l'émancipation des femmes ! On ne saurait plus clairement montrer que la thèse est synonyme d'abolition de la famille.

Je ne crois pas qu'on puisse être accusé d'une généralisation excessive en affirmant que les socialistes, à de très rares exceptions près, qu'eux-mêmes taxent d'inconséquence, sont les ennemis de la famille telle que nous la comprenons. Et, il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas seulement à la manière dont la famille se forme actuellement qu'ils s'en prennent ; c'est sa constitution même et le principe d'indissolubilité qui lui sert de base qui est l'objet de leurs haines.

Que d'amères critiques soient adressées au « *mariage mercantile* », comme l'appelle Benoît Malon, dans lequel les préoccupations de position, de dot et d'intérêts tiennent une place trop souvent prépondérante, je le comprends à merveille et je suis le premier à y voir l'un des plus grands maux de notre état social actuel ; mais ces considérations extrinsèques n'ont aucun rapport nécessaire avec la constitution même de la famille.

Au fond, mettre en parallèle l'*union libre,* dans laquelle le caprice devient la seule règle, la famille n'a nulle consistance, les devoirs les plus sacrés envers les enfants, notamment le devoir d'éducation, sont mis à l'arrière-plan, avec l'institution de la famille, même telle que nous l'avons, telle surtout qu'elle devrait être si nos mœurs étaient meilleures, c'est soutenir une thèse morale qui ne supporte pas l'examen. Et c'est une singulière logique, de ce que les mœurs y apportent trop d'infractions, que de vouloir faire de l'infraction le droit commun, et, de ce qu'il y a trop de désordres, d'instituer le désordre en permanence ! Certes, il y aurait moins de ménages désunis et de délits d'adultère, si les unions étaient libres ; et il serait facile, en suivant cette voie, de supprimer toutes les infractions à la règle en supprimant toutes les règles ! C'est le rêve des anarchistes ; seulement, au lieu d'une société civilisée, même avec ses vices et ses laideurs, nous aurions bientôt une société de sauvages, dans laquelle la force et la violence agiraient en souveraines !

Il ne me paraît pas nécessaire de défendre ici la Famille, source et foyer des plus pures affections, des plus nobles sentiments, véritable et unique asile de l'éducation morale ; non plus qu'il ne me paraît nécessaire de démontrer que l'union libre est, en réalité, la destruction de la famille (1). Mais il est intéressant de

(1) On pourrait être tenté d'objecter que beaucoup de faux

rechercher les causes de cette coalition à peu près unanime des socialistes contre la Famille.

Malgré toutes les lances rompues en faveur de l'émancipation des femmes et de l'égalité des sexes, ce n'est pas le principe d'autorité qui réside dans la famille qui peut expliquer cette levée de boucliers, et je suis très tenté de ne voir dans toutes ces thèses qu'un moyen d'attaque et une arme de guerre. Cet état d'esprit des socialistes à l'égard de la Famille me semble provenir de deux causes principales.

La première est que la famille est la source la plus vive, la plus féconde de la propriété individuelle ; c'est là, sous l'action des plus chaudes affections, que se développe et se dilate l'idée, le sentiment et le besoin de la propriété en même temps que la personnalité humaine. On a dit, nous l'avons vu, que la famille monogamique était le produit de la propriété, « de la préoccupation des hommes, dès qu'ils furent devenus propriétaires, de pouvoir concentrer leurs biens sur un « nombre limité d'enfants (1). » Je suis loin de nier le lien indissoluble de la famille et de la propriété ; j'y vois même une des meilleures raisons en faveur de la propriété. Mais je crois bien qu'on prend ici la cause pour l'effet : ce n'est pas la possession des biens qui a fait naître le désir d'avoir des enfants à soi pour les leur transmettre ; c'est la possession d'enfants à soi qui a engendré et avivé le désir de la possession des biens pour les leur transmettre ! Il est certain que la famille

ménages, notamment dans la capitale, se comportent à l'instar des familles légitimes. Cette objection n'est que superficielle : ces faux ménages empruntent leur stabilité relative à l'indissolubilité des familles légitimes ; ce n'est qu'un effet réflexe de l'opinion et des mœurs. Le jour où l'union libre serait posée en règle générale, le seul caprice, si mobile et si changeant, deviendrait le principe de toutes les unions, aussi mobiles que lui et aussi changeantes.

(1) Fernand Pelloutier, *Revue socialiste,* mai 1894.

est le berceau de la propriété individuelle et perpétuelle; et voilà pourquoi les socialistes, tous ennemis dans une mesure plus ou moins large de la propriété individuelle, sont tous ennemis de la famille.

Une seconde raison de cette hostilité, c'est que l'état de famille fait prédominer le devoir et l'abnégation sur l'instinct et les appétits. C'est son caractère moral; car la morale a précisément pour objet de réfréner les appétits et les instincts. Mais le socialisme, rejetant les idées spiritualistes et les sanctions extra-terrestres, n'a pas de morale, à proprement parler; du moins, sa morale consiste à laisser le libre essor aux appétits et aux instincts: c'est le pivot de la théorie fouriériste; c'est le trait saillant de la doctrine saint-simonienne; c'est le fond de toutes les morales socialistes. C'est ainsi que le socialisme a souvent fait du *besoin* le principe de la répartition. Son principal moyen d'action sur les masses, pour donner l'assaut à l'ordre social actuel est l'appel aux appétits et le désir de jouissance. Et cet état d'esprit explique encore, dans une certaine mesure, l'hostilité des socialistes contre la famille.

Quoi qu'il en soit, cette hostilité est manifeste, et il est avéré que le socialisme est partisan de l'union libre. En quoi il me paraît être en désaccord flagrant avec la morale, non pas avec une morale contingente et de convention, mais avec la vraie, la saine morale. Le caractère propre de la vraie morale est de faire prédominer *le devoir* sur le caprice et les passions, qui sont des germes d'instabilité et de destruction sociale. Or, le devoir de ceux qui procréent des enfants n'est-il pas de se sacrifier personnellement, autant qu'il en est besoin, pour assurer le plus large développement et le plus grand bien-être de ces êtres chéris, appelés à la vie sans l'avoir demandé, et qui ont le droit de tout attendre de ceux qui leur ont donné le jour? N'est-ce pas à ces derniers de

les prendre dès leur naissance pour les suivre pas à pas et sans relâche, les soutenir, les fortifier, les discipliner, les moraliser, jusqu'à ce qu'ils soient devenus hommes? A quels autres qu'aux parents cette lourde tâche peut-elle, en bonne justice, incomber? Et quels autres peuvent s'en bien acquitter, de cette tâche de dévouement et d'amour, que ceux qui ont au cœur l'inépuisable amour paternel et maternel? Eh bien, n'est-il pas évident que l'union libre, en permettant à tout instant de rompre les alliances suivant le caprice du jour, rendrait l'accomplissement de cette tâche impossible? Les socialistes le comprennent si bien, que la plupart demandent que tous les enfants soient élevés et entretenus par l'État et aux frais de l'État, et par là encore ils sapent par la base la famille en la réduisant à un accouplement temporaire. Mais il ne faut pas avoir la moindre idée de ce qu'est l'éducation des enfants, des soins, de la patience, des sacrifices, du dévouement, en un mot, de l'amour qu'elle exige, pour oser parler de l'éducation des enfants par l'État, c'est-à-dire par des mercenaires et, en tout cas, par des étrangers?

Il faut vraiment avoir perdu le sens pour accuser le mariage, même tel que nous l'avons, d'être « une nui-« sance au détriment de la société par la surexcitation « d'égoïsme, de sordidité, de rapacité familiale, que tra-« duit au dehors un particularisme malhonnêtement « avide, allant à ses buts sans scrupule, et surtout sans « aucun souci du devoir social, ce dernier étant étouffé « par *le tout pour soi et ses petits* de la famille mer-« cantile. (1) » Comment ne pas voir que le mariage, pratiqué suivant les lois de cette institution, est la véritable école de l'abnégation, du dévouement et de la solidarité?

Est-ce que, d'autre part, l'histoire, qui, d'après les

(1) B. Malon, *Le Socialisme intégral*, I, p. 370.

socialistes eux-mêmes, nous montre l'humanité allant de la promiscuité et de l'amour libre, progressivement et par étapes, jusqu'au mariage monogamique et indissoluble, ne prouve pas manifestement que là est le progrès moral et social ? Est-ce qu'elle ne nous fait pas voir le mariage en honneur dans toutes les périodes de civilisation et de progrès social, délaissé, au contraire, et bafoué aux époques de désordre et de corruption ?

Mais on s'indigne de la « rapacité familiale, que tra-« duit au dehors un particularisme malhonnêtement « avide, allant à ses buts sans scrupule et surtout sans « aucun souci du devoir social, ce dernier étant étouffé « par le *tout pour soi et ses petits* de la famille mercan-« tile. » A travers cette phraséologie assez peu intelligible, nous apercevons toujours la même idée de *propriété*, dont on fait à la famille un grief si mal fondé. On semble croire que l'esprit de famille, qui est la meilleure école du devoir, a pour effet nécessaire de pousser les gens à s'emparer du bien d'autrui. On n'aperçoit pas qu'il les pousse surtout à travailler pour produire des biens nouveaux, qu'il est le meilleur stimulant de l'activité humaine et qu'il sert admirablement par là l'intérêt social !

La conclusion qui se dégage de toutes les observations qui précèdent, c'est que l'idée de famille est indissolublement liée à l'idée de propriété, et que c'est surtout à cause de cela que les socialistes font la guerre à la famille. Et ceci nous amène à considérer un autre aspect du socialisme dans ses rapports avec la morale : le socialisme et la propriété. Ce sera l'objet du chapitre suivant. Et, comme la propriété est à la fois l'effet et la cause, en même temps que la garantie de la liberté, la question morale sera envisagée au double point de vue de la propriété et de la liberté.

CHAPITRE V

LES TENDANCES MORALES ET SOCIALES DU SOCIALISME CONTEMPORAIN *(Suite)*.

LE SOCIALISME, LA PROPRIÉTÉ ET LA LIBERTÉ.

Le socialisme et la propriété. — Légitimité de la propriété individuelle. — Les collectivistes et la propriété. — L'intérêt personnel et l'altruisme. — Le socialisme et la liberté. — La responsabilité et la solidarité.

Les socialistes sont les ennemis de la propriété individuelle. Les uns la veulent complètement abolir : ce sont le communistes. Les autres la veulent réduire dans de telles proportions, si bien en tarir les sources et en paralyser les effets, qu'il n'en resterait à peu près rien de reconnaissable : ce sont les collectivistes. Je crois avoir suffisamment montré cela en exposant sans commentaire la théorie collectiviste, telle que la formulent ses adeptes. Il importe peu que quelques habiles aujourd'hui déclarent vouloir distinguer entre la grande propriété et la petite et tenir celle-ci pour aussi sacrée que l'autre leur paraît bonne à prendre. Cette tactique, qui manque quelque peu de dignité et que la morale est en droit de leur reprocher, prouve simplement qu'ils ont plus d'opportunisme que de principes et qu'ils se préoccupent davantage du succès que de la bonne foi.

Cependant la propriété n'est pas seulement une institution sociale considérée jusqu'ici comme le fondement même de la société ; elle a aussi un côté moral sur lequel il convient de s'arrêter un instant.

Certes, il est nécessaire de distinguer ici entre le principe et l'abus. Je ne défends pas la propriété fruit

de la conquête ou du privilège, c'est-à-dire de la force matérielle ou légale. Je n'estime guère la propriété fruit de la spéculation, qui joue, je l'accorde volontiers, un trop grand rôle dans nos sociétés modernes, et que je verrais sans regret réduite dans les limites les plus étroites. Mais la propriété fruit du travail est sacrée! Une voix intérieure nous dit très clairement qu'il est juste que l'homme ait la jouissance exclusive de ce qu'il a produit par son travail, par ses efforts propres. Si la conscience n'est pas un vain mot, elle parle ici d'une manière éclatante, et tous les sophismes du monde ne sauraient étouffer sa voix. Ce droit est à ce point naturel, qu'il semble commun aux animaux, dénués de conscience et de moralité. L'oiseau se croit chez lui dans le nid qu'il a laborieusement construit pour y établir ses petits, et nul ne vient l'en déloger, à moins que ne passe quelque oiseau de proie, quelque brigand de la gent volatile.

La propriété est sacrée quand elle est le fruit du travail de l'homme, non seulement dans les mains de celui qui l'a créée, mais encore dans les mains de ceux auxquels il la transmet; car elle est, de sa nature, perpétuelle. Ceux qui proposent de la confisquer, en tout ou en partie, sur l'héritier l'attaquent dans son principe même. Quand j'ai créé quelque objet utile par mon travail, j'en suis philosophiquement le maître absolu à l'égard de mes semblables, comme en étant l'unique principe; je puis le consommer, le détruire, par conséquent le transmettre à autrui aux conditions que bon me semble, et le droit de celui qui le recevra de moi sera évidemment aussi énergique, aussi sacré que le mien, puisque, dans la réalité, c'est le même droit dont je me serai dépouillé à son profit. — Mais l'héritier, le donataire n'a pas travaillé! — Que vous importe? Il y a là une confusion manifeste. Le travail est nécessaire

pour constituer la propriété, pour lui donner naissance; quand elle est constituée, elle peut, en vertu du caractère absolu du droit, être transmise de l'un à l'autre, sans qu'on puisse critiquer le titre du bénéficiaire : sa propriété est légitimée par le travail de son auteur, dont il a pris la place !

Mais la propriété individuelle n'est pas toujours, même à l'origine, le fruit du travail ! — Il est vrai ! La loi peut instituer la propriété individuelle, si elle est conforme à l'utilité sociale, sur des choses qui ne sont pas le produit du travail de l'homme, et cela sans léser le droit propre d'aucun individu, du moins sous certaines conditions. C'est par là que se justifie, à mon sens, la propriété individuelle du sol. La terre n'est pas, en thèse générale, le fruit du travail de l'homme; mais, si la propriété individuelle est le régime sous lequel la terre peut atteindre son maximum de productivité, la loi pourra instituer ou consacrer la propriété individuelle, et elle ne lésera aucun droit, à la condition que la terre soit libre, accessible à tous et égale pour tous. Celui qui l'acquiert dans ces conditions, avec la consécration de la loi, et en la payant du produit de son travail, acquiert un droit aussi sacré et aussi inviolable que celui qu'il avait sur la propriété donnée en échange. Pour qu'un autre individu pût à bon droit se dire lésé, il faudrait qu'il pût exciper d'un droit propre et personnel à la terre, ce qui serait en contradiction formelle avec sa prétention même !

Certes, il y a eu bien des abus dans les sources et dans l'usage de la propriété, abus au sujet desquels toutes réserves sont ici faites. Il faut s'attaquer à ces sources impures de la propriété et tâcher de les tarir; il faut enseigner aux jeunes générations, ce que la nôtre a peut-être trop perdu de vue, que la propriété est véritablement une fonction sociale, et qu'elle impose des

devoirs en même temps qu'elle confère des droits ; mais il ne faut pas l'attaquer dans son principe, moral par excellence !

Cependant, ce principe, le socialisme l'attaque de front, soit qu'il propose de dépouiller les propriétaires actuels, soit qu'il s'oppose à la constitution de la propriété future. Et je ne parle pas seulement ici, bien entendu, du communisme, qui est la négation même de la propriété individuelle, mais bien du socialisme moderne, du collectivisme, qui a la prétention de la respecter en la moralisant, mais qui, en réalité, la mine par la base et n'en laisse subsister qu'une vaine apparence.

Les socialistes modernes acceptent ce principe qu'il est juste que l'homme jouisse des fruits de son travail ; ils prétendent même n'admettre que la propriété sur les fruits du travail. Cependant, ils commencent par demander l'expropriation en masse des propriétaires actuels, et ce, sans indemnité ; les plus francs le disent ouvertement, les plus habiles cherchent des biais qui arrivent au même résultat, par exemple un impôt fortement progressif sur les héritages. Le seul bon sens d'ailleurs indique qu'il est impossible de supprimer la propriété individuelle des instruments de production sans la confisquer. Eh bien, y a-t-il là quelque justice, et la morale peut-elle s'accommoder d'un pareil procédé? J'ai fait ressortir, en parlant d'Henry George, le grossier paradoxe à l'aide duquel on a essayé de le justifier. Quelles que soient les iniquités qui ont parfois accompagné l'exercice du droit de propriété, peut-on soutenir de bonne foi que la généralité des propriétaires français sont des usurpateurs ?

Pour la terre, le domaine éminent, avec tout son cortège de droits féodaux et de privilèges, a disparu depuis un siècle, et ce ne sont pas les propriétaires

actuels qui peuvent être accusés de posséder en vertu de la conquête. La propriété mobilière est née et s'est développée presque complètement en ce siècle; elle est généralement le fruit des inventions et du travail individuel ; et, si l'on voit quelques fortunes fondées sur une spéculation qu'à mon sens la loi devrait combattre, ce n'est là, à coup sûr, qu'une quantité négligeable dans la masse. Comment ose-t-on proposer de dépouiller sans indemnité ces millions de propriétaires, petits et grands, sous prétexte qu'il serait expédient que les moyens de production fussent mis en commun ? Comment ne pas voir que, si l'on admet que la propriété doit être respectée, elle est également respectable, quels que soient les objets sur lesquels elle porte, et que le coup qu'on propose de lui donner serait un coup mortel ?

Au reste, la propriété future n'est guère mieux traitée par le collectivisme que la propriété actuelle, et sa prétention de la respecter n'est qu'un leurre et un trompe-l'œil. Tout d'abord, il a soin de l'empêcher de naître ou du moins de se développer, en décidant que chacun recevra une part égale mesurée par le temps, quelle que soit la valeur de ses produits ou de ses services. Par là, non seulement il paralyse tout esprit d'invention et tarit dans la source tout progrès industriel, mais encore il va directement contre la morale, qui veut que chacun soit rémunéré d'après ses mérites ; contre la justice distributive, que les Romains définissaient si bien « *constans et perpetua voluntas suum cuique tribuendi* ». Et cette propriété, en la supposant acquise, le collectivisme la destitue de tout effet utile en supprimant la monnaie, qui permettrait de s'en servir, et l'hérédité, qui permettrait de la transmettre aux siens !

Les faux-fuyants sont inutiles : le collectivisme et

le communisme sont séparés par une limite purement imaginaire ; l'un mène directement et fatalement à l'autre. Et il est logique qu'il en soit ainsi ; car, si le collectivisme laissait la porte ouverte à la propriété, à la vraie, à celle que nous connaissons, elle est tellement dans la nature de l'homme, qu'elle renaîtrait immédiatement de ses cendres et que l'état actuel, si maudit, ne tarderait pas à reparaître !

Le collectivisme est l'ennemi de la propriété, comme il est l'ennemi de la famille. Or, la propriété n'est qu'une des manifestations de la grande loi de la responsabilité, qui est la sanction même de la loi morale. Le socialisme est donc, ici encore, en contradiction avec la morale.

Mais, quoi ! il a la prétention de proposer à l'activité de l'homme, comme mobile, un principe moral très supérieur à celui auquel il obéit ! La propriété, c'est le fruit de l'intérêt personnel, qu'on ne manque jamais d'appeler égoïsme ou amour de soi : le socialisme propose comme mobile d'activité l'altruisme, l'amour d'autrui. Nous connaissons déjà cette prétention ; il importe d'en examiner de près la valeur au point de vue moral et social.

La vraie morale doit être conforme à l'utilité sociale, et l'utilité sociale demande que les instincts naturels de l'homme soient tout à la fois excités de manière à ce que l'homme atteigne tout le développement dont il est capable, et réfrénés de manière à ce qu'il n'apporte pas obstacle au développement parallèle des autres hommes. Voilà le double résultat que devra produire une vraie morale. C'est précisément ce qu'elle produit dans la famille, institution fondée sur les instincts naturels de l'homme, mais refrénés et pondérés par le devoir et la règle. Mais les socialistes, qui répudient la famille pour laisser aux instincts de l'homme une libre expansion, veulent, au contraire, dans la question de la propriété, réduire au

silence absolu ces instincts, à savoir l'intérêt personnel, et proposer un autre mobile à l'activité humaine, l'amour d'autrui. C'est une ridicule prétention, à laquelle s'applique admirablement le mot de Pascal : « Qui veut faire l'ange fait la bête. »

Précédemment, me demandant si la morale sociale peut être théoriquement fondée sur l'altruisme seul, je signalais cette flagrante contradiction : les mêmes hommes qui prêchent cet évangile nous disent que le fond de l'histoire de l'humanité n'est rempli que de la lutte des classes ! Et, si maintenant je recherche comment cette morale altruiste se traduit dans la pratique, je constate que c'est surtout par la lutte des classes, lutte ouverte, guerre déclarée, puisqu'on ne parle que de révolution sociale ! Il est vrai qu'ensuite on nous promet la paix et la félicité universelles ; mais cela, c'est l'avenir inconnu ; en attendant, je vois l'état de guerre déclaré nécessaire par ceux-là mêmes qui proposent à l'humanité l'altruisme comme mobile principal d'activité ! Et hier encore, à la tribune de la Chambre, l'un des socialistes les plus en vue faisait l'apologie de la « *haine créatrice* ».

L'amour d'autrui n'est certes pas un sentiment étranger à l'homme ; il a sa place naturelle dans le cœur humain ; il est bon de l'y cultiver et de l'y développer, précisément à cause de l'énergie de l'amour de soi. Il est à ce point naturel, que certaines de ses manifestations semblent se confondre avec l'amour de soi. C'est ainsi que l'amour semble bien être un composé d'égoïsme et d'altruisme : il est capable du dévouement le plus absolu et de la plus féroce jalousie. Déjà, l'amour paternel et maternel a un caractère plus altruiste, bien que le père et la mère se sentent en quelque sorte revivre dans leurs enfants ; et, à mesure que le lien s'affaiblit, que le degré de parenté s'éloigne, l'affection

prend un caractère plus altruiste. Ce sentiment ne s'arrête pas aux frontières de la famille ; il est susceptible de se dilater et de s'universaliser : il est la cause et la preuve de la sociabilité de l'homme ; car c'est par la sympathie ou l'amour d'autrui que l'homme est irrésistiblement attiré vers ses semblables.

Mais l'amour d'autrui a une sphère naturelle qu'il faut savoir reconnaître. Il engendrera la pitié, la charité, le dévouement, l'héroïsme même ; mais il ne sera jamais le ressort de l'activité humaine. L'homme se jettera à l'eau, au péril de sa vie, pour sauver son semblable ; mais ne lui demandez pas de peiner, de faire des bottes ou de balayer les rues pour l'amour d'autrui : il ne vous comprendrait pas, parce que cela est contre la nature et véritablement absurde. Dieu, ayant donné à chaque homme des facultés pour assurer la satisfaction de ses besoins, a manifestement placé dans les besoins de chaque individu le principe de son activité, et il est contre la raison de chercher ce principe dans les besoins des autres !

Donc, le prétendu principe moral que propose le socialisme à l'activité de l'homme va directement contre la nature humaine. Ce qu'il nous offre, ce n'est pas une morale supérieure ; c'est une morale fausse, stérile, énervante.

Voilà comment, dans la question de la famille, comme dans celle de la propriété, le socialisme, en voulant, dans un cas, donner libre essor aux instincts naturels, en ne voulant, dans l'autre, tenir aucun cas de ces instincts, s'écarte, dans l'un et l'autre cas, des règles de la vraie morale et tend à l'abaissement de l'homme et de la civilisation.

Permettre à l'homme d'atteindre son plus complet développement, voilà, disais-je, le but de la vraie morale, conforme à l'utilité sociale. Le socialisme en-

prend le contre-pied en réduisant à peu près à néant la propriété, c'est-à-dire en paralysant l'intérêt personnel. De même, en détruisant la liberté et la responsabilité, il va directement contre l'utilité sociale et contre la vraie morale, et cette critique peut être adressée à toutes les formes du socialisme.

La liberté, avec la responsabilité comme sanction, voilà la cause de toute la grandeur de l'homme, le principe de tout progrès social. La responsablité ne se comprend pas sans la liberté ; dans la mesure où l'on restreint l'une, on diminue l'autre ; quand la liberté disparaît, la responsabilité n'existe plus. Or, n'est-ce pas par le sentiment de la pleine responsabilité de tous ses actes que toutes les qualités morales se développent dans l'homme, que tous les mauvais instincts sont réfrénés? Et j'entends parler, non seulement de la responsabilité morale, mais encore de la responsabilité économique sous toutes les formes. Si l'homme sait qu'il ressentira personnellement toutes les conséquences, soit de ses efforts et de son travail, soit de sa paresse et de son oisiveté, il sera porté à faire effort et à travailler. S'il sent qu'il recueillera les fruits de sa prévoyance et de sa tempérance, et qu'il subira la peine de son intempérance et de son imprévoyance, ce sera pour lui une puissante raison de penser à l'avenir et d'éviter les excès. S'il est assuré que l'amélioration de son sort dépend surtout de lui et de son énergie, il emploiera toute son énergie à l'améliorer. Donc, la liberté et la responsabilité ne sont pas seulement la condition de l'ordre dans les rapports sociaux, mais aussi de l'initiative, de l'énergie, de l'effort, de la prévoyance, de la tempérance, en un mot de toutes les vertus morales, qui sont en même temps des vertus sociales.

Or, le socialisme, dans toutes ses manifestations, implique une diminution plus ou moins grande, parfois

l'abolition complète de la liberté et un amoindrissement correspondant de la responsabilité. Voyez toutes les formes du communisme qui ont été rêvées ou tentées : toutes, ou à peu près, étaient basées sur le principe du pouvoir absolu. C'est vrai aussi du collectivisme, ce frère cadet du communisme, auquel il ressemble d'une manière si frappante, et qui, nous l'avons vu, détruirait dans l'homme toute liberté et toute responsabilité : plus de liberté, en effet, dans le choix des tâches, l'autorité ayant le pouvoir d'imposer obligatoirement celles qui ne trouveraient pas assez d'amateurs ; plus de liberté dans le travail, qui devra être exécuté dans les ateliers sociaux et sous l'œil des surveillants, puisque la durée seule sera la mesure de la rétribution ; plus de liberté dans la consommation, grâce à la suppression de la monnaie et à la taxation de tous les prix par l'autorité ; plus de liberté dans la famille ; en un mot, plus de liberté d'aucune sorte ! Et, par suite, plus de responsabilité ! Pourquoi, sous un pareil régime, l'homme serait-il laborieux, prévoyant, tempérant, puisque rien ne l'invite à l'effort, à la prévoyance et à la tempérance, et que tout cela serait peine perdue ?

Cela est vrai, enfin, de toutes les formes du socialisme ; il n'y a entre elles à cet égard d'autre différence qu'une question de mesure. Par exemple, le socialisme que j'ai appelé *réglementaire*, et qui se distingue à tant d'égards du socialisme *transformiste*, en faisant de l'État le protecteur, le pourvoyeur, l'assureur universel, ne dispense-t-il pas l'homme de l'effort individuel pour se protéger, pour pourvoir à ses besoins ? Ne le détourne-t-il pas de la pratique de la prévoyance ? Si l'homme est gardé et soutenu par une providence terrestre, pourquoi s'ingénierait-il pour se garder et se soutenir lui-même ?

Je trouve la preuve de cette vérité morale dans un

petit fait, mais assez significatif: la progression des accidents en Allemagne sous le régime de l'assurance obligatoire (1), Le nombre des accidents en général a passé de 27.37 °/₀₀ en 1886 à 32.40 °/₀₀ en 1892. Le nombre des accidents motivant une indemnité (c'est-à-dire suivis de mort ou d'incapacité de travail dépassant 13 semaines) a passé de 2.89 °/₀₀ en 1886 à 5.64 °/₀₀ en 1892, et 6.3 °/₀₀ en 1893. J'admets bien que cette progression ne s'explique pas seulement par une augmentation réelle du nombre des accidents, mais aussi par une plus grande régularité dans les déclarations ; mais peut-on croire que l'imprévoyance y soit totalement étrangère ? Voici d'ailleurs la conclusion de l'Office du travail : « L'opinion « souvent émise que l'assurance obligatoire multiplie « dans une large mesure le nombre des accidents, n'est « donc pas *nécessairement* fondée. Mais les ouvriers « blessés n'essayent pas avec la même énergie de « reprendre le travail lorsque le chômage peut être « indemnisé : voilà ce que révèle nettement le développement du nombre des accidents indemnisés. » Ce qu'il révèle dans tous les cas, c'est un amoindrissement de l'énergie individuelle et des qualités morales!

Toutes les fois que vous diminuerez la responsabilité de l'homme, vous émousserez dans la même mesure ses vertus morales.

On prétend remplacer la responsabilité par la solidarité. Ici encore, on méconnait la nature humaine. La solidarité est, sans nul doute, une loi naturelle de l'homme, essentiellement sociable, mais une loi destinée seulement à tempérer celle de la responsabilité, comme l'altruisme est destiné à tempérer l'égoïsme. Par elle, l'homme est porté à soulager les maux de ses semblables, même lorsqu'ils sont mérités, à plus forte raison

(1) Bulletin de l'Office du travail, mai 1894, p. 257.

quand la cause lui en échappe : cela s'appelle la Charité. Il faut l'encourager et la développer : elle est, je l'ai dit déjà, comme l'huile absolument indispensable au bon fonctionnement de la machine sociale ; mais l'huile ne saurait remplacer les ressorts, et il ne faut pas qu'elle soit assez épaisse pour les arrêter !

La justice veut que chacun sente les conséquences bonnes ou mauvaises de ses actes, et l'utilité sociale le veut aussi : c'est la loi de la responsabilité. La charité veut que chacun soulage, dans la mesure du possible, les souffrances d'autrui, et l'utilité sociale le veut aussi : c'est la sphère de la solidarité. La charité est le correctif, le tempérament de la justice ; la solidarité est le correctif, le tempérament de la responsabilité. Vouloir faire de la solidarité la loi suprême, et annihiler par suite la responsabilité, c'est méconnaître la nature humaine, détendre tous les ressorts de l'activité, supprimer les causes les plus puissantes du perfectionnement et du développement humain, tarir la source même de la grandeur de l'homme et du progrès social. Encore une fois, c'est une morale fausse et énervante !

———

CONCLUSION

CE QU'IL Y A DE BON ET CE QU'IL Y A DE MAUVAIS DANS LE MOUVEMENT SOCIALISTE CONTEMPORAIN (1).

Nous voici arrivés au terme de cette étude. Je voudrais essayer, avant de fermer ce livre, d'en résumer les conclusions principales et d'en tirer en quelque sorte la morale, de rechercher ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de mauvais dans le mouvement social auquel nous assistons.

Il ne se peut pas, en effet, que, dans un mouvement aussi étendu et aussi intense, tout soit mauvais et factice : il faut savoir distinguer le bon grain de l'ivraie. Dans le développement du socialisme contemporain, on peut signaler, nous l'avons vu en les analysant, bien des causes que la morale réprouve. Et, comme si ce n'était pas assez de toutes celles qui surgissent spontanément d'un état moral évidemment critique, nous assistons tous les jours à l'attristant spectacle d'ambitieux politiciens qui semblent avoir pris à tâche de semer les hai-

(1) J'ai essayé de tenir compte, dans cette partie de l'ouvrage, autant que mes convictions me l'ont permis, des critiques qui m'avaient été adressées par le savant rapporteur de la section de morale. Je n'ai pas cru pouvoir modifier sensiblement l'expression de mes idées relativement à ce qu'il peut y avoir de vrai et de bon au fond du mouvement socialiste ; mais j'ai davantage insisté sur la nécessité et les moyens d'en combattre les progrès et sur la mission qui s'impose aux classes dirigeantes.

nes et de diviser la société, et qui, hélas! ne réussissent que trop dans leur néfaste entreprise. Cependant, tout cela ne suffirait pas à nous expliquer les progrès étonnants de l'idée socialiste, si ce grand mouvement n'était inspiré aussi par quelque chose de vrai et de bon.

Ce quelque chose, qui n'est nullement la propriété du socialisme, mais qui a singulièrement favorisé sa cause, me paraît être une notion plus exacte de la justice dans les rapports sociaux et un sentiment plus vif de pitié sociale: en un mot, une conscience et une sensibilité plus affinées. Et je ne pense pas qu'il y ait contradiction entre ces affirmations et les constatations que j'ai eu précédemment le regret de faire en ce qui touche le niveau de la moralité publique.

Tout d'abord, la sensibilité générale peut se développer sous l'influence de causes qui contiennent d'ailleurs des germes de corruption, telles que la progression du bien-être et du luxe; et c'est là, sans nul doute, une des causes principales qui a agi en ce sens depuis un siècle. La progression du bien-être et des jouissances a affiné la sensibilité dans toutes les classes sociales; elle a fait sentir plus vivement la privation et la souffrance, et chez ceux qui les endurent et chez ceux qui en sont les témoins. Et le fait est que nous sommes péniblement affectés à la seule pensée de choses qui paraissaient jadis naturelles, par exemple les tortures infligées aux criminels; que nos lois pénales se sont progressivement adoucies, et que notre sollicitude s'est portée même sur les mauvais traitements infligés aux animaux. Cet état général de sensibilité a préparé le terrain au socialisme quand il a fait entendre le cri de la souffrance humaine.

J'ai dit aussi que nous nous étions élevés à une notion plus exacte de la justice dans les rapports

sociaux, et cette vérité me paraît incontestable. Nous nous indignons aujourd'hui à la seule pensée des abus de pouvoir commis par l'homme à l'égard de l'homme, des privilèges, des vexations, des inégalités de toute sorte qui étaient un des traits caractéristiques de l'ancien régime; et nous avons pris des mœurs tellement différentes, l'idée de l'égalité de droits entre les hommes a poussé sur notre sol de si profondes racines, que nous avons peine à croire qu'un siècle seulement nous sépare de cette civilisation. Et ce besoin universel de justice et d'égalité a encore beaucoup contribué aux progrès de l'idée socialiste. Dans le mécanisme si complexe des arrangements sociaux, il est impossible que la justice ne soit pas froissée de quelque manière. Une notion plus élevée de l'équité et du droit a mis plus en relief certains vices de l'organisation sociale et a facilité la tâche de ceux qui, au lieu d'apporter leur collaboration à l'œuvre toujours inachevée du progrès social, se sont attelés à l'œuvre de la destruction.

De ce que nous avons une appréciation plus exacte de la justice sociale, il ne faut pas se hâter de conclure que nous soyons meilleurs, ni même plus heureux. Les formes sociales ont beaucoup moins d'influence sur le bonheur commun que la valeur morale des individus ; et le progrès est très problématique, si des liens sociaux, même très défectueux, ont été brisés sans avoir été remplacés par d'autres, de manière à laisser sans cohésion une société composée de classes entièrement séparées et dès lors nécessairement en lutte !

Et c'est là encore une des grandes causes qui ont favorisé le développement du socialisme, dont les succès trahissent, il faut avoir le courage de le dire, l'incurie des classes dirigeantes. Si généreuses qu'elles soient, ces classes ont, d'une manière générale, manqué à la haute mission d'éducation, de direction et d'assistance

personnelle qui leur incombait naturellement, mission dont l'importance était plus grande encore sous un régime de liberté que sous tout autre, parce que, sous ce régime, n'existent pas les moyens de contrainte qui, sous d'autres, peuvent assurer tant bien que mal la cohésion sociale. Et aujourd'hui les classes dirigeantes voient se retourner contre elles, avec des cris de guerre, ces masses indisciplinées, qu'elles n'ont pas su diriger, que même trop souvent, hélas ! elles ont beaucoup contribué à démoraliser. Rien de plus simple, ni de moins étonnant.

Mais la leçon, du moins il faut l'espérer, ne sera pas perdue, et, par le péril même qu'il nous fait courir, le socialisme moderne aura rendu un service social. Ses inquiétants progrès ont agi comme un puissant aiguillon sur les gouvernants d'abord et aussi sur les classes dirigeantes en général, et ont vigoureusement excité ces sentiments de pitié et de solidarité sociale que nos mœurs plus douces avaient préparés en quelque sorte, mais qui étaient trop restés à l'état latent. Et partout, ce que l'on a appelé la *question sociale* s'est posé d'une manière impérieuse ; et cette question dont on parle tant aujourd'hui n'est pas autre chose, au fond, que l'amélioration du sort de ceux qui souffrent !

Et c'est ainsi que, sous la poussée de l'opinion publique, le législateur s'est mis en devoir, dans tous les pays, non seulement de mettre plus d'équité dans les lois, en en faisant disparaître bien des dispositions qui étaient empreintes d'un caractère d'inégalité choquante, mais encore d'édicter des lois de protection en faveur des faibles. Quand on étudie le mouvement législatif de ces dernières années, on est immédiatement frappé de ce fait que c'est principalement dans l'intérêt des classes ouvrières et des pauvres que l'intervention de l'État est sollicitée et qu'elle s'est manifestée. Cette intervention,

à la vérité, n'a pas toujours été aussi prudente et réservée qu'elle aurait dû l'être ; bien des mesures décrétées en ces derniers temps par les législateurs ont été empreintes d'un caractère nettement socialiste ; et il y a là un danger sur lequel on ne saurait trop insister : c'est un très faux calcul que de croire arrêter les progrès du socialisme en lui faisant des concessions ; on fausse ainsi l'opinion publique, sur laquelle la loi exerce toujours une certaine action, et on ouvre une brèche qui ne peut que s'élargir. Cependant, il est bon que la sollicitude du législateur soit constamment éveillée sur le sort des classes souffrantes, et c'est là, à mon sens, une heureuse conséquence du mouvement socialiste contemporain.

Mais il en aura une plus heureuse encore ; car celle-là sera sans danger et sans mélange : ce sera de faire sortir les classes dirigeantes de leur égoïsme et de leur torpeur, et de les obliger à s'occuper, d'une manière plus personnelle et plus active, de l'amélioration du sort des classes pauvres. Un puissant mouvement se dessine déjà visiblement en ce sens : les œuvres de patronage se multiplient et se perfectionnent ; des questions telles que celles des logements ouvriers, du crédit populaire, de l'assistance par le travail, etc., préoccupent les esprits les plus éclairés. Les associations et les congrès se multiplient. Ce sont là autant d'heureux symptômes. Certes, c'est bien peu de chose encore, si l'on ne considère que les résultats ; mais il y a là l'indice d'une tendance bienfaisante, qui ne fera que s'accentuer. Il le faut absolument ! L'imminence du péril ouvrira les yeux des moins clairvoyants. Je suis profondément convaincu que la société ne pourrait marcher longtemps dans les errements passés sans aboutir à une crise terrible, dont la date seule est incertaine. Si les classes sociales, qui ne sont plus reliées entre elles par

le principe d'autorité comme autrefois, continuaient à se diviser, le choc entre elles deviendrait un jour ou l'autre inévitable, choc épouvantable, dont nul ne saurait prévoir les conséquences. A coup sûr, il n'est pas à craindre qu'une société durable puisse jamais se fonder sur des principes en contradiction radicale avec la nature humaine : les utopies communistes ou collectivistes n'ont aucune chance de s'implanter d'une manière permanente ; mais, si elles devaient arriver au point de provoquer une révolution sociale, qui peut dire ce que serait la tourmente ? Tous ont intérêt à la conjurer ; tous, ceux même que l'on pousse si vigoureusement à l'assaut de la société actuelle. Or, elle ne peut l'être, dans l'état social moderne, que par le rapprochement et la pénétration des classes sociales ; et cela, on ne doit pas se lasser de le répéter, ne peut être que l'œuvre des classes dirigeantes se dévouant résolument et de concert à l'amélioration du sort des classes pauvres.

Pour cela, il est nécessaire que nos classes dirigeantes commencent par se réformer elles-mêmes ; il faut qu'elles mettent un frein à ce désir immodéré de jouissance, qui est le grand mal moral de notre époque, et qui sépare de plus en plus les classes sociales en développant d'un côté l'égoïsme et de l'autre l'envie. Il faut qu'en donnant elles-mêmes l'exemple du devoir, elles travaillent de toutes leurs forces au relèvement moral des classes ouvrières, et elles ne peuvent espérer agir sur le moral qu'en s'occupant en même temps de l'amélioration matérielle, qui d'ailleurs est par elle-même digne de toute leur sollicitude. La tâche est ardue et souvent rebutante ; car ceux qui s'y livrent doivent s'attendre à ne rencontrer tout d'abord que défiance et ingratitude. Mais elle est d'une urgence extrême ; car le péril que font courir à la société les prédications socialistes au sein des masses urbaines et

rurales, démoralisées et avides de jouir, éclate plus manifestement tous les jours.

L'amélioration du sort du plus grand nombre, voilà l'œuvre à laquelle devront travailler d'urgence et sans relâche tous ceux qui ont souci de la paix sociale, tous ceux qui ont souci de leur intérêt, tous ceux qui ont conscience de leur devoir. Et pour mener à bien cette œuvre de salut public, il faut que tous les hommes de bonne volonté s'unissent sans distinction d'opinions politiques ou de croyances religieuses ; car la question qui agite si profondément nos sociétés contemporaines n'est ni une question politique ni une question religieuse : c'est la liberté de l'homme, c'est la cause de la civilisation elle-même qui est en jeu, et, sur ce terrain-là, tous les hommes de cœur peuvent se donner la main !

Mais il faut en même temps, sans compromission et sans faiblesse, barrer le chemin aux idées et aux principes que les socialistes voudraient faire prévaloir ; et, ici encore, les classes dirigeantes ont besoin de secouer leur torpeur. Généralement bien intentionnées, elles ont grandement manqué d'initiative et d'énergie autant pour faire le bien que pour empêcher le mal. Si j'ai réussi à mettre en lumière les causes principales du développement du socialisme, j'ai par cela même indiqué les principaux remèdes qui conviennent au mal : c'est en s'attaquant aux causes qu'on pourra combattre efficacement les effets. Je n'y reviendrai pas ici. Mais il y a une autre tâche qui s'impose impérieusement aujourd'hui, c'est d'éclairer l'opinion qu'on égare et d'enlever les masses aux agitateurs de profession.

Pendant que les ennemis de notre société mènent contre elle une campagne des plus acharnées et des plus habiles, nous nous contentons de hausser les épaules ou de lever les bras au ciel. Cette apathie ne saurait se

prolonger sans les plus graves dangers. La guerre est déclarée ; il faut répondre à l'attaque et déployer dans la défense sociale la même énergie que les assaillants. On ne se lasse pas de chercher des antiseptiques contre les maladies contagieuses ; nous sommes en proie à une épidémie morale, contre laquelle on ne fait rien, ou à peu près ! Et je ne parle pas de mesures de rigueur, qui sont généralement sans efficacité à l'encontre des doctrines ; j'entends parler de l'action incessante que, par la plume et par la parole, les classes dirigeantes devraient opposer partout à la propagande socialiste. En attaquant la religion, la famille, la propriété et la liberté, le socialisme sape les bases essentielles de toute société et se met en révolte contre la loi morale : c'est un devoir moral et social de le combattre sans trêve ni merci. Il suffit de vouloir ! Les sophismes qui constituent le fond des théories socialistes sont trop grossiers pour résister à une contradiction sérieuse et méthodique.

Si nos classes dirigeantes avaient nettement conscience de la gravité de la situation, et si elles se décidaient demain à sortir de leur égoïsme et de lenr torpeur, en prenant résolûment en main l'amélioration morale et matérielle des classes souffrantes, et en combattant les utopies socialistes partout où elles se présentent, le péril trop réel que court notre société serait facilement conjuré.



TABLE DES MATIÈRES

CAEN — Imprimerie Ch. VALIN, 7 et 9, rue au Canu

Babeuf -

[illegible] -

[illegible] -

J. Simon

[illegible] - Socialisme - Droit au travail -

Benoît Malon - Histoire du Socialisme

Conclusion

Rudolf Meyer - Le Combat pour l'émancipation du 4e Etat -

Fourth Estate -
the work of Mark or [illegible]

DU MÊME AUTEUR :

Des Actes de l'Interdit postérieurs au jugement d'interdiction *(ouvrage couronné par la Faculté de droit de Caen et par l'Académie de législation de Toulouse)*, 1873, librairie Pedone-Lauriel, 1 vol. in-8 . . . . 4 fr.

Précis d'un Cours de Droit criminel *(ouvrage récompensé par l'Institut)*, 5e édition, 1891, librairie Pedone-Lauriel, 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Du Rôle de l'État dans l'ordre économique *(ouvrage couronné par l'Institut, prix Rossi, 1880)*, 1882, librairies Guillaumin et Pedone-Lauriel, 1 vol. in-8 . . . . 6 fr.

La Question sociale et l'Enquête sur la crise industrielle (1884), broch. . . . . »

Traité élémentaire d'Économie politique et de Législation économique, 1885, librairies Guillaumin et Pedone-Lauriel, 1 vol. in-8. *(Épuisé.)*. . . . . »

La Question des Salaires ou la Question sociale *(ouvrage récompensé par l'Institut, concours Rossi, 1883)*, 1887, librairie L. Larose, 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

6e Édition de la Théorie du Code pénal de MM. Chauveau et Faustin Hélie, 1887-1889, 6 vol. in-8, librairie Marchal et Billard. . . . . »

13e Édition des Leçons de droit criminel de Boitard, 1890, 1 fort vol. in-8, librairie Marchal et Billard. . . . . »

Le socialisme contemporain, 1892, brochure, librairie L. Larose. . . . . 1 fr. 50

Principes d'économie politique, 1894, librairies Guillaumin, Larose et Pedone-Lauriel, 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

CAEN — IMPRIMERIE CH. VALIN, 7 ET 9, RUE AU CANU

